Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17274 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 9 AOÛT 2000 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Allemagne se mobilise contre les violences de l'extrême droite

LA SÉRIE d'attentats xénophobes qu'a connus l'Allemagne ces dernières semaines y provoque une mobilisation de la classe politique et de la société civile. Le porte-parole du gouvernement et les dirigeants du Conseil central des juifs en Allemagne ont lancé, lundi 7 août, un « pacte contre l'extrême droite » afin de mobiliser les citoyens contre les violences des néonazis et autres skinheads. Le débat s'est rouvert sur l'éventuelle interdiction du Parti national-démocrate (NDP), le plus radical des partis d'extrême droite, qui recrute surtout dans les nouveaux Länder de l'Est. A Düsseldorf, le 27 juillet, une bombe a explosé près d'une gare du centre-ville, faisant dix blessés parmi un groupe d'immigrés originaires de l'ex-URSS.

Lire page 2

Rossi : les trois pistes des enquêteurs

● Vengeance liée à la publication d'un livre avec François Santoni, assassinat politique en marge du processus de paix, règlement de comptes personnel : les policiers hésitent ● Les quatre tueurs ont agi à visage découvert ● José Rossi et le PS encouragent M. Jospin à poursuivre le dialogue

AU LENDEMAIN de l'assassinat, à l'Ile-Rousse (Haute-Corse), du nationaliste Jean-Michel Rossi, les enquêteurs évoquent trois hypothèses : une vengeance après la publication du livre qu'il avait écrit avec François Santoni ; un assassinat politique lié au processus de paix ; ou un règlement de comptes mêlant rivalités personnelles et politiques. Jean-Michel Rossi, qui était l'un des fondateurs du FLNC et qui avait soutenu le processus de paix engagé par Matignon, a été assassiné, peu avant 9 heures, à la terrasse d'un bar, par quatre tueurs agissant à visage découvert. Les enquêteurs de la division nationale antiterroriste et du service régional de police judiciaire d'Ajaccio (Corse-du-Sud), ont retrouvés sur place plusieurs dizaines de cartouches de pistolets-mitrailleurs, de carabine automatique et de chevrotine.

Dans les heures qui ont suivi l'assassinat, les partisans du processus de paix engagé par Matignon ont encouragé le gouvernement à poursuivre dans cette voie. Le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), a ainsi estimé qu'il *« n'y avait aujourd'hui aucune politique alternative »* tandis que le Parti socialiste y voyait la seule voie vers *« l'avenir et la paix »*. Pour le Mouvement des citoyens, le RPR et le RPF, l'assassinat de Jean-Michel Rossi démontre en revanche que tout dialogue est impossible avec les nationalistes.

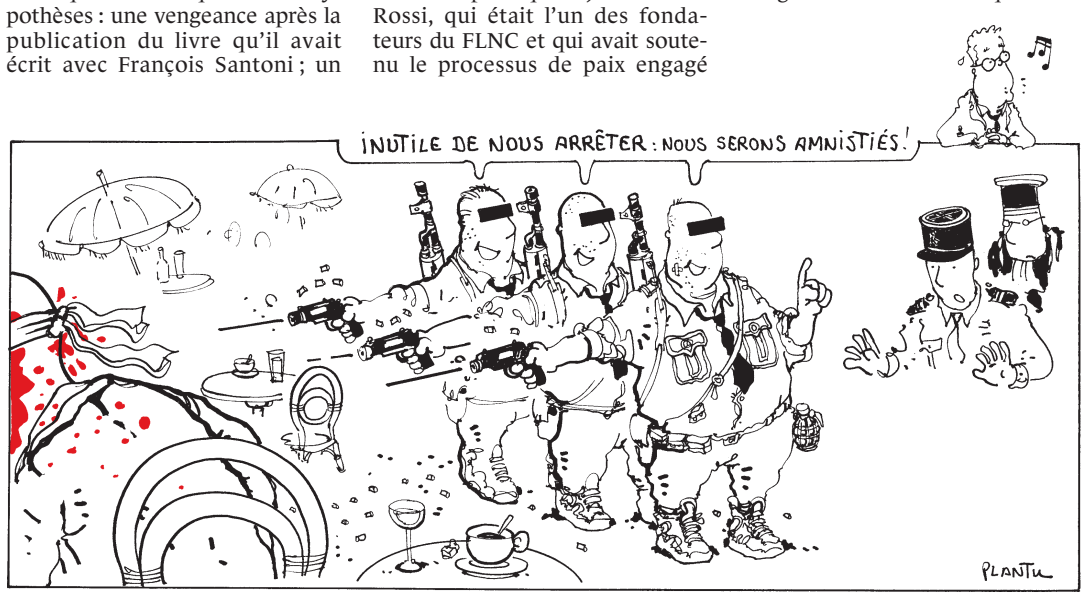

Lire page 5
et notre éditorial page 10

TEMPSPORT

JEUX OLYMPIQUES

Les 341 pour Sydney

341 sportifs français participeront, en septembre, aux Jeux olympiques de Sydney (Australie). La sélection compte 38 % de femmes et espère rapporter, au mieux, une cinquantaine de médailles. *Le Monde* publie la liste des compétiteurs, dont l'athlète Marie-José Pérec *(photo)* sera, une nouvelle fois, l'un des principaux chefs de file.

p. 16 et 17

Tabac : l'OMS contre-attaque

MOINS de huit jours après avoir rendu public un document mettant gravement en cause le comportement des principales multinationales du tabac *(Le Monde* du 4 août), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devait, en collaboration avec la Banque mondiale, dévoiler, mardi 8 août, le contenu d'un rapport visant à contrecarrer l'action de ces mêmes multinationales. Ce texte conclut que l'augmentation des taxes sur les cigarettes est devenue une mesure indispensable de santé publique. Si les comportements devaient ne pas changer dans le monde, les deux agences onusiennes prévoient que, d'ici à l'an 2030, 10 millions de personnes mourront chaque année de pathologies liées au tabagisme, dont 70 % dans les pays en voie de développement.

Lire page 11

Les bonnes affaires d'Hollywood au pays de Vlad l'Empaleur

BUCAREST
de notre correspondant

Le petit homme aux yeux noirs et mélancoliques se recueille devant le corps inanimé de sa bien-aimée. Retiré dans son château valaque, dans le sud de la Roumanie, il se dit qu'il n'a plus de raisons de vivre. Un garde du corps arrive et lui dit, hors d'haleine, que l'armée ottomane est sur le point d'assiéger le château. Le peuple attend son comte, Vlad, mais celui-ci ne bouge pas. Soudain, il relève la tête, le regard dur comme l'acier. *« Allons ! »*, s'écrie-t-il. Vlad n'a plus rien à perdre : il va se laisser emporter par une colère sans borne. Se venger, c'est tout ce qui lui reste.

Ce petit comte roumain qui affronta l'Empire ottoman, au XVe siècle, est passé à la postérité sous le nom de Vlad « Tepes » (l'Empaleur). Et la légende l'a ensuite transformé en comte Dracula, le vampire qui hante les terres mystérieuses de Transylvanie, région située à l'ouest de la Roumanie.

« C'est bon, on arrête !, lance, satisfait, le metteur en scène. *Encore une fois et ce sera fini. »* Sur les plateaux de la maison de production roumaine Castel Film, situés à 30 kilomètres à l'est de Bucarest, une armée de techniciens, d'acteurs et de cameramen s'agite sous la baguette de Joe Chapelle, metteur en scène américain spécialiste des films d'*« horror »*.

La société américaine Koushner Locke achève le tournage de *Vlad l'Empaleur* sur la terre natale de l'ancêtre mythique du vampire. Une énième histoire d'horreur classique ? Loin de là. Selon des études portant sur le marché cinématographique américain, Dracula ne fait plus recette. Il faut du nouveau. Les producteurs américains ont donc abandonné le vampire de Transylvanie au profit de l'Empaleur, personnage historique à l'origine du mythe sanguinaire.

De Dracula, il n'est donc pas question. Certes, il y a du sang, beaucoup de sang, une histoire d'amour, mais aussi des scènes de guerre roumano-ottomanes et une distribution internationale : l'Allemand Rudolf Martin dans le rôle de Vlad, l'Américain Peter Weller *(Robocop)*, la Britannique Jane March *(L'Amant)* et une surprise : la star du rock Roger Daltrey (ex-The Who). Le scénario, signé par Thomas Baum, fait montre d'une très grande connaissance de la Roumanie du XVe siècle. *« Les scènes déjà tournées et envoyées aux Etats-Unis en vue du montage ont suscité l'enthousiasme »*, affirme Vlad Paunescu, directeur de Castel Film.

La première de ce long métrage, prévue en septembre dans 400 salles de cinéma américaines, n'aura coûté au producteur que 20 millions de dollars : car la Roumanie présente non seulement l'avantage de la couleur locale, mais aussi celui de coûts de production dix fois inférieurs à ceux des Etats-Unis. *« Les Roumains fournissent la qualité exigée par les Américains*, explique Horea Murgu, spécialiste du cinéma roumain. *Nous avons une bonne tradition, dans ce domaine. Belmondo et Orson Welles sont venus tourner chez nous. Le laboratoire installé par Kodak en Roumanie, unique en Europe de l'Est, a le même niveau que ceux de Paris ou de Londres. Sauf que cela coûte dix fois moins cher... »*

Vlad l'Empaleur est aussi une bonne affaire pour la maison de production roumaine qui assure le tournage. Dans un pays confronté à la pénurie, un contrat de 6 millions de dollars n'est pas à dédaigner. Si les Américains savent compter, les Roumains aussi.

Mirel Bran

EMMANUEL PAIN

FESTIVALS D'ÉTÉ

La parade des Celtes

Plusieurs dizaines de milliers de spectateurs enthousiastes *(photo)* ont participé, dimanche 6 août, à la grande parade du Festival interceltique de Lorient, qui confirme, à l'occasion de sa trentième édition, son succès et son statut d'événement fédérateur de la culture celte à travers le monde. p. 20

Lire aussi nos articles sur Quiberon et la pointe du Raz p. 7

Un juif pratiquant auprès d'Al Gore

JOSEPH LIEBERMAN

ALBERT GORE a choisi, mardi 8 août, son colistier dans la course à la Maison Blanche : le sénateur du Connecticut, Joseph Lieberman, 58 ans. M. Lieberman est le premier juif à figurer sur un « ticket » présidentiel. Juriste, homme de rigueur, il avait condamné, pendant l'affaire Lewinsky, le comportement *« immoral »* de Bill Clinton.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 809 - 7,50 F

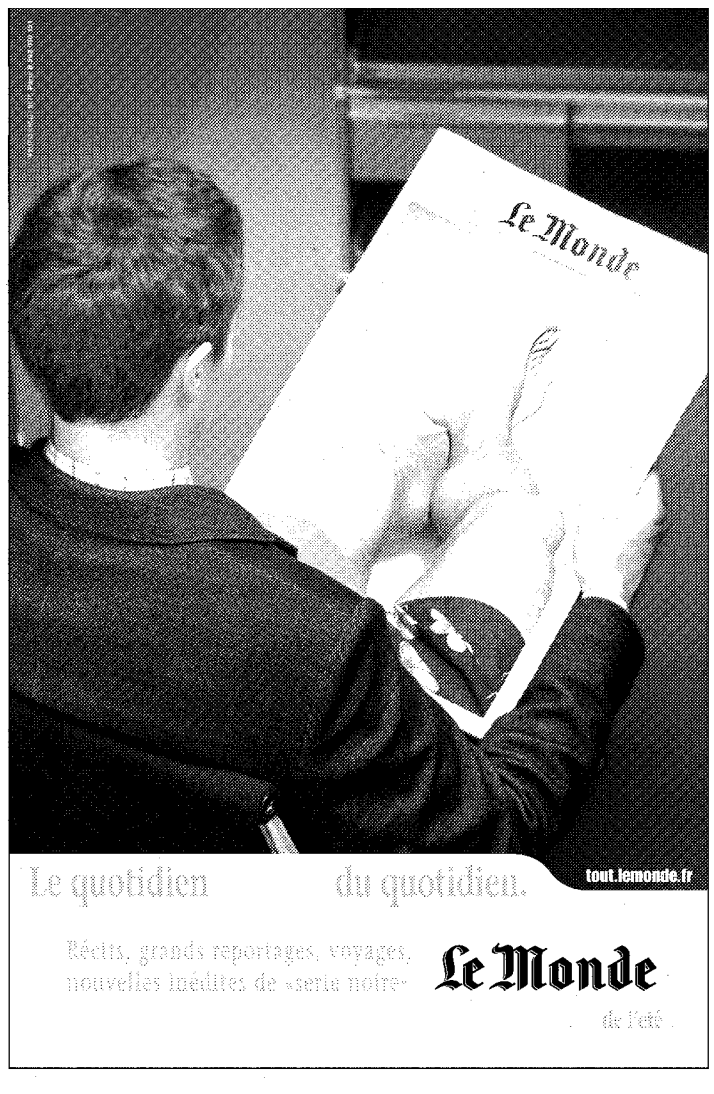

POINT DE VUE

La République plurielle

par Olivier Duhamel

POURQUOI la Corse suscite-t-elle tant de malaises ? Pourquoi les innovations politiques et institutionnelles envisagées provoquent-elles, à droite comme à gauche, tant d'inquiétudes ? Parce qu'elles bousculent nos traditions les plus ancrées. Parce qu'elles imposent un effort de redéfinition de la République. Les élus corses, quels que soient leurs divisions et leurs travers, ont réussi, pour la première fois, à obtenir un très large consensus pour une évolution profonde du statut de l'île. En réplique, les premières réactions métropolitaines se figent d'emblée sur de vieilles divisions. Mieux vaudrait procéder à l'inverse, et tenter de produire un consensus national à la hauteur du problème posé.

A quelques rares exceptions près, nous pourrions nous accorder pour considérer que le centralisme monarchique puis le jacobinisme unitaire ont largement contribué à construire la France. Mais admettre aussi que ce mouvement pluriséculaire a atteint ses objectifs, qu'aucun séparatisme alsacien, basque, berrichon, breton, corse, franc-comtois, provençal ou savoyard ne le menace sérieusement. Qu'à l'inverse, comme le tenta de Gaulle et le réalisa Mitterrand, la question territoriale d'aujourd'hui est celle de la régionalisation, du redéploiement des pouvoirs entre le local et le national, de l'invention d'une démocratie de proximité au sein de la République nationale et de l'Europe supranationale. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne ont réalisé – ou ont entamé – une redéfinition néofédérale du pouvoir au regard de laquelle la décentralisation française fait figure de réformette.

Dans ce cadre, la question corse nous dérange triplement. D'une part en ce qu'elle implique, comme n'importe quel autre régionalisme consistant, une remise en cause d'un jacobinisme ô combien sécurisant. D'autre part, en ce qu'elle ajoute une seconde rupture par rapport à nos réflexes unitaristes, pour admettre que la Corse puisse disposer d'un statut spécifique.

Lire la suite page 10

***Olivier Duhamel** est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et député socialiste européen.*

EMMANUEL PIERRE

REPORTAGES

Vins du bout du monde

2. Le changyu, « piquette » sur langue de bois

La frénésie du vin a gagné la Chine. La production locale, d'une qualité très moyenne, se développe spectaculairement, et les importations augmentent. Même si certains consommateurs n'hésitent pas à verser du Coca-Cola dans un mouton-cadet. p. 9

International	2	Tableau de bord	12
France-Société	5	Aujourd'hui	16
Régions	7	Météorologie	19
Carnet	8	Jeux	19
Abonnements	8	Culture	20
Horizons	9	Guide culturel	22
Entreprises	11	Radio-Télévision	23

EUROPE **Le porte-parole du gouvernement de Berlin et les dirigeants du Conseil central des juifs en Allemagne ont lancé, lundi 7 août, un pacte contre l'extrême droite, afin de mobiliser les citoyens contre les violences xénophobes dans le pays. Cette initiative est la dernière en date d'une série adoptée après un attentat à la bombe ayant blessé dix étrangers, le 27 juillet, à Düsseldorf. ● CETTE AGRESSION a fait prendre conscience aux Allemands de la nécessité d'agir contre le racisme, alors que le nombre des exactions est à nouveau en hausse depuis 1999. ● L'HYPOTHÈSE D'UNE INTERDICTION DU NPD (Parti national-démocrate), le plus radical des partis d'extrême droite, est désormais évoquée. ● NÉONAZIS et skinheads ont trouvé dans le désarroi de l'ex-RDA un terrain de prédilection pour recruter chez les jeunes.**

L'Allemagne se mobilise contre la violence de son extrême droite

Un attentat contre des étrangers, fin juillet à Düsseldorf, a déclenché une nouvelle prise de conscience dans le pays, qui s'interroge sur les moyens d'« éradiquer » la xénophobie. Le débat sur un projet controversé d'interdiction du NPD,le parti le plus radical , est relancé

BERLIN
de notre correspondant

Peu importe que l'attentat à la bombe de Düsseldorf, qui a blessé dix étrangers le 27 juillet, ait été ou non perpétré par des militants néo-nazis. L'explosion a secoué l'Allemagne tout entière. Saisissant l'opportunité de ce bouillonnement d'indignation, le président du Conseil central des juifs en Allemagne, Paul Spiegel, et son adjoint, Michel Friedmann, ont lancé lundi 7 août, conjointement avec le porte-parole du gouvernement féréral, Uwe-Karten Heye, un *« pacte »* contre l'extrême droite pour mobiliser les citoyens. Cette initiative regroupe déjà une vingtaine de noms connus, sportifs, artistes, acteurs ou journalistes. Sous le mot d'ordre *« Affichez les couleurs »*, ils entendent fédérer *« la résistance des démocrates »* face à la xénophobie et à l'antisémitisme et annoncent une grande manifestation à Berlin pour la fin septembre.

De partout, les propositions fusent. La Fédération de l'industrie allemande (BDI) préconise de licencier les salariés qui *« attentent à la paix de l'entreprise par des comportements qui nuisent à autrui »*. Le syndicat des postiers réclame l'interdiction du courrier extérieurement imputable à la scène extrémiste. L'Association des communes annonce une banque de données où ses membres pourront venir s'inspirer des initiatives en cours contre la violence. Un criminologue suggère à l'Etat d'investir dans des activités sportives ou du travail pour les jeunes deux des milliards de deutschemarks attendus de la vente des licences pour le téléphone mobile. On évoque la mise en place d'un numéro d'appel gratuit dédié aux *« citoyens responsables »* qui souhaiteraient rapporter des actes répréhensibles.

« APPELS A LA PRUDENCE »

De ses vacances à Majorque, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder a appelé à *« éradiquer le problème »* des crânes rasés. Quant à son porte-parole, il annoncé, vendredi 4 août, un surprenant revirement : après s'être attaché, pendant deux jours, à démontrer les dangers d'une telle démarche, le gouvernement fédéral va évaluer avec les Etats régionaux *« les chances d'un recours devant la Cour constitutionnelle »* pour demander l'interdiction du plus radical parti d'extrême droite, le NPD (Parti national-démocrate).

L'idée en avait été relancée par le ministre de l'intérieur de la très conservatrice Bavière, Günther Beckstein, qui dénonce dans le NPD un *« port d'attache »* pour les skinheads. L'Office de protection de la Constitution (renseignements intérieurs) attire chaque année l'attention sur ce parti ouvertement négationniste, fort de 6 000 membres, et surtout sur son organisation pour la jeunesse (JN, 350 adhérents), aux accents hitlériens sans complexe.

PROVOCATION

Chaud partisan d'une interdiction, le syndicat de la police salue la possibilité de *« détruire la logistique »* extrémiste. Sur tout l'éventail politique, des voix s'élèvent pour affirmer que la démocratie doit avoir le courage de rappeler haut et fort ses valeurs. Mais, de tous bords aussi, montent les appels à la prudence. L'interdiction du NPD, comme cela avait été le cas en 1995 avec l'organisation néo-nazie FAP, ne ferait que brouiller les cartes de la violence et compliquer encore la tâche de ceux qui surveillent la mouvance, font valoir certains. Et, surtout, la démarche doit être couronnée de succès. Les responsables de la démocratie allemande ne peuvent courir le risque de donner au NPD le sceau de respectabilité que leur conférerait un aval de la Cour constitutionnelle. Pour obtenir l'interdiction, il leur faudrait démontrer que le parti met en danger les fondements de la Constitution.

Dans le sillage de la poussée de violence extrémiste du début de la décennie précédente, qui avait culminé en 1992 et 1993 avec les incendies criminels de foyers d'étrangers à Mölln (trois morts) et à Solingen (cinq morts), cinq organisations néo-nazies avaient été interdites. Les actes de violence xénophobes recensés avaient diminué de plus de moitié, pour passer en dessous de 1 000 par an en 1995. L'an dernier toutefois, l'hydre redressait la tête : agressions et autres violences sont, depuis, de nouveau en augmentation, même si elles sont toujours très loin d'atteindre la fréquence des années de fièvre.

Flirtant avec les limites du droit démocratique, le plus radical des trois partis d'extrême droite a déjà répondu par la provocation. Vendredi, il a annoncé une manifestation contre le Mémorial de l'Holocauste, qui doit être construit à Berlin pour le 27 janvier 2001, date anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz. De quoi attiser le difficile débat sur le droit de manifester, allumé en mars par un défilé du NPD devant la symbolique porte de Brandebourg, au cœur de Berlin.

Si solution il y a, s'accordent à dire les responsables de tous ordres, elle passe par l'ex-RDA. C'est dans l'ancienne Allemagne de l'Est que le problème est de loin le plus aigu. Des sociaux-démocrates aux chrétiens-démocrates, l'avis est unanime : il faut briser l'isolement des jeunes de cette partie-ci de l'Allemagne. Les néonazis recrutent parmi les adolescents, qui ont grandi dans une société en pleine reconstruction, aux repères moraux bouleversés par quarante-cinq années d'un système totalitaire. Fermée, la RDA n'accueillait que de très rares étrangers. Simpliste, elle divisait les gens en amis et en ennemis. Pour ces jeunes, avancent les psychologues, l'ennemi d'aujourd'hui, c'est le Wessi, l'Allemand de l'Ouest, avec son confort matériel insolent. Et la violence contre les plus faibles, un simple phénomène de transfert. – *(Intérim.)*

M. Schröder : les crânes rasés ne sont pas l'Allemagne

Le chancelier allemand Gerhard Schröder s'est alarmé, lundi 7 août, de la réputation de son pays après les récents actes d'extrême droite qui s'y sont produits. Il serait fatal que ces *« crânes rasés égarés soient pris pour représentatifs de l'Allemagne »*, a-t-il assuré dans une interview à la chaîne allemande N24 depuis l'île de Majorque, où il passe ses vacances. *« Je voudrais que le monde entier soit bien convaincu que l'Allemagne ne doit pas être mise sur le même plan que ces dérapages vraiment lamentables »*, a-t-il insisté.

Le chancelier a également tenu à convaincre *« tout le monde, habitants de l'Allemagne ou étrangers, que le gouvernement allemand luttera avec la plus grande rigueur contre de tels actes xénophobes »*. Reconnaissant qu'il y avait des *« tendances d'extrême droite »* dans son pays, il a jugé qu'il y avait *« besoin là de la rigueur de la police, de la rigueur de la justice, mais aussi d'une aide pour tous ceux qui, pour des raisons sociales, courent derrière les crânes rasés »*. – *(AFP.)*

Néonazis, skinheads : 9 000 personnes potentiellement violentes

BERLIN
de notre correspondant

Néo-nazis et skinheads ont trouvé dans le désarroi de l'ex-RDA un terrain de prédilection pour recruter chez les jeunes. Pour 21 % de la population allemande, les cinq Etats régionaux de l'ancienne Allemagne de l'Est comptent plus de la moitié des crânes rasés, selon l'Office de protection de la Constitution (renseignements intérieurs). C'est le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, le plus peuplé du pays, qui détient la triste palme des actes de violence extrémiste. Mais, si l'on rapporte ces chiffres au nombre d'habitants, l'Est l'emporte largement : 2,19 agressions d'étrangers et autres incendies criminels antisémites pour 100 000 personnes dans l'ex-RDA en 1999, avec une pointe à plus de 3 en Saxe-Anhalt, contre 0,68 dans les Länder de l'Ouest.

Le chômage, qui frappe dans certaines zones de désert industriel plus de 25 % de la population contre moins de 10 % à l'échelle nationale, n'arrange pas les choses. Toutefois, le malaise semble sourdre de plus lointaines profondeurs. La dictature est-allemande a laissé des traces dans les mentalités que seul le passage des générations peut effacer. *« La RDA était un Etat fort qui faisait régner un ordre absolu »*, explique le député européen néo-communiste Andre Brie, dans le quotidien *Berliner Zeitung*. Obéissance à l'autorité, respect de la hiérarchie et nostalgie d'un monde sans surprise offrent selon lui un « terreau » idéal pour les néo-nazis.

LA MISSION DU NPD

L'amertume aussi, lorsqu'après dix ans de réunification les richesses restent très inégalement réparties. En 1999, les renseignements intérieurs ont constaté une progression de la violence imputée à l'extrême droite (+5,4 % par rapport à l'année précédente), alors même que le nombre de sympathisants et militants d'extrême droite diminuait (52 400), une tendance qui ne fait que s'affirmer depuis 1996. Cela dit, parmi ces derniers, la proportion de personnes potentiellement violentes a augmenté : elles étaient de 9 000 fin décembre, soit 10 % de plus qu'un an auparavant.

Les skinheads en composent l'écrasante majorité. Pour l'Office de protection de la Constitution, ils se distinguent des néonazis par leur appartenance à une *« sous-culture qui les place en marge de la société. Un comportement martial, une musique aggressive et une consommation excessive d'alcool en sont quelques manifestations »*. Les chansons d'une centaine de groupes aux textes imprégnés de haine servent largement à diffuser leurs idées, de plus en plus souvent grâce à l'Internet.

Les néonazis, eux, ne présentent souvent aucun signe extérieur d'appartenance politique. Ils étaient 2 200 en 1999, éparpillés entre quarante-neuf organisations souvent régionales, voire locales. Le plus radical des partis d'extrême droite, le NPD – qui n'est pas interdit – dit s'être fixé pour mission la *« politisation des skinheads »*. Les renseignements intérieurs notent effectivement l'engagement régulier de chefs de bande skinheads dans le NPD ou dans son organisation de jeunesse, les Jeunes nationaux-démocrates, souvent suivis de leurs troupes. Il n'est pas rare non plus que le NPD mette des locaux à leur disposition, les invite à des concerts ou organise le transport vers le lieu de manifestations, pour lesquelles les skins se chargent de faire la publicité. – *(Intérim.)*

Une poussée de la xénophobie qui ne se limite plus aux Länder de l'Est

ANALYSE

Face à la multiplication des crimes racistes, la perplexité est à son comble

DESSAU, Usedom, Ludwigshafen, Eisenach... : La liste des villes s'allonge, où des violences racistes ont fait des victimes ces dernières semaines en Allemagne, à l'Est comme à l'Ouest. Et peut-être faut-il y ajouter Düsseldorf, où, le 27 juillet, un engin explosif placé sur la passerelle d'une gare de banlieue a fait neuf blessés, dont six d'origine juive, dans un groupe d'immigrés de l'ex-Union soviétique qui revenaient d'un cours d'allemand. La responsabilité d'organisations ou d'individus appartenant à l'extrême droite n'a pas été établie, mais venant après qu'un ressortissant du Mozambique eut été battu à mort à Dessau, un foyer de demandeurs d'asile incendié à Ludwigshafen et des Africains molestés à Eisenach par des jeunes hurlant des slogans nazis, l'émotion est vive, la condamnation unanime et la perplexité à son comble.

Les autorités locales ont tendance à minimiser la portée des attentats, car elles s'inquiètent pour la réputation de leurs villes ou de leurs régions. Le chancelier Schröder s'inquiète pour l'image de l'Allemagne à l'extérieur et les industriels de l'effet potentiellement négatif sur les investissements étrangers. Déplorant l'impuissance de l'Etat, l'hebdomadaire *Die Zeit* ironise : *« Il ne nous reste plus qu'à espérer que l'étranger dira quelque chose. Par exemple, l'Union européenne pourrait envoyer trois sages en Allemagne »*, écrit l'hebdomadaire libéral dans une allusion à la situation autrichienne.

Des mesures immédiates pourraient être décidées pour renforcer la répression, un pas que réclament même les représentants des traditionnels mouvements anti-autoritaires, comme les Verts. Les ministres de l'intérieur de la Bavière (CSU) et du Bade-Wurtemberg (CDU) demandent l'interdiction du parti néonazi NPD, mais la décision revient au Tribunal constitutionnel et le dossier n'apparaît pas suffisamment étayé à de nombreux juristes. Le ministre (fédéral) de l'intérieur, Otto Schily (SPD), évoque la possibilité d'envoyer dans les quartiers « difficiles » les unités de protection des frontières (Bundesgrenzschutz), la seule force dépendant du gouvernement central, puisque le maintien de l'ordre est en Allemagne une compétence des Länder. Dans certaines villes de l'ancienne Allemagne de l'Est, des quartiers ont été déclarés *« zones nationales libérées »* par les néonazis et autres skinheads qui en interdisent l'entrée aux étrangers de couleur et... à la police. En attendant, la réglementation sur le permis de port d'arme devrait être aggravée et étendue aux armes de défense (bombes aérosol, etc.).

CONFUSION

Une autre mesure viserait le droit de manifestation. Quand les cortèges de l'extrême droite ne sont pas interdits, ils bénéficient de la protection de la police. C'est ainsi qu'on peut voir des manifestants néonazis portant insignes et drapeaux rappelant le IIIe Reich défiler sous la porte de Brandebourg, en plein centre de Berlin, encadrés par les forces de l'ordre. Dans quelques mois, sera érigé, juste à côté, le monument à la mémoire des victimes de la Shoah. Verra-t-on une marche du NPD accompagnée par la police en uniforme le long de ce monument ? *« Une idée insupportable pour tout démocrate »*, a déclaré Otto Schily au magazine *Der Spiegel*.

Mais que faire contre des mouvements peu nombreux, peu organisés, dont les liens avec des organisations d'extrême droite ayant pignon sur rue – et quelques succès électoraux à leur actif, notamment à l'Est – sont flous voire inexistants ? La « mouvance » se retrouve sur Internet ou dans des concerts où les chants nazis et le rock xénophobe tiennent la vedette. Tout n'est pas du ressort de la police, répète le ministre de l'intérieur, qui insiste sur la prévention, l'éducation, après avoir inauguré une « Alliance pour la démocratie et la tolérance ». Le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, a appelé *« la majorité silencieuse »* à se mobiliser, à ne pas laisser faire l'intolérable simplement par passivité, une référence explicite à la manière dont les générations des pères et grands-pères avaient *« détourné les yeux »* dans les années 30.

Signe sans doute d'une certaine confusion des esprits, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a publié, à deux jours d'intervalle, deux éditoriaux largement contradictoires sur le sujet. Dans le premier, le quotidien de Francfort dénonçait cet appel à la *« majorité silencieuse »* comme une sorte de *« soupçon général porté sur l'ensemble de la population »* allemande. Le lendemain, il mettait au contraire l'accent sur la responsabilité de tous, l'éducation de toutes les générations, sur l'indispensable transmission des valeurs, afin que la haine de l'autre ne soit pas banalisée et acceptée.

C'est aussi la transmission des valeurs qui préoccupe l'écrivain Peter Schneider, un soixante-huitard comme Joschka Fischer. Pour lui, l'avenir de la démocratie est en jeu si quiconque ayant l'air « non allemand » (undeutsch) peut craindre pour sa vie et il propose dans *Die Zeit* de rétablir dans les écoles des cours d'éducation civique pour apprendre aux jeunes les apports des différentes civilisations à la culture universelle.

Sans doute l'Allemagne n'est-elle pas le seul pays européen confronté à une résurgence de l'extrême droite, qui n'a d'ailleurs pas trouvé d'expression politique au niveau national, contrairement par exemple à la France. Mais, outre la sensibilité particulière à ces risques des Allemands vis-à-vis d'eux-mêmes et des voisins vis-à-vis des Allemands, la situation outre-Rhin présente deux particularités : d'une part, le recours fréquent à la violence et, d'autre part, la division Est-Ouest. Il fut un temps, peu après la réunification, où les Allemands se rassuraient en pensant que la poussée de la xénophobie était limitée à l'est du pays. Au moins les explications semblaient-elles faciles : l'antifascisme obligé de la RDA, la perte des repères après la chute du Mur, le retard économique et le chômage.

Or l'Ouest, prospère, éduqué pendant cinquante ans dans les principes démocratiques et le respect de l'Etat de droit, n'est pas à l'abri des exactions. Là où la division Est-Ouest a encore un sens qui rend plus difficile la mise en œuvre d'une politique globale, c'est dans l'attitude générale de la société par rapport à la violence raciste. Il y a, à l'Est, une indulgence implicite envers les jeunes coupables d'actes xénophobes, de la part des responsables locaux, de la police, des parents. Christine Bergmann, ministre de la famille (SPD), elle-même issue du mouvement de défense des droits de l'homme dans la RDA finissante, va jusqu'à parler d'une *« solidarité entre les générations »*. Cette idée est confirmée par une étude sociologique montrant qu'en usant de la violence contre les étrangers les jeunes de l'ex-RDA ont le sentiment d'être *« les exécuteurs de la volonté de leurs parents»*.

C'est là certainement l'aspect le plus préoccupant d'une situation que les autorités politiques semblent avoir découverte avec l'attentat de Düsseldorf. Dans son dernier numéro, *Der Spiegel* cite un sondage montrant que si 2 % seulement des Allemands sont prêts à voter en toute hypothèse pour un parti d'extrême droite, 11 % sont disposés à le faire *« dans certaines circonstances »*. Au-dessus de la moyenne, on trouve les Allemands de l'Est (20 %), les sympathisants du PDS (ex-communistes de l'Est), les sympathisants des Verts, les jeunes de moins de vingt-sept ans. Au contraire, les personnes âgées de plus de quarante-cinq ans sont seulement 6 % à envisager de pouvoir voter pour l'extrême droite. L'Est, les anciens communistes, les jeunes attirés parfois par les Verts : un mélange détonant.

Daniel Vernet

Al Gore a désigné un juif pratiquant comme colistier dans la course à la Maison Blanche

Le candidat démocrate essaie de sortir de l'ombre de Bill Clinton

Le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, le vice-président Al Gore, devait confirmer, mardi 8 août, le nom de son colistier. Selon son entourage, il a choisi le sénateur du Connecticut, Joseph Lieberman, un juif pratiquant qui avait sévèrement critiqué la conduite du président Clinton dans l'affaire Lewinsky. M. Gore est loin derrière son rival républicain George W. Bush dans les sondages.

WASHINGTON
de notre correspondant

Al Gore devait annoncer, mardi 8 août à Nashville (Tennessee), le nom de son candidat à la vice-présidence. Mais ce n'était plus qu'un secret de Polichinelle : avant même qu'il ne téléphone au sénateur du Connecticut, Joseph Lieberman, lundi à midi, son entourage avait déjà divulgué la nouvelle. Celle-ci a été bien accueillie, y compris du côté républicain où l'on se plaît à souligner que, sur plusieurs questions, M. Lieberman serait plus proche de George W. Bush que d'Al Gore. Ce dernier s'est en tout cas doté d'un colistier destiné à capter l'attention des électeurs du centre, qui avaient favorisé le succès de Bill Clinton, alors que « W » a trouvé en Dick Cheney un homme qui symbolise la droite de son parti.

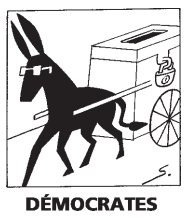

DÉMOCRATES

Le vice-président se devait de frapper un grand coup après la convention républicaine, qui a propulsé son rival au plus haut dans les sondages – une quinzaine de points d'avance – et à quelques jours de celle de son parti, à Los Angeles. A la traîne depuis avril, à la suite d'une campagne qui paraissait dépourvue de direction, M. Gore est désormais distancé. Sa seule chance est de faire la différence lors du grand show de la convention qui se conclura par son intronisation et son discours-programme télévisé en direct.

La présence, inédite dans une élection présidentielle, d'un candidat de religion juive est sans doute destinée à frapper un grand coup dans l'opinion, à montrer qu'Al Gore sait prendre des décisions audacieuses. Mais, plus que toute autre chose, la décision d'Al Gore se veut le symbole d'une rupture avec l'ère Clinton. Associé comme tout vice-président à la politique du locataire de la Maison Blanche, il subit le contrecoup d'une *« Clinton fatigue »* sans être crédité des bienfaits du miracle économique. A lui désormais de manifester sa différence. Avec Joe Lieberman, il a choisi le premier démocrate à avoir fustigé la conduite *« immorale »* de Bill Clinton et un homme bien vu des milieux d'affaires, en espérant qu'il l'aidera à prendre ses distances d'avec le président sur le plan moral tout en récupérant à son profit les fruits de la croissance.

DIFFÉRENCES OCCULTÉES

Il faudra pour cela qu'Al Gore se « réinvente » de manière plus alléchante quand il s'adressera à la nation le 17 août et qu'il fasse mieux que son rival républicain, qui a remporté un triomphe jeudi dernier à Philadelphie. M. Bush a entrepris dès vendredi une tournée en train de plusieurs Etats très disputés du Centre-Nord, de la Pennsylvanie à l'Illinois.

Le ton modéré du discours de M. Bush a séduit bon nombre d'hésitants tout en rassurant son électorat de droite traditionnel par ses prises de position conservatrices. Mais, surtout, le gouverneur du Texas est pour le moment parvenu à occulter les différences – pourtant importantes – entre républicains et démocrates, ce qui pourrait jouer à son avantage car ses partisans sont beaucoup plus mobilisés que ceux de M. Gore.

En même temps, l'analyse au peigne fin de ses thèmes de campagne a confirmé un conservatisme bon teint derrière la façade de compassion. Un argument que les démocrates vont tenter d'utiliser : ainsi les réductions d'impôts qu'il propose profiteront bien plus aux riches qu'aux pauvres. Comme le remarque Ronald Brownstein dans le *Los Angeles Times*, il devra justifier auprès d'Américains qui connaissent une prospérité sans précédent ses accusations contre MM. Clinton et Gore d'avoir *« louvoyé pendant huit années de prospérité »* alors qu'ils ont aidé à la création de 3,6 millions d'emplois de plus que l'administration Reagan-Bush en douze ans, et qu'ils ont transformé les 290 milliards de déficit laissés par George Bush en 124 milliards d'excédent en 1999.

Patrice de Beer

Joe Lieberman, homme de rigueur et de vertu, ne fera pas campagne le samedi

WASHINGTON
de notre correspondant

Le nom de Joseph Lieberman est apparu très tard dans la quête d'Al Gore pour un colistier, mais il s'est vite imposé. Car le sénateur du Connecticut – l'Etat d'origine de la famille Bush – représente un atout crucial pour le candidat démocrate. D'abord par sa stature morale : ce défenseur des valeurs familiales fut le premier sénateur du parti à critiquer la passade du président Clinton avec Monica Lewinsky. C'est aussi un homme respecté de ses collègues, un modéré et un chaud partisan de la nouvelle économie. Il est enfin le premier juif – orthodoxe dans son cas – à figurer sur un ticket présidentiel. Et ce, quarante ans après que le premier candidat catholique – Kennedy – a été intronisé par les démocrates. C'était en 1960 à Los Angeles, où ils se réuniront à nouveau la semaine prochaine.

PORTRAIT

Le sénateur démocrate, qui avait critiqué Bill Clinton lors de l'affaire Lewinsky, apporte une caution morale cruciale à Al Gore

Ce juriste de 58 ans a étudié à Yale, comme Bill Clinton qui fit campagne pour lui en 1970 quand il se présenta au Congrès de son Etat ; George W. Bush et son colistier Dick Cheney sont aussi passés par Yale. Après dix ans au Parlement et cinq comme attorney general de l'Etat, il fut élu au Sénat en 1988 en battant un républicain plus libéral que lui. Réélu dans un fauteuil en 1994, ce père de quatre enfants est candidat à sa propre succession en novembre, la législation du Connecticut lui permettant de mener de front les deux campagnes. Mais il a déjà prévenu ses amis : pas question de faire campagne le samedi, pendant le shabbat.

Le vice-président compte sur la personnalité de Joe Lieberman pour désamorcer les attaques de « W », qui l'accuse d'être lié par association aux huit années de *« dégradation morale »* de la présidence Clinton. Al Gore pourra compter sur le soutien de celui qui s'était dressé dans l'enceinte du Sénat le 3 septembre 1998 pour condamner *« un comportement non seulement inopportun, mais immoral... et nuisible car il fait passer un message sur ce qui est acceptable pour les familles américaines – et en particulier pour nos enfants – qui a autant d'influence que le message négatif véhiculé par la culture du spectacle »*. C'est pourtant un nouveau démocrate comme Al Gore et Bill Clinton, auquel il a succédé à la tête du Conseil pour le leadership démocratique. Pas rancunier, le président a qualifié cet *« ami de 30 ans »* de *« penseur audacieux et type extraordinaire »*.

Il apporte plus qu'une caution de vertu au « ticket » démocrate. Face à deux républicains liés à l'industrie pétrolière, les deux hommes se sont investis dans la nouvelle économie. Joe Lieberman est ainsi le promoteur d'un projet de loi sur l'e-gouvernement destiné à faire mieux participer les citoyens à la gestion du pays. Ses positions sur l'éducation ou la réforme du système social sont parfois proches de celles affichées par M. Bush. Partisan de la guerre du Golfe, comme Al Gore, puis de l'intervention américaine dans les Balkans, favorable au bouclier antimissiles NMD et au traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), fidèle soutien d'Israël – toujours comme le vice-président –, il a voté pour la vente d'avions F15 à l'Arabie saoudite.

Le vice-président tente par son choix de corriger son image de caméléon de la politique en s'associant à celui qui symbolise la rectitude et la modération et allie un sens social à un soutien aux milieux d'affaires. *« On ne peut pas être pour l'emploi et contre le business »*, a ainsi déclaré cet homme qui qualifie sa nomination de *« miracle »*.

P. de B.

Le FMI révise à 4,75 % la croissance mondiale pour l'an 2000

Les « meilleures perspectives depuis dix ans »

WASHINGTON
de notre correspondant

Qualifiant les perspectives de l'économie mondiale de *« meilleures depuis dix ans »*, dans un discours devant le club de la presse de Washington, lundi 7 août, l'Allemand Horst Köhler, nouveau directeur du Fonds monétaire international (FMI), a indiqué que la croissance de l'économie mondiale devrait atteindre 4,75 % en 2000. La précédente estimation du Fonds faite en avril était de 4,2 %.

Les Etats-Unis ont longtemps été le moteur de la croissance mondiale ; l'Europe a pris le relais. Mais les Européens *« doivent se montrer encore plus ambitieux dans leurs réformes afin de parvenir à un taux de croissance moyen largement supérieur à 3 % »*. Le mois dernier, le Fonds avait aussi fait la leçon aux Américains en mettant en garde contre l'utilisation du surplus budgétaire pour diminuer les impôts – comme le propose le candidat républicain George W. Bush – et augmenter les dépenses publiques, ce qui *« compromettrait l'expansion continue et non inflationniste de l'économie »*.

L'optimisme des experts

ÉVOLUTION DU PNB MONDIAL

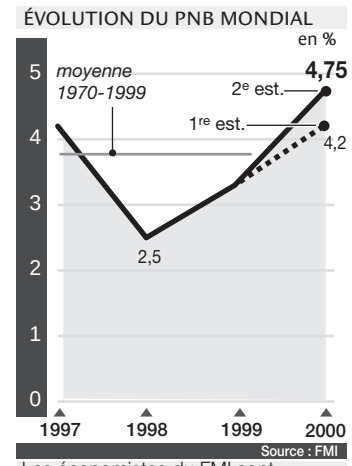

Source : FMI

Les économistes du FMI sont optimistes. Ils ont révisé une nouvelle fois à la hausse les perspectives de l'économie mondiale pour l'année en cours.

MISE EN GARDE

A un mois de la réunion annuelle du FMI à Prague, M. Köhler a expliqué sa *« vision du rôle futur »* de l'organisation. Très contesté aux Etats-Unis par le Congrès, qui voudrait voir réduire ses activités, et par les militants antimondialisation, qui ont manifesté en avril à ses portes à Washington, le FMI doit se concentrer sur deux tâches principales : la prévention des crises à travers un processus de surveillance et de conseil et la gestion des crises, la première étant la plus importante.

« Sa fonction de surveillance du système financier international devrait tout naturellement placer le FMI au centre de la discussion sur le renforcement de l'architecture financière globale », a déclaré M. Köhler, reprenant un thème cher à son prédécesseur Michel Camdessus. Mais, reconnaissant les *« erreurs »* passées, il souhaite que l'on donne aux pays membres des avis plus *« francs »* et que l'on *« prête plus d'attention à leurs systèmes financiers afin d'identifier leurs vulnérabilités »*. Le FMI doit se montrer plus *« respectueux de la souveraineté des Etats »*, les laisser *« définir leurs propres voies d'ajustement et de réformes »* et limiter ses conditions mises aux prêts. M. Köhler reconnaît avoir *« sous-estimé, comme tout le monde, l'importance de la consolidation des institutions »*; en clair, avoir privilégié une approche exclusivement économique. Mais les pays créditeurs doivent aussi savoir que l'aide du FMI est temporaire, que la conditionnalité est indispensable et que *« les facilités du Fonds doivent être conçues pour décourager les pays de prendre l'habitude d'y avoir recours »*.

Cette mise en garde s'adresse aux emprunteurs comme à leurs créditeurs privés. Le FMI ne veut plus servir d'assureur pour ceux qui ont prêté sans jugement. *« Nos ressources sont et doivent rester limitées. Il ne fait aucun doute que les créditeurs doivent assumer leurs responsabilités pour les risques pris et l'argent du contribuable ne sera pas aisément disponible pour les protéger des conséquences de leur mauvais jugement. Il est donc logique que le secteur privé participe à la solution ordonnée et opportune des crises. »*

P. de B.

Quatre membres de l'ETA sont morts dans l'explosion de leur voiture à Bilbao

QUATRE MEMBRES présumés de l'organisation séparatiste basque ETA, dont le chef d'un de ses commandos les plus meurtriers, Patxi Rementeria, ont été tués lundi soir 7 août dans l'explosion de leur voiture, bourrée d'armes et d'explosifs, à Bilbao.

L'explosion a été si puissante que la police a eu beaucoup de mal à identifier les corps déchiquetés et a dans un premier temps annoncé un bilan de trois morts, ne découvrant la quatrième victime que dans la nuit. Le véhicule, une Renault Clio portant des plaques d'immatriculation madrilènes vraisemblablement fausses, a été coupé en deux par le choc de l'explosion, qui a fait retomber les deux parties à 50 mètres l'une de l'autre.

Selon les policiers de la lutte antiterroriste, les membres du commando de l'ETA soit étaient chargés d'un transport d'armes et d'explosifs, soit se préparaient à commettre un attentat, dont l'objectif demeurait encore inconnu mardi : les sièges de trois journaux, les quotidiens basques *El Correo* et *Deia,* ainsi que le journal espagnol *El Mundo*, se trouvent situés à proximité du lieu de l'accident, dans le quartier de Bolueta. La voiture contenait au moins trente kilos d'un explosif dont la nature exacte n'a pas été déterminée.

Les enquêteurs ont trouvé parmi les décombres un faux document d'identité dont la photo correspond à Patxi Rementeria, l'un des séparatistes basques les plus recherchés d'Espagne. Chef du commando Vizcaya, Francisco « Patxi » Rementeria, 39 ans, était l'un des membres historiques de l'ETA qu'il avait rejointe en 1981. Exilé dix ans au Cap-Vert, il avait réintégré l'aile opérationnelle de l'organisation en 1996. Son nom a été lié à l'enlèvement et à l'assassinat, en 1997, d'un jeune élu local du Parti populaire, le parti du président du gouvernement José Maria Aznar, Miguel Angel Blanco, qui avait suscité une vive émotion en Espagne. C'est *« un homme violent, capable non seulement d'assassiner un conseiller municipal ou un policier, mais aussi quiconque se dresse sur son chemin »,* avait dit de lui en janvier sur *Radio Espana* le directeur général de la police, Juan Contino.

Vingt-neuf membres de l'ETA ont été tués depuis 1969 en manipulant des bombes destinées à des attentats. Cette explosion porte par ailleurs à onze le nombre de morts depuis que l'organisation armée a mis fin à une trêve de quatorze mois, en décembre 1999. A partir de juillet, l'ETA a multiplié ses actions sur tout le territoire espagnol, prenant en priorité pour cibles des hommes politiques des deux grands partis espagnols, le Parti populaire (PP) et le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE).

Venu sur les lieux de l'explosion lundi soir, le maire de Bilbao, Inaki Azkuna, a saisi l'occasion pour lancer un nouvel appel au dialogue au Pays basque. *« Ce n'est pas de bombes ni de pistolets qu'a besoin ce pays, mais de bon sens »,* a-t-il ajouté. – *(El Pais, AFP.)*

Immunité du général Pinochet : la décision de la Cour sera sans appel

Le pessimisme s'est emparé des partisans de l'ancien dictateur

SANTIAGO
de notre envoyée spéciale

Les vingt juges de la Cour suprême de justice du Chili, chargés de statuer sur la levée de l'immunité parlementaire du général Augusto Pinochet, se sont à nouveau réunis, lundi 7 août, pour signer la transcription officielle du verdict, qui devait être annoncé mardi 8 août par le président du tribunal, Hernan Alvarez.

L'inquiétude et l'indignation avec lesquelles les partisans de l'ancien dictateur attendent cette décision historique, qui est sans appel, viennent renforcer les affirmations de l'ensemble de la presse. Depuis plusieurs jours, celle-ci assure que l'immunité parlementaire du sénateur à vie sera levée, ouvrant la voie à des poursuites judiciaires contre l'ancien dictateur pour des crimes commis pendant le régime militaire (1973-1990), qui a fait plus de 3 000 morts et disparus. L'absence de suspense à Santiago est compensée par des spéculations sur la nouvelle saga judiciaire qui commencerait alors, dans son propre pays, pour le général Pinochet, libéré par Londres le 2 mars pour des raisons humanitaires après dix-sept mois de détention en Grande-Bretagne. La question que l'on se pose désormais à Santiago est de savoir si un procès de celui qui pendant un quart de siècle fut l'homme fort du pays est réellement possible. Quelle sera la stratégie de la défense, mais surtout quelle sera celle du juge Juan Guzman, chargé d'instruire les 158 plaintes déposées au Chili contre l'ancien dictateur ?

Le magistrat, qui avait sollicité la levée de l'immunité du sénateur à vie le 6 mars, trois jours après le retour en fanfare à Santiago du vieux caudillo, âgé de quatre-vingt-quatre ans, serait déjà en train de rédiger un questionnaire afin d'interroger le général Pinochet, d'après le quotidien *La Tercera* du 7 août, citant des sources judiciaires. Le juge Guzman a repris ses activités lundi, au palais de justice, dans le centre de Santiago, après un mois de congé-maladie.

Les partisans du général Pinochet ne cachent pas leur pessimisme. *« Nous n'allons pas rester les bras croisés »*, a indiqué Hernan Larrain, sénateur de l'Union démocrate indépendante (UDI), prédisant qu'un verdict défavorable au général Pinochet entraînera *« un enchaînement de faits et de circonstances qui se dérouleront dans le cadre institutionnel mais qui seront sans doute très compliqués à assumer pour le pays. Nous allons revenir au climat des années 70, replonger dans ce qui s'est passé il y a trente ans »*.

« VENGEANCE »

Les plus fanatiques partisans de Pinochet accusent cependant les partis de droite d'avoir abandonné à son sort le leader dont ils avaient soutenu le régime. *« La droite s'est laissée aller, elle n'a pas adopté une attitude ferme, comme elle l'avait fait à l'époque où le général était prisonnier à Londres »*, a lancé Luis Palominos, éditeur de la revue pro-Pinochet *Onda Expansiva.*

Joaquin Lavin, l'ancien candidat de la droite à la présidence, *« fuit la presse pour ne pas donner son avis sur la levée de l'immunité parlementaire »*, dénonce M. Palaminos. Ancien fonctionnaire de la dictature, M. Lavin avait tout fait pour se distancier du général Pinochet pendant la campagne électorale présidentielle, affirmant même que celui-ci devait affronter la justice *« comme n'importe quel autre citoyen »*. Le général à la retraite Hugo Jaque a accusé, pour sa part, les juges de la Cour suprême d'agir avec des *« critères politiques de gauche et par vengeance et non pas selon des critères juridiques »*.

« PROUVER SON INNOCENCE »

Un vent de zizanie secouerait même l'entourage du général Pinochet, et notamment son équipe d'avocats, qui se rejetteraient mutuellement la responsabilité d'un verdict défavorable. Certains d'entre eux auraient décidé d'adopter une nouvelle stratégie qui, selon le quotidien conservateur *El Mercurio*, serait une *« ligne politique »* visant à revendiquer la figure historique et le régime du général Pinochet. *« A partir de diverses tribunes publiques, nous allons faire connaître la vérité sur la réalité du pays avant septembre 1973* (avant le coup d'Etat contre Salvador Allende). *Ce n'est pas possible que le pays et les nouvelles générations aient une seule vision des faits »*, estime le sénateur Carlos Cantaro.

Jusqu'à présent, la défense avait mis l'accent sur le mauvais état de santé du général Pinochet, qui l'empêcherait d'affronter un procès. La famille du vieux caudillo a cependant affirmé qu'en cas de verdict défavorable elle s'opposerait à tout examen médical, comme l'exige la loi chilienne dans le cas d'inculpés âgés de plus de soixante-dix ans. Elle estime que l'ancien chef d'Etat perdrait *de facto* la possibilité de *« prouver son innocence »* si les médecins diagnostiquaient une détérioration de la santé mentale du général Pinochet.

Les associations de défense des droits de l'homme sont par contre optimistes, même si beaucoup ne croient pas que la levée de l'immunité parlementaire débouche finalement sur un procès du général Pinochet. Gladys Marin, la secrétaire générale du Parti communiste, veuve d'un disparu, est plus confiante. *« Qui aurait pu imaginer qu'un jour un juge chilien accepte une querelle criminelle contre Pinochet ou que la Cour suprême puisse lui retirer son immunité parlementaire ? Pourquoi ne pas imaginer qu'il puisse être jugé et éventuellement déclaré coupable ? »*, s'interroge Mme Marin, qui a déposé, en janvier 1998, la première plainte contre le général Pinochet, neuf mois avant que l'ancien dictateur ne soit arrêté à Londres.

A Santiago, le président Ricardo Lagos a réaffirmé que *« le pays était tranquille »*, alors que le secrétaire du gouvernement, Claudio Huepe, a demandé à la population d'attendre dans le calme le dénouement judiciaire.

Christine Legrand

Le président indonésien présente des excuses pour les faiblesses de sa gestion

Abdurrahman Wahid remanie le gouvernement et veut prendre du champ

Le président Abdurrahman Wahid, présentant, lundi 7 juillet, le premier bilan de son administration près d'un an après son arrivée au pouvoir, a formulé des *« excuses »* pour des carences l'ayant empêché de résoudre *« tous les problèmes »* de l'Indonésie. Il a annoncé un dégraissage du gouvernement et dit vouloir se dégager des responsabilités quotidiennes pour se concentrer sur la politique étrangère.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Soucieux de calmer l'irritation de ceux qui l'ont élu voilà dix mois, le président Abdurrahman Wahid a présenté ses *« excuses »* pour les *« faiblesses »* de sa gestion et promis de corriger le tir en nommant un cabinet réduit et plus cohérent. Il s'est également engagé à déléguer les responsabilités quotidiennes de l'administration pour se consacrer davantage à la place de l'Indonésie dans le monde. L'Assemblée consultative du peuple (MPR, collège électoral) a réagi plutôt favorablement, ce qui ne devrait pas pour autant empêcher un débat alerte, pendant quarante-huit heures, sur le premier rapport du premier chef de l'Etat indonésien élu démocratiquement.

Le rapport a été jugé *« valable »* par Amien Raïs, président du MPR, lequel l'a toutefois trouvé trop général. Akbar Tandjung, président d'une Assemblée nationale (DPR) dont les cinq cents membres siègent également au MPR, a opiné du chef et ajouté que le président Wahid devrait bénéficier d'une année supplémentaire pour faire ses preuves. Les leaders étudiants se sont déclarés déçus tout en admettant que Wahid avait réussi à faire rentrer l'armée dans le rang. Aucun rassemblement, ont-ils dit, n'est prévu dans la ville, quadrillée pour la circonstance par quelque vingt-huit mille policiers et soldats.

Dénonçant, une fois de plus, le séparatisme à Atjeh et en Irian Jaya (Papouasie occidentale), « Gus Dur », nom familier du chef de l'Etat, a annoncé qu'il comptait accorder une large autonomie à ces deux provinces dès la fin de l'année. Sur le plan économique, il a indiqué qu'il comptait faire appel à une équipe de gestionnaires pour suivre une ligne prudente, garantissant l'indépendance de la Banque centrale ainsi que l'application des accords passés avec le FMI.

VAGUE DE DÉSINTÉGRATION

Pour le reste, le président a dressé un état des lieux plutôt sombre, estimant notamment que le chaos qui sévit depuis près de deux ans dans le petit archipel des Moluques pose la question d'une *« désintégration nationale »* et que, faute d'être stoppé, *« il risque de s'étendre à d'autres régions de l'Indonésie »*. Dans ce qui peut être interprété comme un avertissement à la classe politique, il a ajouté, de façon plus générale : *« Une vague de désintégration qui menace l'existence de l'unité et de la solidité du pays a été aggravée par le conflit croissant et la lutte au sein de l'élite et du pouvoir politique. »* En d'autres termes : cessons de nous chamailler alors que la déstabilisation de l'Indonésie est en bonne voie. En proposant de prendre un peu de recul, le président indonésien a donc rouvert le jeu. Mais son propre Parti du réveil national (PKB) ne représente que 10 % des effectifs du MPR. Il lui faut donc l'appui ou, du moins, l'assentiment des deux grandes formations de l'Assemblée, le PDI-P de la vice-présidente Megawati Sukarnoputri et le Golkar d'Akbar Tandjung, qui contrôlent, à eux deux, plus de la moitié des délégués. En dépend la capacité à fonctionner du cabinet restreint à une vingtaine de membres, contre trente-cinq aujourd'hui, que Wahid pourrait nommer dès le 19 août, au lendemain de la session en cours du MPR.

Selon son habitude, la toujours populaire Megawati se tait. Parce qu'elle le trouvait, dit-on, trop général, elle a abandonné à un autre le soin de lire devant le MPR le discours du président, qui est presque aveugle. Megawati serait hostile à la nomination d'un « chef de gouvernement », lequel pourrait empiéter sur ses prérogatives de vice-présidente. Mais elle n'ignore pas, par ailleurs, qu'en dépit de leurs divergences, Wahid demeure son allié politique naturel.

Les membres du Golkar devraient être parmi les premiers à monter en ligne pour critiquer le chef de l'Etat. Mais une crise ouverte entre la présidence et le Golkar provoquerait une scission au sein de ce mouvement. En outre, le parti d'Akbar Tandjung demeure marqué pour avoir été, pendant près de trois décennies, le relais de l'ancien président Suharto, ce qui limite sa marge de manœuvre.

« Nation inventée », selon la juste formule d'un observateur australien, l'Indonésie n'est pas encore un Etat de droit et la corruption y demeure rampante dans l'administration. Si les lendemains de dictature y sont malheureux, les manipulations d'une partie de la nomenclature d'ancien régime, qui dispose encore de forts moyens, n'y sont pas étrangers. La navigation à vue d'un uléma tolérant, aux convictions fermes mais néophyte de la gestion, est également le produit d'une caste parlementaire qui n'assume pas toujours ses propres responsabilités. Le résultat est loin d'être garanti.

Jean-Claude Pomonti

■ **SUHARTO : l'ancien président indonésien,** poursuivi pour détournement de fonds, est *« en suffisamment bonne santé »* pour être jugé, a estimé, lundi 7 août, le procureur général Marzuki Darusman. Les avocats de l'ancien général-président avaient affirmé que celui-ci, âgé de 79 ans, était trop malade pour faire face à la justice. – *(Reuters.)*

Un ancien dirigeant malaisien condamné à neuf ans de prison

***« SI UN ACCUSÉ** est condamné, pour si peu de preuves, c'est à douter de la justice »*, avait résumé, à la veille du verdict, l'un des avocats d'Anwar Ibrahim, l'ancien vice-premier ministre jugé pour sodomie, un crime en Malaisie. A l'issue de quatorze mois d'un procès très controversé et qui a provoqué un profond malaise, le verdict est tombé mardi 8 août : l'ancien héritier désigné du premier ministre Mahathir Mohamad, et son frère adoptif, Sukma Damarwan, ont été déclarés coupables d'avoir sodomisé en 1993 Azizan Abu Bakar, un ancien chauffeur de la famille. Anwar a été condamné à neuf ans de prison, à servir après les six années qu'il purge déjà pour corruption.

Anwar Ibrahim, qui a toujours nié les faits et se déclare victime d'une conspiration politique, a réagi calmement à l'annonce du juge. *« Je ne peux pas le blâmer, il suit des ordres, il faut être réaliste »*, s'est contenté de dire le condamné. Son épouse et ses six enfants sont en revanche *« profondément choqués »*, selon l'un de ses avocats. A l'extérieur du palais de justice, quelque cinq cents policiers, y compris des membres d'unités antiterroristes, ont tenu à distance deux milliers de partisans de l'ancien adjoint du Dr Mahathir, premier ministre depuis dix-neuf ans.

La condamnation est d'autant plus discutable que les preuves ne reposent, pratiquement, que sur le témoignage d'Azizan, qui s'est assez contredit au fil des séances pour que le juge lui reproche de *« dire un jour une chose et le lendemain le contraire »*. En outre, le frère adoptif d'Anwar est revenu sur de premiers aveux, qui lui ont déjà valu six mois d'internement, en déclarant qu'ils lui avaient été arrachés sous la torture.

CAMPAGNE POLITIQUE

Anwar, lui-même, avait été passé à tabac, alors qu'il avait les yeux bandés, par le chef de la police après son arrestation en septembre 1998. La date du forfait présumé a été changée à deux reprises. L'accusation avait annoncé, au départ, qu'il avait eu lieu en 1992. La défense ayant fait valoir que l'appartement où il était censé s'être produit était encore en construction à cette date, l'accusation en a reporté l'intervention en 1994. La défense ayant alors prouvé que c'était impossible, l'accusation a affirmé qu'il a eu lieu entre janvier et mars 1993, une fourchette retenue par le juge. Selon la loi malaisienne, les charges peuvent être modifiées par l'accusation pendant le déroulement du procès.

Quels que soient leurs sentiments à l'égard d'Anwar Ibrahim, dont l'ascension avait été brillante jusqu'au jour où il a commencé à faire de l'ombre au Dr Mahathir, les Malaisiens devraient être également choqués par un verdict qui intervient à l'issue de ce qu'ils perçoivent comme une campagne pour détruire un homme et pas seulement pour éliminer un adversaire. Agé de 74 ans, le Dr Mahathir n'a jamais, en théorie, mieux contrôlé la situation, notamment depuis que la coalition qu'il dirige a conservé, lors d'un scrutin en novembre 1999, la majorité des deux tiers au sein du Parlement. Mais la crispation du pouvoir se poursuit et, dans un pays qui semble pourtant avoir bien surmonté la crise économique ouverte en 1997, le malaise est de plus en plus sensible.

J.-C. P.

Un avion pour Bagdad : controverse entre Paris et Washington

LE PROJET du président vénézuélien, Hugo Chavez, de se rendre en Irak le 12 août par avion, dans le cadre d'une tournée dans les différents Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, relance la controverse sur l'interprétation des sanctions imposées à Bagdad après l'invasion du Koweït en août 1990. Les vols passagers ont besoin d'une autorisation du Comité des sanctions de l'ONU, plaident les Etats-Unis, ce que la France conteste. Depuis 1990, hormis quelques exceptions, en particulier pour le personnel des différents organismes de l'ONU, l'Irak n'est accessible que par la route – principalement via la Jordanie.

« Le Venezuela a l'obligation, en tant qu'Etat membre de l'ONU de respecter toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à l'Irak et au régime des sanctions », a déclaré, lundi 7 août, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Quelques jours plus tôt, un responsable du département avait déjà fait valoir que tout vol à destination de l'Irak devait être *« soumis au Comité des sanctions pour vérifier qu'il n'y a pas de fret. Il faut aussi déterminer si* [l'Irak] *en tire un bénéfice commercial. La seule manière d'évaluer cela est de le soumettre au Comité des sanctions »*, avait-il ajouté. Il rétorquait à un avis du Quai d'Orsay concernant le projet de quatre associations françaises d'affréter un avion passagers pour l'Irak afin de *« violer légalement »* un embargo *« qui n'a aucune justification légale »*.

Un peu plus d'un mois après avoir annoncé le projet « Un avion pour l'Irak » (*Le Monde* du 23 juin), les organisateurs – les Amitiés franco-irakiennes, Codéveloppement Tiers-Monde, la Coordination internationale pour la levée de l'embargo et Enfants du monde - Droits de l'homme – ont annoncé avoir fixé au 29 septembre la date du départ. Ils affirment bénéficier du soutien de nombreuses personnalités des milieux politique, diplomatique, universitaire, judiciaire, syndical, médical, artistique, économique, associatif, dont elles publient la liste.

D'après Gilles Munier, secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes, ils ne solliciteront pas l'autorisation du Comité des sanctions de l'ONU, parce que ce comité est concerné par les seuls vols commerciaux. Une autorisation du Comité des sanctions n'est effectivement pas nécessaire, a confirmé un porte-parole du ministère des affaires étrangères. L'embargo aérien sur les vols passagers *« n'a pas d'existence juridique »*. Ce sont les transactions commerciales et financières qui sont frappées d'interdiction.

Les textes de référence en la matière sont les résolutions 661 (6 août 1990) et 670 (25 septembre 1990) du Conseil de sécurité de l'ONU. La première interdit à tous les Etats l'importation de tout produit en provenance d'Irak, toutes activités pouvant favoriser la circulation de produits irakiens, le transport par leurs nationaux ou par des moyens de transport nationaux de toutes marchandises, hormis les produits alimentaires et pharmaceutiques, à destination de l'Irak et tout flux financier avec lui. En vertu de la résolution 661, le Comité des sanctions de l'ONU est chargé de s'assurer du respect de ces interdictions et de vérifier toutes les transactions faites avec l'Irak.

VOLS PASSAGERS

La résolution 670 confirme les dispositions de la précédente et souligne qu'elles englobent les *« aéronefs »*. Elle précise en outre qu'un *« aéronef »* à destination de l'Irak ne pourra être autorisé à survoler un autre Etat que s'il atterrit *« sur un aérodrome désigné par cet Etat afin qu'il puisse être inspecté pour s'assurer qu'il ne transporte rien qui soit contraire »* aux résolutions 661 et 670.

Effectivement, aucune des deux résolutions, note-t-on de source onusienne, ne fait allusion aux vols passagers. Mais, dans la pratique, le Comité des sanctions, au sein duquel les décisions doivent être prises au consensus, s'est prononcé jusqu'à maintenant au cas par cas, selon une « procédure de non-objection » (*no objection procedure*). Du point de vue de la France, cette procédure exclut un rejet, ajoute-t-on de même source ; pour les Etats-Unis, informer équivaut systématiquement à demander une autorisation, explique un diplomate français.

Lorsque, en février 1998, dans le but de désamorcer une des multiples crises entre l'ONU et l'Irak, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq, avait été dépêché à Bagdad par le président Jacques Chirac, Paris s'était borné à en aviser le président du Comité des sanctions. Les Etats-Unis n'en avaient pas moins soulevé une vive objection, qui fut réglée par des contacts en marge du comité.

Les organisateurs d'« Un avion pour l'Irak » sont disposés, indique Gilles Munier, à se rendre à Bagdad *« dans un appareil dont les soutes seront vides et scellées par des douaniers à Paris, Damas ou Amman »*. Quant aux transactions financières qu'engendreraient les droits d'atterrissage dans un aéroport irakien et l'achat de carburant pour le retour, elles sont contournables si Bagdad affirme renoncer à la perception des droits et si l'avion peut garantir, à son départ de Paris, une réserve de carburant suffisante pour assurer le retour jusqu'à l'aéroport le plus proche, en Jordanie ou en Syrie, par exemple.

Mouna Naïm

Vives protestations en Iran contre le muselage des libertés

TÉHÉRAN. Le président réformateur de la commission parlementaire de la culture chargée de la presse, Ahmad Pour-Nejati, a démissionné mardi 8 août pour protester contre les attaques des conservateurs. Les Etats-Unis, l'Institut international de la presse (IPI) et l'organisation Reporters sans frontières (RSF) ont exprimé leurs préoccupations concernant la liberté d'expression en République islamique et protesté contre la décision du Guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei d'interdire au Parlement la discussion d'amendements visant à libéraliser la loi sur la presse (*Le Monde* du 8 août). *« Ali Khamenei démontre* [...] *qu'il est l'un des "prédateurs" les plus dangereux pour la liberté de la presse »*, a écrit RSF dans un communiqué. Par ailleurs, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et la Ligue de défense des droits de l'homme en Iran ont exprimé leurs *« plus vives inquiétudes »* quant à l'arrestation récente de deux responsables réformateurs, l'hodjatoleslam Hassan Youssefi Echkevari et Ahmad Zeid Abadi. Le premier, qui souffre de diabète, est accusé d'*« atteinte à la sécurité nationale »* et de *« diffamation de l'islam et des autorités »*.

Pékin s'oppose à une escale du président taïwanais aux Etats-Unis

PÉKIN. La Chine a exprimé, mardi 8 août, sa vive opposition à une escale prévue du président taïwanais Chen Shui-bian aux Etats-Unis avant une visite en Amérique centrale. *« Les autorités taïwanaises utilisent cette escale pour mener des activités séparatistes* [...] ; *il s'agit d'un stratagème bien connu »*, a déclaré le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères Zhu Bangzao. *« Le gouvernement chinois s'est toujours opposé à tout échange ou contact officiel entre les Etats-Unis et Taiwan, et s'oppose à ce que le gouvernement américain autorise de hautes personnalités taïwanaises à faire des escales aux Etats-Unis »*, a-t-il ajouté. Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils décerneraient à M. Chen un visa de transit pour une escale à Los Angeles le 13 août, veille de l'ouverture de la convention démocrate dans cette ville. Washington a précisé qu'aucune rencontre n'était prévue pour lui avec le président Clinton ou la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, qui seront alors présents à Los Angeles. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BRUXELLES : la Commission européenne a annoncé mardi 8 août**, qu'elle lançait un programme de réforme visant à *« améliorer la qualité et la vitesse d'acheminement de tous* [ses] *programmes d'aide »* internationale. Il comporte notamment la création d'une nouvelle structure appelée EuropeAid, qui sera chargée de gérer les projets d'aide à tous les stades. Davantage de responsabilité sera dévolue aux délégations de la Commission dans les pays bénéficiaires des aides. L'UE est le premier contributeur mondial pour l'assistance internationale avec un budget annuel de 9,6 milliards d'euros. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : la justice militaire yougoslave** devait décider, mardi 8 août, de l'ouverture d'une instruction ou de la levée de l'accusation de *« terrorisme »* portée à l'encontre des quatre Occidentaux arrêtés par la police militaire yougoslave entre le 1er et le 2 août au Monténégro, a déclaré lundi l'avocat des quatre hommes, Vojislav Zecevic. L'armée yougoslave avait indiqué qu'ils avaient été surpris en possession *« d'armes, d'équipements militaires et d'explosifs »*, de nature, selon Belgrade, à être utilisés pour des *« actes terroristes »*. Le secrétaire d'Etat au Foreign Office, Keith Vaz, a rejeté lundi ces accusations, accusant le régime de Belgrade de *« paranoïa »*. – *(AFP.)*

■ **l'Opposition démocratique de Serbie (ODS)**, qui regroupe quinze partis, présentera la candidature de Vojislav Kostunica pour tenter de battre Slobodan Milosevic aux élections du 24 septembre, a-t-on annoncé, lundi 7 août. La veille, le Mouvement du renouveau serbe (SPO) de Vuk Draskovic, le plus important parti d'opposition, avait choisi le maire de Belgrade Vojislav Mihajlovic pour défendre ses couleurs en septembre. - *(Reuters.)*

■ **KOSOVO : l'administration des Nations unies au Kosovo** a créé une cellule pour surveiller la violence ethnique dans la province, a indiqué lundi 7 août un porte-parole des Nations unies. La nouvelle cellule inclurait le chef de la Minuk, Bernard Kouchner, ainsi que la police de la Minuk, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la KFOR, la force de maintien de la paix de l'ONU dans la province. Le même jour, Médecins sans frontières (MSF) a annoncé qu'elle retirait ses équipes du nord du Kosovo et de certaines enclaves serbes pour protester contre ce qu'elle considère comme un échec des Nations unies dans la protection des minorités ethniques. – *(AFP.)*

■ **USA/CORÉE DU NORD : le coordinateur antiterrorisme** du gouvernement américain, Michael Sheehan, a quitté Washington lundi 7 août pour Pyongyang où il doit discuter de mesures à prendre pour sortir la Corée du Nord de la liste des pays accusés par Washington de soutenir le terrorisme. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le premier ministre israélien Ehud Barak**, également chef de la diplomatie, a décidé de limoger les ambassadeurs à Paris, Londres, Pretoria et Berne, a indiqué lundi 7 août, la radio publique. Cette mesure frappe MM. Elyahou Ben Elissar, Dror Zeigelman et Uri Oren, respectivement ambassadeurs à Paris, Londres et Pretoria, considérés comme des proches de David Lévy, qui a démissionné mercredi 2 août de ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Un des principaux négociateurs israéliens avec les Palestiniens, Oded Eran, pourrait succéder au directeur général du ministère des affaires étrangères, Eytan Bentzur, dont le départ a officiellement été annoncé. Le consul d'Israël à New York, Shmuel Sisso, un proche de M. Lévy, devrait également être rappelé en Israël. – *(AFP.)*

■ **INDE : les inondations qui ont ravagé le nord-est de l'Inde**, le Bhoutan et le Bangladesh, ont tué plus de 160 personnes, selon un nouveau bilan. Les chiffres publiés par les autorités font par ailleurs état de centaines de disparus, d'environ 2,5 millions de personnes sans abri et de risques d'épidémie. Des responsables estiment cependant que le bilan définitif pourrait être bien plus élevé. – *(Reuters.)*

■ **FIDJI : deux soldats ont été tués** et trois autres blessés dans une embuscade tendue, lundi 7 août, par des rebelles aux îles Fidji, non loin de la capitale Suva. L'attaque a eu lieu dans la région de Tailevu, lieu de résidence de l'auteur de la tentative de coup d'Etat du 19 mai, George Speight, actuellement en état d'arrestation. – *(AFP.)*

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
SUP'AVOCAT
Session intensive d'été
Août / septembre
Cours par correspondance
d'été : juin / septembre
Toutes matières écrites
Préparations orales sur place
Enseignants : avocats et professeurs d'université
Petits groupes
Taux de réussite exceptionnel.
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

CORSE Au lendemain de l'assassinat, à l'Ile-Rousse (Haute-Corse), du nationaliste Jean-Michel Rossi, les enquêteurs hésitent entre trois hypothèses : le règlement de comptes entre bandes, la rivalité personnelle et le scénario politique. ● LE CRIME a été commis par quatre tueurs arrivés à pied, qui semblent avoir agi à visage découvert, et ont tiré à de très nombreuses reprises avec des armes multiples. ● JOSÉ ROSSI, président de l'Assemblée de Corse (DL) et le Parti socialiste ont encouragé, lundi 7 août, le gouvernement à poursuivre le processus de paix, tandis que le RPR, le MDC et le RPF voient dans ce crime le signe que tout dialogue est impossible avec les nationalistes. ● JEAN-MICHEL ROSSI avait participé à la fondation du FLNC en 1976. Cet hiver, il s'était rallié au processus de négociations avec Matignon, sans y prendre part à titre personnel.

Trois hypothèses dans l'enquête sur le meurtre de Jean-Michel Rossi

Au lendemain de l'assassinat du leader nationaliste, les policiers hésitent entre la piste crapuleuse, le règlement de comptes personnel et l'acte politique. Les adversaires du « processus » engagé par Matignon y voient le signe d'un dialogue impossible

PLUS de vingt-quatre heures après l'assassinat de Jean-Michel Rossi et de son garde du corps Jean-Claude Fratacci, dans un bar de l'Ile-Rousse (Haute-Corse), les enquêteurs s'interrogeaient, mardi 8 août, sur l'origine de la tuerie. La quatorzième section du parquet de Paris, spécialisée dans l'antiterrorisme, a été saisie. La division nationale antiterroriste (DNAT) et le service régional de police judiciaire d'Ajaccio (Corse-du-Sud) ont été conjointement chargés de l'enquête. Des techniciens du laboratoire de police technique et scientifique de Lyon (Rhône) ont été dépêchés sur place pour recueillir les traces et indices éventuels laissés par le groupe de tueurs.

● **Les circonstances du double assassinat.** Les policiers ont d'ores et déjà reconstitué dans ses grandes lignes le scénario du double assassinat. Lundi matin, peu avant 9 heures, M. Rossi et M. Fratacci étaient assis à la terrasse du bar La Piscine, place Paoli, à l'Ile-Rousse, en compagnie d'un troisième homme – un ancien conseiller municipal. C'est au moment où ce dernier a quitté la table pour se diriger vers l'intérieur de l'établissement qu'un commando de quatre hommes, agissant à visage découvert, a ouvert le feu. Prenant en tenaille la terrasse en deux groupes de deux, ils ont d'abord abattu M. Fratacci, qui était armé d'un pistolet 9 mm de marque Beretta, qu'il n'a pas eu le temps d'utiliser. Selon les premières constatations, le garde du corps et ami de M. Rossi aurait été atteint de vingt-cinq balles. Déjà blessé par les tirs nourris, M. Rossi aurait ensuite été achevé. Les tueurs, arrivés à pied, auraient pris la fuite à bord d'une voiture garée à quelques mètres de là, que des témoins ont entendu démarrer.

Les enquêteurs ont retrouvé sur place plusieurs types de cartouches, du 9 mm de pistolet-mitrailleurs de marque Uzi et Scorpio, des 222 Remington provenant d'une carabine automatique, et de la chevrotine. Plusieurs témoins ont été entendus dans l'après-midi de lundi, sans succès. Si les tueurs ont opéré sans masques ni cagoules, personne n'a été, pour l'instant, en mesure de les identifier. Outre les victimes, une seule personne était sur la terrasse au moment des coups de feu : il s'agit d'un touriste anglais. Mais il tournait le dos à la table où avaient pris place MM. Rossi et Fratacci, et n'a pas directement assisté au double assassinat. La Piscine est un établissement que fréquentait très régulièrement M. Rossi. Il y avait ses habitudes, qualifiées de *« routinières »* par une source proche de l'enquête. Ainsi, le 2 juin dernier, c'est de la même terrasse qu'il avait vu surgir de nombreux policiers : ceux-ci l'avaient alors rassuré d'un geste, pour lui signifier qu'ils ne venaient pas l'arrêter. C'était Alvaro Loiacono, un ancien membre des Brigades rouges italiennes, qui devait être interpellé ce jour-là, à l'Ile-Rousse (*Le Monde* daté du 4-5 juin 2000).

● **De multiples hypothèses.** Les enquêteurs se montrent pour l'instant très prudents quant aux motivations des tueurs. Ils constatent cependant que le double assassinat a eu lieu le lendemain des journées internationales de Corte (Haute-Corse), qui ont consacré le processus de paix entamé entre les nationalistes et le gouvernement de Lionel Jospin. M. Rossi, tout en soutenant officiellement cette démarche, s'en était tenu à l'écart ; tout comme son ami François Santoni, avec lequel il avait publié au printemps un livre intitulé *Pour solde de tout compte* (Edition Denoël). L'ouvrage met en cause de nombreux nationalistes. Peut-il expliquer le double assassinat ? L'hypothèse de la vengeance d'une personne citée dans le livre paraît à ce jour peu satisfaisante aux policiers spécialistes du dossier corse.

Un rapprochement a également été fait avec les meurtres de Dominique Savelli, le 21 juillet 1999, et de Paul Grimaldi, dans la nuit du 20 au 21 juin dernier. Armata Corsa, un mouvement clandestin dont M. Rossi et M. Santoni étaient soupçonnés d'être proches, avait revendiqué l'assassinat de M. Savelli, accusé de préparer un contrat contre les deux hommes. Paul Grimaldi, soupçonné d'avoir joué un rôle dans le contrat confié à M. Savelli, selon Armata Corsa, avait également été le bras droit de Jean-Louis Fargette, l'ancien parrain du Var. Une troisième hypothèse soulevée par une source proche de l'enquête, évoque la possibilité d'une action menée par les nationalistes actuellement engagés dans le processus de paix. Ceux-ci, pour assurer la réussite de leur démarche, auraient voulu éliminer les hommes qui s'en tiennent à l'écart. M. Santoni s'est rendu dès lundi à l'Ile-Rousse. Il a refusé de s'exprimer en raison du deuil qui le frappe. Ce double assassinat fait en tout cas craindre aux policiers un regain de violence en Corse.

● **Les réactions politiques.** La plupart des partis politiques, de droite comme de gauche, ont condamné l'assassinat du nationaliste corse Jean-Michel Rossi. *« Il n'y a aujourd'hui aucune politique alternative à celle que les élus légitimes de la Corse ont décidé de mener ensemble en partenariat avec le gouvernement de la République »*, martèle José Rossi dans un entretien au *Parisien*, mardi 8 août. Dénoncant un crime *« lâche et horrifiant »*, Georges Sarre le dirigeant du MDC – le parti du ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, en désaccord avec l'arbitrage gouvernemental intervenu sur les propositions pour l'avenir de l'île –, estime que le double assassinat *« éclaire d'un jour sinistre la nature d'un processus où toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire »* . Selon le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, le processus de négociation avec les élus corses engagé par le gouvernement n'est en fait qu'*« une concession à la violence, qui n'est pas susceptible de ramener la paix car ceux qui la pratiquent sont divisés et pratiquent la surenchère »*. Au nom du Rassemblement pour la France (RPF) de Charles Pasqua, le député Jacques Myard a demandé la dissolution des *« organisations nationalistes »* et la proclamation de *« l'état d'urgence »* en Corse. Pour le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, *« le crime principal a été commis par le gouvernement français et les élus corses »*, qui ont *« traité avec une petit minorité d'extrémistes criminels »*. Le président du MNR Bruno Mégret, estime, de son côté, qu'*« après avoir sapé la nation par le haut avec l'européisme »*, *« M. Jospin et ses amis* (...) *commencent à la saper par le bas avec l'autonomisme »*. Le PS a appelé à poursuivre dans la voie du *« dialogue et de la confiance »* choisie par le gouvernement, *« la seule »*, selon son secrétaire national Vincent Peillon, *« qui permettra d'engager la Corse sur les chemins de l'avenir et de la paix »*. Le PCF a estimé que *« ce nouveau crime nécessite des propositions pour sortir de la crise »*, non pas *« dans le sens de l'indépendance »*, mais dans celui d'un *« développement de la Corse à partir de ses spécificités »* et dans la République. Le porte-parole des Verts, Stéphane Pocrain, a préféré renvoyer *« dos à dos les dérives du micro-nationalisme et l'hégémonie du nationalisme-centralisateur »*.

Pascal Ceaux et Ariane Chemin

Pour les nationalistes, ce crime ne peut pas venir de leurs rangs

LA RÉUNION était prévue pour évoquer les candidatures nationalistes aux élections municipales d'Ajaccio, les 17 et 24 septembre. Elle a évidemment été détournée de son objet. Les porte-parole des neuf formations nationalistes que compte la plate-forme Unita – dont A Cuncolta indipendentista et Corsica Nazione – se sont retrouvés, lundi 7 août au soir, à Ajaccio, au local de l'Accolta naziunale corsa (ANC) de Pierre Poggioli, pour mettre au point la conférence de presse que devaient donner notamment Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana – les deux élus de l'Assemblée de Corse ont négocié à Paris avec le gouvernement de Lionel Jospin – mardi après-midi, à l'hôtel Napoléon d'Ajaccio.

Le mouvement nationaliste devait condamner *« sans aucune arrière-pensée »* l'assassinat de Jean-Michel Rossi, mais en essayant, a-t-il été décidé, de ne pas *« s'exprimer seulement pour le peuple corse et les nationalistes »*. Pour ce message, qui se veut à la hauteur de l'enjeu – le bon déroulement du plan de Lionel Jospin sur la Corse –, un ultime peaufinage était même prévu mardi matin.

La réunion n'a pas été longue, lundi soir, chacun étant d'accord sur les deux points essentiels. D'abord, que *« ce crime-là ne peut venir du mouvement national »*, selon la formule de plusieurs participants ; ensuite, qu'il *« ressemble à une provocation »*, au lendemain du traditionnel rendez-vous de Corte, du 4 au 6 août, où les militants ont validé le « processus » de Matignon (*Le Monde* du 8 août). Seul le délai de décence pour condamner l'attentat a fait débat, certains souhaitant respecter *« une trêve des morts »*, d'autres attendre les premiers éléments de l'enquête. Corsica Nazione et A Cuncolta étaient favorables à une réaction *« rapide »*. Dès lundi midi, d'ailleurs, elles avaient *« fermement condamné»* le meurtre de *« deux de* [leurs] *anciens militants »*. Enfin, en chœur, les responsables nationalistes se sont plaints de la presse parisienne et des *« politiques qui se vautrent dans tout ce sang pour faire capoter les chances du processus »*.

Ar. Ch.

Les combats d'un militant de la première heure

PORTRAIT

Réduit, après vingt-cinq ans de militantisme, à suivre les négociations dans les journaux

SA PÉRIODE de gloire a sans doute aussi été la plus pénible. Jean-Michel Rossi est réellement sorti de l'anonymat nationaliste en 1996, lorsqu'il est devenu rédacteur en chef d'*U Ribombu*, l'hebdomadaire d'A Cuncolta. Il en a fait un journal de combat, parfois de mauvais combats, avec une rigidité qui correspondait mal à l'homme privé. Jean-Michel Rossi valait mieux que sa caricature et aspirait, souvent finement, à construire un nationalisme auquel il était l'un des rares à réfléchir. Il était le premier à reconnaître que la lutte était pour l'heure un échec et il est mort, aussi, de n'avoir pu être autre chose qu'un chef de guerre régional.

Il est né le 16 juin 1956 à L'Ile-Rousse, dans cette région de Balagne dont il a fait son fief, d'une lignée d'instituteurs qui lui lègue le goût des livres. Son père est pharmacien, et lui laisse une opulente officine qui le met définitivement à l'abri du besoin : Jean-Michel Rossi n'a jamais eu à chercher d'emploi fictif comme tant de leaders nationalistes. Pensionnaire à Nice, il décroche en 1979 une licence en droit. C'est à Nice – et à l'extrême droite – que se forme toute la génération des dirigeants nationalistes. Jean-Michel Rossi, au contraire, lit Marx, Gramsci et vénère Che Guevara.

De retour en Corse, il rachète un magasin de Loto, articles de sports et armurerie à Calvi, auquel il ne s'intéresse guère. D'autant qu'il fait partie de ces jeunes, lassés des hésitations des autonomistes, qui fondent, le 5 mai 1976, le FLNC. Arrêté en 1984, lorsque la police découvre trois armes de son magasin dans un petit arsenal, il est condamné, puis relaxé en appel. Surtout, il est accusé d'avoir coulé une vedette de la gendarmerie à Calvi. C'est faux, mais il écope de cinq ans de prison et n'a jamais digéré ce qu'il considérait comme une réelle injustice. Il passe une licence d'histoire en prison et se lie avec un autre détenu, qui va devenir un ami et un précieux allié : François Santoni.

Il rejoint, en mars 1991, l'exécutif d'A Cuncolta. Il représente avec ses lieutenants la Balagne, tant dans l'organisation légale que chez les clandestins. Et prend, en janvier 1996, la tête d'*U Ribombu*, dans lequel il s'investit totalement. Souvent pour le pire : il y distille chaque semaine *« ses chroniques de la haine »*, dira le procureur d'Ajaccio ; il traîne dans la boue le *« juif pied-noir »* Guy Benhamou, journaliste et *« judas de* Libération » ; s'en prend au *« lobby sioniste »*, qui a *« cloué au pilori un homme de bien »* (l'abbé Pierre) ; insulte les femmes du Manifeste pour la vie, *« pourvoyeuses hystériques des tribunaux »*, qui font *« plus pitié qu'envie »*...

LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR

Beaucoup de nationalistes le détestent. Ils sont plus nombreux encore à le craindre, et le gouvernement auquel participe Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur, le ménage. Lorsque le premier ministre, Alain Juppé, reprend le dossier corse, François Santoni puis Jean-Michel Rossi sont écroués : pour Jean-Michel Rossi, c'est en 1997, dans une affaire d'ailleurs bancale, le mitraillage d'un hôtel de Haute-Corse. Il est remis en liberté par la cour d'appel, le 22 septembre 1998, après vingt mois de détention provisoire. Mais le vent a tourné. Charles Pieri, le responsable d'A Cuncolta en Haute-Corse, a repris en main le mouvement. Rossi et Santoni en démissionnent et se retirent sur leurs terres. Jean-Michel Rossi, du haut de la grande maison familiale de L'Ile-Rousse, dénonce la dérive mafieuse, raille les petits attentats nationalistes, décoche des flèches assassines contre le nouvel homme qui monte, Jean-Guy Talamoni, mais reste dans l'ombre de François Santoni. Surtout, un nouveau mouvement clandestin, Armata corsa, voit le jour le 26 juin 1999, et semble épouser la plupart des idées des deux hommes. L'organisation revendique l'assassinat d'un commis boucher soupçonné de préparer leur meurtre, et le petit monde nationaliste comprend qu'il faut encore compter avec les deux anciens leaders.

Jean-Michel Rossi a eu le temps de réfléchir, et connaît trop les haines de l'Ile pour croire à une paix qu'il n'a rien fait pour préparer. Il se rallie pourtant aux négociations et écrit dans *Corse-Matin*, en décembre 1999, que, *« en acceptant, sans plus de préalable, la main tendue de Jospin, les élus nationalistes démontrent un patriotisme authentique et un esprit de responsabilité autrement salutaires que les gesticulations sanglantes de quelques extrémistes aux idées courtes »*. Il savait en même temps qu'il en était réduit, après vingt-cinq ans de militantisme dont dix de prison, à suivre les négociations dans les journaux, à la terrasse du Bar de la Piscine. Jusqu'à ce que l'histoire le rattrape.

Franck Johannès

Plusieurs dizaines de morts depuis 1992

Depuis 1992, la « guerre civile » entre nationalistes a fait plusieurs dizaines de morts dont voici les principaux.

● **9 janvier 1992 :** Dominique Rossi, candidat aux régionales sur la liste de Corsica Nazione, coalition dont fait partie A Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique), est tué à Ajaccio.

● **15 juin 1993 :** Robert Sozzi, ancien militant du FLNC-canal historique, est assassiné dans une rue de Bastia par son propre mouvement.

● **16 février 1995 :** Jean-Pierre Leca, militant du Mouvement pour l'autodétermination (MPA, vitrine du FLNC-canal habituel), est tué par balle dans son bar à Ajaccio.

● **29 mai 1995 :** François Santoni, leader d'A Cuncolta, est blessé dans une embuscade à Ajaccio. Stéphane Gallo, son garde du corps, est tué par balle.

● **26 juillet 1995 :** Antoine et Frédéric Giacomoni, membres présumés du MPA, sont assassinés à Ajaccio. Trois heures plus tard, un militant d'A Cuncolta, Vincent Dolcerocca, est tué à Bastia.

● **30 août 1995 :** Pierre Albertini, militant du MPA, est tué à Bastia. L'un de ses agresseurs est tué dans la fusillade.

● **31 août 1995 :** Noël Sargentini, militant d'A Cuncolta, est tué à Corte (Haute-Corse).

● **28 octobre 1995 :** le meurtre de Paul Carlotti (MPA) à Corte marque une rupture après deux mois de trêve.

● **16 février 1996 :** Jules Massa, garde du corps de François Santoni, est tué par balle au volant de sa voiture à Ajaccio.

● **18 février 1996 :** Charles Andreani est tué à Porto-Vecchio (côte est), il était proche de l'Accolta naziunale corsa (ANC).

● **1er juillet 1996 :** Charles Pieri, l'un des leaders d'A Cuncolta, est gravement blessé dans un attentat à la voiture piégée à Bastia, un autre militant, Pierre-Louis Lorenzi, est tué.

● **9 février 2000 :** le corps de Joseph Defenzo est retrouvé une balle dans la tête dans un torrent de Haute-Corse. Militant de base d'A Cuncolta indipendentista, il était recherché après une série d'attentats dans la nuit précédant la première rencontre de Matignon, le 13 décembre 1999.

Aucune procédure judiciaire concernant ces assassinats n'a abouti à des condamnations.

« Après Matignon, on pensait que la page était tournée »

REPORTAGE

Les rafales meurtrières de L'Ile-Rousse n'ont pas fini de ricocher dans les rues d'Ajaccio

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Il a suffi de quelques heures pour que les librairies de l'île soient totalement dévalisées : en milieu d'après-midi, lundi 7 août, il n'était plus possible de trouver, d'Ajaccio à Bastia, un seul exemplaire du livre *Pour solde de tout compte* (Denoël) – dont l'un des trois auteurs, Jean-Michel Rossi, avait été assassiné, le matin même, à la terrasse d'un café de L'Ile-Rousse (Haute-Corse). *« Les gens veulent savoir ce qu'il y a dedans. Ce sont surtout des Corses qui achètent, mais il y a aussi des touristes, des gens du continent. Ce bouquin, de toute façon, c'est du sensationnel »*, assure une des vendeuses de la librairie Hachette, dans le centre d'Ajaccio. *« On en a commandé deux cents pour demain : ça devrait nous permettre de tenir la journée ! »*, ajoute la jeune femme avec un rire amer.

Même son de cloche, même amertume à la librairie Le Roi Lire, à Furiani, près de Bastia, ou chez sa consœur La Marge, la librairie-phare d'Ajaccio. *« Jusqu'à ce jour, c'est un livre qui marchait bien, autant que les bouquins sur Erignac ou celui de Bonnet : le succès – honorable – était prévisible. Mais, là, on peut dire que ça démarre vraiment »*, constate le patron de La Marge, Philippe Colonna d'Istria. Lui aussi, comme ses collègues, a illico renouvelé ses commandes.

Depuis la sortie du livre de Jean-Michel Rossi et François Santoni, sur les quelque trente mille exemplaires vendus en France, près de la moitié l'a été en Corse. A voir l'émoi qui secoue l'île, cette tendance devrait se confirmer, et les chiffres grimper en flèche.

COLÈRE ET INQUIÉTUDE

En attendant, chacun remâche sa colère et son inquiétude. Car les rafales meurtrières de L'Ile-Rousse n'ont pas fini de ricocher dans les ruelles et les arrière-cafés d'Ajaccio. L'assassinat de l'ancien *« intégriste »* de la cause nationaliste, selon le terme d'un éditorialiste de France 3, a fait l'effet d'une douche froide. *« Après Matignon, après les discours de Corte, dimanche, qui ont mis l'accent sur l'union, on pensait que la page était tournée. Vraiment, on est douché. On n'y comprend plus rien !*, lâche un vieil Ajaccien. *Les gens ont du mal à croire que le coup puisse venir des nationalistes. Certains se remettent à parler des barbouzes : on redevient parano ! »*

Et tout le monde s'est s'esclaffé. *« En fait,* dit encore notre Ajaccien, *chacun a peur d'une nouvelle escalade. On se dit : "C'est fini, ça n'aura duré que six mois. La Corse est repartie pour un tour." »*

La classe politique locale, exception faite des dirigeants nationalistes, a préféré garder le silence, ce que déplore le président de la Ligue des droits de l'homme, André Paccou. *« La classe politique, si elle ne condamne pas cet assassinat, ne ferait pas son travail »*, estime-t-il, fustigeant par avance *« ceux qui voudraient utiliser ce drame à des fins politiques et le relier au processus de Matignon »*, avec l'idée d'*« hypothéquer le dialogue »* esquissé entre les élus corses et le gouvernement.

Catherine Simon

Plusieurs enquêtes dénoncent la situation sanitaire d'un village de Gitans près de Bordeaux

Des cas de saturnisme ont été décelés chez des enfants

Le maire (RPR) de Bordeaux, Alain Juppé, est confronté à la situation alarmante du « village andalou », communauté de Gitans située au nord de la ville. Un rapport de l'Institut européen d'environnement de Bordeaux a mis en lumière le niveau de pollution très élevé de cette zone, sise à proximité de décharges. Médecins du monde a détecté plusieurs cas de saturnisme, mais la mairie peine à trouver une autre implantation.

BORDEAUX
de notre correspondante

Antoine Garcia, cinq ans, et son frère Jésus, sept ans, sont des enfants du « village andalou », une communauté de deux cent cinquante Gitans sédentarisés à la sortie de Bacalan, dans la banlieue nord de Bordeaux. En apparence, rien ne distingue les deux enfants de leurs six frères et sœurs. Pourtant, selon les premiers résultats d'une enquête de Médecins du monde, révélés le 13 juillet par le journal *Sud-Ouest*, Antoine est atteint de saturnisme, et Jésus *« imprégné »*. Sur vingt-neuf enfants analysés dans le camp, l'enquête médicale a décelé six cas de saturnisme (taux de plomb supérieur à 100 microgrammes par litre de sang) et douze « imprégnations » (entre 50 et 99 µg/l). Depuis la diffusion de la nouvelle, les familles s'inquiètent. *« En attendant de faire les enquêtes, nos enfants crèvent*, dit Maria, la mère d'Antoine et Jésus. *On veut vite partir d'ici. Même si c'est dans un appartement où il n'y a que deux chambres, je m'en fous, je veux partir. »*

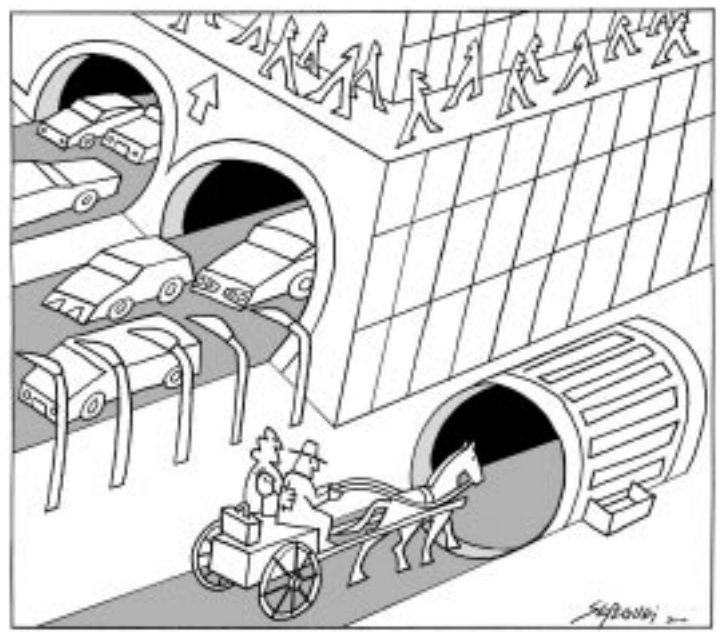

« L'HIVER, C'EST L'ENFER »

Jusqu'à présent, un seul cas de saturnisme infantile avait été déclaré en Gironde. Ceux détectés au « village » ont été déclarés à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), qui a aussitôt déclenché une enquête environnementale. Un bilan global de santé devrait être effectué en septembre sur tous les enfants de moins de six ans. La DDASS devrait aussi déterminer l'origine du mal : une pollution ancienne des sols ou de l'eau, voire les activités habituelles des Gitans eux-mêmes (ferraillage, vidanges sauvages, batteries abandonnées), sont évoqués. *« Il n'y a pas d'urgence car les intoxications sont assez faibles »*, tempère toutefois Martine Charron, médecin-inspecteur de la santé publique à la DDASS, estimant qu'*« on peut attendre un an sans risque avant relogement. »*

Médecins du monde avait lancé son enquête après la lecture d'un rapport *« catastrophique »* de l'Institut européen de l'environnement de Bordeaux (IEEB), remis au maire (RPR) de la ville, Alain Juppé. L'étude signalait que les habitations, installées près d'une ancienne décharge, avaient été construites en 1990 sur des terrains marécageux *« totalement défavorables à la construction »*. Peu après l'arrivée des familles au « village », les murs se fissuraient. Malgré quelques travaux réalisés par la municipalité, propriétaire des lieux, la situation reste insalubre. Chez les Garcia, on cache la misère avec du tissu. *« L'hiver, c'est l'enfer,* dit Jésus. *On chauffe au maximum mais ce n'est pas suffisant. L'eau remonte du carrelage, les murs sont gelés. On a beau les repeindre, les champignons reviennent toujours et tout le monde est malade. »*

L'IEEB avait aussi dénoncé le déversement des eaux usées dans deux bassins de décantation à ciel ouvert et sans clôture, situés quelques mètres derrière les jardins des pavillons. Un cloaque présentant *« un risque sanitaire certain »*. En été, les odeurs sont insoutenables. L'hiver, les eaux sales refluent parfois dans les canalisations et remontent jusque dans les maisons. Au fil du temps, les fossés qui entourent le camp se sont transformés en décharge sauvage : on y trouve pêle-mêle des carcasses de voitures, des poussettes, des matelas, des gravats... Coïncidence : le jour de la révélation des cas de saturnisme, la mairie en a annoncé le nettoyage, ainsi que le curetage des réseaux d'évacuation. Les travaux ont débuté le 26 juillet.

Les analyses physico-chimiques des eaux de ces fossés ont en outre révélé une teneur en hydrocarbures 1 736 fois supérieure au seuil admissible dans les eaux de surface en usage non sensible. La teneur en plomb y est 44 fois supérieure à la normale. Ces pollutions sont *« majoritairement liées aux détritus automobiles »*, indiquait l'IEEB, qui concluait à *« l'insalubrité du "village andalou" »* et l'inscrivait comme *« site prioritaire à dépolluer »*. M. Juppé avait alors annoncé la fermeture définitive du camp... dans cinq ans. *« Et encore, c'est court si on souhaite mettre en place un encadrement social et éducatif*, considère son adjointe chargée de l'action sociale, Véronique Fayet. *Les organismes HLM sont prêts à faire des programmes de deux à trois maisons dans la communauté urbaine, mais il faudra l'accord des autres municipalités. »*

Philippe Dorthe, conseiller municipal d'opposition et conseiller général (PS) du canton, demande la fermeture immédiate du « Village » et s'oppose à la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage près du camp : *« Le terrain de la future aire est sûrement pollué lui aussi*, dit-il, *et on sait bien que les gens du voyage, souvent des Manouches, ne s'entendent pas avec les Gitans sédentarisés. »* Avec Gilles Savary, chef de file du PS à la mairie de Bordeaux, il a déposé un recours au tribunal administratif pour demander l'annulation de la délibération du conseil municipal qui créait cette aire d'accueil. Le texte avait été voté au mois de mars par la majorité et une partie de l'opposition – dont le PS. Mais le rapport de l'IEEB n'avait pas été évoqué, pas plus qu'une autre étude accablante sur le « village », réalisée par des anthropologues de l'université de Grenade.

Depuis deux ans, M. Juppé recherche des terrains pour créer des aires de stationnement. Mais il s'est heurté aux riverains, qui refusent de voir ces projets près de chez eux. A moins d'un an des élections municipales, la question pourrait devenir politique.

Claudia Courtois

Les recettes fiscales ont continué à augmenter durant le mois de juin

Les prévisions de Laurent Fabius se confirment

L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2000 est toujours aussi satisfaisant pour le gouvernement. La perspective de recettes fiscales dépassant de 30 milliards de francs les prévisions d'avril, annoncée par Laurent Fabius le 11 juillet (*Le Monde* du 13 juillet), se confirme avec des recettes fiscales en hausse de 5,7 %, fin juin, par rapport à la même date de 1999, selon les chiffres publiés par le ministère des finances, lundi 7 août.

Cet afflux de recettes est dû pour moitié à l'impôt sur les sociétés, dont le produit est en augmentation de 21 milliards de francs, depuis le début de l'année, par rapport à 1999. Au total, et compte tenu de la disparition de la contribution exceptionnelle qui avait été ajoutée à cet impôt en 1997, l'augmentation de son produit devrait être de 30 milliards de francs à la fin de l'année, soit 15 milliards de plus que l'estimation d'avril.

De même, la TVA, malgré la diminution de 1 point de son taux normal – abaissé de 20,6 % à 19,6 % le 1er avril –, alimente les caisses de l'Etat à un niveau élevé, supérieur de 4,8 % par rapport au premier semestre de 1999. Avec 16 milliards de francs de plus qu'à fin juin 1999 (348,6 milliards de francs, au lieu de 332,6 milliards), cette taxe devrait rapporter à l'Etat, sur l'année entière, 15 milliards de francs de plus que le ministère ne le prévoyait en avril. Quant à l'impôt sur le revenu, sa recette est en augmentation de 9,5 % par rapport à la même période de 1999, soit 16,1 milliards de francs supplémentaires, mais qui ne tiennent pas compte des allégements programmés pour 1999 : remboursement des droits de bail et baisse de 1 point du taux d'imposition des deux premières tranches du barème.

DÉPENSES : PLUS 1 %

Au total, les recettes du budget, y compris les recettes non fiscales, s'élevaient, fin juin, à 802,2 milliards de francs, en progression de 4,6 % par rapport à 1999 ; le déficit s'établissait à 82,9 milliards de francs, au lieu de 112,5 milliards à la même date de 1999. A périmètre inchangé – c'est-à-dire en réintégrant la ristourne sur les bas salaires, rattachée cette année au financement des 35 heures –, les dépenses ont progressé, elles, de 1 % par rapport aux six premiers mois de 1999.

L'évaluation des recettes supplémentaires faite par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, en juillet, sur la base des comptes de mai, se confirme donc. Aux 50 milliards de francs de « cagnotte » (surplus de recettes par rapport au montant prévu dans la loi de finances initiale), qui avaient été évalués et répartis dans la loi de finances rectificative d'avril, devraient s'ajouter, au total, 30 milliards, qui iront à la réduction du déficit.

Patrick Jarreau

Affaire Elf : les Verts demandent la levée du secret-défense

LES VERTS ont demandé, lundi 7 août, au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, de lever le secret-défense sur les dossiers des commissions versées par le groupe Elf de 1989 à 1993, estimant qu'il *« ne doit pas servir à couvrir des pratiques délictueuses »*. Dans un communiqué publié par leur porte-parole, les Verts affirment qu'en opposant le secret-défense au juge Renaud Van Ruymbeke qui souhaitait consulter ces dossiers (*Le Monde* daté du mardi 8 août), *« le directeur général des douanes fait apparaître l'affaire Elf pour ce qu'elle est : une affaire d'Etat »*. *« Une telle opacité nuit au bon fonctionnement de la justice »*, estiment les Verts.
Lundi 7 août, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie tenait à faire savoir *« qu'il n'a pas reçu à ce jour de demande de levée du secret-défense dans le cadre de l'affaire Elf »*. *« Si une telle demande devait être faite, la commission consultative du secret de la défense nationale serait alors immédiatement saisie, conformément à la loi, afin de permettre aux procédures engagées de suivre leur cours »*, ajoute le ministère.

Onze morts et vingt-cinq blessés sur la route

TROIS PERSONNES ont trouvé la mort et onze autres ont été blessées, dont une grièvement, dans la nuit du lundi 7 août au mardi 8 août, à Rospigliani, dans la région de Corte (Haute-Corse), après avoir été percutées sur la chaussée par un mini-car, à la sortie d'un concert. Dans la journée de lundi, trois accidents graves impliquant des véhicules lourds ont causé la mort de huit personnes et en ont blessé quatorze autres. En milieu d'après-midi, quatre légionnaires du 4e régiment étranger de Castelnaudary ont été tués et sept autres grièvement blessés dans un accident entre Castelnaudary et Villasavary (Aude). Vers 14 heures, sur l'autoroute A 7, à hauteur de la commune d'Etoile-sur-Rhône, près de Valence (Drôme), un accident entre deux poids lourds a fait trois morts, dont un petit garçon. En début de journée, vers 6 h 30, un autocar britannique s'était renversé sur l'autoroute A 71, dans le sens Paris - Clermont-Ferrand, à la hauteur de Vierzon (Cher). Un adolescent est mort et quatre autres personnes ont été grièvement blessées.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : la jeune Suissesse** dont le cadavre a été découvert, samedi 5 août à Carcans-Plage (Gironde), a été tuée par strangulation, a annoncé, lundi 7 août, le parquet du tribunal de Bordeaux, à la suite des premiers résultats de l'autopsie. La victime, âgée de dix-huit ans, était en vacances avec sa famille au camping municipal. Elle avait disparu vendredi soir et c'est un promeneur qui avait découvert son corps, samedi après-midi, dans les dunes.

■ **CONCORDE : l'identification des cent treize victimes de l'accident du Concorde** d'Air France, mardi 25 juillet, a pris fin lundi 7 août à l'Institut médico-légal de Paris, a annoncé le procureur de la République de Pontoise, Xavier Salvat. Soulignant *« les délais particulièrement courts »* dans lesquels ces identifications ont été réalisées pour ce type de catastrophe, M. Salvat a indiqué que les familles ont été informées et que les corps leur ont été rendus au fur et à mesure.

■ **MUNICIPALES : Gérard Collomb (PS), candidat de la gauche plurielle à Lyon pour les élections municipales de mars 2001**, a estimé, mardi 8 août sur RTL, que *« le centrisme politique qui a dominé Lyon pendant des années et des années est aujourd'hui à bout de souffle »*. *« Seule la stature de Raymond Barre a masqué ce fait pendant un mandat »*, a ajouté le sénateur socialiste, maire du 9e arrondissement, placé en tête des sondages ces derniers mois.

M. Pierret s'estime hors de cause après son audition par un juge

CHRISTIAN PIERRET, secrétaire d'Etat (PS) à l'industrie, est sorti serein, lundi 7 août, d'une audition de plus de trois heures et demie devant le juge d'instruction de Saint-Dié-des-Vosges, dans l'enquête sur des détournements de fonds à la mairie au profit de sapeurs-pompiers. *« J'espère que mon témoignage contribuera efficacement à la manifestation de la vérité,* a indiqué le ministre, qui fut aussi le maire de la ville. *Maintenant il faut que cessent les rumeurs entretenues, les commentaires distillés et la confusion des genres qui durent depuis plus de deux mois »*.

L'actuel maire de Saint-Dié, Robert Bernard, avait été mis en examen le 13 juin pour *« détournement de fonds »*. Trois pompiers volontaires l'ont été pour *« complicité et recel »*, soupçonnés d'avoir perçu des vacations forfaitaires payées par la mairie pour des gardes fictives, et ce depuis 1974. Or deux des trois pompiers étaient fonctionnaires municipaux – l'un, directeur des services techniques, l'autre, secrétaire général de la mairie. Les enquêteurs du SRPJ de Nancy ont découvert un *« certificat administratif »*, signé le 7 avril 1999 par M. Pierret en qualité de *« maire-adjoint »*, qui demandait que les gardes des pompiers soient payées par la Ville (*Le Monde* du 22 juillet).

Le juge d'instruction, Franck Walgenwitz, a réclamé au parquet un réquisitoire supplétif pour « faux » visant nommément M. Pierret, qu'il a obtenu le 29 juin dernier. Le conseil des ministres a autorisé, le 26 juillet, l'audition du secrétaire d'Etat à l'industrie en tant que « témoin assisté » – soit en présence de son avocat. Une éventuelle mise en examen aurait certainement obligé M. Pierret à démissionner du gouvernement.

« ARRÊTONS DE DÉRAPER ET DE FANTASMER »

Le juge, *« très attentif »*, a posé *« une soixantaine de questions, très précises »*, a indiqué M. Pierret. *« Nous sommes remontés à un historique lointain et pas seulement au certificat administratif, dans une ambiance ouverte »*, a-t-il ajouté. L'interrogatoire s'est terminé par une discussion plus générale sur les responsabilités des élus ou le cumul des mandats ; *« mais je suis entré comme témoin*, tient à préciser le ministre, *je suis ressorti comme témoin »*.

« L'affaire en ce qui concerne M. Pierret est terminée, a assuré Me Gilles-Jean Portejoie. *Il a été mis en cause, il ne peut plus l'être. La solution de facilité pour le juge était de procéder à une mise en examen beaucoup plus tôt, il ne l'a pas fait. Donc arrêtons de déraper et de fantasmer »*. Le juge d'instruction pourrait boucler le dossier d'ici la fin de l'année : un calendrier qui convient à M. Pierret. Ce dernier souhaite se présenter à la présidence du conseil général des Vosges, actuellement tenue par Christian Poncelet, le président (RPR) du Sénat, qui est aussi son plus redoutable adversaire.

D'autres enquêtes sont en cours. L'une a entraîné la mise en examen du chef des services d'achat de la mairie, écroué le 1er juillet pour « corruption » et « escroquerie », soupçonné d'avoir mis sur pied un système de fausses factures avec une entreprise locale – le ministre n'apparaît pas en cause dans ce dossier. Une enquête préliminaire vise la découverte, à la mairie, de tampons-dateurs de la sous-préfecture : les enquêteurs tentent de déterminer s'ils ont pu servir lors de la passation de marchés publics.

Franck Johannès

Les dangers d'une exposition prolongée aux rayons du soleil

TOUS LES ANS revient le même avertissement : le soleil peut être dangereux lorsqu'on s'y expose sans précaution, le danger provenant essentiellement de l'émission solaire de rayons ultraviolets. L'intensité du rayonnement UV reçu au sol est quantifiée officiellement par l'index UV depuis 1995. Donné avec la météo, il avertit de l'intensité des rayons ultraviolets arrivant au sol entre 12 heures et 16 heures.

Se protéger est indispensable, car, depuis de nombreuses années, les chercheurs ont montré que les rayons UVA et UVB sont cancérogènes. Les cancers de la peau sont en augmentation constante et frappent des personnes de plus en plus jeunes (*Le Monde* du 30-31 mai 1999). *« Les plus menacés sont les enfants,* déclare Pierre Césarini, directeur général de Sécurité solaire. *Ils ne développent pas de cancer cutané immédiatement après l'exposition au soleil mais seulement vingt ans plus tard. Il faut donc leur apprendre à vivre avec le soleil, jouer à l'ombre aux heures dangereuses, rester vêtus, et les enduire de crème solaire plusieurs fois dans la journée. »*

Les valeurs de l'index UV s'échelonnent de 0 à environ 20, selon la hauteur du soleil, la latitude, l'altitude et la qualité des nuages. On considère que le rayonnement UV est faible pour les valeurs 1 et 2, modéré pour 3 et 4, fort pour 5 et 6 très fort pour 7 et 8, et extrême pour les valeurs qui dépassent 9. En France métropolitaine, l'index UV varie en été de 6 au nord à 7 au sud et peut atteindre 14 en altitude. En Europe, les valeurs maximales dépassent rarement 8, sauf de manière locale sur les plages où la réverbération augmente l'exposition.

L'index UV suit les variations de la hauteur du soleil. Celle-ci détermine l'angle des rayons du soleil avec la surface de la terre et donc la longueur du trajet dans l'atmosphère. En effet, l'atmosphère retient une partie du rayonnement UV : plus oblique est le trajet du Soleil à la Terre, plus longue est la traversée de l'atmosphère et plus le rayonnement en sort appauvri en rayons UV. Cela est vrai l'hiver et, en été, au début et à la fin de la journée.

« MESURER SON OMBRE »

« Un moyen simple de vérifier que le soleil n'est plus dangereux est de mesurer son ombre : si elle est double de sa hauteur, tout danger des UV est écarté, rappelle Pierre Césarini. *Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas au mois d'août, mois le plus chaud de l'année, que le rayonnement UV est le plus élevé mais vers la fin du mois de juin, lorsque la course du soleil atteint son apogée, et les rayons UV sont aussi dangereux en mai qu'en août. »*

Depuis 1994, l'association Sécurité solaire sensibilise et informe la population sur les risques liés aux expositions solaires. Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour l'éducation solaire, c'est elle qui a lancé, en 1995, la météo solaire et l'index UV accompagné des conseils de protection adaptés. Ses messages sont disponibles du 1er mai au 15 septembre sur Minitel (3615 SÉCURITÉ SOLAIRE, 2,23 F/min) et Internet (wwww.securite-solaire.org) ainsi que dans les médias traditionnels.

A partir de l'index UV, on peut déterminer pour chaque type de peau la durée de l'exposition au soleil suffisante pour avoir un premier coup de soleil et faire le choix d'une protection solaire adaptée au type de peau – sensible ou d'enfant et normale.

« Les crèmes actuelles sont très efficaces (à partir d'un indice de protection 10), protégeant contre les deux sortes de rayonnement UV A et B, poursuit Pierre Césarini. *Le problème serait plutôt qu'elles sont trop efficaces. Evitant les coups de soleil et ne protégeant pas complètement contre les UV, elles font oublier les dangers du soleil. »*

Elisabeth Bursaux

RÉGIONS

GRANDS SITES - 2

Gâvres Quiberon, le plus grand massif dunaire de Bretagne

Avec la côte sauvage de Quiberon au sud, ce littoral, complété de zones humides riches en oiseaux, constitue un espace naturel de 2 500 hectares d'un seul tenant, long de 35 kilomètres. La restauration de cet environnement exceptionnel pourrait prendre de nombreuses années

ERDEVEN (Morbihan)
de notre correspondante régionale

C'était C'était la deuxième fois qu'ils prenaient possession de « ses » dunes, alors Léon Nabat a vu rouge. Son écharpe tricolore en bandoulière, le maire d'Erdeven (Morbihan) a appelé ses administrés à la résistance. Juché sur le marchepied d'un tracto-pelle, il a pris la tête d'une colonne d'engins agricoles et est allé dire sa façon de penser sur la plage : sus aux quelques milliers de « ravers » somnolant devant leurs camions-sono en ce dimanche de fin de partie. Heureusement, les gendarmes étaient là pour calmer le jeu. Cela se passait aux premiers beaux jours de mai. En ce moment, Erdeven – 2 606 habitants en hiver, au moins dix fois plus en période estivale – redoute l'invasion des gens du voyage, nombreux en Bretagne cet été.

> Sur le littoral, des baraques et des cibles orange de l'armée, du matériel de remblaiement, une décharge... « La dune est un espace sans règle du jeu, c'est le territoire du vide, du non-géré »

Léon Nabat est un ancien militaire qui pense qu'« *il n'y a plus d'Etat* », et qu'il faut donc bien défendre son patrimoine soi-même. Pourtant, l'élu, comme ses homologues de six communes voisines, se retrouve bien souvent en réunion avec l'administration nationale ces temps-ci. Ils travaillent en effet à la définition de l'opération « Grand Site », qui doit permettre de restaurer et de gérer de façon durable les richesses naturelles du littoral, entre Gâvres et Quiberon, dans le Morbihan.

Car les plages d'Erdeven font partie d'un ensemble précieux et fragile, jusqu'à présent méconnu du grand public : il s'agit du plus grand massif dunaire de Bretagne, qui surplombe des étangs, des marais, des landes et des prairies. Avec les rochers de la côte sauvage de Quiberon au sud, ils composent un site d'intérêt national de 2 500 hectares d'un seul tenant, long de 35 kilomètres. Au nord, l'endroit a été protégé de l'invasion touristique par l'armée, qui en a fait son champ de tir. Le Conservatoire du littoral, le conseil général et l'Office national des forêts ont chacun tenté des mesures de sauvegarde sur leurs territoires respectifs, mais rien en commun. Et l'essentiel appartient aux communes, pour la plupart néo-rurales, qui ont finalement compris que leur avenir passe par un « tourisme de qualité », comme dit le projet.

L'endroit a beau être estampillé d'à peu près tous les labels officiels de protection, cela n'empêche pas que s'y ébattent toute l'année des chiens, des cavaliers, des adeptes du moto-cross ou du vélo tout terrain, des surfeurs qui veulent garer leur camping-car au plus près des vagues. En août, ce sont environ 40 000 estivants qui, les jours de beau temps, taillent des chemins sauvages dans la végétation rase pour rejoindre les plages.

Face au parking situé à l'entrée même de la plage de Kerhillio, sur la commune d'Erdeven, Bernic Caffé vend des frites et des crêpes. Outre les gros cailloux qu'a fait installer le maire pour délimiter l'espace, un fil de fer posé par on ne sait plus qui le borde mais aussi des plots de béton, un talus, comme si l'ennemi n'était pas déjà dans la place. Car, à l'abri entre la dune « vive » ou « blanche » et la dune « grise » en retrait, la coutume locale veut que les vacanciers se dispersent comme ils le souhaitent sur les 57 hectares du camping municipal. Esthétiquement, le résultat est décourageant, surtout lorsque la mer gronde et que le ciel est à douter de l'été. De loin en loin, les couleurs vives des tentes canadiennes jurent avec les auvents fanés de caravanes aux rideaux fleuris, et les voitures ne sont jamais à plus de trois pas des lits de camp. M. Nabat s'est engagé à reculer l'emplacement d'ici à l'an prochain. Il a prévu un budget de 7 millions de francs pour cela.

Ce n'est qu'un exemple. Il existe d'autres équipements publics saugrenus sur le littoral entre Gâvres et Quiberon : des baraques et des cibles orange de l'armée, du matériel de remblaiement qui s'entasse et même une décharge d'ordures. « *La dune est un espace sans règle du jeu, c'est le territoire du vide, du non-géré* », résume Jean-Claude Renaud, de la direction départementale de l'équipement du Morbihan, qui a pour mission d'aider les collectivités locales dans le cadre de l'opération « Grand Site ». Armelle Hélou, « éco-conseillère » employée par le syndicat à vocation unique créé pour l'occasion (Sivu), ne dit pas autre chose : « *Les gens pensent que ce type de paysage est nu, qu'il n'y a rien, alors il est difficile de leur apprendre à le respecter* ».

Côté mammifères il est vrai, à part quelques colonies de chauves-souris dans les anciens blockhaus et une collection exceptionnelle quoique peu médiatique de gastéropodes, l'endroit n'abrite guère que des lapins. Mais c'est oublier la grande diversité de sa végétation. On y a recensé dix-huit sortes d'orchidées, par exemple, et des plantes méditerranéennes qui atteignent là leur limite septentrionale. Au total, se côtoient six cents espèces, soit le tiers de la flore armoricaine.

Quant aux oiseaux qui nichent dans ces buttes de sable, rien que leurs noms ouvrent un monde fantastique : gravelot à collier interrompu, vanneau huppé, pipit farlouse, traquet motteux. Sans parler de ceux qui préfèrent les zones humides : fuligule milouin, butor étoilé, gorgebleue... Cependant, la vedette incontestée est l'œdicnème criard. Armelle Hélou l'aurait volontiers vu dans le rôle de mascotte, mais l'animal manque d'allure, « *avec ses gros yeux jaunes et ses ailes courtes* », selon ceux qui l'ont aperçu. Il ne restait que quatre à six couples d'œdicnèmes criards en 1996. Peut-être ont-ils totalement disparu aujourd'hui. Faire en sorte que l'homme occupe une place respectueuse de cet environnement naturel d'exception s'annonce, à coup sûr, comme une tâche gigantesque. Avant d'inaugurer une éventuelle Maison du site, point de passage obligé des futurs visiteurs éclairés, c'est une révolution dans la façon de se déplacer qu'il va falloir imposer dans sept communes. Armelle Hélou rêve de supprimer la circulation automobile dans toute la presqu'île de Quiberon. D'ici là au moins, des navettes rejoindront les parkings, qui seront reculés dans les terres ; le Tire-Bouchon, petit train touristique qui rejoint la pointe sud, tournera à plein ; la piste cyclable, qui joue le rôle de projet fédérateur pour les communes, sera peut-être achevée. Aujourd'hui, elle atteint péniblement 2,5 kilomètres : une association de protection de l'environnement en a contesté le tracé. C'est le genre de mésaventures qui confortent les plus réticents.

Dix ans ? Vingt ans ? Nul ne sait combien de temps durera l'entreprise de restauration du littoral entre Gâvres et Quiberon. Le point de départ devrait être véritablement donné à l'automne avec la signature d'une convention entre l'Etat et le Sivu. Les financements suivront. Le dossier de candidature initial avait été déposé en 1993, à l'initiative du conseil général et du Conservatoire du littoral. Mais il y a eu des atermoiements, le département s'est quelque peu désengagé, tandis que les sept maires ont appris à se connaître. Jean-Michel Belz, maire (divers gauche) de Quiberon et président du Sivu, craint que les prochaines élections municipales ne constituent un nouveau frein au démarrage d'un chantier qui tarde trop à son goût.

Rien que la réhabilitation de la côte sauvage représente un travail de titan, explique-t-il : d'énormes blocs de rochers sont sur le point de tomber, car la destruction de la végétation a favorisé le ruissellement des pluies. M. Belz n'a pas très envie de se représenter à la tête du Sivu. Il est pourtant convaincu que « *laisser bétonner nos côtes serait une catastrophe plus grande encore que celle de l'*Erika. *Il faut lutter comme nous l'avons fait contre la marée noire. Pour garder notre authenticité, nos paysages... sinon les gens ne viendront plus* ».

Martine Valo

RENÉ TANGUY POUR « LE MONDE »

Sur la pointe du Raz, plus de parking ni de boutiques : « Depuis deux ans, nous pouvons regarder l'herbe pousser. »

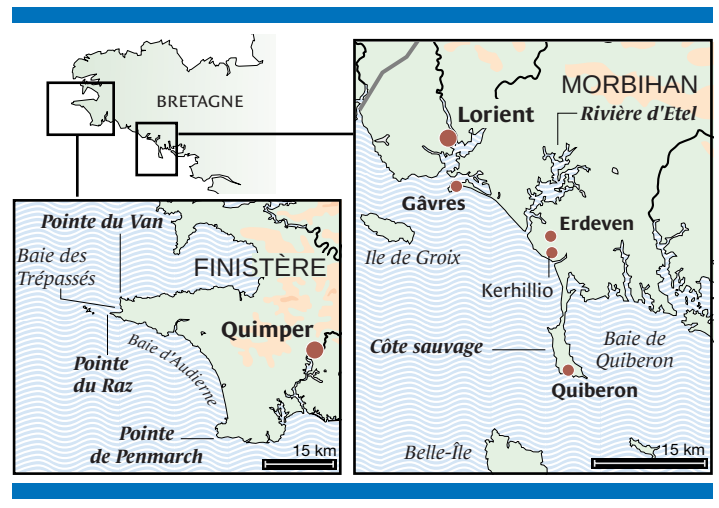

PROCHAIN ARTICLE :
Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie)

L'objectif de rendre la pointe du Raz à la nature a été atteint

POINTE DU RAZ (Finistère)
de notre correspondante régionale

Ce qu'il y a de bien avec l'aménagement de la pointe du Raz, c'est qu'il est terminé. Le cas mérite d'être signalé, tant il est rare parmi les opérations « Grand Site » suivies par l'Etat. Et puis l'exemple de ce bout du Finistère permet de prendre la mesure de toute la volonté, des efforts et du temps nécessaires pour redonner de l'éclat à un site naturel aussi visité, aussi abîmé.

Aujourd'hui, ça y est. La lande a repris ses aises. La foule est canalisée sur des chemins bordés d'un fil de fer bas et de quelques clôtures de bois, sans que le nombre de visiteurs – 2 500 par heure aux temps chauds, environ un million par an au total – diminue pour autant. L'installation d'une signalétique homogène est achevée, les quatorze marchands se sont habitués à leur nouvelle cité commerciale, la Maison du site propose informations et visites guidées et la navette tourne à plein pour relier les parkings. Les gestionnaires de la pointe du Raz notent au demeurant que ces derniers sont occupés plus longuement : de fait, le cap s'est un peu éloigné des voitures, mais surtout, l'endroit étant plus agréable, les touristes y restent plus longtemps. Le souci de rendre à la nature ce patrimoine grandiose a gagné la pointe du Van voisine et la baie des Trépassés. Les aires de stationnement et une vilaine baraque à frites ont été déplacées, des sanitaires ont été construits, etc.

« *Depuis deux ans, nous pouvons regarder l'herbe pousser* », se réjouit Jean-Yves Desdoigts, inspecteur des sites à la direction régionale de l'environnement de Bretagne, qui a en mémoire toute l'histoire de cette opération de chirurgie esthétique écologique. En 1970, raconte-t-il, une première initiative à l'occasion d'un inventaire des sites naturels avait conduit à penser... qu'un ministère de l'environnement serait bien utile. Quelques années plus tard, l'administration de l'Etat, désireuse d'agir, avait donné rendez-vous aux élus locaux pour mai 1977. Las, quelques jours avant la réunion, EDF annonçait son intention de construire une centrale nucléaire sur la commune ou se trouve la pointe du Raz, à savoir Plogoff. Les participants à cette première réunion en gardent un mauvais souvenir. La seconde n'a jamais eu lieu.

ON NE PARLE PAS DE PARKING

Enfin, le 5 décembre 1988, le gouvernement donnait son feu vert par écrit. Jean-Yves Desdoigts rend hommage aux deux personnes qui, selon lui, ont permis la réhabilitation, par leur volonté sans faille : le préfet du Finistère, Maurice Saborin, resté neuf ans en poste – une exception –, et Ambroise Guellec, ancien ministre UDF, maire de Pouldreuzic et président du syndicat intercommunal créé pour l'occasion. C'est que l'opération n'a pas été simple. Pour avoir le droit de lancer le chantier, le Conservatoire du littoral a d'abord dû acheter les terrains, aussi morcelés que des lames de parquet, auprès de 300 propriétaires environ. Certains de ces descendants de paysans bretons ont été retrouvés... en Australie.

Il a fallu ensuite faire avec la réglementation. Par endroits, on parle d'aire de stationnement, mais surtout pas de parking, afin de ne pas risquer de froisser la loi littoral. Or les règles et les modes changent. Dans les années 60, la pointe du Raz avait déjà fait l'objet d'une réorganisation qui avait abouti à la création de parkings et au regroupement des boutiques dans une cité commerciale... dont l'opération « Grand Site » a fait table rase.

M. V.

Sept communes du Morbihan

● **Sept communes du littoral** sont concernées par l'opération grand site : Gâvres puis, en descendant vers le sud, Plouhinec, Etel, Plouharnel, Saint-Pierre Quiberon et Quiberon, groupées dans un syndicat intercommunal à vocation unique. C'est l'ensemble dunaire le plus important de Bretagne, doublé de zones humides en arrière-plan. Avec la côte sauvage de Quiberon au sud, il constitue un espace naturel de 2 500 hectares d'un seul tenant

● **Le sable** du site a longtemps été exploité, en particulier lors de la seconde guerre mondiale pour construire le mur de l'Atlantique, puis pour rebâtir Lorient. Cette activité a été abandonnée dans les années 70. Aujourd'hui, les dunes souffrent surtout de la fréquentation touristique qui ne cesse de croître. En hiver, 5 000 véhicules par jour pénètrent dans la presqu'île de Quiberon, 24 000 au cœur de l'été. Cette pointe du Morbihan a de quoi héberger 200 000 vacanciers, surtout en résidences secondaires et plus encore dans les campings.

● **De nombreux règlements** protègent l'endroit : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff), d'intérêt communautaire pour les oiseaux (Zico), de protection spéciale (ZPS), arrêtés de biotope, réserve de chasse maritime, probablement bientôt Natura 2000, etc. Il abrite de nombreuses espèces végétales protégées, qui doivent lui donner droit aux subventions du programme européen Life Nature.

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES
ENVIE DE FERRIES GOURMANDS?
ALLER-RETOUR 3 JOURS (72H) EN VOITURE 780F*
N° Indigo 0803 044 045
0,99TTC/MIN
* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE JUSQU'AU 04/09 /00
Licence 075950247 RCS PARIS B 377 524 319 Garanti par le Crédit du Nord
SEAFRANCE SEALINK
Découvrez les Ferries à la française.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Colette et **Louis SOLER**
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Lou,

le 6 août 2000,

au foyer de

Sarah et Tristan SOLER.

Anniversaires de naissance

4 août 1930 - 4 août 2000

Charles,

te voici enfin, après soixante-dix ans bien mérités, à la une de ton journal favori.

Corinne et Philippe te souhaitent un joyeux anniversaire.

Décès

– Mme Marcel Alpi,
son épouse,
Noël et Nicole Alpi,
M. Frédéric Alpi,
ses enfants,
Eléonore Alpi,
sa petite-fille,
Les familles Alpi, Couderc, Dardare, Fernagut, Gillard, Joignaux, Lefebvre, Marseille, Marzio, Puget, Valdès,
Tous ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Marcel ALPI,
commandant de bord Air France,
ancien combattant,
engagé volontaire 1939-1940,
médaille de l'Aéronautique,

décédé le 4 août 2000, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, uni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 août 2000, à 15 h 30, en l'église Saint-André de Saint-Maurice (Val-de-Marne).

30, avenue de Gravelle,
94220 Charenton-le-Pont.
44, rue du Général-Leclerc,
94220 Charenton-le-Pont.
31, rue Camille-Mouquet,
94220 Charenton-le-Pont.

– Aubagne. Beauvoisin. Grenoble.

Janine André-Roque,
son épouse,
Hélène et Eric,
ses enfants,
Mme André,
sa mère,
Mme Paul Roque,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ANDRÉ,
agrégé de l'Université,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 6 août 2000, à l'âge de soixante-quatre ans, après un combat courageux contre une longue maladie.

Les obsèques auront lieu au temple de Beauvoisin (Gard), le mercredi 9 août, à 11 h 30.

Mme Janine André,
12, parc du Pin-Vert,
13400 Aubagne.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €
4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Jacqueline Blanchet-Berthelot,
son épouse,
Michèle et Bernard Doitran-Blanchet,
Danièle et Jean Cenraud,
Béatrice et Jacques Blanchet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Jean-Louis Blanchet,
son frère,
Ses belles-sœurs, et son beau-frère,
Ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre BLANCHET,
chirurgien-dentiste,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien sénateur de la Loire,
maire honoraire de Boën-sur-Lignon,
vice-président de l'Amicale du Sénat,
président de l'Union confraternelle dentaire nationale,
membre du conseil d'administration de la Caisse autonome de retraite des chirurgiens-dentistes,

survenu le 29 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-septième année,

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 4 août, dans l'intimité, en l'église Saint-Séverin à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mathilde et Cécile,
ses filles,
Yvonne et André Chadeau,
ses parents,
Frédéric,
son frère,
Et Claude,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Emmanuel CHADEAU,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud,
agrégé d'histoire,
docteur d'Etat,
professeur à l'université Lille-III,

survenu le 6 août à quarante-quatre ans, des suites d'un cancer qu'il a affronté pendant de longs mois avec courage.

9, rue Ernest-Renan,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Mlle Caroline Desaegher,
a la douleur de faire part du décès de

M. Emmanuel CHADEAU,
professeur des Universités,
université Charles-de-Gaulle-Lille-III,

survenu le 6 août 2000, à l'âge de quarante-quatre ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 9 août, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

44, rue de la Sablière,
92600 Asnières-sur-Seine.

– Mme Cheminant Solange,
son épouse,
M. Cheminant Thierry
et Mme Cheminant Patricia,
M. Bazin Pascal et Mme Bazin Isabelle,
M. Cheminant Olivier,
ses enfants,
Marie, Benjamin, Thibault,
ses petits-enfants,
Les familles Chauveau, Dabadie,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CHEMINANT,

survenu le 4 août 2000, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 août, à 14 h 45, en l'église Saint-Martin de Gargenville (Yvelines), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Gargenville, dans le caveau de famille.

22, rue des Merlettes,
78440 Gargenville.

– L'association Prisme,
a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Anita CHIFFLET,
née **DEVRIENDT**

leur amie, membre du conseil d'administration.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 10 août 2000, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Ardents, à Arras (Pas-de-Calais).

Prisme,
44, rue de Montmorency,
75003 Paris.

– Mme Simone Edmond,
son épouse,
Jean-Michel et Esther,
Jean-Jacques et Christiane,
Laurence et Jean-Pierre,
ses enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel-Henri EDMOND,
expert judiciaire honoraire
près la Cour de cassation,
chevalier du Mérite,
titulaire des Palmes académiques,
honoré de la médaille des Justes
Yad Vashem,

survenu à son domicile, le 5 août 2000, à l'âge de soixante-treize ans.

La levée du corps aura lieu le jeudi 10 août, à 11 heures, au funérarium de Montreuil, et sera suivie de l'inhumation, à 11 h 30, au cimetière communal de Pantin.

1, rue Charles-Auray,
93500 Pantin.

– Mme Rachel Léa Haziza,
son épouse,
Marc et Franck,
ses fils,
Maude,
sa petite-fille,
Ses frères et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Abraham Albert HAZIZA,

survenu le samedi 5 août 2000.

8, rue de Lancry,
75010 Paris.

– M. et Mme Michel Haurie,
Mlle Françoise Haurie,
ses enfants,
M. et Mme Pierre-Marie Moreaux,
M. et Mme Patrick Haurie,
M. et Mme Gérard Tromeur,
M. et Mme Jean-Michel Malvasio,
M. et Mme David Genton,
M. et Mme Hugues Lachaume,
M. Alain Haurie,
ses petits-enfants,
Julie, Stéphane, Marine, Florian, Ingrid, Jérôme, Yohann, Chloé, Benoît, Alice, Etienne, Iris, Thibault, Clément,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Marcel Haurie,
Mme Robert Gentil,
ses belles-sœurs,
Parents et alliés,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Raymond HAURIE,
née **Marcelle GENTIL,**

survenu le 6 août 2000, dans sa quatre-vingt-treizième année, à Versailles.

« Ne crains point, crois seulement »
Mc 5,36.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert à Paris-16e, le samedi 12 août 2000, à 9 h 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise (85e division).

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

– Mme Jean-Charles Lombard,
Jean-Renaud Lombard et Joséphine,
Pierre-Aloïs Lombard et Anne-Laure,
ses petits-enfants,
Margaux, Pacôme, Alexandre, Mathilde,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de

Jean-Charles LOMBARD,
poète, écrivain,
professeur d'allemand,
chevalier des Palmes académiques,
ex-membre de la mission culturelle des affaires étrangères
à Graz, Ljubljana et Rome,

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mardi 8 août 2000, à 10 h 30, en l'église de Saint-Benoît.

« Tout prendre avec soi, ne pas faire d'inventaire
Etre l'ordre détruit
sans vouloir l'ordonner »
J.C.L.

« Les Saules »
01300 Saint-Benoît.

– Athènes, le 7 août 2000.

Mme Mairi Manessis,
Et ses anciens élèves,
font part du décès de

Aristovoulos MANESSIS,
infatigable défenseur de la démocratie et des droits de l'homme,
membre de l'Académie d'Athènes,
professeur honoraire de la faculté de droit des universités d'Athènes et de Thessalonique.,
professeur associé à l'université de Picardie (Amiens), 1970-1974,
docteur *honoris causa* des universités de Picardie (1980) et de Thrace (1992),

survenu à Athènes, le 2 août 2000.

14A, rue Ioannou-Gennadiou,
11521 Athènes (Grèce).

– Françoise Matheron,
née Meunier,
son épouse,
Lydie Bourgeois,
Isabelle et Etienne Bidat,
Laure et Jean-Louis Pinquier,
Cécile et Yann Bassaglia,
ses enfants,
Valentin, Thomas, Elvire,
Gaïa, Zoé,
Arthur, Félix, Maxime, Victor,
Gaël, Isabelle,
ses petits-enfants,
Claire Meunier,
sa belle-mère,
Et tous ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges MATHERON,

le 7 août 2000, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 août, en l'église Saint-Médard, à Paris, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Senlis (Oise).

70, rue de l'Amiral-Mouchez,
75014 Paris.

– Michèle Mayer-Adrien,
Gilles Adrien, David Adrien,
Guy et Judith Mayer,
Sa famille, ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Gérard-Auguste MAYER,
croix de guerre 1939-1945.

survenue le 4 août 2000, dans sa soixante-quinzième année.

On se réunira le mercredi 9 août, à 14 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Christiane Jost,
née Oguse,
M. Jacques Oguse
et son épouse Louise,
Mme Madeleine Jost,
M. Jean-Louis Jost
et son épouse Béatrice,
M. François Jost
et son épouse Christine,
Mme Marie-France Oguse,
Mme Catherine Boileau,
née Oguse,
et son époux Yvon,
M. Alain Oguse
et son épouse Marie-Pierre,
Mme Anne Guidet,
née Oguse,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Madeleine OGUSE,
née **GUIGNEBERT,**

survenu le 31 juillet 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 5 août.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond PANIÉ,
inspecteur général des finances honoraire,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à son domicile, dans la paix du Seigneur, le 4 août 2000, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Etienne du Mont, ce mercredi 9 août, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Helleu, Passy dans la sépulture familiale.

De la part de :
Mme Raymond Panié,
née Odette Helleu,
son épouse,
L'ingénieur général de l'armement et
Mme Jean-Paul Panié,
M. et Mme Pierre Panié,
M. Jean-Paul Fabry et Mme,
née Marie Panié,
ses enfants,
Guillaume, Edouard et Hélène Panié,
Jérôme et Julien Panié,
Lætitia et Sophie Galitzine,
ses petits-enfants,
M. et Mme François Culmann
et leurs enfants,
ses neveux,
Et des familles Edouard, Euvrard, Ferri, Helleu et Wallon,

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, place Edmond-Rostand,
75006 Paris.

– Françoise Milewski,
son épouse,
Nicolas et Iona Sidi,
ses enfants,
Les familles Sidi, Milewski, Goldschmidt,
Tous ses amis,
ont l'infinie tristesse d'annoncer le décès de

Claude SIDI,

survenu le 5 août 2000, à l'âge de cinquante-neuf ans, des suites d'un cancer. Il a affronté sa maladie avec détermination, combativité et lucidité.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 août, à 10 heures, au cimetière parisien de Bagneux.
Rendez-vous à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

« T'es un papa vraiment grave chouette.
On t'adore et on t'aime. »

37, avenue de la Marne,
92120 Montrouge.

– Gérard Mégie,
directeur,
L'ensemble de ses collègues
et amis du service d'aéronomie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude SIDI,
directeur de recherche au CNRS,
directeur adjoint du service d'aéronomie,

survenu le 5 août 2000 à Paris.

Spécialiste internationalement reconnu de la mécanique des fluides géophysiques, Claude Sidi a contribué de façon déterminante à l'avancée des connaissances dans le domaine de la dynamique de l'atmosphère terrestre et des atmosphères planétaires.
Ses qualités humaines et son sens des responsabilités unanimement appréciés l'ont conduit à assumer de nombreuses fonctions au service de la communauté scientifique. Sa disparition brutale constitue une perte immense pour tous ses collègues et amis, aussi bien sur le plan humain que sur le plan professionnel.

– M. Pierre Wyart,
son époux,
Michèle et Jean-Jacques Littot,
Alain et Carole Wyart,
Pascal et Brigitte Wyart,
Françoise et Pierre-Gilles Wyart,
Dominique Wyart,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Jean-François et Anne Wyart,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Liliane WYART,
née **WEBER**
chevalier de l'ordre national du Mérite,

pieusement endormie le 6 août 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 août, à 10 heures, en l'église Saint-Nazaire à Sanary (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villa « Les Chèvrefeuilles »
22, rue Corniche-des-Baux,
83110 Sanary.

Anniversaires de décès

Petite mäme,

deux ans après, nous sommes toujours avec toi.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

OFFRE SPÉCIALE VACANCES
1 mois d'abonnement 173F*

Le quotidien QUI SORT du quotidien.

Pour vos vacances, abonnez-vous au *Monde* de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

RECEVEZ *LE MONDE* SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.**

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.
- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrateurs hors du commun.
- Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous !

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE		FRANCE
☐ 2 semaines	(13 n°) 96F	(14,64 e)
☐ 3 semaines	(19 n°) 139F	(21,19 e)
☐ 1 mois	(26 n°) 173F	(26,37 e)
☐ 2 mois	(52 n°) 378F	(57,63 e)
☐ 3 mois	(78 n°) 562F	(85,68 e)
☐ 12 mois	(312 n°) 1 980F	(301,85 e)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT 001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :
du : ..... au .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre règlement :
☐ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
☐ Carte bancaire N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195F prix au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/09/2000, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

LES VINS DU BOUT DU MONDE 2

Chine. En 1891, Chang Bishi écoute avec passion un consul français lui vanter les vertus des vignobles de l'Hexagone. Un siècle plus tard, le rouge de Changyu est dans le peloton de tête des vins chinois. Le chaos s'est installé sur le marché, et la Chine est devenue la poubelle des fonds de cuve invendables ailleurs

Le changyu, « piquette » sur langue de bois

C'EST une péninsule battue par les vents, une excroissance de l'empire pointée vers la mer Jaune. Vue d'en haut, sur la carte, la saillie rocheuse a vaguement l'air d'une tête de licorne dressée vers le Nord, comme pour humer le souffle tiède du golfe de Bohai. Vu d'en bas, le vallonnement de pêchers et de cerisiers évoque un éden fruitier, un pays de jus et de sucre qui désarçonne le visiteur venant de l'âpre Chine du lœss, plus à l'ouest.

La province du Shandong a la nature généreuse. Ses langueurs balnéaires comblèrent jadis les barbares des concessions qui y installèrent leur villégiature. Les Allemands optèrent pour Qingdao (Tsingtao), qui offrit son nom à la plus célèbre bière de Chine. La voisine Yantai abrita les légations des autres puissances. On peut encore déambuler dans l'ancienne rue des Consulats, pierre de taille et balcons, surmontée d'un cottage anglais assoupi, mais l'esprit du lieu est aujourd'hui plutôt canaille. Le quartier rose de la ville s'est invité là, dans ces plis élimés d'une mauvaise mémoire. Affalées sur la moleskine de salons de coiffure, les filles de joie attendent un rare client. Un peu plus loin, une boîte de nuit laisse échapper un bruit sourd, répétitif. Des étudiants coréens en short se désarticulent sur un rythme rap.

C'est une soirée de printemps finissant, et la foule fend la bise du front de mer. On ne fait plus guère attention au piteux spectacle de ces blocs de villas inachevées, chantiers suspendus, pustules de béton légués par les fièvres spéculatives passées. Chacun est trop occupé à suçoter ses assiettes de coquillages, attablé à une terrasse de la jetée. On vante ses dernières « affaires », puisqu'il n'y a plus guère que cela qui compte en Chine. Et on boit. De la bière Tsingtao, bien sûr. Mais aussi du vin rouge. Ou plutôt un vin rouge. Il n'y en a qu'un seul : le changyu. Le garçon n'apportera que le changyu. Les autres, il ne connaît pas. Yantai est le siège de Changyu. Changyu est le fleuron de Yantai. Les deux ne font qu'un.

L'entreprise est fondée à la fin du XIXe siècle par un industriel de la diaspora chinoise de l'Asie du Sud-Est. D'origine cantonaise, Chang Bishi a bâti sa fortune sur le caoutchouc et le rail. A Singapour, il est un notable respecté, au point que l'empire mandchou en a fait son consul général. Il devient un disciple de Sun Yat-sen, alors révolutionnaire errant en quête de fonds et de soutiens au sein des communautés chinoises d'outre-mer. Ainsi Chang Bishi s'investit-il d'une ardente mission patriotique : semer des entreprises dans l'empire.

L'IDÉE du vin éclôt dans l'ambiance feutrée d'un cocktail diplomatique, à Djakarta (Indes néerlandaises), où il écoute avec passion le consul français lui vanter les vertus des vignobles français. En 1891, une visite dans le Shandong le convainc que la péninsule, riche en raisins sauvages et baignée d'un climat clément – soleil, faible humidité, hivers point trop rigoureux – est le terreau idéal. Un an plus tard, il fonde Changyu. La marque est une signature : Chang est son patronyme et yu signifie prospérité. En quête d'expertise, il enrôle le vice-consul autrichien de Yantai, un baron viennois féru d'œnologie qui lui révèle les secrets du brandy et du vin doux. Pendant des années, le drapeau autrichien flottera sur la façade de Changyu.

Un siècle plus tard, le rouge de Changyu s'est hissé dans le peloton de tête des vins chinois aux côtés des marques Great Wall (Grande Muraille) et Dynasty. Les dirigeants pékinois l'ont choyé, sensibles à sa souche « patriote ». On ressort toujours au visiteur la rhétorique fleurant bon la langue de bois. *« L'esprit de l'entreprise est d'aimer le pays, de respecter le travail et d'essayer d'être des héros »*, clame Lin Wenbing, vice-président du groupe Yantai Changyu. Parmi les titres de gloire, on cite invariablement la décision de Zhou Enlai de retenir le changyu comme vin de banquet lors de la conférence de Genève sur l'Indochine, en 1954. Ou le mot calligraphié par Mao, lors d'une visite en 1956 : *« Il faut laisser le peuple boire du vin. »*

> Dès lors, il ne faut pas s'étonner si le vin chinois est d'une qualité très moyenne, pour ne pas dire médiocre. Les colorants suffisent pour l'instant à faire illusion. Et le sucre à contenter les palais

Mais l'ère des slogans emphatiques est révolue. Le marché est là, ou le croit-on. La frénésie du vin a gagné la Chine. Les vignobles prolifèrent à travers le pays. La définition du vin a changé en 1996. Jusqu'alors, le vin désignait indifféremment l'alcool de céréales (riz, sorgho, millet) et le vin de raisin. Désormais, on distingue. Le « vin » devient une boisson fermentée contenant au moins 50 % de moûts de raisin, définition approchant le concept occidental. L'expansion se voit à l'œil nu. Dans le Shandong, elle est spectaculaire.

On arrache à grande échelle les champs de céréales pour leur substituer des vignobles, souvent à partir de cépages français. A la sortie de Yantai, au bord d'une autoroute, on s'enfonce dans la vigne de Lao Wang. Le paysan quinquagénaire, visage encore chiffonné par sa sieste de la mi-journée, est le « chef d'équipe » chargé du secteur : *« Autrefois, nous cultivions les céréales. Mais ça ne marchait pas fort. Puis, il y a deux ou trois ans, le secrétaire du Parti du village a organisé une grande réunion. Il nous a expliqué qu'il fallait passer des céréales à la vigne. Pour nous convaincre, le secrétaire a insisté sur le fait que la vigne nous enrichirait. »* La vigne a honoré ses promesses. Les revenus ont été multipliés par cinq. Dans le village, des grosses maisons à étages ont champignonné.

L'instruction vient donc d'en haut. L'Etat encourage la culture du vin. Il y voit un moyen de dissuader la consommation d'alcool blanc (riz, sorgho, millet) qui pèse lourdement sur les réserves céréalières du pays. Cette politique volontariste de l'offre s'exécute au sifflet, avec des méthodes dignes du Grand Bond en avant. *« La consigne est de faire du volume,* grince un professionnel étranger. *L'approche est purement quantitative. »* Chacun se jette à ceps perdus dans la vigne. L'industrie souffre – déjà ! – de surcapacités.

Tous ces producteurs fantasment sur le nouvel effet de mode entourant la consommation de vin en Chine. La cible convoitée est la nouvelle classe moyenne des villes, notamment sur la côte riche, très perméables aux stéréotypes culturels venant de Hongkong, de Taïwan et du Japon. Le vin, notamment rouge, est l'attribut du nouveau chic. La publicité de Changyu met par exemple en scène un couple de nouveaux riches échangeant des œillades autour de deux verres de cristal. Elle : chignon de jais, cou serti de diamants et avant-bras gantés de soie rouge. Lui : mèche coiffée en arrière, enduite de gel, et nœud papillon, de couleur rouge aussi, le rouge du vin, le rouge du bonheur dans l'imaginaire chinois. Le vulgaire boit de l'alcool de riz ou de la bière ; l'homme distingué déguste du vin de raisin.

A ce snobisme social s'est ajouté un engouement pour les vertus médicales prêtées au rouge. Que celui-ci prévienne les maladies cardio-vasculaires a excité la curiosité, en Chine comme dans les autres pays asiatiques, la quête de la longévité renvoyant au vieux fond du taoïsme populaire. Cette explication par le *French paradox* ne doit pourtant pas être surestimé : d'abord, parce que les soucis de longévité obsèdent peu les groupes jeunes – qui sont les principaux consommateurs de vin rouge ; ensuite, parce qu'elle s'insère encore mal dans la culture médicale traditionnelle. La médecine chinoise a étudié en profondeur l'impact sur la santé des alcools de céréales. Mais les vertus du vin de raisin sont encore largement inconnues en Chine. *« Le vin rouge n'est pas encore intégré dans la culture médicale traditionnelle »*, précise M. Marié. Prudence donc sur le *French paradox*.

Quelle qu'en soit l'explication, sociale ou diététique, l'essor de l'intérêt pour le vin en Chine n'est pas passé inaperçu aux yeux des groupes multinationaux. Les producteurs locaux ont vite trouvé sur leur chemin des importateurs eux aussi gagnés par l'effervescence. A partir du milieu des années 90, le vin étranger s'est déversé à flots : le volume des importations a été multiplié par 280 entre 1994 et 1998. Excès et arnaques : le chaos s'est installé sur le marché. La Chine est surtout devenu la poubelle des fonds de cuve invendables ailleurs, ce qui alarme les producteurs de grands crus, inquiets des amalgames.

La « piquette » française, espagnole ou roumaine a été expédiée en vrac (et en contrebande) par des marchands indélicats, passés de l'automobile au vin, puis mise en bouteille sous étiquette chinoise : joyeuse foire aux mélanges les plus hérétiques. Le consommateur ne buvant pas si vite, les stocks ont enflé. Il y a aujourd'hui des conteneurs entiers de vin qui s'aigrit au soleil sur les ports de Shenzhen ou Canton. *« La Chine peut aisément devenir un grand exportateur de vinaigre »*, ironise un industriel étranger.

NON sans cynisme, ces importateurs ont parié sur l'immaturité des palais. Le goût, il est vrai, manque quelque peu d'assurance. Si une économie du vin de raisin s'est développée en Chine, elle peine à se greffer sur un terreau « anthropologique ». On le voit bien dans les vignobles de Yantai : le paysan Lao Wang ne boit même pas le vin qu'il contribue à produire. Ses boissons préférées restent l'alcool de riz et la bière. Il n'existe pas en Chine de viticulteur chérissant son produit. Etrange sentiment d'apesanteur. Certes, la Chine est riche d'une vieille tradition de célébration de l'alcool. Les plus grands poètes chinois ont chanté les vertus de l'ivresse, état de communion cosmique qui permet de s'accorder au cours naturel des choses (lire *Eloge de l'ivresse. Le tao du vin, ses vertus.* Moudarren). Le plus fameux est Li Bai (701-761) qui s'est noyé en trinquant avec la lune.

Le vin de raisin, lui, reste une nouveauté. Introduit par la Route de la soie, il est resté confiné à quelques vignobles prospères sous les Tang, dans les régions de l'Extrême Ouest (Turkestan oriental, aujourd'hui Xinjiang). Il faudra attendre les influences occidentales, à commencer par les missionnaires friands de vin de table, pour que les cépages se diffusent. Cette absence de tradition pèse lourd. Les Chinois n'aiment toujours guère le vin de raisin sec, jugé trop amer et acide. Ils le préfèrent sucré, genre vin doux ou vermouth. Dans certains banquets très convenables, les convives n'hésitent pas à verser du Coca-Cola ou du Sprite dans un mouton-cadet.

Surtout, la dégustation manque quelque peu de cérémonial. On avale *gangbei* (cul-sec) dans d'interminables toasts où l'ivresse conviviale est délibérément recherchée. Les verres tintent, les gorges brûlent, les plats se succèdent et les déclamations sur l'*« amitié »* s'enflamment. On boit quasiment debout à force de tendre son verre, jambes flageolantes, dans un chassé-croisé de sucré et de salé, de viande et de poissons.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner si le vin chinois est d'une qualité très moyenne, pour ne pas dire médiocre. Les colorants suffisent pour l'instant à faire illusion. Et le sucre à contenter les palais. Quand une marque comme Dragon Seal, société mixte impliquant Pernod-Ricard, refuse par choix d'adapter ses méthodes de fabrication au goût chinois, elle se condamne à n'occuper qu'une place marginale sur le marché. Seuls les expatriés y trouvent leur compte. Mais les choses évoluent. Le public s'éduque lentement. Des bars à vins apparaissent, notamment à Shanghaï. Des revues spécialisées circulent. Les flibustiers devront y prendre garde.

Frédéric Bobin
Dessins : Emmanuel Pierre

★ « Les vins du bout du monde », c'est aussi sur France-Info dans la chronique quotidienne d'Anne Hudson.

PROCHAIN ARTICLE : Géorgie, le pays où boire ne s'improvise pas

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La paix fragilisée

UNE fois de plus, alors que la paix semblait gagner du terrain, la Corse, par un de ces soubresauts décourageants, renoue avec l'apparente fatalité de la violence. La première conséquence politique du double assassinat de L'Ile-Rousse est en effet la fragilisation de l'accord de Matignon, qui avait été avalisé, la veille, à Corte par la base nationaliste, après avoir été approuvé par une très large majorité des élus régionaux.

Les adversaires du processus de dialogue se sont, évidemment, engouffrés dans la brèche, en faisant fi de la nécessaire prudence adoptée par les enquêteurs, qui seraient bien en peine, aujourd'hui, de dire qui sont les auteurs ou les commanditaires du crime. Il n'empêche : la personnalité de Jean-Michel Rossi, longtemps idéologue du principal courant nationaliste ; le contexte, celui du processus de paix par le gouvernement ; le moment, le lendemain même du rassemblement annuel à Corte des nationalistes ; tous ces éléments confortent, hélas, les préjugés et les lieux communs de l'opinion et des commentateurs sur « les » Corses, leur violence et leurs vendettas. Et renforcent forcément les hostilités de principe au processus de Matignon.

Alors que les Corses sont, dans leur ensemble, accablés par ce nouveau drame, cet assassinat fait ressurgir sur le continent clichés et amalgames. Les journées de Corte, qui, elles, avaient levé une hypothèque politique, n'ont souvent été perçues, de ce côté-ci de la mer, qu'à travers les accents guerriers d'une langue de bois dont les dirigeants nationalistes ne se débarrasseront pas du jour au lendemain, dans la mesure où il leur faut, aussi, convertir leur base au choix de la paix. Quoi qu'on pense des nationalistes et de leurs dérives, dénoncées notamment dans le livre qui a peut-être coûté la vie à Jean-Michel Rossi, leurs négociateurs ont fait, à Matignon, leur part du chemin avant de commencer, maintenant, la pédagogie de l'accord auprès de leurs troupes.

Il est toujours difficile pour un mouvement politique de renoncer à ses mythes fondateurs et personne ne peut effacer en six mois vingt-cinq ans de violence. Au demeurant, José Rossi a raison de rappeler, non sans courage, que l'expression des idées est libre et qu'à l'avenir les nationalistes garderont le droit de défendre leurs idées dans le cadre d'un débat démocratique. A Corte, Jean-Guy Talamoni a réaffirmé l'essentiel : à savoir qu'il est hors de question de tenter d'imposer l'indépendance à l'île contre la volonté de ses habitants. Mais, depuis lundi matin, cet engagement-là, décisif pour l'avenir, est encore plus inaudible qu'auparavant sur le continent.

Dans l'immédiat, il faut souhaiter que la police et la justice fassent leur travail pour trouver les assassins, quels qu'ils soient. Sur le plan politique, la seule voie raisonnable est de continuer dans la voie d'un processus de paix. Quant aux nationalistes, ils doivent accepter de regarder en face l'image que le miroir brutal de cet assassinat leur renvoie au visage, en comprenant que ce reflet sinistre est aujourd'hui la seule part de leur réalité perçue sur le continent. La victime étant issue de leurs rangs, c'est à eux que revient en priorité le devoir de faire mentir cette image mortifère et désespérante.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Éric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Camargue, terre de sel et de silence

ON POURRAIT dire que tous les étangs de Camargue ne sont qu'une seule étendue d'eau divisée, en été, par des grèves de sable qui disparaissent au moment des hautes eaux. A un détour de la route, un peu avant La Capelière, le Vaccarès se révèle, bleu, immense et immobile. Immobile ? Non : les petites vagues qui viennent s'échouer contre la route font penser aux colères qui doivent secouer cette extraordinaire étendue d'eau bleue, quand la tempête souffle de l'ouest ou du nord. En été, la masse d'eau qui subsiste au centre des étangs asséchés se déplace selon le vent et vient toucher les différents rivages tour à tour, en découvrant à l'opposé des grèves interminables composées de petits coquillages intacts.

Mais la route a cessé d'être une route goudronnée. C'est maintenant un chemin empierré, que les eaux recouvrent en hiver. Des deux côtés, où l'on voit briller au passage un marais, la terre ressemble à de la vase qui se dépose, nourrissant des touffes rondes de plantes aux tiges courtes et charnues, les salicornes. Quand elle est molle, après la pluie, cette terre est inquiétante. L'évaporation rapide la craquelle en divisions étrangement régulières, où le sel remonte. Elle tourne alors au gris voilé d'une pellicule blanche. C'est la terre caractéristique de la Camargue, la sansouire, qui forme tout le territoire jusqu'à la région des dunes. Elle est intermédiaire entre le sable des étangs marins, tributaires du Vaccarès et de la Méditerranée, et ce qui sera, ou plutôt ce qui a été, la Camargue atterrie, si comme il le semble bien la Camargue est une terre qui disparaît.

Robert Coiplet
(9 août 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

OGM : ni obscurantisme ni scientisme

par Jean Glavany

DES interrogations ont suivi les décisions du gouvernement à propos des semences de colza, de maïs et de soja, croisées de manière accidentelle avec des organismes génétiquement modifiés. Marylise Lebranchu a parfaitement résumé les raisons qui ont conduit, dans deux cas, le colza et le soja, à l'arrachage et, dans un troisième, le maïs, au maintien des surfaces ensemencées : le colza et le soja étaient mélangés avec une semence interdite et non le maïs ; le taux de croisement était beaucoup plus élevé pour le colza et le soja ; et le risque de dissémination par pollinisation à l'environnement immédiat réel, ce qui n'était pas le cas pour le maïs. Au-delà de ces exemples, qui ont frappé l'opinion, je voudrais mentionner quelques principes qui devraient, selon moi, orienter notre approche à l'égard des OGM.

– La prudence, tout d'abord. Il est évident qu'il ne faut pas rejeter le progrès au nom d'on ne sait quel obscurantisme ou passéisme. Toutefois, comme toujours, le progrès doit être maîtrisé. Or, comme les OGM sont, d'une certaine manière, imposés par des firmes multinationales dont l'objectif premier n'est pas le bien-être de l'humanité et la préservation de l'environnement, il est légitime de s'entourer de précautions. Le devoir des gouvernements est de mettre un frein, voire des verrous, à cette course au productivisme. Il faut dire clairement que la plupart des OGM sont trop récents pour que les risques à long terme sur la santé, l'environnement et la liberté des pratiques agronomiques soient connus. Poursuivons donc les recherches pour être mieux éclairés.

– La transparence, ensuite. Les consommateurs ont le droit de savoir ce qui est croisé d'OGM et ce qui ne l'est pas. Il faut un étiquetage clair et complet, « de la fourche à la fourchette ». Cela suppose un effort important de traçabilité mais aussi des règles claires pour les cas de présence fortuite. L'Union européenne admet 1 % pour les produits de consommation. Je souhaite que nous avancions vite entre Européens sur un critère applicable aux semences qui soit, bien entendu, plus restrictif encore. J'ajoute qu'il faudra renforcer les contrôles pour détecter les traces d'OGM dans les semences.

> Sur ce sujet comme sur bien d'autres, il faut à la fois « plus d'Europe » et « mieux d'Europe »

– La démocratie, en troisième lieu. Les OGM sont un enjeu de société. Débattons-en ! Permettons aux citoyens de donner leur opinion sur ce qu'ils sont prêts à accepter ou à refuser, en leur fournissant le maximum d'informations et d'arguments. C'est l'objectif du gouvernement avec les Etats généraux de l'alimentation, qui permettront des débats locaux et régionaux, notamment sur ces sujets.

– L'harmonisation européenne, enfin. Dans un marché unique, il n'est pas acceptable de reproduire ce qui s'est passé, à propos du « colza croisé », des gouvernements – dont le nôtre – recommandant l'arrachage et d'autres souhaitant le maintien en l'état. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, il faut à la fois « plus d'Europe » et « mieux d'Europe ».

C'est l'une de mes ambitions pendant la présidence française de l'Union et au-delà de celle-ci. Ne cédons ni à des peurs obscurantistes ni à une naïveté scientiste. Donnons-nous les moyens de maîtriser rationnellement le progrès avec, toujours, en priorité absolue, la sécurité sanitaire de nos concitoyens et la protection de notre environnement.

Jean Glavany *est ministre de l'agriculture et de la pêche.*

La République plurielle

Suite de la première page

Enfin, parce qu'elle intervient après des décennies de violence, dont le point culminant fut rien moins que l'assassinat d'un préfet, aujourd'hui encore insidieusement mais scandaleusement revendiqué par des élus nationalistes associés au processus de réforme.

Commençons par ce dernier point. Personne ne saurait accepter que la République instaure des primes au meurtre, et lorsque Jean-Pierre Chevènement s'indigne de tel ou tel propos, il suscite l'adhésion, bien au-delà de ses soutiens habituels. Lorsque tel groupuscule breton veut l'interdire de vacances dans le Morbihan, il rendrait jacobin un régiment de girondins. Peut-on pour autant en rester à ce type de condamnations ? Ce serait entretenir un nationalisme corse de plus en plus dur par les rodomontades d'un Etat toujours plus intransigeant dans les mots et impuissant dans l'action – fût-elle, à l'occasion, incendiaire. Ce cercle vicieux a été caressé près de trente ans durant, avec les résultats que l'on sait. Pour sortir de l'impasse, il faut évidemment négocier avec ses adversaires : le mérite du gouvernement fut de le faire ouvertement. Il faut surtout changer la donne, au risque de bousculer nos idées les plus reçues et sans la certitude de réussir.

Si l'on admet alors que la République doit avoir l'audace de se réformer, le débat se portera légitimement sur le contenu de l'*aggiornamento.* Jusqu'où peut-on aller ? Les meilleurs esprits semblent à cet égard incroyablement timorés. La République espagnole n'est pas menacée par l'enseignement du catalan, mais la République française serait détruite par l'enseignement du corse, d'ailleurs même pas obligatoire. Des régions britanniques, espagnoles, italiennes, sans parler de l'Allemagne, disposent de compétences législatives et le principe d'égalité y est évidemment assuré par l'obligation de respecter, sous contrôle du juge, les droits fondamentaux de tous les citoyens. Mais la France, elle, serait détruite si une Assemblée corse pouvait adapter des dispositions législatives.

Le cauchemar ne s'arrête pas là. A l'horreur corse, on nous ajoute aussitôt la « contagion » bretonne, alsacienne, basque, etc. Nombre de médias, et pas seulement *Le Figaro,* de plus en plus droitier, ont repris cette terminologie épidémiologique, comme si un vrai surcroît de régionalisation devait, à l'évidence, être assimilé à une maladie dangereuse. La question mérite une discussion plus sérieuse. Faut-il réserver la mise en place d'une collectivité unique à la Corse, au nom de sa spécificité insulaire ? Faut-il l'accorder à qui le souhaiterait et permettre, par exemple, qu'une collectivité d'Alsace se substitue aux deux départements assez factices que sont le Bas-Rhin et le Haut-Rhin ? Républicains égalitaires et démocrates pluralistes devraient s'accorder sur la seconde solution et concéder à chaque région qui le souhaiterait ce que l'on accorde à la Corse. Ce débat n'est pourtant même pas engagé, les républicanistes préférant répéter inlassablement leur credo unitaire, et les régionalistes se taire. Il est grand temps, pour les uns et les autres, d'avoir enfin l'audace de poser ces questions nouvelles. Et d'y ajouter une autre.

L'autonomie régionale favorise-t-elle le séparatisme et, à terme, l'indépendance, ou y fait-elle au contraire obstacle ? A considérer les démocraties européennes, la seconde hypothèse l'emporte. La volonté indépendantiste a reculé avec la dévolution de pouvoirs en Ecosse et au pays de Galles. Elle reste très marginale dans les cinq régions italiennes à statut spécial (Sardaigne, Sicile, Val d'Aoste, Trentin-Haut-Adige, Frioul-Vénétie-Julienne). En Espagne, la reconnaissance d'emblée des nationalités catalane, basque, galicienne, au sein de la nation espagnole a conforté la démocratie post-franquiste bien plus qu'elle ne l'a affaiblie. La persistance du terrorisme de l'ETA n'invalide pas le modèle. Elle montre seulement que l'éradication d'un nationalisme ethniciste et fanatique ne découle pas automatiquement de l'autonomie régionale. Mais personne ne soutient que la situation eût été meilleure si l'Espagne était restée centralisée. Et d'ailleurs personne en Espagne ne suggère de répondre à la violence de l'ETA par une recentralisation madrilène.

Sachons raison garder, ou retrouver. Au XXIe siècle, la fragilité de l'Etat-nation ne se joue plus en bas, mais en haut. Aucun des grands Etats européens ne risque la décomposition interne, tous s'interrogent sur la préservation de leur puissance face à la mondialisation. Dans ce cadre radicalement nouveau, le rejet d'un nationalisme parfois terroriste, parfois mafieux, parfois l'un comme l'autre, ne doit pas fonder une crispation aussi injustifiée qu'inopérante sur l'uniformité républicaine. C'est au contraire au nom du refus absolu de tout ethnicisme que la République doit oser la diversité. Parce qu'intellectuellement, celle-ci se distingue radicalement de celui-là. Et parce que politiquement la République plurielle nous offre enfin une chance de triompher du communautarisme ethnique.

Olivier Duhamel

L'Europe face à la « fracture territoriale »

IL FAUDRA peut-être un jour opposer l'Europe atlantique à l'Europe continentale... Avec l'entrée prochaine dans le « club » de pays de l'ancien bloc de l'Est ou tournés traditionnellement vers la Méditerranée orientale, la périphérie maritime qui étire son arc des Shetlands aux Canaries risque-t-elle d'être entraînée dans une marginalisation dangereuse ? Se retrouvera-t-elle à son corps défendant rejetée, parce que éloignée des flux de richesse et des lieux de pouvoir, sous l'effet centrifuge des forces économiques, démographiques, technologiques et bancaires dont le noyau dur se situera quelque part du côté de Francfort, Munich ou Milan ?

L'élargissement de l'Europe n'est pas seulement un défi politique, c'est aussi un enjeu géopolitique qui pose la question du bon équilibre territorial de la future Union. C'est aussi un casse-tête financier, puisque les impétrants sont, en règle générale, des Etats dont le produit intérieur brut (PIB) se situe très en dessous de celui des pionniers du premier Marché commun. Il faudra donc, au nom de la cohésion, que le budget communautaire soit particulièrement généreux à leur égard. Jusqu'à ce jour, au contraire, au nom du rééquilibrage des conditions de vie et du rapprochement des niveaux de richesse régionaux, un substantiel effort avait été fait pour le Grand Ouest européen, où les métropoles, les prestigieux centres de recherche, les places financières, les plates-formes aéroportuaires, les universités, sont plus fragiles que le long du croissant fertile Londres, Bruxelles (avec l'antenne du Bassin parisien), Italie du Nord (à laquelle on rattachera l'agglomération lyonnaise) et Catalogne. Pour simplifier, on dira que demain Brest ou Madère recevront moins de l'Europe car il faudra servir en premier Varsovie ou les Carpates de Roumanie aux retards criants.

Selon les statistiques les plus récentes, les écarts de développement régional qui sont aujourd'hui de 1 à 5 dans l'Europe des Quinze vont atteindre une proportion de 1 à 9 dans une Europe à 27. Il n'est pas envisageable que les responsables des Etats et de l'Union acceptent que persistent des fractures territoriales, dangereuses pour la démocratie collective.

« LOBBY DU GRAND LARGE »

Ces perspectives assez sombres ont déjà poussé, depuis la fin des années 60, gouvernements, présidents de région ou maires à réagir à travers des programmes de développement communautaires particuliers. Toutefois, la répartition des fonds structurels au titre de la politique régionale pour la période 2000-2006 n'est pas favorable aux zones les plus périphériques, notamment celles qui bordent l'Atlantique, en Espagne, en Bretagne ou au pays de Galles. Déjà il y a vingt-sept ans, lors de la création à Saint-Malo de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM), la même motivation avait conduit 22 régions européennes à former un « lobby du grand large », qui s'est révélé influent à Bruxelles. Elles sont aujourd'hui 128... Il s'agissait à la fois de faire reconnaître par la Commission et le Parlement la spécificité maritime de la CEE de l'époque et de faire prendre en considération les handicaps particulièrement lourds, en termes de transport et de rentabilité des entreprises, de ces territoires dominés davantage par l'agriculture que par l'industrie de pointe.

Ce qu'avaient initié des régions, les villes atlantiques l'ont recommencé récemment à Rennes. Sous l'impulsion du maire de la capitale de la Bretagne, Edmond Hervé, a été créée le 7 juillet une Conférence des villes de l'arc atlantique qui réunit, outre Angers, Nantes, Bordeaux ou Rennes, des cités telles que Glasgow, Cork, Saint-Jacques-de-Compostelle ou Porto.

« L'arc atlantique n'est pas un espace résiduel, frappé d'éloignement et sans avenir ; c'est un espace central, dans une Europe qui ne saurait oublier sa réalité maritime, sauf à se contenter de vivre demain en marge du continent asiatique », a déclaré Edmond Hervé. *« Au risque de la concrétisation de la seule logique des marchés triomphants, et face à la mondialisation et sa version libérale, nous préférons le scénario des responsabilités partagées, sur la base de la proximité de nos concitoyens avec leurs collectivités locales, dans une option fédéraliste, et pour un développement polycentrique de nos territoires »*, a ajouté le Toscan Vannino Chiti, membre du gouvernement italien et président de la CRPM.

Mises en réseaux et en interférences puisque quatre agglomérations de 500 000 habitants qui travaillent ensemble peuvent être aussi attractives qu'une mégacité de deux millions d'âmes, amélioration des transports et des accès, développement systématique du cabotage maritime pour lutter contre la thrombose routière, mise en valeur du patrimoine architectural et de l'originalité culturelle de chaque cité, recherche de la cohésion sociale de proximité, recours aux nouvelles technologies, ouverture vers l'Afrique du Nord ou les Amériques, gestion urbaine et écologique à taille humaine, liens réciproques et partage avec le monde rural voisin : voilà quelques atouts et objectifs que les « maires atlantiques » ont décelés et couchés noir sur blanc dans leur « charte » constitutive.

Quand on sait que la démarche des élus réunis à Rennes s'inscrit dans le droit-fil d'autres initiatives qui ont donné naissance à la Conférence des régions de la Baltique, à la Commission des îles, que préside Jean Baggioni, président du conseil exécutif de Corse, ou à celle de l'arc méditerranéen, on mesure à quel point les porte-parole de la mer et du littoral brûlent de faire entendre leur différence.

Pour eux, la Lotharingie dominante commettrait une faute majeure en croyant qu'un seul centre de gravité suffit. On n'oublie pas, dans l'Ouest, que René Pleven, qui fut breton et européen, avait osé écrire dans les années 60 *: « L'Europe commence à l'océan. »*

François Grosrichard

SANTÉ **Après avoir rendu public un document mettant en cause le comportement des principales multinationales du tabac (*Le Monde* du 4 août), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale devaient dévoiler mardi 8 août le contenu d'un rapport visant à contrecarrer l'action de ces mêmes multinationales. ● LA TAXATION accrue des cigarettes, conclut pour l'essentiel ce document, est devenue une mesure de santé publique indispensable et constitue un moyen efficace pour faire reculer la consommation. ● *« LE TABAGISME est en train de devenir l'une des principales causes de mortalité prématurée partout à travers le monde »,* soulignent l'OMS et la Banque mondiale. ● AU RYTHME actuel, prévoient-elles, d'ici à 2030, 10 millions de personnes mourront chaque année de pathologies liées au tabagisme, dont 70 % dans les pays en voie de développement.**

L'OMS attaque les géants du tabac sur le terrain économique

Un nouveau rapport affirme que la hausse des taxes sur les cigarettes est devenue une mesure indispensable de santé publique, notamment dans les pays en voie de développement. Une augmentation de 10 % de la fiscalité inciterait plus de 40 millions de personnes à cesser de fumer

APRÈS les accusations éthiques, les propositions économiques : moins de huit jours après avoir rendu public un document mettant gravement en cause le comportement, contrairement aux plus élémentaires principes moraux, des principales multinationales du tabac (*Le Monde* du 4 août), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devrait, en collaboration avec la Banque mondiale, dévoiler mardi 8 août, à Genève et à Chicago, où vient de s'ouvrir la 11e Conférence mondiale sur le tabac et la santé, le contenu d'un rapport visant, très concrètement, à contrecarrer l'action de ces mêmes multinationales, notamment dans les pays du tiers monde. Ce rapport est, précise-t-on au siège de l'OMS à Genève, le fruit d'une recherche de trois ans conduite par une équipe internationale de quarante chercheurs spécialisés en économie, en épidémiologie, en droit et en sciences sociales. Ce document conclut, pour l'essentiel, que l'augmentation des taxes fiscales sur les cigarettes et les produits du tabac est aujourd'hui devenue une indispensable mesure de santé publique, en ce qu'elle constitue un outil préventif efficace pour faire reculer la consommation de tabac sans pour autant – contrairement à ce qui était avancé – induire des effets économiques néfastes ou des pratiques illicites, comme la contrebande.

Pour l'OMS et la Banque mondiale, le constat est clair autant qu'accablant : *« Le tabagisme est en train de devenir l'une des principales causes de mortalité prématurée partout à travers le monde. »* La consommation de tabac est, selon les deux agences, aujourd'hui directement responsable chaque année de la mort prématurée de 4 millions de personnes, la moitié d'entre elles décédant alors même qu'elles exercent toujours une activité professionnelle. Si les habitudes tabagiques devaient ne pas changer à travers le monde, les deux agences onusiennes prévoient que d'ici l'an 2030, 10 millions de personnes mourront chaque année de pathologies liées au tabagisme, dont 70 % dans les pays en voie de développement, et que près de 500 millions de personnes actuellement en vie décéderont de manière prématurée du fait de cette consommation.

De la même manière, si rien n'est entrepris contre le tabagisme, l'OMS estime que près de 1 milliard de personnes mourront prématurément au XXIe siècle, soit 10 fois plus qu'au XXe siècle. *« Dans tous les pays, le tabagisme et la charge de morbidité qu'il entraîne sont de plus en plus concentrés parmi les plus pauvres,* précise l'OMS. *La plupart des fumeurs des pays à faible revenu n'ont pas conscience des effets du tabac sur leur santé. Ainsi, en 1997, plus de deux fumeurs chinois sur trois étaient convaincus que le fait de consommer du tabac était un geste inoffensif ou presque. Et tout en ayant une espérance de vie plus courte, les fumeurs coûtent plus cher en soins de santé que les non-fumeurs. »*

Les tendances observées dans les pays industrialisés, la multiplication des procès intentés outre-Atlantique aux cigarettiers et la stigmatisation croissante dont peuvent faire l'objet dans ces pays les consommateurs de tabac dans les espaces publics et professionnels ne doivent nullement faire illusion : 80 % du 1,1 milliard de fumeurs mondiaux vivent dans des pays en voie de développement. *« La consommation globale a diminué chez les hommes dans la plupart des pays riches, mais elle est en augmentation constante dans les pays à revenus faibles et moyens, ainsi que parmi les jeunes et les femmes un peu partout dans le monde,* précise l'OMS. *L'âge auquel ces derniers commencent à fumer semble être en diminution du fait des campagnes de promotion "ciblées" visant ces nouveaux consommateurs. »*

Le rapport rendu public à Genève et à Chicago témoigne de l'engagement croissant des agences onusiennes dans la lutte contre une consommation mortifère, qui est de plus en plus clairement perçue comme une dépendance de masse contre laquelle les Etats peuvent et doivent agir. Depuis deux ans, le docteur Gro-Harlem Bruntland, directrice de l'OMS, a, sur ce thème, pleinement affiché ses priorités. En 1999, la Banque mondiale avait pour sa part fixé les grands axes de l'action qui, selon elle, doit au plus vite être développée contre les géants du tabac. La Banque mondiale avait dès 1991 décidé de ne plus consentir de crédits soutenant les cultures du tabac et d'encourager la réglementation des produits issus de cette plante. Ce sont les conclusions de 1999 résultant notamment des travaux de l'épidémiologiste Prabhat Jha et de Frank Chaloupka, professeur d'économie à l'université de l'Illinois, qui sont reprises et développées dans le document résultant du travail conjoint des deux agences. Cette publication précède l'adoption d'une convention-cadre pour la lutte antitabac, un premier instrument juridique international qui a pour but *« de mettre un terme à la propagation des produits du tabac dans le monde »,* dont l'Assemblée mondiale de la santé a adopté à l'unanimité le principe, et qui fera l'objet des premières négociations officielles du 16 au 21 octobre à Genève avant d'être, au plus tard, adopté à l'échelon mondial en mai 2003.

Au terme de leurs travaux, les experts de l'OMS et de la Banque mondiale estiment que la meilleure solution pouvant être fournie au problème du tabagisme ne peut pas passer par une simple réduction de l'offre. *« Les efforts des gouvernements pour réduire la consommation de cigarettes en réduisant l'offre de tabac ont été généralement inefficaces. Il est irréaliste et inutile d'interdire la consommation de tabac,* peut-on lire dans ce document. *La libéralisation du commerce a contribué à augmenter la consommation de cigarettes dans les pays à revenus faibles ou moyens. Toutefois, une restriction du commerce serait contre-productive en suscitant des mesures de rétorsion qui pourraient menacer la croissance économique et les recettes. »*

Selon les experts mandatés par les deux agences de l'ONU, c'est bel et bien l'augmentation des taxes qui constitue un moyen de choix privilégié pour faire reculer la consommation des cigarettes, notamment chez les pauvres, les jeunes et les personnes les plus défavorisées d'un point de vue socio-culturel.

« Une mesure fiscale de ce genre permettrait de réduire très efficacement la consommation de tabac, surtout dans les pays en voie de développement, soulignent les experts de l'OMS et de la Banque mondiale. *Une augmentation des taxes sur les cigarettes ne conduirait pas à une réduction du nombre d'emplois et, contrairement à l'idée communément admise selon laquelle les avantages de cette formule seraient annulés par l'augmentation de la contrebande des produits du tabac, nous estimons que s'il y a contrebande c'est que la législation n'est pas appliquée comme elle devrait l'être. »* Pour le docteur Bruntland, cette étude *« montre qu'une pression économique via l'augmentation des impôts indirects sur le tabac est le meilleur instrument dont disposent les pouvoirs publics pour infléchir la courbe de consommation ».*

> « Dans tous les pays, le tabagisme et la charge de morbidité qu'il entraîne sont de plus en plus concentrés parmi les plus pauvres »

L'OMS estime par ailleurs qu'en améliorant l'accès aux techniques de substitution de la nicotine et aux diverses autres méthodes permettant d'en finir avec la dépendance au tabac, on pourrait, à l'échelon planétaire, aider 6 millions de personnes à se détacher de cette molécule dorénavant perçue comme une véritable drogue.

Jean-Yves Nau

Une consommation en hausse en Asie, en Afrique et au Proche-Orient

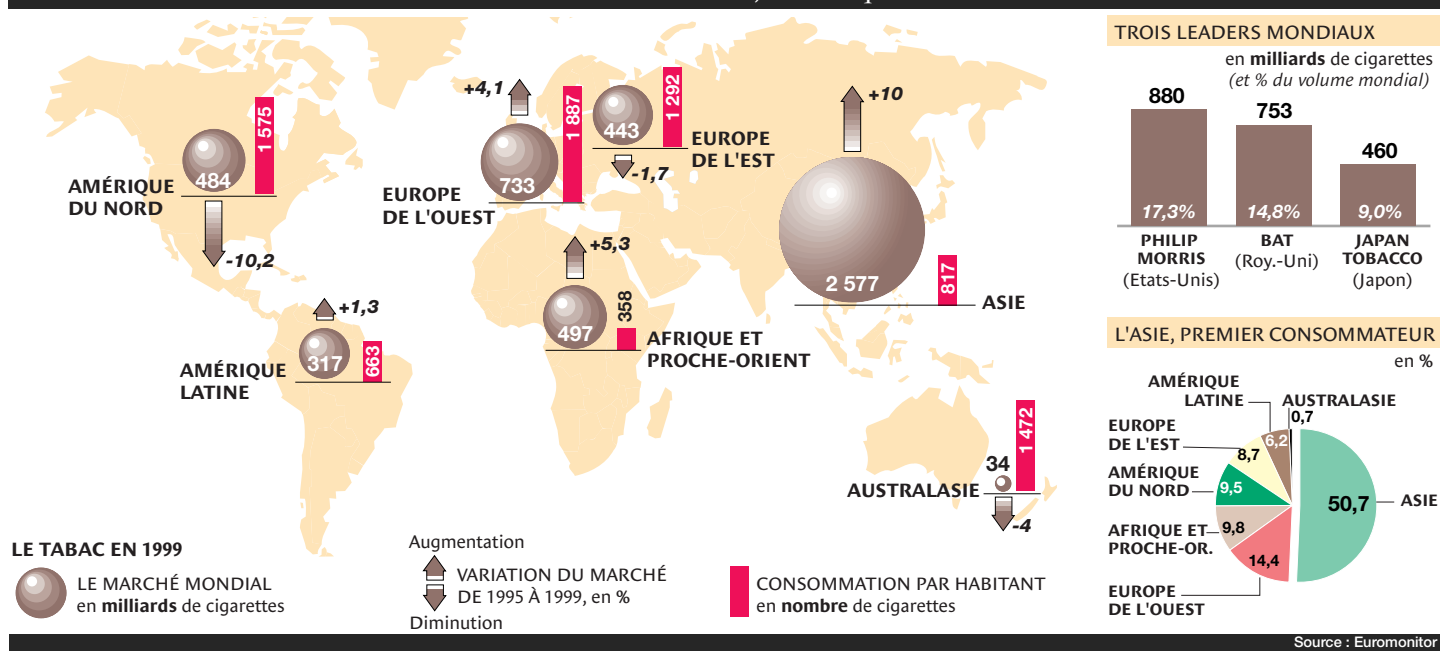

Source : Euromonitor

Chicago accueille la 11e Conférence mondiale contre le tabagisme

***« NOUS REGROUPONS** en un seul point la communauté mondiale des partisans du contrôle du tabac afin de chercher comment nous pouvons endiguer cette marée d'exportation, de publicité et de production lancée par l'industrie du tabac »,* a déclaré, lors de l'ouverture de cette conférence, le docteur Thomas Houston, coprésident de la manifestation qui a reçu le soutien de l'Association médicale américaine et de la Société américaine de lutte contre le cancer. Organisée du 6 au 11 août à Chicago, la 11e Conférence mondiale sur le tabac réunit plus de 4 000 médecins, scientifiques et militants contre le tabagisme, originaires d'une centaine de pays, ainsi que de nombreux responsables gouvernementaux et représentants d'organismes internationaux en charge de la santé et du développement. Pour le docteur Houston, si aucune action efficace n'est menée, le tabagisme constituera pour les pays du tiers monde *« une immense tragédie qui submergera leurs systèmes de santé ».*

Face aux nouveaux obstacles auxquels ils sont confrontés dans les pays occidentaux, les grands cigarettiers ont intensifié leurs exportations vers les pays du tiers monde, où ils ne rencontrent pas les mêmes contraintes réglementaires et fiscales. *« Il y a plus de fumeurs en Chine que d'habitants aux Etats-Unis,* a rappelé le docteur Houston. *Et la Chine s'apprête à réduire les taxes douanières sur l'importation de tabac, ce qui constitue un désastre. »*

BATAILLES JURIDIQUES

La conférence de Chicago comportera différentes sessions traitant des mécanismes de la dépendance à la nicotine, de l'efficacité des campagnes de lutte contre le tabac, ainsi que des nouvelles stratégies des cigarettiers. Les artisans américains des récentes défaites juridiques de l'industrie du tabac y exposeront aussi les détails de leur action, qui a vu les tribunaux condamner les firmes à payer 145 milliards de dollars aux familles des victimes du tabac en Floride et 246 milliards de dollars à différents Etats américains. – *(AFP, Reuters.)*

En Allemagne, Internet menace le prix unique du livre

BERLIN
correspondance

Lorsque l'Allemagne avait trouvé, en février 2000, un accord avec l'Autriche et la Commission européenne, l'événement avait été célébré comme une victoire. Chaque nation, se félicitait-on, conservait son propre système de prix unique dans tous les points de vente, garantissant des revenus aux maisons d'édition, du coup davantage enclines à prendre des risques avec des auteurs peu ou pas connus. On avait même pensé aux prédateurs du Web : *« Le vendeur,* spécifie le texte, *ne doit pas utiliser l'Internet expressément pour contourner un régime de prix. »*

Pourtant, à peine l'accord était-il entré en vigueur, le 1er juillet, qu'un libraire en ligne autrichien s'engouffrait dans la brèche. Qu'en était-il, en effet, du commerce électronique transfrontalier ? La phrase était trop belle, qui interdit seulement la réimportation lorsque celle-ci a lieu *« à la seule fin »* de vendre en dessous du prix déterminé dans l'un des deux pays.

Alors, par l'intermédiaire de sa filiale Internet Lion.cc, la chaîne de librairie autrichienne Libro s'est mise à offrir en Allemagne les best-sellers à 20 % de moins que le prix unique, soulevant ainsi l'indignation des maisons d'édition et des grossistes allemands, dont une trentaine s'empressaient de déclarer l'embargo sur les livraisons à Libro.

Aussitôt, l'Autrichien attaquait en justice, et obtenait gain de cause à deux reprises. Satisfait, Libro pouvait annoncer, le 28 juillet, une trêve dans les rabais, afin d'engager une négociation. L'entreprise autrichienne, cotée en Bourse, n'a *« aucun intérêt à voir se développer une ambiance de western sur le marché du livre »,* affirmait son PDG, Andre Rettberg.

COLLUSION ENTRE LIBRAIRES ?

Mais Libro avait aussi porté plainte devant les instances européennes. Il y a quelques jours, les services du commissaire à la concurrence Mario Monti ont fait irruption chez quatre libraires et éditeurs allemands, dont le géant Bertelsmann, pour des inspections-surprises. Les enquêteurs européens veulent établir s'il y a eu collusion entre libraires grossistes et éditeurs pour boycotter Libro.

Le siège de ce dernier à Guntramsdorf, près de Vienne, a lui aussi été visité, ainsi que les locaux francfortois de la très respectable association allemande des libraires. La Commission entend en effet également éclaircir les conditions du cessez-le-feu du 28 juillet.

Car la guerre de l'Internet ne fait que commencer. Le libraire en ligne belge Proxis, qui vend déjà en France et aux Pays-Bas en dessous du prix unique pratiqué dans ces pays, vient d'annoncer pour septembre ou octobre son arrivée sur le marché allemand.

Les ventes de livres en ligne ont augmenté de 175 % outre-Rhin en 1999, pour atteindre 83 millions d'euros. L'Allemagne se targue d'être la plus grande nation de lecteurs au monde (56 % des Allemands lisent au moins un ouvrage par mois).

Les grandes maisons d'édition et librairies ont, certes, déjà investi dans le nouveau moyen de distribution qu'est le Web, réalisant 42 % de la vente de livres sur l'Internet. Mais avec Libro elles ont brutalement pris la mesure d'une impossible gageure : préserver leur monde protégé de l'énorme pouvoir de sape d'un système fluide, qui se moque des frontières comme de la culture. – *(Interim.)*

La famille Bronfman veut récupérer ses spiritueux

LA FAMILLE BRONFMAN semble avoir du mal à renoncer à son activité historique : les spiritueux. Charles Bronfman, oncle d'Edgar Bronfman, président de Seagram, est en train de tout mettre en œuvre pour que la famille conserve cette branche, appelée à être cédée lors de la fusion du groupe canadien avec Vivendi.

Selon le *Sunday Telegraph,* la société Claridge Investments, le fonds privé d'investissement de la famille Bronfman, étudie la reprise de la branche vins et spiritueux. Elle a mandaté une banque d'affaires, Bear Stearns & Co, pour présenter une offre. Le clan Bronfman, propriétaire notamment des marques de whisky Chivas, Glenlivet, de cognac Martell, de vodka Absolut, serait prêt à dépenser 7 milliards de dollars (7,7 milliards d'euros) pour garder l'activité. Charles Bronfman et d'autres membres de la famille seraient décidés à investir chacun 1 milliard de dollars. Ni Seagram ni la famille Bronfman n'ont voulu commenter ces informations.

La famille Bronfman a toujours marqué un grand attachement aux vins et spiritueux, qui ont fait sa fortune dès 1928, à l'heure de la prohibition. Charles Bronfman, coprésident de Seagram avec son frère Edgar senior, a observé avec inquiétude la diversification menée par son neveu Edgar. A partir de 1994 , ce dernier s'est engagé massivement dans le cinéma (MCA-UNiversal), la musique (Universal Music, Deutsche Grammophon, Verve...) et les parcs d'attractions. Pour financer ses nouvelles acquisitions, le groupe a renoncé à des rentes (comme sa participation de 25,5 % dans DuPont de Nemours ou Tropicana). Après plusieurs années de diversification, il n'a pas échappé à la famille Bronfman que la branche spiritueux restait la seule source de profit du groupe : en 1999, elle affichait un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de dollars et 552 millions de dollars de résultat d'exploitation, tandis que les activités musicales et cinématographiques cumulaient une perte de 740 millions de dollars.

DANS LE CAPITAL DE VIVENDI

Selon des rumeurs récurrentes, la famille Bronfman aurait décidé à l'automne dernier d'en finir avec cette situation et de trouver un repreneur. En troquant sa position dans Seagram contre une part de capital d'un autre groupe, elle pourrait rendre ainsi sa fortune plus liquide et la reconvertir rapidement. Vrai ou faux ? En juin, la famille Bronfman a accepté d'échanger sa participation de 24,4 % dans Seagram contre 8 % environ du capital de Vivendi. A la surprise de nombreux observateurs, elle a avalisé le dispositif de Vivendi de limitation des droits de vote, ce qui a conduit certains à penser qu'elle n'avait pas vocation à rester pour longtemps dans le groupe français.

La reprise de la branche spiritueux achèverait le scénario. La famille Bronfman tirerait un trait sur la diversification contestée du neveu. Elle doit, toutefois, faire face à forts partis. Tous les grands groupes de spiritueux – Diageo, Allied Domecq, Bacardi, Pernod-Ricard – sont prêts à engager des fortunes. En présentant une offre de 7 milliards de dollars pour les spiritueux de Seagram, la famille Bronfman paraît loin de ses concurrents. A moins qu'elle n'ait pris la précaution d'obtenir un droit de préemption sur les spiritueux de Seagram lors de la négociation de fusion avec Vivendi.

Martine Orange

Andersen Consulting obtient de la justice le droit de se séparer d'Arthur Andersen

Le nouveau groupe de conseil va devoir abandonner son nom

Voulant voler de ses propres ailes, Andersen Consulting a déposé en 1997 une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale. Après plus de deux ans et demi de tractations, Andersen Consulting a obtenu le droit de quitter son groupe fondateur, Arthur Andersen, spécialisé dans l'audit. Arthur Andersen n'a pas obtenu l'indemnité qu'il réclamait et son PDG, Jim Wadia, a démissionné.

LE COMBAT fratricide entre les deux géants du conseil, Arthur Andersen et Andersen Consulting, s'est achevé lundi 7 août à Paris. La Chambre de commerce internationale (CCI), basée dans la capitale française, a autorisé le demandeur Andersen Consulting à se séparer d'Arthur Andersen. Ces deux entités étaient jusqu'à présent chapeautées par une maison mère, Andersen Worlwide, qui s'est, par la même occasion, attirée les foudres de la CCI. L'arbitre chargé de se prononcer sur le litige, le colombien Guillermo Gamba, a trouvé qu'Andersen Worldwide était responsable de la rupture et que, *« en tant que maison mère, elle n'avait pas tenu ses obligations de bonne gestion de l'organisation »*.

Cette décision sans appel a déjà fait une première victime. Quelques heures après cette annonce, Jim Wadia, le président mondial d'Arthur Andersen, très impliqué dans la bataille, démissionnait de son poste. *« La décision est satisfaisante pour Arthur Andersen, mais elle a déçu personnellement Jim Wadia »*, a commenté elliptiquement Aldo Cardoso, président d'Arthur Andersen France. La partie adverse, elle, crie victoire. C'est en décembre 1997 qu'Andersen Consulting, voulant voler de ses propres ailes, avait déposé cette demande d'arbitrage auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI. Après plus de deux ans et demi de tractations, elle gagne son indépendance. *« C'est une grande nouvelle*, a déclaré Joe Forehand, PDG d'Andersen Consulting. *Notre séparation claire nous permet maintenant de nous concentrer sur l'avenir. »* Au regard de l'arbitrage rendu, il paraît cependant impossible de désigner un vainqueur, tant les deux parties laissent des plumes dans la bataille. Andersen Consulting peut voler de ses propres ailes, mais ne pourra plus utiliser son nom après le 31 décembre 2000. L'entreprise, qui avait depuis des années cherché à imposer sa marque, doit verser à Arthur Andersen la somme de 830 millions de dollars, un montant qu'elle lui devait contractuellement mais qu'elle avait décidé de *« mettre sous séquestre »* depuis le début de l'arbitrage. Enfin, elle ne recevra pas les dommages et intérêts (1,2 milliard de dollars) qu'elle cherchait à obtenir. La partie adverse, Arthur Andersen, est elle aussi déçue. Annonçant haut et fort qu'elle *« n'était pas à l'initiative de la séparation »*, elle voulait recevoir une forte indemnité d'Andersen Consulting – jusqu'à 14,5 milliards de dollars, 150 % de son chiffre d'affaires - pour utilisation du nom et de ses méthodes. Cette revendication tenait particulièrement au cœur du démissionnaire Jim Wadia.

LASSE DE PARTAGER

Comment ces deux sociétés ont-elles pu en arriver là ? La situation s'est envenimée progressivement depuis dix ans. Née en 1913 à Chicago, Arthur Andersen a construit sa réputation sur l'activité d'audit comptable. Elle crée en 1945 un département de conseil, activité qui prend des proportions telles que, en 1989, la maison mère décide de séparer ses deux métiers en « centres de profit » distincts : Arthur Andersen, pour l'audit comptable et le conseil fiscal ; Andersen Consulting, pour le conseil en organisation. Il est alors décidé de mettre en place un *« système de revenus garantis limités »*, la partie la plus rentable reversant chaque année à l'autre 15 % de son bénéfice. C'est ce point, garantissant la cohésion de l'organisation, qui s'est trouvé au centre du litige. Alors que dans les premières années c'est l'activité historique, Arthur Andersen, qui verse de l'argent à Andersen Consulting, la situation s'inverse dès le début des années 90. Entre 1994 et 1997, Andersen Consulting versera 400 millions de dollars à Arthur Andersen. En 1997, Andersen Consulting annonce qu'elle veut se séparer du groupe, affirmant qu'elle ne veut plus *« subventionner Arthur Andersen qui développe des activités désormais concurrentes »*. On murmure que les associés de la branche conseil, plus rentable, se lassent de partager les fruits de leur travail avec la branche historique. C'est dans ce contexte que sera lancée, en décembre 1997, la procédure d'arbitrage dont le résultat a été rendu public lundi.

Rarement une entreprise qui a pour vocation de conseiller les autres aura montré si ouvertement ses dissonances et ses problèmes internes. Un exemple qui vient à point nommé pour tous les cabinets alliant métiers réglementés d'audit et activités de conseil. Alors qu'au mois de juin, le gendarme des marchés financiers américain (la Securities and Exchange Commision) a publié un projet de réforme sur l'indépendance des cabinets, tous les grands acteurs de la profession imaginent des solutions pour se scinder. Ces experts juridiques vont assurement disséquer le « cas Andersen ».

Laure Belot

Deux groupes de taille similaire

● **Arthur Andersen :** l'entreprise, qui emploie dans le monde 78 000 salariés, a réalisé en 1999 (exercice clos le 31 août) un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de dollars, en hausse de 19 % sur un an. Ses activités principales restent celles d'audit et de conseil financier (46 % du chiffre d'affaires) et de conseil juridique et fiscal (30 %). Le conseil en management représente 19 % de l'activité. L'entreprise est présente en Amérique du Nord (46,5 % du chiffre d'affaires), en Europe, au Moyen-Orient, en Inde et en Afrique (36 %), en Asie et dans la zone pacifique (11,5 %) et en Amérique latine (5 %).

● **Andersen Consulting :** l'entreprise, qui compte 65 500 salariés, a enregistré en 1999 un chiffre d'affaires de 8,9 milliards de dollars, en progression de 8 % sur un an. Andersen Consulting a pour principales activités le conseil en technologies de l'information (environ 60 % du chiffre d'affaires) et le conseil en management (40 %). Elle réalise 54 % de son activité sur le continent américain et 40 % dans la zone Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique.

BNP Paribas autorisé à lancer son offre sur Cobepa

PRÈS DE DEUX MOIS après le lancement de l'OPA de BNP Paribas sur Cobepa, la Commission bancaire et financière belge (CBF) a finalement donné, lundi 7 août, son accord à cette offre (déposée le 13 juin) sur les 41,3 % de la holding belge Cobepa, que BNP Paribas contrôle à 58,7 %, au montant de 74 euros par action. BNP Paribas entend réorienter Cobepa vers le capital-investissement. Le gendarme boursier belge avait demandé à BNP Paribas, le 19 juillet, de relever le prix de son offre à au moins 79,4 euros, correspondant à ses yeux à la valeur intrinsèque de Cobepa au 31 mai, sous peine de poursuites judiciaires.
La CBF avait toutefois fait savoir, le 2 août, qu'elle avait demandé au groupe bancaire français un complément d'information avant de décider de porter l'affaire devant la justice. La nouvelle version du prospectus d'information présenté par BNP Paribas a satisfait les autorités boursières. La banque française s'est félicitée de cette décision dans un communiqué.

Suez Lyonnaise nourrit de grandes ambitions sur Internet rapide

PROFITANT de la présentation du nouvel actionnariat de Noos, sa filiale câble (50,1 % Suez Lyonnaise des eaux, 27 % NTL et 22,9 % Morgan Stanley), François Jaclot, vice président de Suez Lyonnaise des eaux, a précisé sa stratégie dans le domaine des moyens rapides de transmission sur le réseau Internet. Le groupe entend être présent, avec des partenaires, sur toutes les nouvelles technologies permettant de véhiculer Internet, comme le câble, la boucle locale radio, la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) et l'accès Internet fixe ADSL. Pour la boucle locale radio, il a remporté une licence nationale avec First Mark, pour le câble il s'associe à NTL, pour l'UMTS il présente une candidature avec l'opérateur espagnol Telefonica. Enfin, il cherche un partenaire pour l'ADSL.

L'italien Seat PG acquiert Telemontecarlo

La société éditrice des Pages jaunes et propriétaire du premier portail Internet italien, Seat Pagine Gialle (Seat PG) se lance dans l'audiovisuel. Lundi 7 août, pour 750 milliards de lires (380 millions d'euros), elle a acheté 75 % de Telemontecarlo au producteur de cinéma Vittorio Cecchi Gori. Les deux chaînes hertziennes de ce groupe, TMC et TMC2 – qui réalisent 3 à 4 % d'audience – seront relancées à destination d'un public jeune.
Premier groupe multimédia, Seat PG devient le troisième pôle télévisé italien après Médiaset et la Rai. Contrôlé par Telecom Italia, Seat PG édite les annuaires du téléphone et son portail Internet, Virgilio, atteint 100 millions de consultations mensuelles. Le groupe doit également fusionner cet automne avec Tin.it, le fournisseur d'accès à Internet de Telecom Italia, qui compte de 3 millions de clients. – *(Corresp.)*

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON : le gouvernement japonais** s'est prononcé mardi 8 août contre un abandon de la politique de très faibles taux d'intérêt, que juge pourtant nécessaire le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ).

■ **La reprise de l'économie japonaise** se renforce graduellement, mais elle souffre toujours d'un manque de robustesse des dépenses des ménages et d'un taux de chômage proche de ses records, a estimé mardi l'agence de planification économique (EPA) dans son rapport mensuel.

■ **ÉTATS-UNIS : les crédits à la consommation ont augmenté** de 12 milliards de dollars enjuin, contre une augmentation de 14,1 milliards de dollars (chiffres révisés) en mai, a annoncé lundi la Réserve fédérale (Fed).

■ **FMI : la croissance de l'économie mondiale** devrait atteindre 4,75 % en 2000, a indiqué lundi le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Horst Köhler. La précédente estimation du FMI, faite enmai, était d'une croissance de 4,2 %. M. Köhler a également qualifié les *« perspectives de l'économie mondiale de meilleures depuis dix ans »*.

■ **AFRIQUE : les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)** ont conclu lundi soir à Windhoek leur sommet annuel en décidant de lancer le processus de création de leur propre marché commun à partir du 1er septembre.

AFFAIRES

● **VIA-GTI : la filiale de la SNCF est candidate** aux côtés du britannique FirstGroup pour une franchise ferroviaire sur la desserte des grandes villes du nord de l'Angleterre.

● **AIR FRANCE : l'Union nationale des syndicat autonomes (UNSA)** a déposé un préavis de grève pour la journée du mardi 8 août pour les personnels des services commerciaux (billetterie, embarquement) du terminal 2 C de l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle.

● **CENTER PARKS : la compétition pour la reprise des hébergements de loisirs** du groupe britannique Scottish + Newcastle reste *« très ouverte »*, a déclaré lundi à l'AFP Gérard Brémond, président du groupe français Pierre et Vacances, qui est candidat en association avec Deutsche Bank.

● **DOW CHEMICAL : le chimiste américain a annoncé, lundi, un investissement** de 325 millions de dollars pour accroître sa production de 50 % d'ici à 2004 et l'acquisition du semencier brésilien Empresa Brasileira de Sementes, afin de développer ses programmes de recherche sur le maïs génétiquement modifié.

● **BARNESANDNOBLE : la librairie en ligne** a conclu un partenariat avec Microsoft pour ouvrir le premier magasin sur Internet de vente de livres électroniques.

● **CAPITAL-RISQUE : les investissements des sociétés de capital-risque dans le commerce électronique ont reculé de 45 %**, à 2,89 milliards de dollars, aux Etats-Unis au second trimestre 2000, selon une étude de l'Association nationale de capital-risque (NVCA) publiée lundi 7 août. Internet continue de drainer 80 % des dépenses de capital-risque, soit quelque 20 milliards de dollars.

● **ASSURANCE : la plus grande compagnie d'assurances australienne, NRMA** (National Roads and Motoring Association), devait être démutualisée et introduite en Bourse mardi 8 août. Avec 1,47 milliard de titres émis, cette opération est estimée à 4 milliards de dollars australiens (2,6 milliards d'euros).

EUROPE

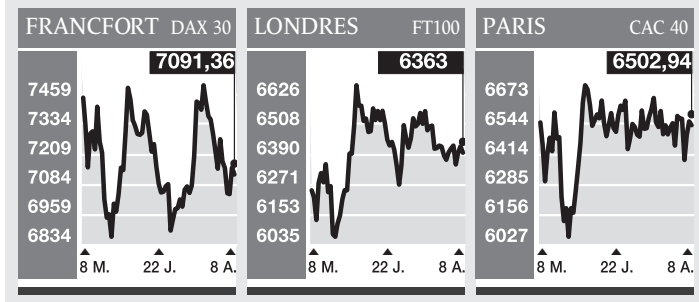

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 08/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5081,42	– 0,14	3,61
EUROPE	STOXX 50	4895,94	– 0,04	3,24
EUROPE	EURO STOXX 324	424,34	– 0,18	1,95
EUROPE	STOXX 653	385,80	0,09	1,66
PARIS	CAC 40	6502,94	– 0,25	9,14
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4395,19	– 0,24	8,45
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	676,70	– 0,57	0,79
BRUXELLES	BEL 20	3125,14	0,41	– 6,44
FRANCFORT	DAX 30	7091,36	– 0,31	1,91
LONDRES	FTSE 100	6363	– 0,39	– 8,18
MADRID	STOCK EXCHANGE	10671,50	– 0,34	– 8,33
MILAN	MIBTEL 30	46696,00	– 0,07	8,62
ZURICH	SPI	8237,30	– 0,17	8,81

AMÉRIQUES

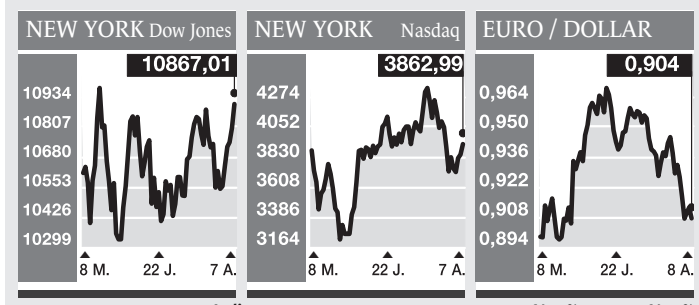

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 04/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10867,01	0,92	– 5,48
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1479,32	1,12	0,69
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3862,99	2	– 5,07
TORONTO	TSE INDEX	....	....	....
SAO PAULO	BOVESPA	16995,80	1,40	– 0,56
MEXICO	BOLSA	376,72	0,28	– 6,19
BUENOS AIRES	MERVAL	490,77	0,92	– 10,85
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,02	– 0,07	– 30,76
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6882,70	0,72	27,03

Cours de change croisés

08/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,91984	0,90430	0,13786	1,50955	0,58497
YEN	108,71500	.....	98,35000	14,99000	164,12000	63,62500
EURO	1,10583	1,01678	.....	0,15245	1,66855	0,64690
FRANC	7,25380	6,66990	6,55957	.....	10,94665	4,24315
LIVRE	0,66245	0,60930	0,59930	0,09135	.....	0,38770
FRANC SUISSE	1,70950	1,57205	1,54570	0,23560	2,57930	.....

ASIE - PACIFIQUE

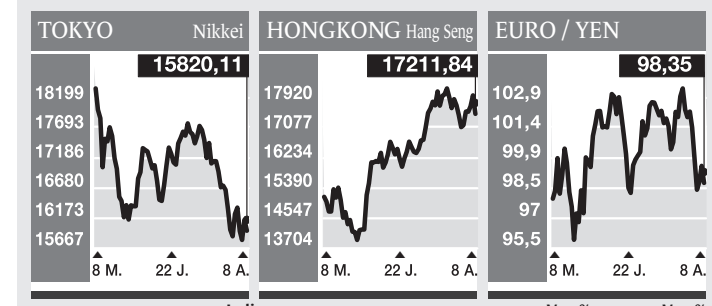

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 08/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15820,11	– 1,14	– 16,45
HONGKONG	HANG SENG	17211,84	– 2,91	1,47
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2052,64	– 0,32	– 17,22
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	83,98	– 1,50	– 35,41
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3262,40	– 0,09	3,49
BANGKOK	SET	22,27	3,25	– 35,90
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4306,09	2,50	– 13,98
WELLINGTON	NZSE-40	2138,43	– 0,07	– 3,09

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	07/08
COURONNE DANOISE	7,4581
COUR. NORVÉGIENNE	8,0945
COUR. SUÉDOISE	8,3725
COURONNE TCHÈQUE	35,3280
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5502
DOLLAR CANADIEN	1,3575
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9992
DRACHME GRECQUE	337,0500
FLORINT HONGROIS	260,6300
ZLOTY POLONAIS	3,9937

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,33	4,37	5,31	5,52
ALLEMAGNE	4,31	4,63	5,17	5,39
GDE-BRETAG.	5,75	6,04	5,22	4,58
ITALIE	4,31	4,60	5,52	5,85
JAPON	0,06	0,11	1,69	2,27
ÉTATS-UNIS	6,47	6,24	5,93	5,74
SUISSE	2,62	3,33	3,98	4,27
PAYS-BAS	4,26	4,60	5,32	5,49

Matif

Cours 9 h 57	Volume 08/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	14826	87,06	87,32
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 affichait une légère hausse de 0,11 %, à 6 526,42 points, après quelques minutes de transactions mardi 8 août. L'indice DAX du marché allemand restait inchangé par rapport à la veille, à 7 113,45 points. A Londres, l'indice FT 100 reculait de 0,07 %, à 6 383,10 points. Les marchés européens n'ont pas suivi la hausse sensible enregistrée, la veille, par les marchés américains. Le Dow Jones avait terminé la séance sur un gain de 0,92 %, à 10 867,01 points, tandis que le Nasdaq avait bondi de 2 %, à 3 862,99 points. Mardi 8 août, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a fini sur un recul de 1,14 %, à 15 820,11 points.

TAUX-CHANGES

L'EURO était stable, mardi matin 8 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 0,9080 dollar et 98,55 yens.
La devise nippone restait sous tension en raison des incertitudes sur l'attitude de la Banque du Japon. Lundi, son gouverneur, Masaru Hayami, avait déclaré devant le Parlement que les tensions déflationnistes étaient moins importantes à l'heure actuelle, une condition sine qua non pour mettre un terme à la politique de taux d'intérêt très faibles menée depuis dix-sept mois au Japon. Le conseil de la banque centrale se réunit vendredi.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action de la banque britannique **Royal Bank of Scotland** a progressé de 5,19 %, lundi 7 août, favorisée par des anticipations favorables en matière de taux d'intérêt, notamment aux Etats-Unis.

● Les autres titres des banques européennes ont également profité de perspectives monétaires positives, lundi. Ainsi, l'action **Deutsche Bank** a gagné 3,18 %, celle de la **Barclays Bank** a progressé de 3,09 % et celle du **Crédit suisse** a bondi de 4,66 %.

● L'action **Adidas** a gagné 0,37 %, lundi, malgré la publication d'un bénéfice net semestriel en baisse de 22 % à 73 millions d'euros. Son chiffre d'affaires a cependant progressé de 7 %, à 2,76 milliards d'euros.

● Le titre de l'équipementier téléphonique suédois **Ericsson** a rebondi de 4,01 %, lundi, les investisseurs profitant de la chute récente du titre pour se repositionner à l'achat.

● L'action du pétrolier britannique **BP Amoco** a progressé de 1,87 %, lundi, soutenue par l'appréciation du baril de pétrole de mer du Nord (le brent) qui a coté 29,02 dollars à Londres.

● Le titre **World Online,** le fournisseur d'accès à Internet néerlandais, a grimpé de 10,9 % en raison des rumeurs de rachat par son concurrent italien Tiscali. Pour sa part, le titre **Tiscali** est resté stable (+ 0,1 %).

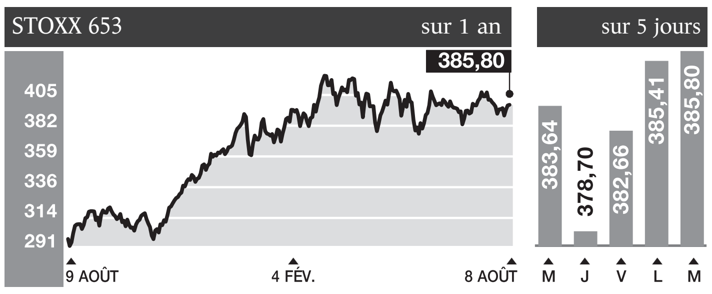

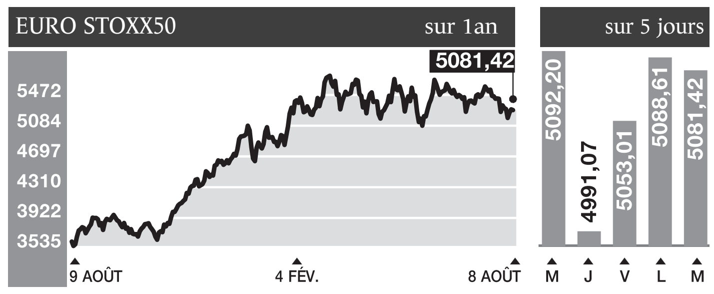

08/08 10 h 23 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
AUTOLIV SDR	SE	27,71	− 0,85
BASF AG	BE★	43,85	− 3,63
BMW	DE★	36,05	− 1,77
CONTINENTAL AG	DE★	20,10	....
DAIMLERCHRYSLER	DE★	58,70	+ 0,17
FIAT	IT★	27,11	+ 0,04
FIAT PRIV.	IT★	16,23	− 1,04
MICHELIN /RM	FR★	31,95	− 1,05
PEUGEOT	FR★	221,50	− 0,40
PIRELLI	IT★	2,81	....
DR ING PORSCHE	DE★	3450	− 1,43
RENAULT	FR★	46,05	− 1,18
VALEO /RM	FR★	52,50	+ 0,96
VOLKSWAGEN	DE★	47,80	+ 0,63
▶ DJ E STOXX AUTO P		229,30	− 0,28

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ABBEY NATIONAL	GB	12,17	+ 0,96
ABN AMRO HOLDIN	NL★	27,08	− 0,04
ALL & LEICS	GB	8,11	+ 0,20
ALLIED IRISH BA	GB	15,75	+ 0,74
ALPHA BANK	GR	36,24	+ 0,33
B PINTO MAYOR R	PT★	24,50	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	63,55	+ 0,16
BANK OF IRELAND	GB	11,60	....
BANK OF PIRAEUS	GR	18,05	+ 1,16
BK OF SCOTLAND	GB	8,95	− 1,10
BANKINTER R	ES★	45,50	− 0,22
BARCLAYS PLC	GB	26,33	− 0,81
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	67,50	− 0,15
BCA AG.MANTOVAN	IT★	8,68	+ 1,05
BCA FIDEURAM	IT★	16,39	− 0,67
BCA INTESA	IT★	4,88	− 1,01
BCA LOMBARDA	IT★	9,30	+ 0,22
MONTE PASCHI SI	IT★	4,53	− 2,16
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,04	+ 0,20
BCA P.MILANO	IT★	8,02	− 1,72
B.P.VERONA E S.	IT★	12,50	− 0,64
BCA ROMA	IT★	1,27	− 1,55
BBVA R	ES★	16,02	+ 0,12
ESPIRITO SANTO	PT★	18,79	....
BCO POPULAR ESP	ES★	33,25	− 0,15
BCO PORT ATLANT	PT★	4,20	....
BCP R	PT★	5,74	....
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	3,96	− 1
BNP PARIBAS /RM	FR★	106,40	+ 0,28
BSCH R	ES★	11,51	+ 0,17
CCF /RM	FR★	161,50	− 2,06
CHRISTIANIA BK	NO	5,82	....
COMIT	IT★	5,72	− 0,35
COMM.BANK OF GR	GR	44,95	− 0,46
COMMERZBANK	DE★	39,25	+ 1,29
CREDIT LYONNAIS	FR★	46,76	+ 0,47
DEN DANSKE BK	DK	132,07	− 0,20
DNB HOLDING -A-	NO	4,69	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	98,55	+ 1,08
DEXIA	BE★	157,20	− 0,19
DRESDNER BANK N	DE★	54,50	+ 2,44
EFG EUROBANK	GR	26,70	....
ERGO BANK	GR	19,17	+ 0,16
ERSTE BANK	AT★	47,50	+ 0,11
FOERENINGSSB A	SE	16,60	− 0,71
HALIFAX GROUP	GB	8,59	− 0,77
HSBC HLDG	GB	15,09	− 1,52
IKB	DE★	16,50	....
KBC BANCASSURAN	BE★	51,15	+ 2,61
LLOYDS TSB	GB	10	+ 0,17
NAT BANK GREECE	GR	39,28	+ 0,68
NATEXIS BQ POP.	FR★	84,50	....
NORDIC BALTIC H	SE	7,82	....
ROLO BANCA 1473	IT★	19,73	− 1,30
ROYAL BK SCOTL	GB	20,84	− 1,49
SAN PAOLO IMI	IT★	18,88	− 0,63
S-E-BANKEN -A-	SE	13,50	+ 0,44
STANDARD CHARTE	GB	14,80	− 1,11
STE GENERAL-A-/	FR★	65,70	− 0,30
SV HANDBK -A-	SE	17,02	....
SWEDISH MATCH	SE	3,46	+ 0,35
UNICREDITO ITAL	IT★	5,60	− 0,36
UNIDANMARK -A-	DK	85,81	....
XIOSBANK	GR	20,18	....
▶ DJ E STOXX BANK P		351,96	+ 0,15

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ACERALIA	ES★	9,36	− 0,43
ACERINOX R	ES★	32,87	....
ALUMINIUM GREEC	GR	42,87	− 0,10
ANGLO AMERICAN	GB	53,38	....
ARJO WIGGINS AP	GB	4,29	....
ASSIDOMAEN AB	SE	15,89	− 1,85
BEKAERT	BE★	54	− 0,74
BILLITON	GB	4,14	+ 0,40
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	37,45	+ 0,13
BUNZL PLC	GB	6,22	− 0,27
CORUS GROUP	GB	1,38	− 1,19
ELVAL	GR	4,02	− 2,87
ISPAT INTERNATI	NL★	7,50	+ 3,45
JOHNSON MATTHEY	GB	15,70	+ 0,21
MAYR-MELNHOF KA	AT★	49,85	− 0,36
METSAE-SERLA -B	FI★	8	....
HOLMEN -B-	SE	25,20	− 0,47
OUTOKUMPU	FI★	10,74	+ 1,42
PECHINEY-A-	FR★	49,99	− 0,02
RAUTARUUKKI K	FI★	4,58	− 0,22
RIO TINTO	GB	18,24	....
SIDENOR	GR	4,81	− 2,99
SILVER & BARYTE	GR	30,53	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,99	− 1,64
STORA ENSO -A-	FI★	9,75	....
STORA ENSO -R-	FI★	9,74	+ 0,93
SVENSKA CELLULO	SE	23,23	− 1,02
THYSSENKRUPP	DE★	18,50	− 0,43
UNION MINIERE	BE★	39,95	− 0,40
UPM-KYMMENE COR	FI★	28,05	+ 0,14
USINOR	FR★	12,30	+ 1,49
VIOHALCO	GR	9,88	+ 0,91
VOEST-ALPINE ST	AT★	32,35	+ 0,19
▶ DJ E STOXX BASI P		165,97	+ 0,42

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
AIR LIQUIDE /RM	FR★	139	....
AKZO NOBEL NV	NL★	48,60	− 0,61
BASF AG	DE★	43,85	− 3,63
BAYER AG	DE★	45,05	− 1,64
BOC GROUP PLC	GB	16,59	+ 1,42
CELANESE N	DE★	16,80	+ 1,82
CIBA SPEC CHEM	CH	63,59	+ 0,41
CLARIANT N	CH	379,35	+ 0,34
DEGUSSA-HUELS	DE★	29,60	− 1,30
DSM	NL★	33,85	− 0,44
EMS-CHEM HOLD A	CH	4930,85	− 0,07
ICI	GB	7,84	+ 0,85
KEMIRA	FI★	5,38	+ 0,56
LAPORTE	GB	7,86	+ 3,72
LONZA GRP N	CH	545,43	− 0,12
RHODIA	FR★	16,37	+ 1,05
SOLVAY	BE★	75,40	+ 0,40
TESSENDERLO CHE	BE★	41,30	+ 0,24
▶ DJ E STOXX CHEM P		361,73	− 1,17

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
CGIP /RM	FR★	46,60	− 0,43
CHRISTIAN DIOR	FR★	68	− 0,51
D'IETEREN SA	BE★	261,50	− 0,19
AZEO	FR★	68,30	+ 0,44
GBL	BE★	295,50	+ 0,14
GEVAERT	BE★	45,80	+ 1,66
HAGEMEYER NV	NL★	32,14	− 1,02
INCHCAPE	GB	4,59	− 2,12
INVESTOR -A-	SE	15,47	+ 0,39
INVESTOR -B-	SE	15,83	....
MYTILINEOS	GR	8,65	+ 0,87
NORSK HYDRO	NO	43,73	....
UNAXIS HLDG N	CH	267,55	− 0,24
ORKLA	NO	20,63	....
SONAE SGPS	PT★	1,75	....
TOMKINS	GB	3,81	+ 0,44
E.ON AG	DE★	59,20	− 0,08
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
EIRCOM	IR★	2,70	....
BRITISH TELECOM	GB	14,19	+ 0,59
CABLE & WIRELES	GB	18,55	+ 1,36
DEUTSCHE TELEKO	DE★	46,28	− 0,56
E.BISCOM	IT★	167,55	− 0,74
ENERGIS	GB	45,59	....
EQUANT NV	DE★	45	+ 6,38
EUROPOLITAN HLD	SE	11,11	+ 0,54
FRANCE TELECOM	FR★	134	− 1,18
HELLENIC TELE (	GR	22,70	+ 0,53
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL★	17,40	....
MANNESMANN N	DE★	257	− 4,81
MOBILCOM	DE★	128,25	+ 0,08
PANAFON HELLENI	GR	11,96	+ 0,88
PORTUGAL TELECO	PT★	11,65	....
SONERA	FI★	39,70	+ 1,40
SWISSCOM N	CH	360,60	− 0,36
TELE DANMARK -B	DK	66,77	....
TELECEL	PT★	15,90	....
TELECOM ITALIA	IT★	13,69	+ 0,15
TELECOM ITALIA	IT★	6,81	− 0,58
TELEFONICA	ES★	22,61	− 0,18
T.I.M.	IT★	10,04	− 0,20
TISCALI	IT★	51,75	− 0,19
VERSATEL TELECO	NL★	33	+ 0,15
VODAFONE GROUP	GB	4,41	− 2,56
▶ DJ E STOXX TCOM P		961,31	− 0,46

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ACCIONA	ES★	37,45	+ 0,16
AKTOR SA	GR	7,06	− 3,64
UPONOR -A-	FI★	19	− 2,56
AUMAR R	ES★	15,75	+ 0,90
ACESA R	ES★	8,58	− 0,58
BLUE CIRCLE IND	GB	7,18	+ 1,64
BOUYGUES /RM	FR★	62	....
BPB	GB	4,53	− 0,73
BUZZI UNICEM	IT★	9,25	− 0,32
CRH PLC	GB	30,67	+ 0,49
CIMPOR R	PT★	23,50	....
COLAS /RM	FR★	66,60	− 0,22
GRUPO DRAGADOS	ES★	8,26	+ 0,73
FERROVIAL AGROM	ES★	7,85	....
FCC	ES★	18,31	− 0,05
GROUPE GTM	FR★	110,90	− 0,09
GRUPO FERROVIAL	ES★	13,10	− 0,08
HANSON PLC	GB	6,55	− 0,25
HEIDELBERGER ZE	DE★	67,50	− 0,74
HELL.TECHNODO.R	GR	21,85	− 2,84
HERACLES GENL R	GR	22,16	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	28,30	− 0,70
HOLDERBANK FINA	CH	1326,74	− 0,24
IMERYS /RM	FR★	132	− 1,57
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	88,45	− 0,62
MICHANIKI REG.	GR	7,03	....
PILKINGTON PLC	GB	1,66	....
RMC GROUP PLC	GB	12,23	+ 0,27
SAINT GOBAIN /R	FR★	162	+ 0,62
SKANSKA -B-	SE	36,43	− 0,65
TAYLOR WOODROW	GB	2,32	....
TECHNIP /RM	FR★	134,70	+ 2,05
TITAN CEMENT RE	GR	38,57	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	23,88	....
WILLIAMS	GB	6,05	....
▶ DJ E STOXX CNST P		225,60	+ 0,12

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ACCOR /RM	FR★	48	− 0,41
ADIDAS-SALOMON	DE★	53,70	− 0,74
AGFA-GEVAERT	BE★	27	− 0,52
AIR FCE	FR★	19,78	+ 0,92
AIRTOURS PLC	GB	4,72	− 1,72
ALITALIA	IT★	2,07	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	14,05	− 1,06
AUTOGRILL	IT★	12,79	− 0,70
BANG & OLUFSEN	DK	45,19	+ 0,30
BENETTON GROUP	IT★	2,15	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,38	− 0,77
BULGARI	IT★	12,56	− 0,71
CLUB MED. /RM	FR★	136,20	− 0,58
COMPASS GRP	GB	13,21	....
DT.LUFTHANSA N	DE★	26,40	− 4
ELECTROLUX -B-	SE	16,84	+ 1,08
EM.TV & MERCHAN	DE★	56,20	+ 1,98
EMI GROUP	GB	10,76	− 0,15
ENDEMOL ENTER	NL★	138	....
EURO DISNEY /RM	FR★	0,64	....
GRANADA GROUP	GB	10,03	....
HERMES INTL	FR★	143,50	+ 0,70
HPI	IT★	1,39	− 0,71
KLM	NL★	29,65	− 2,15
HILTON GROUP	GB	3,78	− 0,87
LVMH / RM	FR★	94,35	− 0,26
MEDION	DE★	111,50	− 1,32
MOULINEX /RM	FR★	4,90	− 1,01
PERSIMMON PLC	GB	3,40	− 0,49
PREUSSAG AG	DE★	34,65	+ 0,43
RANK GROUP	GB	2,74	....
RYANAIR HLDGS	IE	9,15	− 1,40
SAIRGROUP N	CH	188,70	+ 0,52
SAS DANMARK A/S	DK	9,05	− 0,74
SEB /RM	FR★	58	+ 0,87
SODEXHO ALLIANC	FR★	180	− 1,10
TELE PIZZA	ES★	6,18	− 0,64
THE SWATCH GRP	CH	1549,05	− 0,42
THE SWATCH GRP	CH	313,75	− 0,72
VOLVO -A-	SE	19,35	+ 1,25
VOLVO -B-	SE	19,71	− 0,30
WW/WW UK UNITS	IR★	1,15	....
WILSON BOWDEN	GB	9,55	....
WM-DATA -B-	SE	5,10	+ 0,23
WOLFORD AG	AT★	30	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		190,80	− 0,38

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ALTANA AG	DE★	98,05	+ 0,56
ASTRAZENECA	GB	49,95	− 0,33
AVENTIS /RM	FR★	81,50	+ 0,37
BB BIOTECH	CH	1183,92	+ 1,50
GLAXO WELLCOME	GB	32,54	− 0,25
NOVARTIS N	CH	1699,63	− 0,68
NOVO NORDISK B	DK	227,94	+ 0,29
ORION B	FI★	21,60	− 3,79
QIAGEN NV	NL★	54,50	+ 1,02
ROCHE HOLDING	CH	12068,63	− 0,13
ROCHE HOLDING G	CH	10572,57	− 0,64
SANOFI SYNTHELA	FR★	57,40	− 0,17
SCHERING AG	DE★	65,90	+ 0,61
SMITHKLINE BEEC	GB	14,74	− 0,34
UCB	BE★	43,06	− 0,32
▶ DJ E STOXX HEAL		545,54	+ 0,45

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
BG	GB	5,55	....
BP AMOCO	GB	10,15	+ 0,82
BURMAH CASTROL	GB	27,69	....
CEPSA	ES★	9,20	− 1,08
COFLEXIP /RM	FR★	129,30	+ 0,70
DORDTSCHE PETRO	NL★	56,35	....
ENI	IT★	6,16	− 0,32
ENTERPRISE OIL	GB	8,80	+ 1,14
HELLENIC PETROL	GR	10,18	− 0,58
LASMO	GB	2,17	− 0,76
OMV AG	AT★	79,95	....
PETROLEUM GEO-S	NO	18,41	....
REPSOL	ES★	21,16	+ 0,95
ROYAL DUTCH CO	NL★	65,75	+ 0,26
SAIPEM	IT★	6,33	+ 0,16
SHELL TRANSP	GB	9,25	+ 0,72
TOTAL FINA ELF/	FR★	164,60	− 0,36
▶ DJ E STOXX ENGY P		353,53	+ 0,04

(Publicité)

SORTIR.

LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE :

CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS,

MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE.

sortir.lemonde.fr

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
3I	GB	25,20	− 0,46
ALMANIJ	BE★	47,30	+ 0,87
ALPHA FINANCE	GR	49,25	− 2,35
AMVESCAP	GB	19,31	....
BHW HOLDING AG	DE★	25,70	+ 1,18
BPI R	PT★	3,88	....
BRITISH LAND CO	GB	6,95	+ 0,48
CANARY WHARF GR	GB	7,66	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	7	....
CLOSE BROS GRP	GB	17,49	+ 0,09
COMPART	IT★	1,71	....
COBEPA	BE★	73,65	+ 0,20
CONSORS DISC-BR	DE★	106,80	+ 0,56
CORP FIN ALBA	ES★	27,71	− 1,32
CS GROUP N	CH	245,57	− 0,52
DEPFA-BANK	DE★	108,50	+ 0,93
DIREKT ANLAGE B	DE★	44,01	+ 0,94
EURAFRANCE /RM	FR★	530,50	− 0,66
FORTIS (B)	BE★	33,52	− 0,18
FORTIS (NL)	NL★	33,58	− 0,21
GECINA /RM	FR★	105	....
GIMV	BE★	69,50	− 0,86
HAMMERSON	GB	6,96	....
ING GROEP	NL★	71,95	− 0,55
REALDANMARK	DK	32,05	+ 1,70
LAND SECURITIES	GB	13,01	+ 0,64
LIBERTY INTL	GB	8,70	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	151	− 10,76
MEDIOBANCA	IT★	10,66	− 1,11
MEPC PLC	GB	9,12	....
METROVACESA	ES★	18	....
PROVIDENT FIN	GB	14,26	....
RODAMCO CONT. E	NL★	42,65	− 0,35
RODAMCO NORTH A	NL★	47,80	....
SCHRODERS	GB	16,78	....
SIMCO N /RM	FR★	71,10	+ 0,28
SLOUGH ESTATES	GB	6,10	− 0,54
UNIBAIL /RM	FR★	154,80	+ 0,32
VALLEHERMOSO	ES★	6,41	− 1,54
WCM BETEILIGUNG	DE★	31,30	+ 0,06
WOOLWICH PLC	GB	4,39	− 1,12
▶ DJ E STOXX FINS P		293,49	− 0,53

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ALLIED DOMECQ	GB	5,59	− 0,30
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,71	+ 0,25
BASS	GB	11,54	− 0,57
BBAG OE BRAU-BE	AT★	50,51	− 0,96
BRAU-UNION	AT★	50,39	− 0,02
CADBURY SCHWEPP	GB	7,05	− 0,70
CARLSBERG -B-	DK	39,55	+ 1,03
CARLSBERG AS -A	DK	36,20	....
COCA-COLA BEVER	GB	1,64	....
DANISCO	DK	39,42	+ 1,73
DANONE /RM	FR★	152	....
DELTA HOLDINGS	GR	16,44	+ 0,73
DIAGEO	GB	10,01	− 0,17
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,24	− 3,37
ERID.BEGH.SAY /	FR★	103,20	− 1,71
HEINEKEN HOLD.N	NL★	42,10	− 0,47
HELLENIC BOTTLI	GR	14,94	− 1,27
HELLENIC SUGAR	GR	12,77	....
KAMPS	DE★	27,90	....
KERRY GRP-A-	GB	22,96	....
MONTEDISON	IT★	2,15	− 0,46
NESTLE N	CH	2268,97	− 0,54
KONINKLIJKE NUM	NL★	48,38	+ 0,37
PARMALAT	IT★	1,63	− 1,81
PERNOD RICARD /	FR★	59,70	+ 0,84
RAISIO GRP -V-	FI★	2,01	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,99	+ 2,12
SOUTH AFRICAN B	GB	7,73	+ 0,22
TATE & LYLE	GB	4,97	− 0,99
UNIGATE PLC	GB	4,99	....
UNILEVER	NL★	53,45	− 0,93
UNILEVER	GB	7,26	− 0,68
WHITBREAD	GB	8,70	+ 0,38
▶ DJ E STOXX F & BV P		239,17	− 0,19

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ABB N	CH	127,31	+ 0,90
ADECCO N	CH	855,63	+ 0,68
ALSTOM	FR★	27,09	+ 0,41
ALUSUISSE GRP N	CH	758,05	....
ASSA ABLOY-B-	SE	20,90	− 1,69
ASSOC BR PORTS	GB	5,42	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,05	+ 0,78
ATLAS COPCO -B-	SE	21,86	+ 0,83
ATTICA ENTR SA	GR	10,28	− 0,72
BAA	GB	8,89	− 1,11
BBA GROUP PLC	GB	7,79	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,72	....
CIR	IT★	3,50	+ 0,86
CAPITA GRP	GB	26,44	− 0,31
CDB WEB TECH IN	IT★	11,90	− 0,67
CMG	GB	65,32	....
COOKSON GROUP P	GB	3,42	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10994,76	+ 1,23
DAMPSKIBS -B-	DK	12335,58	+ 1,55
DAMSKIBS SVEND	DK	17162,55	+ 0,79
ELECTROCOMPONEN	GB	11,99	....
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,06	....
GROUP 4 FALCK	DK	168,94	....
FINNLINES	FI★	21,45	....
FKI	GB	3,78	....
FLS IND.B	DK	17,70	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	36,90	+ 0,03
GKN	GB	14,34	− 0,57
HALKOR	GR	4,75	....
HAYS	GB	6,43	− 0,26
HEIDELBERGER DR	DE★	70	− 0,21
HUHTAMAEKI VAN	FI★	32,50	+ 2,20
IFIL	IT★	8,60	+ 0,12
IMI PLC	GB	3,61	+ 0,46
INDRA SISTEMAS	ES★	23,71	− 1,17
IND.VAERDEN -A-	SE	26,81	+ 0,22
ISS	DK	81,52	+ 0,50
KINNEVIK -B-	SE	28,90	+ 0,21
KOEBENHAVN LUFT	DK	87,15	− 0,76
KONE B	FI★	77	+ 2,67
LEGRAND /RM	FR★	244	− 0,41
LINDE AG	DE★	46,75	+ 0,32
MAN AG	DE★	33	....
MG TECHNOLOGIES	DE★	14,25	+ 0,35
METRA A	FI★	19	....
METSO	FI★	11,60	+ 0,43
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,09	− 0,80
NETCOM -B-	SE	59,24	− 0,30
EXEL	GB	5,72	....
NKT HOLDING	DK	252,07	− 1,31
EXEL	GB	18,60	+ 0,99
PARTEK	FI★	12,60	....
PENINS.ORIENT.S	GB	8,89	− 0,37
PREMIER FARNELL	GB	8,17	− 0,40
RAILTRACK	GB	17,29	− 0,48
RANDSTAD HOLDIN	NL★	40,55	− 0,25
RATIN -A-	DK	79,91	....
RATIN -B-	DK	84,47	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,54	....
REXAM	GB	4,23	....
REXEL /RM	FR★	89,05	− 0,17
RHI AG	AT★	23,52	+ 0,73
RIETER HLDG N	CH	376,76	+ 0,52
DRESDNER TIGER	SE	....	....
SAURER ARBON N	CH	677,91	+ 1,25
SCHNEIDER ELECT	FR★	75,05	− 1,25
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,14	+ 1,57
SECURITAS -B-	SE	24,25	− 1,46
SGL CARBON	DE★	83,50	+ 0,85
SHANKS GROUP	GB	3,55	....
SIDEL /RM	FR★	82,70	− 0,06
INVENSYS	GB	4,26	− 0,39
SINGULUS TECHNO	DE★	120,50	....
SKF -B-	SE	15,95	....
SOPHUS BEREND -	DK	19,58	− 3,31
SULZER FRAT.SA1	CH	767,74	+ 0,76
T.I.GROUP PLC	GB	5,94	+ 0,28
TOMRA SYSTEMS	NO	30,89	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	56,50	+ 0,91
VEDIOR NV	NL★	12,20	− 0,41
▶ DJ E STOXX IND GO P		568,90	− 0,21

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
AEGIS GROUP	GB	2,90	....
AEGON NV	NL★	79,45	....
AGF /RM	FR★	55,25	− 0,45
ALLEANZA ASS	IT★	13,79	− 0,79
ALLIANZ N	DE★	381	− 0,78
ALLIED ZURICH	GB	14,46	+ 0,23
ASR VERZEKERING	NL★	58,50	+ 0,09
AXA /RM	FR★	169	+ 0,18
BALOISE HLDG N	CH	1107,66	+ 0,53
BRITANNIC	GB	15,17	....
CGNU	GB	17,42	....
CNP ASSURANCES	FR★	38,20	− 0,16
CORP MAPFRE R	ES★	16,71	− 0,54
ERGO VERSICHERU	DE★	130	+ 0,15
ETHNIKI GEN INS	GR	24,45	− 0,24
EULER	FR★	49,50	+ 0,61
CODAN	DK	68,38	+ 0,20
FORTIS (B)	BE★	33,52	− 0,18
GENERALI ASS	IT★	35,40	....
GENERALI HLD VI	AT★	195	+ 0,03
INTERAM HELLEN	GR	19,17	− 5
IRISH LIFE & PE	GB	8,54	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,40	− 8,32
LEGAL & GENERAL	GB	2,85	....
MEDIOLANUM	IT★	17,60	− 0,56
MUENCH RUECKVER	DE★	320,30	− 1,48
NORWICH UNION	GB	8,22	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	46,30	− 0,43
PRUDENTIAL	GB	15,67	+ 0,85
RAS	IT★	13,77	+ 0,88
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,24	− 2,46
SAMPO -A-	FI★	42,50	....
SWISS RE N	CH	2329,71	+ 0,14
SEGUROS MUNDIAL	PT★	51,11	....
SKANDIA INSURAN	SE	24,31	....
STOREBRAND	NO	8,40	....
SUN LF & PROV H	GB	8,36	....
SWISS LIFE REG	CH	836,89	− 1,30
TOPDANMARK	DK	19,68	− 0,18
ZURICH ALLIED N	CH	603,59	− 0,21
▶ DJ E STOXX INSU P		433,78	− 0,71

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
B SKY B GROUP	GB	19,55	− 0,67
CANAL PLUS /RM	FR★	167,40	+ 0,24
CARLTON COMMUNI	GB	12,77	+ 0,39
ELSEVIER	NL★	12,70	+ 0,40
EMAP PLC	GB	18,80	− 0,35
DAILY MAIL & GE	GB	29,14	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	14,10	+ 0,14
HAVAS ADVERTISI	FR★	22,50	....
INDP NEWS AND M	IR★	3,45	....
LAGARDERE SCA N	FR★	71,50	+ 1,35
MEDIASET	IT★	16,76	− 0,18
PEARSON	GB	32,66	− 1,01
REED INTERNATIO	GB	8,87	+ 0,75
REUTERS GROUP	GB	20,91	+ 1,94
TELEWEST COMM.	GB	2,87	+ 1,76
TF1	FR★	78,40	− 0,95
UNITED NEWS & M	GB	13,69	− 0,24
UNITED PAN-EURO	NL★	29,40	+ 0,20
VNU	NL★	60,05	− 1,07
WOLTERS KLUWER	NL★	27,15	− 0,62
WPP GROUP	GB	14,84	− 0,89
▶ DJ E STOXX MEDIA P		520,20	− 0,17

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
AHOLD	NL★	31,91	− 0,68
ALTADIS -A-	ES★	15,95	− 0,93
ATHENS MEDICAL	GR	11,87	− 2,20
AVIS EUROPE	GB	3,07	− 0,54
AUSTRIA TABAK A	AT★	39,45	+ 0,77
BEIERSDORF AG	DE★	111	− 4,31
BIC /RM	FR★	58	− 1,53
BRIT AMER TOBAC	GB	6,96	− 1,18
CASINO GP /RM	FR★	110,50	− 0,72
CFR UNITS -A-	CH	3139,46	− 0,25
DELHAIZE	BE★	66,80	− 0,82
ESSILOR INTL /R	FR★	327,70	− 0,09
COLRUYT	BE★	45,85	+ 0,77
FREESERVE	GB	7,53	....
FRESENIUS MED C	DE★	93,90	+ 1,40
GALLAHER GRP	GB	6,33	− 0,26
GIB	BE★	39	....
GIVAUDAN N	CH	323,12	+ 0,50
IMPERIAL TOBACC	GB	11,26	− 1,31
JERONIMO MARTIN	PT★	16,45	....
KESKO -B-	FI★	11	+ 0,09
L'OREAL /RM	FR★	89,70	+ 1,18
MORRISON SUPERM	GB	2,55	+ 1,32
HENKEL KGAA VZ	DE★	68,80	− 0,29
RECKITT BENCKIS	GB	12,90	....
SAFEWAY	GB	4,91	+ 0,68
SAINSBURY J. PL	GB	5,32	+ 0,94
SMITH & NEPHEW	GB	4,11	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,33	+ 2,56
TERRA NETWORKS	ES★	40,20	− 1,37
TESCO PLC	GB	3,78	+ 0,88
TNT POST GROEP	NL★	27,24	+ 0,89
T-ONLINE INT	DE★	30,10	− 2,90
WORLD ONLINE IN	NL★	13	+ 6,56
▶ DJ E STOXX N CY G P		491,23	− 0,41

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
AVA ALLG HAND.G	DE★	475	− 12,04
BOOTS CO PLC	GB	8,12	+ 0,41
BUHRMANN NV	NL★	31,50	+ 1,61
CARREFOUR /RM	FR★	83,40	− 0,12
CASTO.DUBOIS /R	FR★	270,50	− 1,64
CENTROS COMER P	ES★	14,15	....
CONTINENTE	ES★	19,34	− 0,26
DIXONS GROUP	GB	4,49	+ 0,37
GEHE AG	DE★	39,95	+ 1,65
GREAT UNIV STOR	GB	7	− 0,94
GUCCI GROUP	NL★	107,50	− 0,23
HENNES & MAURIT	SE	21,32	+ 1,42
KARSTADT QUELLE	DE★	30,60	− 2,86
KINGFISHER	GB	8,77	+ 3,12
MARKS & SPENCER	GB	3,56	− 0,92
METRO	DE★	42,50	....
NEXT PLC	GB	10,83	....
PINAULT PRINT./	FR★	221,60	− 0,54
VALORA HLDG N	CH	299,86	....
VENDEX KBB NV	NL★	17,67	− 7
W.H SMITH	GB	6,22	....
WOLSELEY PLC	GB	5,70	....
▶ DJ E STOXX RETL P		402,11	− 0,44

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
ALCATEL /RM	FR★	76,40	− 0,26
ALTEC SA REG.	GR	12,16	....
ASM LITHOGRAPHY	NL★	37,15	− 0,24
BAAN COMPANY	NL★	2,83	....
BARCO	BE★	119,40	+ 0,08
BOOKHAM TECHNOL	GB	61,34	....
SPIRENT	GB	17,82	....
BAE SYSTEMS	GB	7,06	− 0,47
BULL	FR★	7,27	+ 0,97
CAB & WIRE COMM	GB	14,56	....
CAP GEMINI /RM	FR★	191,90	....
COLT TELECOM NE	GB	33,82	− 5,38
COMPTEL	FI★	18,80	+ 1,68
DASSAULT SYST./	FR★	86,25	+ 0,88
DIALOG SEMICOND	GB	91,18	....
ERICSSON -B-	SE	20,19	+ 0,30
F-SECURE	FI★	8,35	− 0,60
FINMATICA	IT★	57,35	− 0,43
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	9,02	− 1,95
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	134,08	+ 0,50
INFINEON TECHNO	DE★	66,50	....
INTRACOM R	GR	35,13	+ 0,25
LOGICA	GB	26,92	+ 0,12
MISYS	GB	10,74	− 0,46
NOKIA	FI★	42,35	− 0,35
NYCOMED AMERSHA	GB	10,78	+ 0,62
OCE	NL★	15,80	− 0,32
OLIVETTI	IT★	3,63	− 0,55
ROY.PHILIPS ELE	NL★	48,88	....
ROLLS ROYCE	GB	4,09	+ 1,23
SAGE GRP	GB	8,64	+ 0,97
SAGEM	FR★	276,60	− 1,04
SAP AG	DE★	196	− 0,51
SAP VZ	DE★	242,50	− 0,82
SEMA GROUP	GB	16,43	+ 0,61
SIEMENS AG N	DE★	165,25	+ 1,44
SMITHS IND PLC	GB	15,25	+ 0,44
MB SOFTWARE	DE★	12,53	− 4,35
STMICROELEC SIC	FR★	58,65	+ 0,26
TECNOST	IT★	3,93	− 0,25
TELE 1 EUROPE	SE	13,14	....
THOMSON CSF /RM	FR★	46,80	− 0,02
TIETOENATOR	FI★	31,40	+ 3,12
WILLIAM DEMANT	DK	36,34	− 2,52
▶ DJ E STOXX TECH P		923,17	....

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/08
AEM	IT★	4,19	+ 0,24
ANGLIAN WATER	GB	10,06	− 0,65
BRITISH ENERGY	GB	4,24	....
CENTRICA	GB	3,70	− 1,33
EDISON	IT★	10,70	− 0,65
ELECTRABEL	BE★	246,50	....
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,64	....
ENDESA	ES★	22,51	− 1,05
ENEL	IT★	4,29	− 0,46
EVN	AT★	35,65	....
FORTUM	FI★	3,85	+ 2,67
GAS NATURAL SDG	ES★	18,56	− 0,75
IBERDROLA	ES★	13,05	− 1,51
ITALGAS	IT★	4,75	− 0,21
NATIONAL GRID G	GB	9,15	− 0,36
NATIONAL POWER	GB	7,63	− 0,65
OESTERR ELEKTR	AT★	109,49	+ 1,93
POWERGEN	GB	9,83	....
SCOTTISH POWER	GB	9,05	+ 0,37
SEVERN TRENT	GB	11,59	− 0,14
SUEZ LYON EAUX/	FR★	180	+ 3,45
SYDKRAFT -A-	SE	18,51	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,92	....
THAMES WATER	GB	13,35	....
FENOSA	ES★	20,55	− 0,92
UNITED UTILITIE	GB	11,11	− 3,04
VIAG	DE★	22,45	....
VIVENDI/RM	FR★	84,50	− 0,35
▶ DJ E STOXX PO SUP P		330,76	+ 0,07

EURO NOUVEAU MARCHÉ

08/08 10 h 23 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 07/08
AIRSPRAY NV	19,60	− 1,01
ANTONOV	0,89	− 1,11
C/TAC	6,70	+ 1,52
CARDIO CONTROL	4,79	+ 0,84
CSS	23,90	....
HITT NV	6,05	+ 0,83
INNOCONCEPTS NV	22	+ 4,27
NEDGRAPHICS HOLD	21	− 0,24
SOPHEON	6,75	− 0,74
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,59	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	16,95	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 07/08
ARTHUR	9,50	....
ENVIPCO HLD CT	1,02	....
FARDEM BELGIUM B	23	....
INTERNOC HLD	1,45	....
INTL BRACHYTHER B	10,50	....
LINK SOFTWARE B	7,99	....
PAYTON PLANAR	1,35	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 07/08
UNITED INTERNET	19	− 4,28
AIXTRON	170	− 0,87
AUGUSTA TECHNOLOGIE	123,80	− 0,56
BB BIOTECH ZT-D	118,50	+ 1,37
BB MEDTECH ZT-D	14,25	+ 1,79
BERTRANDT AG	11,10	+ 2,78
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,60	− 1,15
CE COMPUTER EQUIPME	165,20	+ 1,35
CE CONSUMER ELECTRO	132	....
CENIT SYSTEMHAUS	29,50	− 0,67
DRILLISCH	7	....
EDEL MUSIC	16,35	− 3,82
ELSA	46,50	+ 1,09
EM.TV & MERCHANDI	56,20	+ 1,98
EUROMICRON	25	....
GRAPHISOFT NV	17,20	....
HOEFT & WESSEL	17,20	+ 15,05
HUNZINGER INFORMAT	7,15	+ 0,70
INFOMATEC	8,70	+ 2,35
INTERSHOP COMMUNICA	408	− 4,36
KINOWELT MEDIEN	42,68	− 5,16
LHS GROUP	40	....
LINTEC COMPUTER	145	+ 0,83
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	21	....
MOBILCOM	128,25	+ 0,08
MUEHL PRODUCT & SERV	38	− 1,55
MUEHLBAUER HOLDING	89,70	− 0,33

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le cours de Bourse de **STMicroelectronics** a gagné 1,37 % à l'ouverture de la Bourse de Paris, mardi 8 août. Le titre a profité du rebond des valeurs technologiques américaines la veille.

● L'action **Canal+** a progressé de 1,14 % dans la matinée, mardi, après la publication d'un chiffre d'affaires en hausse de 20,1 % au premier semestre.

● Le titre **Alcatel** s'est adjugé 0,91 % à l'ouverture, mardi, après la publication d'un communiqué faisant état d'une progression spectaculaire de ses ventes dans la technologie DSL (accès rapide à Internet). Le groupe a vendu 1,1 million de lignes DSL au deuxième trimestre 2000. Avec 3,5 millions de lignes déjà installées, Alcatel conforte sa place de leader mondial de cette technologie.

● L'action **BNP Paribas** a gagné 0,75 %, mardi matin, en réaction au feu vert des autorités bancaires belges pour son OPA sur la holding belge Cobepa dont elle détient déjà 58,7 % du capital.

● Le titre **Suez-Lyonnaise des eaux** a progressé de 1,72 %, mardi matin, en raison du bon accueil fait par les investisseurs à l'entrée de NTL et de Morgan Stanley dans le capital de Noos, la filiale câble.

● Le titre de l'équipementier automobile **Vallourec** a chuté de 5,5 % à l'ouverture mardi malgré la publication d'une hausse de 18,23 % de ses ventes au premier semestre.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 8 AOÛT **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 août

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
BNPPARIBAS(TP)84	140,50	140,50	921,62	....	6,36
CR.LYONNAIS(TP) L	150	147,50	967,54	– 1,67	5,22
RENAULT (T.P.)	338	336,30	2205,98	– 0,50	16,10
SAINT GOBAIN(T.P.	162,10	162,10	1063,31	....	8,32
THOMSON S.A (T.P)	157	153	1003,61	– 2,55	9,44
ACCOR	48,20	47,70	312,89	– 1,04	0,90
AGF	55,50	54,85	359,79	– 1,17	1,62
AIR FRANCE GPE NO	19,60	19,77	129,68	+ 0,87	2,74
AIR LIQUIDE	139	138,90	911,12	– 0,07	2,60
ALCATEL	76,60	76,45	501,48	– 0,20	2,20
ALSTOM	26,98	27,08	177,63	+ 0,37	0,50
ALTRAN TECHNO. #	233,30	229	1502,14	– 1,84	0,32
ATOS CA	102	104,40	684,82	+ 2,35	....
AVENTIS	81,20	81,60	535,26	+ 0,49	0,45
AXA	168,70	169,20	1109,88	+ 0,30	2
BAIL INVESTIS	114	114	747,79	....	6,51
AZEO(EXG.ET EAUX)	68	68,30	448,02	+ 0,44	0,92
BAZAR HOT. VILLE	127	127	833,07	....	3
BIC	58,90	58,10	381,11	– 1,36	0,24
BIS	85,15	....	....	....	1,22
BNPPARIBAS	106,10	106,50	698,59	+ 0,38	1,75
BOLLORE	181	181	1187,28	....	4,12
BONGRAIN	281	285,30	1871,45	+ 1,53	10,70
BOUYGUES	62	61,95	406,37	– 0,08	2,59
BOUYGUES OFFS.	55,85	55,15	361,76	– 1,25	1,30
BULL#	7,20	7,26	47,62	+ 0,83	....
BUSINESS OBJECTS	101	99,90	655,30	– 1,09	....
CANAL +	167	166,40	1091,51	– 0,36	0,80
CAP GEMINI	191,90	192,40	1262,06	+ 0,26	1
CARBONE-LORRAINE	42,70	43,05	282,39	+ 0,82	0,88
CARREFOUR	83,50	83,25	546,08	– 0,30	0,90
CASINO GUICHARD	111,30	111	728,11	– 0,27	1,27
CASINO GUICH.ADP	71,85	71,50	469,01	– 0,49	1,31
CASTORAMA DUB.(LI	275	270,50	1774,36	– 1,64	2,47
C.C.F.	164,90	161,50	1059,37	– 2,06	2,20
CEGID (LY)	122	123,40	809,45	+ 1,15	4,04
CGIP	46,80	46,60	305,68	– 0,43	0,90
CHARGEURS	61,75	60,50	396,85	– 2,02	2,13
CHRISTIAN DALLOZ	71,40	74,70	490	+ 4,62	0,76
CHRISTIAN DIOR	68,35	67,60	443,43	– 1,10	1,80
CIC -ACTIONS A.	113	113,40	743,86	+ 0,35	1,39
CIMENTS FRANCAIS	51,05	51,65	338,80	+ 1,18	1,40
CLARINS	113,80	112,90	740,58	– 0,79	1
CLUB MEDITERRANEE	137	136,50	895,38	– 0,36	0,50
CNP ASSURANCES	38,26	38,25	250,90	– 0,03	0,88
COFACE	102,10	102	669,08	– 0,10	1,50
COFLEXIP	128,40	129,30	848,15	+ 0,70	1,16
COLAS	66,75	66,45	435,88	– 0,45	6,71
CPR	38,71	38,20	250,58	– 1,32	1
CRED.FON.FRANCE	13,88	13,81	90,59	– 0,50	0,83
CFF.RECYCLING	45,50	45,50	298,46	....	0,57
CREDIT LYONNAIS	46,54	46,93	307,84	+ 0,84	0,50
CS SIGNAUX(CSEE)	52	52	341,10	....	0,84
DAMART	65,95	66,80	438,18	+ 1,29	2,90
DANONE	152	151,90	996,40	– 0,07	3,50
DASSAULT-AVIATION	194	193,10	1266,65	– 0,46	5
DASSAULT SYSTEMES	85,50	85,80	562,81	+ 0,35	0,27
DE DIETRICH	65,60	65,60	430,31	....	1,80
DEVEAUX(LY)#	75,30	75,30	493,94	....	3
DMC (DOLLFUS MI)	5,14	5,10	33,45	– 0,78	0,61
DYNACTION	30,40	30,20	198,10	– 0,66	0,50
EIFFAGE	67,50	67	439,49	– 0,74	0,78
ELIOR	12,77	12,80	83,96	+ 0,23	....
ENTENIAL(EX CDE)	36,40	36,05	236,47	– 0,96	....
ERAMET CA EX DTDI	43,77	43,50	285,34	– 0,62	0,60
ERIDANIA BEGHIN	105	103,20	676,95	– 1,71	3,30
ESSILOR INTL	328	322,10	2112,84	– 1,80	3,40
ESSO	66,35	67,50	442,77	+ 1,73	2,29
EULER	49,20	49,50	324,70	+ 0,61	....
EURAFRANCE	534	530,50	3479,85	– 0,66	8,54
EURO DISNEY	0,64	0,64	4,20	....	....
EUROTUNNEL	1,06	1,05	6,89	– 0,94	....
FAURECIA	40,29	40,30	264,35	+ 0,02	0,91
FIMALAC SA CA	32,10	32,48	213,05	+ 1,18	3,72
FIVES-LILLE	75,20	75,30	493,94	+ 0,13	1,50
FONC.LYON.#	103,80	106,40	697,94	+ 2,50	3,03
FRANCE TELECOM	135,60	133	872,42	– 1,92	1
FROMAGERIES BEL	597	595	3902,94	– 0,34	10,06
GALERIES LAFAYETT	215,20	216,50	1420,15	+ 0,60	0,30
GAUMONT #	59,70	....	....	....	0,57
GECINA	105	....	....	....	3,18
GEOPHYSIQUE	75,45	75,30	493,94	– 0,20	1,22
GFI INFORMATIQUE	37	36,50	239,42	– 1,35	0,61
GRANDVISION	31,84	31,43	206,17	– 1,29	0,25
GROUPE ANDRE S.A.	135,90	136	892,10	+ 0,07	1,98
GROUPE GASCOGNE	79,40	79,40	520,83	....	2,60
GR.ZANNIER (LY) #	59,50	59,10	387,67	– 0,67	0,61
GROUPE GTM	111	110,90	727,46	– 0,09	2,35
GROUPE PARTOUCHE	71	68,70	450,64	– 3,24	1,68
NRJ GROUP	52,50	52,30	343,07	– 0,38	....
GUYENNE GASCOGNE	91,50	91,30	598,89	– 0,22	6,50
HAVAS ADVERTISING	22,50	22,50	147,59	....	3
IMERYS(EX.IMETAL)	134,10	132,60	869,80	– 1,12	3,20
IMMEUBLES DE FCE	20,70	20,70	135,78	....	0,30
INFOGRAMES ENTER.	24,40	24,51	160,78	+ 0,45	....
INGENICO	40,70	40,22	263,83	– 1,18	0,20
ISIS	76	76	498,53	....	2,16
KAUFMAN ET BROAD	20,20	20,68	135,65	+ 2,38	....
KLEPIERRE COMP.FI	102	102,20	670,39	+ 0,20	2,50
LABINAL	131,50	131	859,30	– 0,38	2,35
LAFARGE	89	88,35	579,54	– 0,73	2,05
LAGARDERE	70,55	71,30	467,70	+ 1,06	0,78
LAPEYRE	59,85	60,40	396,20	+ 0,92	1,08
LEBON (CIE)	53,50	53,50	350,94	....	1,83
LEGRAND	245	244,50	1603,81	– 0,20	0,92
LEGRAND ADP	136,80	136	892,10	– 0,58	1,48
LEGRIS INDUST.	44	....	....	....	1
LIBERTY SURF	30,70	31,10	204	+ 1,30	....
LOCINDUS	112	112,10	735,33	+ 0,09	8,51
L'OREAL	88,65	88,70	581,83	+ 0,06	3,40
LVMH MOET HEN.	94,60	94,55	620,21	– 0,05	2,40
MARINE WENDEL	84,20	84,10	551,66	– 0,12	3,60
METALEUROP	7,92	7,92	51,95	....	0,61
MICHELIN	32,29	31,91	209,32	– 1,18	0,71
MONTUPET SA	24,70	24,70	162,02	....	0,17
MOULINEX	4,95	4,96	32,54	+ 0,20	0,61
NATEXIS BQ POP.	84,50	84	551	– 0,59	2,20
NEOPOST	28,35	28,30	185,64	– 0,18	....
NORBERT DENTRES.#	16,25	16,31	106,99	+ 0,37	0,36
NORD-EST	26,21	....	....	....	0,94
OBERTHUR CARD SYS	24,50	24,80	162,68	+ 1,22	....
OLIPAR	7,65	7,79	51,10	+ 1,83	....
PECHINEY ACT ORD	50	49,90	327,32	– 0,20	0,81
PENAUILLE POLY.CB	641	650	4263,72	+ 1,40	2,60
PERNOD-RICARD	59,20	59,30	388,98	+ 0,17	0,85
PEUGEOT	222,40	220,20	1444,42	– 0,99	2,70
PINAULT-PRINT.RED	222,80	222,70	1460,82	– 0,04	1,78
PLASTIC OMN.(LY)	119,90	119,70	785,18	– 0,17	12,20
PUBLICIS #	415	416,80	2734,03	+ 0,43	1,70
REMY COINTREAU	36,85	36,65	240,41	– 0,54	0,70
RENAULT	46,60	46,25	303,38	– 0,75	0,76
REXEL	89,20	89,70	588,39	+ 0,56	1,34
RHODIA	16,20	16,30	106,92	+ 0,62	0,40
ROCHETTE (LA)	6,91	6,95	45,59	+ 0,58	0,18
ROYAL CANIN	102	103	675,64	+ 0,98	0,90
RUE IMPERIALE (LY	2150	....	....	....	20,73
SADE (NY)	48	....	....	....	2,10
SAGEM S.A.	279,50	276	1810,44	– 1,25	3,81
SAINT-GOBAIN	161	160,30	1051,50	– 0,43	3,60
SALVEPAR (NY)	71,20	71	465,73	– 0,28	3,05
SANOFI SYNTHELABO	57,50	57,60	377,83	+ 0,17	0,32
SCHNEIDER ELECTRI	76	75,05	492,30	– 1,25	1,34
SCOR	44,74	45,15	296,16	+ 0,92	1,70
S.E.B.	57,50	58	380,46	+ 0,87	1,90
SEITA	46	45,25	296,82	– 1,63	5
SELECTIBAIL(EXSEL	16	16	104,95	....	1,65
SIDEL	82,75	82,50	541,16	– 0,30	1
SILIC CA	152,80	152,90	1002,96	+ 0,07	6,30
SIMCO	70,90	71,10	466,39	+ 0,28	2,47
SKIS ROSSIGNOL	16	16	104,95	....	0,15
SOCIETE GENERALE	65,90	65,35	428,67	– 0,83	6,20
SODEXHO ALLIANCE	182	180,10	1181,38	– 1,04	1,78
SOGEPARC (FIN)	83,60	....	....	....	1,40
SOMMER ALLIBERT	43,15	43	282,06	– 0,35	0,75
SOPHIA	28,20	28,30	185,64	+ 0,35	1,48
SOPRA #	79,50	80,10	525,42	+ 0,75	0,58
SPIR COMMUNIC. #	74	74	485,41	....	2,70
SR TELEPERFORMANC	37,20	38,15	250,25	+ 2,55	0,13
STUDIOCANAL (M)	12,10	12,10	79,37	....	0,54
SUEZ LYON.DES EAU	174	179,80	1179,41	+ 3,33	3
TF1	79,15	78,45	514,60	– 0,88	4,60
TECHNIP	132	133,50	875,70	+ 1,14	3
THOMSON-CSF	46,81	46,96	308,04	+ 0,32	0,61
THOMSON MULTIMEDI	73,50	74	485,41	+ 0,68	....
TOTAL FINA ELF	165,20	164,10	1076,43	– 0,67	2,35
TRANSICIEL #	61,60	62,20	408,01	+ 0,97	0,80
UBI SOFT ENTERTAI	38	38	249,26	....	....
UNIBAIL	154,30	153,80	1008,86	– 0,32	5
UNILOG CA	99,60	100	655,96	+ 0,40	0,30
USINOR	12,12	12,35	81,01	+ 1,90	0,48
VALEO	52	52,30	343,07	+ 0,58	1,50
VALLOUREC	47,40	46,10	302,40	– 2,74	0,76
VIA BANQUE	31,63	31,98	209,78	+ 1,11	3,05
VINCI	46,70	46,69	306,27	– 0,02	1,60
VIVENDI	84,80	84,45	553,96	– 0,41	1
VIVENDI ENVIRON.	36,20	35,90	235,49	– 0,83	....
WANADOO	19,61	19,64	128,83	+ 0,15	....
WORMS (EX.SOMEAL)	15,95	15,97	104,76	+ 0,13	0,46
ZODIAC	220	219	1436,55	– 0,45	2,60

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	66	64,05	420,14	– 2,95	0,07
A.T.T. #	33,89	33,97	222,83	+ 0,24	0,20
BARRICK GOLD #	17,64	17,65	115,78	+ 0,06	0,09
CROWN CORK ORD. # ■	15,85	....	....	....	0,23
DE BEERS #	27,14	26,11	171,27	– 3,80	0,22
DU PONT NEMOURS #	50,70	52,30	343,07	+ 3,16	0,33
ERICSSON #	19,99	20,33	133,36	+ 1,70	0,17
GENERAL ELECTR. #	58,30	58,85	386,03	+ 0,94	0,12
GENERAL MOTORS #	65	66,65	437,20	+ 2,54	0,47
HITACHI #	12,50	12,45	81,67	– 0,40	0,02
I.B.M.	130	128	839,62	– 1,54	0,12
ITO YOKADO #	56,10	52,25	342,74	– 6,86	0,09
MATSUSHITA	28,28	28,43	186,49	+ 0,53	0,03
MC DONALD'S	36,80	37,29	244,61	+ 1,33	0,04
MERK AND CO	80,50	80,35	527,06	– 0,19	0,27
MITSUBISHI CORP.#	8,45	8,30	54,44	– 1,78	0,02
MORGAN J.P.#	157,30	154,60	1014,11	– 1,72	0,89
NIPP. MEATPACKER#	14,21	....	....	....	0,09
PHILIP MORRIS#	30,52	30,70	201,38	+ 0,59	0,42
PROCTER GAMBLE	62,65	62,55	410,30	– 0,16	0,32
SEGA ENTERPRISES	13,40	13,50	88,55	+ 0,75	0,08
SCHLUMBERGER#	87	85,60	561,50	– 1,61	0,20
SONY CORP.#RGA	101,90	103	675,64	+ 1,08	0,13
SUMITOMO BANK #	11,92	11,94	78,32	+ 0,17	0,02
T.D.K.#	140,20	135,60	889,48	– 3,28	0,13

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 7 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	16	104,95	– 5,88
AB SOFT	8,15	53,46	+ 4,09
ACCESS COMME	31,50	206,63	– 2,02
ADL PARTNER	21,83	143,20	+ 4,45
ALGORIEL #	15,50	101,67	+ 0,65
ALPHAMEDIA	6,70	43,95	– 4,29
ALPHA MOS #	6,58	43,16	+ 9,48
ALTAMIR & CI	184,90	1212,86	– 0,86
ALTAMIR BS 9 ◆	15,10	99,05	....
ALDETA	7,23	47,43	....
ALTI #	19,03	124,83	+ 2,86
A NOVO #	233	1528,38	– 0,60
ARTPRICE COM	22,90	150,21	– 0,35
ASTRA	1,88	12,33	....
ATN ◆	4	26,24	....
AUFEMININ.CO	7,60	49,85	....
AUTOMA TECH	18,11	118,79	– 2,11
AVENIR TELEC	14	91,83	+ 2,04
AVENIR TELEC	6	39,36	– 5,36
BAC MAJESTIC	14,85	97,41	+ 2,41
BARBARA BUI	10	65,60	– 0,30
BCI NAVIGATI	26,50	173,83	+ 6
BELVEDERE	64,75	424,73	+ 4,44
BOURSE DIREC	10,75	70,52	– 1,38
BRIME TECHNO	49,50	324,70	+ 2,27
BUSINESS INT	8,80	57,72	+ 1,15
BVRP ACT.DIV	48,30	316,83	+ 1,47
CAC SYSTEMES	9,02	59,17	– 5,05
CAST	44,50	291,90	....
CEREP	64	419,81	+ 1,59
CHEMUNEX #	1,79	11,74	+ 5,29
CMT MEDICAL	14,75	96,75	– 1,01
COALA #	38,20	250,58	....
COHERIS ATIX	44,09	289,21	– 2,56
COIL	27	177,11	....
CONSODATA #	58	380,46	+ 7,41
CONSORS FRAN	14,90	97,74	– 3,25
CROSS SYSTEM	21	137,75	+ 3,19
CRYO #	15,70	102,99	....
CYBERDECK #	7,45	48,87	....
CYBER PRES.P	41,50	272,22	+ 1,47
CYBERSEARCH	6,80	44,61	+ 1,49
CYRANO #	6,38	41,85	+ 1,11
DALET #	12,80	83,96	– 2,14
DATATRONIC	20,90	137,10	+ 4,50
DESK #	4,45	29,19	....
DESK BS 98 ◆	0,44	2,89	....
DEVOTEAM #	86	564,12	– 0,23
DMS #	8,50	55,76	– 5,56
D INTERACTIV	109,80	720,24	....
DIOSOS #	43	282,06	....
DURAND ALLIZ	3,70	24,27	....
DURAN DUBOI	78,50	514,93	– 1,51
DURAN BS 00 ◆	5	32,80	....
EFFIK #	17	111,51	....
EGIDE #	310,10	2034,12	+ 0,49
EMME(JCE 1/1	7,49	49,13	– 22,78
ESI GROUP	35,95	235,82	+ 2,42
ESKER	12,75	83,63	– 4,14
EUROFINS SCI	15,55	102	....
EURO.CARGO S.	9	59,04	– 9,55
EUROPSTAT #	22,57	148,05	– 1,78
FIMATEX #	14,20	93,15	– 2,07
FI SYSTEM #	40,50	265,66	+ 1,76
FLOREANE MED	9,50	62,32	....
GAMELOFT COM	7,85	51,49	– 0,13
GAUDRIOT #	19,45	127,58	....
GENERIX #	37,80	247,95	+ 3,56
GENESYS #	44	288,62	+ 4,76
GENESYS BS00	6,50	42,64	....
GENSET	66,85	438,51	– 0,52
GL TRADE #	49	321,42	– 0,91
GUILLEMOT #	47,15	309,28	– 2,18
GUYANOR ACTI	0,51	3,35	+ 2
HF COMPANY	99,65	653,66	– 0,15
HIGH CO.#	100,90	661,86	+ 1,82
HIGHWAVE OPT	133,10	873,08	+ 2,54
HIMALAYA	28,80	188,92	+ 1,02
HI MEDIA	8,34	54,71	+ 1,71
HOLOGRAM IND.	139,20	913,09	– 1,97
IB GROUP.COM	19,50	127,91	– 0,76
IDP	5,98	39,23	– 0,33
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	15,99	104,89	– 0,06
ILOG #	52	341,10	– 0,48
IMECOM GROUP	4,30	28,21	– 0,46
INFOSOURCES	9,96	65,33	– 0,20
INFOSOURCE B	36,10	236,80	+ 0,28
INFOTEL #	80	524,77	+ 4,17
INFO VISTA	28,50	186,95	+ 8,37
INTEGRA NET	12,51	82,06	– 3,40
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	40,90	268,29	– 5,87
IPSOS #	145	951,14	+ 1,05
IPSOS BS00 ◆	15	98,39	....
IT LINK	17,85	117,09	– 12,29
JOLIEZ-REGOL ◆	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	14,18	93,01	+ 1,29
KEYRUS PROGI	7,50	49,20	....
KAZIBAO	5,50	36,08	....
LACIE GROUP	4,25	27,88	– 1,16
LEXIBOOK #	19,49	127,85	– 0,81
LINADATA SER	17,15	112,50	....
MEDCOST #	7,45	48,87	+ 0,81
MEDIDEP #	46	301,74	....
METROLOGIC G	65,10	427,03	– 3,41
MONDIAL PECH	6,15	40,34	+ 2,50
MULTIMANIA #	18,76	123,06	+ 4,51
NATUREX	11,75	77,07	+ 0,43
NET2S #	22,12	145,10	– 5,63
NETGEM	44,50	291,90	+ 5,95
NETVALUE #	17,14	112,43	– 2,06
NEURONES #	6,86	45	+ 3,16
NICOX #	52,15	342,08	– 4,14
OLITEC	47,80	313,55	– 2,45
OPTIMA DIREC	9,60	62,97	+ 1,27
OPTIMS #	7,50	49,20	– 1,32
OXIS INTL RG	1,50	9,84	– 16,20
PERFECT TECH	48	314,86	+ 1,91
PHONE SYS.NE	11	72,16	....
PICOGIGA	84,50	554,28	+ 2,80
PROSODIE #	47,95	314,53	+ 4,01
PROSODIE BS	35	229,58	– 2,78
PROLOGUE SOF	8,33	54,64	– 1,42
PROXIDIS	1,86	12,20	– 2,11
QUANTEL	5,45	35,75	– 0,91
QUANTUM APPL	3,10	20,33	– 3,43
R2I SANTE	23,75	155,79	– 0,54
RECIF #	49,40	324,04	– 0,20
REPONSE #	47	308,30	+ 1,08
REGINA RUBEN	10	65,60	+ 2,04
RIBER #	22,20	145,62	– 0,22
RIGIFLEX INT	73,80	484,10	+ 2,50
SAVEURS DE F	15,44	101,28	– 0,06
GUILLEMOT BS	21,75	142,67	– 0,05
SELF TRADE #	8,39	55,03	– 1,06
SILICOMP #	55,55	364,38	– 0,27
SITICOM GROU	27,49	180,32	+ 1,81

SECOND MARCHÉ

MARDI 8 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	24,10	158,09	+ 0,42
ACTIELEC REG	9	59,04	+ 5,88
ACTIELEC TEC	0,90	5,90	....
ALGECO #	86	564,12	....
ALTEDIA	20	131,19	+ 4,99
ALTEN (SVN)	138,50	908,50	+ 2,67
APRIL S.A.#(	200	1311,91	+ 0,50
ARES GRPE (S	39	255,82	....
ARKOPHARMA #	94,50	619,88	– 0,53
ASSUR.BQ.POP ◆	138	905,22	....
ASSYSTEM #	69,30	454,58	....
AUBAY	24,80	162,68	....
BENETEAU CA#	94,10	617,26	+ 0,64
BOIRON (LY)#	62,05	407,02	....
BOIZEL CHANO	53	347,66	– 3,64
BONDUELLE	18,50	121,35	– 2,37
BQUE TARNEAU ◆	94,50	619,88	....
BRICE	15,58	102,20	+ 4,92
BRICORAMA # ◆	45,40	297,80	....
BRIOCHE PASQ ◆	91,90	602,82	....
BUFFALO GRIL	19,35	126,93	+ 0,21
C.A. OISE CC ◆	83	544,44	....
C.A. PARIS I	213	1397,19	+ 0,47
C.A. SOMME C	69,50	455,89	....
C.A.DU NORD#	126,30	828,47	+ 0,08
C.A.PAS CAL	150	983,94	– 0,40
C.A.TOULOUSE ◆	91	596,92	....
CDA-CIE DES	36,75	241,06	+ 1,80
CEGEDIM #	62	406,69	....
CIE FIN.ST-H ◆	103,50	678,92	....
CNIM CA#	57,60	377,83	+ 1,05
COFITEM-COFI ◆	54	354,22	....
COURIR ◆	90	590,36	....
DANE-ELEC ME	23,06	151,26	– 2,49
DECAN GROUPE ◆	42	275,50	....
ENTRELEC CB	54,75	359,14	....
ETAM DEVELOP	17,88	117,29	– 3,82
EUROPEENNE C	79,10	518,86	– 1,25
EXEL INDUSTR	36,90	242,05	– 0,03
EXPAND S.A	86,70	568,71	+ 0,81
EXPLOIT.PARC ◆	117	767,47	....
FACTOR. ◆	190	1246,32	....
FINACOR	12,25	80,35	....
FINATIS(EX.L ◆	111,90	734,02	....
FININFO	33,80	221,71	– 0,29
FLEURY MICHO	27,50	180,39	– 0,87
FLO (GROUPE)	35	229,58	....
FOCAL (GROUP	70	459,17	+ 1,74
GENERALE LOC	105	688,75	+ 2,04
GEODIS	66,50	436,21	– 0,75
GFI INDUSTRI	24,05	157,76	+ 0,21
GO SPORT	70,85	464,75	....
GRAND MARNIE ◆	6050	39685,40	....
GROUPE BOURB ◆	56	367,34	....
GROUPE CRIT	140,80	923,59	– 0,85
GROUPE J.C.D	128	839,62	....
HERMES INTL	142,70	936,05	+ 0,14
HYPARLO #(LY	21	137,75	– 2,33
I.C.C.# ◆	37,40	245,33	....
IMS(INT.META	8,80	57,72	....
INTER PARFUM	53,50	350,94	– 4,46
IPO (NS) # ◆	62,05	407,02	....
JET MULTIMED	45	295,18	– 1,10
L.D.C. ◆	92	603,48	....
LAURENT-PERR	30,50	200,07	+ 0,99
LECTRA SYST	14,75	96,75	– 0,34
LOUIS DREYFU	12,35	81,01	....
LVL MEDICAL	53,60	351,59	+ 3,08
M6-METR.TV A	64,05	420,14	+ 0,08
MANITOU #	102	669,08	– 2,86
MANUTAN INTE	65,50	429,65	....
MARIONNAUD P	108	708,43	....
PCAS #	21,60	141,69	– 2,44
PETIT FOREST	49,50	324,70	– 1
PIERRE VACAN	66	432,93	+ 2,88
PINGUELY HAU	21,90	143,65	+ 3,79
POCHET ◆	56	367,34	....
RADIALL #	152	997,05	+ 0,73
RALLYE (LY)	64,80	425,06	– 0,31
RODRIGUEZ GR	223,40	1465,41	+ 0,27
RUBIS CA# EX	23,10	151,53	....
SABATE SA # ◆	40,05	262,71	....
SECHE ENVIRO	76,50	501,81	– 0,07
SIACI ◆	17,15	112,50	....
SII	43,85	287,64	– 4,36
SINOP.ASSET ◆	22,50	147,59	....
SIPAREX CROI	31,74	208,20	....
SOLERI	195	1279,12	+ 1,04
SOLVING # ◆	70,50	462,45	....
STEF-TFE #	46,40	304,36	....
STERIA GROUP	169,90	1114,47	+ 0,24

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 7 août**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,27	198,56	07/08
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,11	217,19	07/08
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,23 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2366,82	15525,32	07/08
BNP MONÉ PLACEMENT C	13021,17	85413,28	07/08
BNP MONÉ PLACEMENT D	11670,83	76555,63	07/08
BNP MONÉ TRÉSORERIE	147750,21	969177,85	07/08
BNP OBLIG. CT	161,79	1061,27	07/08
BNP OBLIG. LT	33,27	218,24	07/08
BNP OBLIG. MT C	142,79	936,64	07/08
BNP OBLIG. MT D	133,56	876,10	07/08
BNP OBLIG. SPREADS	171,29	1123,59	07/08
BNP OBLIG. TRÉSOR	1842,82	12088,11	07/08
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1737,87	11399,68	07/08
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	345,07	2263,51	06/08
BP OBLI HAUT REND.	113,18	742,41	06/08
BP MEDITERRANÉE DÉV.	124,29	815,29	06/08
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	307,41	2016,48	06/08
BP OBLIG. EUROPE	48,85	320,43	07/08
BP SÉCURITÉ	97417,08	639014,16	07/08
EUROACTION MIDCAP	220,83	1448,55	07/08
FRUCTI EURO 50	142,10	932,11	07/08
FRUCTIFRANCE C	113,96	747,53	06/08
FRUCTIFONDS FRANCE NM	434,63	2850,99	06/08
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	248,49	1629,99	06/08
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	486,36	3190,31	06/08
NORD SUD DÉVELOP. D	394,76	2589,46	06/08
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,73	424,60	07/08
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	89,52	587,21	07/08
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,82	149,69	07/08
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,71	267,04	07/08
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	58,62	384,52	07/08
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	55,53	364,25	07/08
ÉCUR. EXPANSION C	13947,88	91492,10	07/08
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,03	262,58	07/08
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	70,25	460,81	07/08
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	213,69	1401,71	07/08
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,89	1232,48	07/08
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	169,07	1109,03	07/08
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	268,89	1763,80	07/08
ÉPARCOURT-SICAV D	27,45	180,06	07/08
GÉOPTIM C	2127,12	13952,99	07/08
HORIZON C	622,60	4083,99	07/08
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,45	94,79	07/08
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,87	254,97	07/08
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,88	215,68	07/08
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,80	320,11	07/08
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	608,75	3993,14	07/08
ATOUT FONCIER	341,54	2240,36	07/08
ATOUT FRANCE ASIE D	102,79	674,26	07/08
ATOUT FRANCE EUROPE	257,81	1691,12	07/08
ATOUT FRANCE MONDE	63,50	416,53	07/08
ATOUT FUTUR C	277,02	1817,13	07/08
ATOUT FUTUR D	256,53	1682,73	07/08
ATOUT SÉLECTION	140,74	923,19	07/08
COEXIS	322,38	2114,67	07/08
DIÈZE	498,91	3272,64	07/08
EURODYN	706,95	4637,29	07/08
INDICIA EUROLAND	155,40	1019,36	04/08
INDICIA FRANCE	557,45	3656,63	04/08
INDOCAM AMÉRIQUE	58,15	381,44	07/08
INDOCAM ASIE	26,58	174,35	07/08
INDOCAM MULTI OBLIG.	165,54	1085,87	07/08
INDOCAM ORIENT C	45,47	298,26	07/08
INDOCAM ORIENT D	40,50	265,66	07/08
INDOCAM UNIJAPON	211,70	1388,66	07/08
INDOCAM STR. 5-7 C	320,94	2105,23	07/08
INDOCAM STR. 5-7 D	211,08	1384,59	07/08
OBLIFUTUR C	93,01	610,11	07/08
OBLIFUTUR D	80,05	525,09	07/08
REVENU-VERT	168,17	1103,12	07/08
UNIVERS ACTIONS	74,98	491,84	07/08
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,76	260,81	07/08
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	379,49	2489,29	04/08
MASTER ACTIONS	58,86	386,10	03/08
MASTER OBLIGATIONS	29,60	194,16	03/08
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,22	152,31	04/08
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,27	146,08	04/08
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,85	136,77	04/08
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,51	127,98	04/08
OPTALIS EXPANSION C	20,16	132,24	04/08
OPTALIS EXPANSION D	20,02	131,32	04/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,84	117,02	04/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,12	105,74	04/08
PACTE SOL. LOGEM.	75,48	495,12	01/08
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,45	527,72	01/08
UNIVAR C	183,39	1202,96	09/08
UNIVAR D	183,39	1202,96	09/08
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	46,03	301,94	02/08
CIC FINUNION	163,84	1074,72	04/08
CICAMONDE	40,58	266,19	03/08
CONVERTICIC	94,36	618,96	03/08
EPARCIC	816,06	5353	03/08
EUROCIC LEADERS	559,35	3669,10	03/08
EUROPE RÉGIONS	75,68	496,43	03/08
FRANCIC PIERRE	34,62	227,09	03/08
MENSUELCIC	1415,54	9285,33	03/08
OBLICIC MONDIAL	694,04	4552,60	03/08
OBLICIC RÉGIONS	170,74	1119,98	03/08
RENTACIC	23,82	156,25	03/08
UNION AMÉRIQUE	789,38	5177,99	04/08
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	215,29	1412,21	07/08
LION 20000 C/3 11/06/99	937,68	6150,78	07/08
LION 20000 D/3 11/06/99	836,59	5487,67	07/08
SICAV 5000	226,73	1487,25	07/08
SLIVAFRANCE	404,98	2656,49	07/08
SLIVARENTE	38,82	254,64	07/08
SLIVINTER	206,71	1355,93	07/08
TRILION	741,38	4863,13	07/08
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	236,42	1550,81	07/08
ACTILION DYNAMIQUE D *.	227,66	1493,35	07/08
ACTILION PEA DYNAMIQUE	97,49	639,49	07/08
ACTILION ÉQUILIBRE C *	203,47	1334,68	07/08
ACTILION ÉQUILIBRE D *	194,41	1275,25	07/08
ACTILION PRUDENCE C *	178,95	1173,84	07/08
ACTILION PRUDENCE D *	170,74	1119,98	07/08
INTERLION	216,95	1423,10	07/08
LION ACTION EURO	123,52	810,24	07/08
LION PEA EURO	126,73	831,29	07/08
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	30,27	198,56	07/08
CM EUROPE TECHNOL.	9,39	61,59	07/08
CM FRANCE ACTIONS	49,43	324,24	07/08
CM MID. ACT. FRANCE	39,74	260,68	07/08
CM MONDE ACTIONS	432,51	2837,08	07/08
CM OBLIG. LONG TERME	102,08	669,60	07/08
CM OPTION DYNAM.	38,99	255,76	07/08
CM OPTION ÉQUIL.	55,61	364,78	07/08
CM OBLIG. COURT TERME	154,13	1011,03	07/08
CM OBLIG. MOYEN TERME	313,33	2055,31	07/08
CM OBLIG. QUATRE	160,69	1054,06	07/08
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,77	123,12	07/08
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	176,47	1157,57	07/08
ASIE 2000	102,23	670,58	07/08
NOUVELLE EUROPE	289,68	1900,18	07/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3337,03	21889,48	04/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3224,39	21150,61	04/08
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	341,10	2237,47	04/08
ST-HONORÉ FRANCE	71,51	469,07	07/08
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	70,73	463,96	07/08
ST-HONORÉ PACIFIQUE	150,62	988	07/08
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	243,18	1595,16	07/08
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	408,62	2680,37	07/08
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	123,91	812,80	07/08
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	272,15	1785,19	04/08
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8433,49	55320,07	04/08
STRATÉGIE INDICE USA	11863,35	77818,47	04/08
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	101,74	667,37	07/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	34	223,03	07/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	33,34	218,70	07/08
AMPLITUDE EUROPE C	46,02	301,87	07/08
AMPLITUDE EUROPE D	44,67	293,02	07/08
AMPLITUDE MONDE C	321,82	2111	07/08
AMPLITUDE MONDE D	291,27	1910,61	07/08
AMPLITUDE PACIFIQUE C	25,89	169,83	07/08
AMPLITUDE PACIFIQUE D	25,12	164,78	07/08
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	59,52	390,43	07/08
ÉLANCIEL EURO D PEA	138,89	911,06	07/08
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	45,96	301,48	07/08
GÉOBILYS C	109,77	720,04	07/08
GÉOBILYS D	100,97	662,32	07/08
INTENSYS C	19,52	128,04	07/08
INTENSYS D	16,95	111,18	07/08
KALEIS DYNAMISME C	263,94	1731,33	07/08
KALEIS DYNAMISME D	258,63	1696,50	07/08
KALEIS DYNAMISME FR C	98,71	647,50	07/08
KALEIS ÉQUILIBRE C	214,15	1404,73	07/08
KALEIS ÉQUILIBRE D	208,90	1370,29	07/08
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,30	1254,85	07/08
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,17	1221,20	07/08
KALEIS TONUS C	98,03	643,03	07/08
LATITUDE C	24,47	160,51	07/08
LATITUDE D	20,92	137,23	07/08
OBLITYS D	104,36	684,56	07/08
PLÉNITUDE D PEA	53,43	350,48	07/08
POSTE GESTION C	2481,02	16274,42	07/08
POSTE GESTION D	2273,60	14913,84	07/08
POSTE PREMIÈRE SI	6748,81	44269,29	07/08
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39853,41	261421,23	07/08
POSTE PREMIÈRE 2-3	8469,33	55555,16	07/08
REVENUS TRIMESTR. D	774,37	5079,53	07/08
THÉSORA C	173,77	1139,86	07/08
THÉSORA D	147,16	965,31	07/08
TRÉSORYS C	44832,94	294084,81	07/08
SOLSTICE D	355,54	2332,19	07/08
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,80	556,25	07/08
POSTE EUROPE D	81,38	533,82	07/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	182,01	1193,91	07/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	170,66	1119,46	07/08
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,68	1008,07	07/08
CADENCE 2 D	151,69	995,02	07/08
CADENCE 3 D	151,78	995,61	07/08
CONVERTIS C	267,67	1755,80	07/08
CONVERTIS D	261,54	1715,59	07/08
INTEROBLIG C	55,25	362,42	07/08
INTERSÉLECTION FR. D	98,46	645,86	07/08
SÉLECT DÉFENSIF C	193,91	1271,97	07/08
SÉLECT DYNAMIQUE C	301,84	1979,94	07/08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	189,27	1241,53	07/08
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	195,45	1282,07	07/08
SÉLECT PEA 1	269,37	1766,95	07/08
SG FRANCE OPPORT. C	572,40	3754,70	07/08
SG FRANCE OPPORT. D	535,95	3515,60	07/08
SOGENFRANCE C	645,09	4231,51	07/08
SOGENFRANCE D	581,33	3813,27	07/08
SOGEOBLIG C	103,45	678,59	07/08
SOGÉPARGNE D	44,91	294,59	07/08
SOGEPEA EUROPE	303,42	1990,30	07/08
SOGINTER C	99,11	650,12	07/08
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,45	147,26	04/08
DÉCLIC ACTIONS FRANC	69,42	455,37	04/08
DÉCLIC ACTIONS INTER.	54,93	360,32	04/08
DÉCLIC BOURSE PEA	64,15	420,80	04/08
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,85	123,65	04/08
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,04	111,78	04/08
DÉCLIC PEA EUROPE	32,03	210,10	04/08
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	83,42	547,20	04/08
SOGINDEX FRANCE C	720,55	4726,50	04/08

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS La liste des sélectionnés français pour les Jeux olympiques qui se dérouleront à Sydney (Australie), du 15 septembre au 1er octobre, a été rendue publique, lundi 7 août, au ministère de la jeunesse et des sports. ● PAS DE SURPRISE à noter parmi les 341 sportifs représentant 24 fédérations retenus pour défendre les couleurs françaises. La délégation comptera 38 % de femmes (contre 33 % à Atlanta) en raison de la féminisation croissante du sport et de la qualification des équipes féminines de basket-ball et de handball ● LES PRONOSTICS sur le nombre de médailles que pourraient rapporter les Français varient de 28 à 53 (37 avaient été obtenues à Atlanta, en 1996). ● UNE DIZAINE de compétiteurs qui n'ont pas été retenus ont engagé des recours devant la commission de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

341 sportifs représenteront la France aux Jeux de Sydney

Les athlètes Marie-José Pérec et Eunice Barber, les nageurs Roxana Maracineanu et Franck Esposito, les escrimeurs Laura Flessel et Eric Srecki, les cyclistes Félicia Ballanger et Florian Rousseau seront les principaux chefs de file de la délégation tricolore

ON N'ATTENDAIT PAS de surprise à l'annonce de la composition de la délégation française pour les Jeux de Sydney. Il n'y en a pas eu. Et pour cause : l'équipe de France olympique, dont la composition a été annoncée lundi 7 août, dans la soirée, au ministère de la jeunesse et des sports, n'est que le fruit des sélections effectuées par les 24 fédérations sportives concernées, qui pour la plupart avaient déjà été rendues publiques.

Il s'agissait donc simplement d'effectuer l'addition de ces sportifs déjà assurés de participer aux Jeux de Sydney, entre le 15 septembre et le 1er octobre prochains, pour arriver au chiffre de 341 athlètes, proche du total des prévisions officielles.

Ceux qui s'attendaient que la Commission nationale du sport de haut niveau (CNSHN) intervienne sur les quelques cas litigieux qui font l'objet de recours auprès des instances sportives ou des tribunaux en ont été pour leurs frais. Cette commission, composée de représentants de l'Etat, du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et des fédérations sportives, s'est toujours refusée à interférer dans les processus de sélection. *« Son rôle est de définir les objectifs de la délégation française et les principes auxquels les fédérations doivent se conformer en établissant leurs règles de sélection, puis de valider lesdites règles établies par les fédérations, et enfin de valider les sélections après s'être assuré que les règles ont bien été respectées »,* explique Hervé Madoré, directeur de la préparation olympique et membre à ce titre de la CNSHN. La commission, réunie lundi 7 août, s'est donc acquittée de cette dernière tâche, se rangeant aux côtés des fédérations dont les sélections avaient été contestées par des athlètes mécontents.

Les cas de la joueuse de tennis Nathalie Tauziat ou du cavalier Xavier Caumont semblaient d'emblée désespérés, à partir du moment où leurs fédérations n'avaient pas commis de faute, mais s'étaient contentées de sélectionner dans leurs règles, ce pour quoi elles ont délégation de l'Etat.

MINCE ESPOIR

Seul le tireur Jean-Pierre Chavassieux, qui a contesté sa non-sélection dans l'épreuve de fosse olympique, peut encore entretenir quelque espoir, bien mince au demeurant. En balance avec Christophe Vicard pour le voyage à Sydney, il a obtenu un avis favorable de la part du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et devait être fixé sur son sort dans la journée du mardi 8 août.

Cette délégation de 341 athlètes compte cependant encore… 360 noms. Les sports collectifs ont en effet jusqu'au 25 août, date limite d'engagement des athlètes auprès du Comité international olympique (CIO), pour effectuer leur sélection définitive et arriver, en barrant quelques noms, aux chiffres de douze et quinze éléments pour les équipes de basket-ball et de handball. L'équitation devra également sacrifier deux couples cavalier-cheval à l'issue de la quarantaine que les chevaux sont tenus de respecter avant de s'envoler pour l'Australie.

Enfin, un délai a été accordé à la Fédération française de cyclisme pour effectuer le choix de sa deuxième représentante en VTT féminin : victime d'une fracture de la clavicule en juin, Laurence Leboucher se voit donner quelques jours supplémentaires pour convaincre les dirigeants qu'elle ferait mieux l'affaire que Sandra Temporelli, sa rivale.

La délégation française à Sydney sera la troisième par ordre d'importance depuis la restauration des Jeux olympiques, en 1896. Mais les deux « pics » précédents – 1900 et 1992 – sont aisément explicables. En 1900, à Paris, les 491 Français retenus jouaient à domicile et les règles d'engagement d'alors étaient plus souples que celles d'aujourd'hui. A Barcelone, en 1992, les effectifs de la sélection olympique (353) avaient été renforcés par la présence de sports de démonstration comme la pelote basque, la pétanque ou le roller-skating.

DEUX ÉQUIPES FÉMININES

La sélection pour les Jeux olympiques de Sydney compte trente-deux membres de plus que celle qui avait pris part aux Jeux d'Atlanta, il y a quatre ans. Cette augmentation peut être attribuée à l'arrivée de nouvelles disciplines (triathlon, trampoline, haltérophilie féminine, plongeon synchronisé), mais surtout à la qualification de quatre équipes de sports collectifs, contre deux en 1996. Le basket-ball et le handball ont en effet réussi à qualifier leurs équipes masculines et féminines, alors que jamais une équipe féminine française n'avait obtenu sa sélection pour les Jeux. Le pourcentage de femmes au sein de la délégation française passe d'ailleurs de 33 à 38 %, dans un contexte de féminisation croissante du sport.

L'épéiste Laura Flessel, les athlètes Marie-José Pérec et Eunice Barber, les cyclistes Jeannie Longo (qui, tout comme le champion olympique de tir Jean-Pierre Amat, disputera ses cinquièmes Jeux) et Félicia Ballanger, la nageuse Roxana Maracineanu, sont les symboles de ce phénomène. Mais le sport français possède avec le judoka David Douillet, le perchiste Jean Galfione, les cyclistes Florian Rousseau et Arnaud Tournant, les escrimeurs Eric Srecki, Hugues Obry et Damien Touya, le nageur Franck Esposito, les canoéistes Frank Adisson et Wilfrid Forgues, des hommes qui ont déjà été sacrés au plus haut niveau.

A l'examen de la liste des athlètes retenus pour l'Australie, le président du CNOSF, Henri Sérandour, a déclaré qu'*« environ vingt »* des vingt-quatre fédérations françaises représentées étaient « médaillables » à Sydney. Les chiffres eux-mêmes l'autorisent à un certain optimisme. Lors des différents championnats du monde disputés en 1998 et 1999, les sportifs français s'étaient adjugé un total de 52 médailles dans les disciplines olympiques. Or, les divers championnats du monde de 1994 et 1995 avaient rapporté 46 médailles tricolores dans les disciplines olympiques et les Jeux d'Atlanta, en 1996, avaient permis à la France d'en rafler 37, dont 15 titres.

Les experts de la préparation olympique ont également livré leurs estimations relatives au nombre de médailles françaises envisageables à Sydney. Dans le pire des scénarios, ils envisagent un total de 28 médailles pour la France, contre 53 dans un cas de figure idéal.

Gilles van Kote

La participation française et internationale aux Jeux olympiques depuis 1896

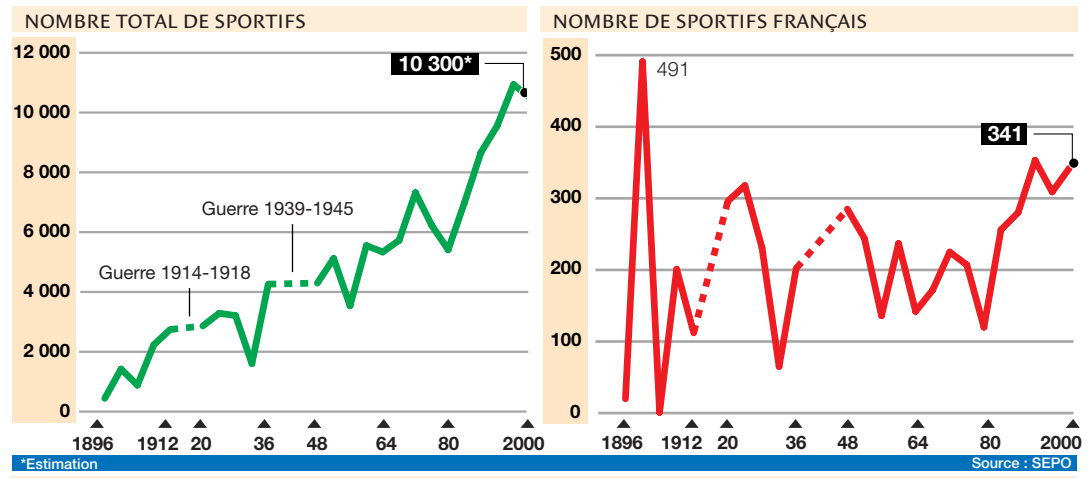

*Estimation — Source : SEPO

Le délégation française aux Jeux de Sydney sera légèrement inférieure en effectif à celle des Jeux de Barcelone, en 1992, qui comprenait 353 athlètes. Mais le record reste détenu par les Jeux de 1900, auxquels 491 Français avaient participé. Il est vrai que ces Jeux se tenaient à Paris. La France sera représentée dans 24 des 28 sports du programme olympique.

Une dizaine de recours devant la commission de conciliation du CNOSF

IL Y A ceux pour qui les Jeux olympiques sont déjà terminés et il y a ceux qui s'estiment lésés, victimes d'injustice. Ils ont tort ou raison, ils veulent se battre jusqu'au bout pour décrocher le fameux billet pour Sydney. La commission de conciliation est leur recours.

Cette instance du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a traité une dizaine de cas dans les dernières semaines. La plupart des plaignants n'ont pas souhaité rendre leur affaire publique. *« Si les sportifs ne souhaitent pas le faire savoir, nous devons respecter leur silence, c'est la loi »,* explique-t-on à la commission de conciliation.

L'AFFAIRE TAUZIAT

L'affaire la plus connue est celle qui oppose Nathalie Tauziat à la Fédération française de tennis (FFT). Evincée de l'équipe de France envoyée aux Jeux, la joueuse reproche à la FFT d'avoir changé de critères de sélection au dernier moment, la privant ainsi du voyage australien.

Plus discret, le cas de Jean-Pierre Chavassieux, écarté de la sélection de tir olympique alors qu'il estime être *« le plus apte à représenter la France »*. Si l'affaire Tauziat n'a pu être tranchée, la commission de conciliation a donné un avis favorable en faveur de la réintégration de Jean-Pierre Chavassieux.

Il n'est pas certain toutefois que celle-ci soit suivie d'effet : la commission de conciliation ne peut en effet que donner un avis consultatif. Elle n'a pas de pouvoir sur les décisions des fédérations, qui gardent le dernier mot sur les sélections olympiques.

Créée en 1993, la commission – plus joliment appelée « conférence des conciliateurs » – est une entité juridique qui a trouvé sa place au sein du CNOSF. Elle aide au règlement des différends et autres contentieux tout au long de l'année. Elle a notamment siégé à la demande du footballeur professionnel Cyrille Pouget (alors joueur du Havre AC), qui avait été suspendu pour dopage à la nandrolone, et avait conclu au maintien de la sanction de six mois ferme et douze avec sursis *(Le Monde* du 10 octobre 1998) ; elle a également été consultée sur de nombreuses non-sélections d'athlètes à des championnats du monde, mais elle est particulièrement occupée en période préolympique.

La commission de conciliation a été fondée pour faire face à la recrudescence des recours notée dans les années 80 et pour pallier les incertitudes de la justice dans les affaires sportives. En 1992, à la veille des Jeux olympiques de Barcelone, par exemple, les tribunaux avaient notamment été saisis de deux cas : celui de Jeannie Longo et celui de Sylvie Bornet. La championne cycliste avait réclamé et obtenu le droit de se servir, lors des épreuves olympiques, de pédales d'une marque différente de celle dont l'utilisation était exigée par sa fédération. La marathonienne, pour sa part, s'était élevée contre sa non-sélection. Elle avait obtenu gain de cause pour une *« erreur de droit »* en 1995.

Pour ces Jeux olympiques de Sydney, le cas d'école devrait être l'affaire Xavier Caumont : un véritable casse-tête à méditer pour les futurs juristes. Pour le cavalier français, les problèmes ont commencé au début de l'été. Le propriétaire de Baladine du Mesnil avait décidé de récupérer la pouliche pour la reproduction. Privé de sa monture, le Français n'avait pu participer aux concours de Lucerne (Suisse) et de Modane (Savoie).

PARCOURS DU COMBATTANT

Le 30 juin, le juge des référés du tribunal de Bergerac avait accédé à son recours en ordonnant que Baladine du Mesnil lui soit rendue afin qu'il puisse se préparer aux Jeux olympiques. Pour la Fédération française d'équitation, il était déjà trop tard. Elle n'a pas retenu le cavalier pour Sydney : *« Ce n'est pas ma faute si le propriétaire de son cheval avait opté pour le transfert d'embryons »,* avait alors déclaré Marcel Rozier, l'entraîneur national.

Xavier Caumont a porté son affaire devant la commission de conciliation, où les deux parties se sont parlé sans s'entendre, vendredi 4 août. Au soir des débats, la commission a fait un constat de non-conciliation. Xavier Caumont avait également saisi le tribunal de Paris, qui s'est déclaré incompétent.

B. M.

La véliplanchiste Faustine Merret, numéro 1 déchue, accepte la règle du jeu

DURA LEX, *sed lex.* Faustine Merret ira bien à Sydney, mais en repartira à la veille des Jeux olympiques, après avoir passé le mois d'août à aider Lise Vidal à peaufiner sa préparation sur les eaux australiennes.

PORTRAIT

Dans cette discipline, la tradition veut que le deuxième aide l'élu à s'entraîner

Numéro 1 mondiale de planche à voile, Faustine Merret a en effet été devancée par sa rivale au terme d'une sélection âpre. Au début de la saison, Faustine Merret, comme l'ensemble de l'équipe de France de planche à voile, a accepté, en signant un contrat, le mode de sélection olympique.

« C'était une sélection mathématique basée sur trois régates, explique-t-elle. *La première avait lieu à Sydney en décembre 1999 et se disputait sur 9 manches ; la deuxième, celle des championnats du monde en février, comportait onze manches ; et la dernière, en avril, de nouveau à Sydney, se courait sur neuf manches »*. Les vingt-neuf manches sont prises en compte : le premier empoche 1 point, le deuxième 2, le troisième 3, etc. ; à la fin de la trilogie, l'athlète qui avait accumulé le moins de points gagnait son billet pour Sydney. Ce fut Lise Vidal.

« Cela s'est joué à rien du tout », dit Faustine Merret. Aujourd'hui, elle regrette un *« trop-plein de confiance »* lors de la première épreuve mais s'étonne que son cas soit considéré comme exemplaire. Elle trouve tout de même que la fédération devrait revoir ce mode de sélection un peu trop arbitraire pour les futures grandes compétitions, un souhait plus qu'un grief : *« Les règles étaient émises dès le départ. Je les ai acceptées, alors je les ai respectées. Je n'ai même pas pensé à introduire un recours. »*

« BIEN ENTOURÉE »

La défaite l'a abattue, mais elle n'a pas rangé sa planche bien longtemps. Parce que la tradition veut que, dans cette discipline, la deuxième aide la première à s'entraîner, Faustine Merret est devenue une « sparring partner » de luxe. *« Au début, cela a été difficile sur l'eau,* se souvient-elle. *C'est dur de passer d'adversaire à partenaire, mais maintenant tout va bien »*. Elle se souvient que la solidarité au sein de l'équipe de France a fait des merveilles : *« Je me suis sentie très bien entourée »*.

Ses sponsors lui sont, pour la plupart, restés fidèles. Le tri a été salutaire : *« J'ai compris que ce n'est pas la peine de faire des efforts pour des gens qui partent au premier coup dur »*. Sa vie est restée la même, celle d'une athlète de haut niveau qui bénéficie toujours du statut « élite » : *« Cette histoire comporte aussi ses leçons,* dit-elle. *C'est une bonne expérience, de toute façon »*. Après son été australien, Faustine Merret poursuivra sa carrière sportive. Elle pense déjà aux Jeux olympiques d'Athènes. En 2004, elle n'aura que 26 ans.

B. M.

Les grands absents

Dans plusieurs disciplines, pour diverses raisons, quelques stars n'ont pu gagner leur billet pour l'édition 2000 des Jeux olympiques. A la judoka Marie-Claire Restoux – sacrée championne olympique dans la catégorie des moins de 52 kg à Atlanta en 1996 –, a été préférée sa coéquipière Laëtitia Tignola, qui l'a talonnée cette saison. En cyclisme, Nathalie Even-Lancien, championne olympique de course aux points, ne figure pas non plus sur la liste des partantes pour l'Australie. En athlétisme, le sauteur en longueur Emmanuel Bangué, quatrième aux Jeux olympiques de 1996, n'est pas parvenu à réaliser la performance requise pour décrocher sa sélection.

Encore auréolée de son titre aux Internationaux de France 2000 à Roland-Garros, la joueuse française numéro 1, Mary Pierce, n'ira pas à Sydney pour n'avoir pas disputé les épreuves préliminaires – notamment la Fed Cup – rendues obligatoires par la Fédération française de tennis.

TROIS QUESTIONS À…

JEAN-PIERRE KARAQUILLO

1 Ancien président de la commission de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et directeur du Centre de droit et d'économie du sport de Limoges, pensez-vous qu'un athlète peut avoir des chances de voir sa non-sélection révisée ?

Cela dépend de la manière dont sont rédigés les règlements fédéraux dans ce domaine. Il arrive par exemple que l'athlète réponde aux critères précis fixés par sa fédération, mais que celle-ci ne les applique pas. Il y a alors une erreur manifeste d'appréciation qui peut être jugée devant le tribunal administratif ou le Conseil d'Etat après avoir été soumise à la conférence des conciliateurs.

Des fédérations se sont protégées contre des recours en établissant des règles plus variées qui laissent le directeur technique national plus libre de ses mouvements. Par exemple, une fédération de sports collectifs peut faire intervenir dans ses paramètres de sélection des critères psychologiques. Ainsi la capacité de l'athlète à s'insérer dans le groupe est un élément de jugement qui sera très difficile à discuter.

2 Cette justice purement sportive ne comporte-t-elle pas des dangers ?

Lors de la création de la conférence des conciliateurs – c'est son nom d'origine –, nous avons tenu à imposer l'indépendance de ceux-ci face aux fédérations. D'ailleurs, aujourd'hui, dans tous les cas que nous étudions tout au long de l'année et pas seulement en période préolympique, la conciliation va dans le sens des sportifs quatre fois sur cinq. D'autre part, il ne s'agit pas de laver son linge sale en famille mais de faire venir des litiges devant des gens du monde du sport qui sont eux-mêmes des juristes professionnels. La conférence des conciliateurs comprend des magistrats des tribunaux ou du Conseil d'Etat, notamment.

3 Comment expliquez-vous qu'il ait fallu créer une telle entité au sein du CNOSF ?

La montée des contentieux devant les juges s'est accélérée dans les années 80. Auparavant, les licenciés ou les clubs ne disaient rien parce qu'ils se sentaient adhérents. Aujourd'hui, ils se sentent beaucoup plus usagers, consommateurs. L'accélération va également de pair avec les enjeux financiers ou de pouvoir de plus en plus importants dans le milieu sportif. Enfin, la médiatisation du sport n'est pas étrangère à ce phénomène. Il arrive souvent qu'un athlète qui n'a pas été sélectionné s'adresse aux médias. C'est une forme de faire-valoir.

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

L'équipe de France olympique 2000

ATHLÉTISME

MESSIEURS
100 m : David Patros
400 m : Ibrahima Wade, Marc Raquil
1 500 m : Mehdi Baala, Driss Maazouzi
5 000 m : Mustapha Essaïd
Marathon : Abdellah Behar, Mohamed Ouaadi, Larbi Zeroual
110 m haies : Jean-Marc Grava
400 m haies : Stéphane Diagana
3 000 m steeple : Bouabdellah Tahri, Gaël Pencréach
Perche : Jean Galfione, Romain Mesnil
Longueur : Ronald Servius, Cheikh Touré
Triple saut : Colomba Fofana
Marteau : David Chaussinand, Gilles Dupray, Christophe Epalle
4 × 100 m : David Patros,Stéphane Cali, Christophe Cheval, Jérôme Eyana, Frédéric Krantz, Aimé Nthepe
4 × 400 m : Marc Foucan, Emmanuel Front, Pierre-Marie Hilaire, Marc Raquil, Ibrahima Wade, Bruno Wavelet
Décathlon : Wilfried Boulineau, Laurent Hernu, Sébastien Levicq
20 km marche : Anthony Gillet
50 km marche : Sylvain Caudron, Denis Langlois, René Piller
DAMES
100 m : Christine Arron, Sandra Citté
200 m : Muriel Hurtis
400 m : Marie-José Pérec
5 000 m : Yamna Belkacem
10 000 m : Fatima Yvelain, Rakiya Quétier-Maraoui
100 m haies : Patricia Girard, Linda Ferga, Nicole Ramalalanirina
Perche : Caroline Ammel, Marie Poissonnier
Poids : Laurence Manfredi
Disque : Mélina Robert-Michon
Marteau : Manuela Montebrun
Javelot : Nadine Auzeil
4 × 100 m : Christine Arron, Frédérique Bangué, Sandra Citté, Fabé Dia, Muriel Hurtis
Heptathlon : Eunice Barber, Nathalie Teppe
20 km marche : Nora Leksir, Fatiha Ouali

AVIRON

MESSIEURS
Deux sans barreur : Jean-Christophe Rolland, Michel Andrieux
Quatre sans barreur : Antoine Beghin, Laurent Beghin, Gilles Bosquet, Daniel Fauché
Deux de couple : Adrien Hardy, Frédéric Kowal
Quatre de couple : Samuel Barathay, Yvan Deslavière, Guillaume Jeannet, Sébastien Vieilledent
Deux de couple poids légers : Thibaud Chapelle, Pascal Touron
Quatre sans barreur poids légers : Jean-Christophe Bette, Xavier Dorfman, Yves Hocde, Laurent Porchier
DAMES
Skiff : Sophie Balmary
Deux de couple : Gaëlle Buniet, Céline Garcia
Deux de couple poids légers : Christelle Fernandez-Schulte, Bénédicte Luzuy

BADMINTON

MESSIEURS
Simple : Bertrand Gallet
DAMES
Simple : Sandra Dimbour, Tatiana Vattier

BASKET-BALL

MESSIEURS
Les 14 présélectionnés (12 seront retenus) : Jim Bilba, Yann Bonato, Makan Diamassi, Fabien Dubos, Laurent Foirest, Thierry Gadou, Cyril Julian, Crawford Palmer, Antoine Rigaudeau, Stéphane Risacher, Dwayne Scholten, Laurent Sciarra, Moustapha Sonko, Frédéric Weis
DAMES
Les 14 présélectionnées : Nicole Antibe, Lucienne Berthieu, Johanna Boutet, Isabelle Fijalkowski, Edwige Lawson, Sandra Le Dréan, Nathalie Lesdema, Isabelle Marcin, Lætitia Moussard, Audrey Sauret, Laure Savasta, Yannick Souvré, Dominique Tonnerre, Stéphanie Vivenot

BEACH VOLLEY

MESSIEURS
Christian Pénigaud, Jean-Philippe Jodard
DAMES
Annabelle Prawerman, Cécile Rigaux

AFP

Marie-José Pérec, championne olympique du 400 m en 1992 et en 1996, et du 200 m en 1996.

BOXE

Moins de 48 kg : Brahim Asloum
Moins de 51 kg : Jérôme Thomas
Moins de 54 kg : Rachid Bouaita
Moins de 63,5 kg : Willy Blain
Moins de 71 kg : Frédéric Esther
Moins de 81 kg : John Dovi
Moins de 91 kg : Jackson Chanet

CANOË-KAYAK

MESSIEURS
COURSE EN LIGNE
Canoë monoplace 500 m : Eric Leleuch
Canoë monoplace 1 000 m : Eric Leleuch
Kayak monoplace 1 000 m : Pierre Lubac
Kayak biplace 500 m : Babak Amir-Tahmasseb, Philippe Aubertin
Kayak biplace 1 000 m : Babak Amir-Tahmasseb, Philippe Aubertin
Kayak à 4 1 000 m : Maxime Boccon, Frédéric Gauthier, Stéphane Gourichon, Pierre Lubac
SLALOM
Canoë monoplace : Emmanuel Brugvin, Tony Estanguet
Canoë biplace : Frank Adisson, Wilfrid Forgues
Kayak monoplace : Laurent Burtz
DAMES
COURSE EN LIGNE
Kayak monoplace : Anne-Lise Bardet
SLALOM
Kayak monoplace : Brigitte Guibal

CYCLISME

MESSIEURS
VTT
Cross-country : Ludovic Dubau, Christophe Dupouey, Miguel Martinez
PISTE
Américaine : Christophe Capelle, Robert Sassone
Course aux points : Christophe Capelle
Keirin : Frédéric Magné, Florian Rousseau
Kilomètre : Arnaud Tournant
Poursuite individuelle : Philippe Gaumont
Poursuite par équipes : Cyril Bos, Philippe Ermenault, Francis Moreau, Jérôme Neuville
Vitesse individuelle : Laurent Gané, Florian Rousseau
Vitesse par équipes : Laurent Gané, Florian Rousseau, Arnaud Tournant
ROUTE
Course : Laurent Brochard, Laurent Jalabert, Emmanuel Magnien, Christophe Moreau, Richard Virenque
Contre-la-montre : Laurent Jalabert, Christophe Moreau
DAMES
VTT
Cross-country : Sophie Villeneuve, Laurence Leboucher ou Sandra Tamporelli
PISTE
500 m : Félicia Ballanger, Magali Faure
Course aux points : Marion Clignet
Poursuite : Marion Clignet
Vitesse : Félicia Ballanger

AFP

Laura Flessel, championne olympique à l'épée individuelle et par équipes en 1996.

Jean-Pierre Amat, médaille d'or à la carabine 3 × 40, médaille de bronze à la carabine 10 m en 1996.

TEMPSPOR

TEMPSPORT

Frank Adisson et Wilfrid Forgues, champions olympiques en 1996 et médaillés de bronze en 1992 en canoë biplace (slalom).

ROUTE
Course : Magali Le Floc'h, Jeannie Longo, Catherine Marsal
Contre-la-montre : Jeannie Longo, Catherine Marsal

ÉQUITATION

MESSIEURS
Concours complet : Jean-Lou Bigot (Twist La Beige), Didier Courrèges (Débat d'Estruval), Jean-Luc Force (Crocus Jacob), Rodolphe Scherer (Bambi de Brière ou Avant Première), Jean Teulère (Amouncha), Nicolas Touzaint (Cobra d'Or), Gilles Viricel (Caprice de la Cour), Didier Willefert (Blakring)
Saut d'obstacles : Patrice Delaveau (Caucalis), Thierry Pomel (Thor des Chaines), Michel Robert (Auleto), Philippe Rozier (Barbarian)
DAMES
Saut d'obstacles : Alexandra Ledermann (Rochet M)

ESCRIME

MESSIEURS
Epée individuelle et par équipes : Jean-François Di Martino, Hughes Obry, Eric Srecki
Fleuret individuel et par équipes : Jean-Noël Ferrari, Brice Guyart, Lionel Plumenail
Sabre individuel et par équipes : Mathieu Gourdain, Julien Pillet, Damien Touya
DAMES
Epée individuelle et par équipes : Valérie Barlois, Laura Flessel, Sangita Tripathi
Fleuret individuel : Adeline Wuillème

GYMNASTIQUE

MESSIEURS
Gymnastique artistique : Eric Casimir, Yann Cucherat, Dimitri Karbanenko, Florent Marée, Eric Poujade, Benjamin Varonian
Trampoline : David Martin
DAMES
Gymnastique artistique : Anne-Sophie Endeler, Ludivine Furnon, Nelly Ramassamy, Delphine Regeas, Alexandra Soler, Elvire Teza
Gymnastique rythmique : Eva Serrano (individuelle) ; Anne-Sophie Doyen, Anne-Laure Klein, Anne-Sophie Lavoine, Laetitia Mancieri , Magalie Poisson, Vanessa Sauzède (épreuve par ensemble)

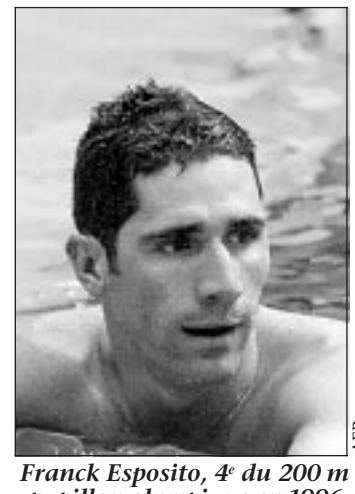
AFP

Franck Esposito, 4e du 200 m papillon olympique en 1996.

HALTÉROPHILIE

MESSIEURS
Moins de 56 kg : Eric Bonnel
Moins de 94 kg : Samson N'Dicka Matam
DAMES
Moins de 48 kg : Sabrina Richard

HANDBALL

MESSIEURS
Grégory Anquetil, Cédric Burdet, Patrick Cazal, Didier Dinart, Jérôme Fernandez, Christian Gaudin, Bertrand Gille, Guillaume Gille, Olivier Girault, Andrej Golic, Stéphane Joulin, Guéric Kervadec, Bernard Latchimy, Bruno Martini, Thierry Omeyer, Stéphane Plantin, Laurent Puigségur, Jackson Richardson, Marc Wiltberger
DAMES
Stéphanie Cano, Sonia Cendier, Marie-Annick Dezert, Joanne Dudziak, Myriam Korfanti, Sandrine Mariot-Delerce, Chantal Maio, Nodjialem Myaro, Valérie Nicolas, Véronique Pecqueux-Rolland, Estelle Vogein, Laïsa Lerus, Leïla Lejeune, Stéphanie Ludwig, Nathalie Selembarom, Melinda Szabo, Raphaëlle Tervel, Isabelle Wendling

TEMPSPORT

David Douillet, champion olympique en 1996, catégorie 100 kg.

JUDO

MESSIEURS
Moins de 60 kg : Eric Despezelle
Moins de 66 kg : Larbi Benboudaoud
Moins de 73 kg : Ferrid Kheder
Moins de 81 kg : Djamel Bouras
Moins de 90 kg : Frédéric Demontfaucon
Moins de 100 kg : Stéphane Traineau
Plus de 100 kg : David Douillet
DAMES
Moins de 48 kg : Sarah Nichilo-Rosso
Moins de 52 kg : Laëtitia Tignola
Moins de 57 kg : Barbara Harel
Moins de 63 kg : Sandrine Vandenhende
Moins de 70 kg : Karine Rambault
Moins de 78 kg : Céline Lebrun
Plus de 78 kg : Christine Cicot

LUTTE

GRÉCO-ROMAINE
Moins de 58 kg : Djamel Ainaoui
Moins de 69 kg : Ghani Yalouz
Moins de 76 kg : Yvon Riemer

NATATION

MESSIEURS
50 m nage libre : Romain Barnier
100 m nage libre : Romain Barnier, Frédéric Bousquet
400 m nage libre : Nicolas Rostoucher
1 500 m nage libre : Nicolas Rostoucher
100 m papillon : Franck Esposito
200 m papillon : Franck Esposito
200 m dos : Simon Dufour
200 m brasse : Johan Bernard, Stéphan Perrot
200 m 4 nages : Johan Le Bihan, Xavier Marchand
400 m 4 nages : Johan Le Bihan
4 × 100 m nage libre : Romain Barnier, Frédéric Bousquet, Nicholas Kintz, Hugo Viart
4 × 100 m 4 nages : Romain Barnier, Hughes Duboscq, Simon Dufour, Franck Esposito
DAMES
200 m nage libre : Solenne Figues
100 m papillon : Cécile Jeanson
200 m papillon : Cécile Jeanson
100 m dos : Roxana Maracineanu
200 m dos : Roxana Maracineanu
200 m brasse : Karine Brémond
4 × 200 m nage libre : Alicia Bozon, Laetitia Choux, Solenne Figues, Karine Quelennec

NATATION SYNCHRONISÉE

Duo : Virginie Dedieu, Myriam Lignot
Ballet : Cynthia Bouhier, Virginie Dedieu, Charlotte Fabre, Cathy Geoffroy, Myriam Glez, Rachel Lebozec, Myriam Lignot, Charlotte Massardier, Magali Rathier

PENTATHLON

MESSIEURS
Individuels : Olivier Clergeau, Sébastien Deleigne
DAMES
Individuelle : Caroline Delemer

PLONGEON

MESSIEURS
3 m individuel : Gilles Emptoz-Lacote, Frédéric Pierre
Haut-vol synchronisé 10 m : Gilles Emptoz-Lacote, Frédéric Pierre
DAMES
3 m individuel : Julie Danaux, Sandra Ponthus
Haut vol 10 m : Claire Febvay
Haut vol synchronisé 10 m : Odile Arboles-Souchon, Julie Danaux

TAEKWONDO

MESSIEURS
Moins de 80 kg : Pascal Gentil
DAMES
Moins de 67 kg : Myriam Baverel

TENNIS

MESSIEURS
Simple : Arnaud Clément, Arnaud Di Pasquale, Nicolas Escudé, Sébastien Grosjean
Double : deux de ces 4 joueurs
DAMES
Simple : Amélie Mauresmo, Nathalie Dechy, Sandrine Testud
Double : Julie Halard, Sandrine Testud

TENNIS DE TABLE

MESSIEURS
Simple : Damien Eloi, Jean-Philippe Gatien, Christophe Legout
Double : Patrick Chila, Damien Eloi, Jean-Philippe Gatien, Christophe Legout
DAMES
Simple : Anne Boileau

TIR

MESSIEURS
Carabine 10 m : Jean-Pierre Amat, Franck Badiou
Carabine 50 m : Jean-Pierre Amat
Carabine 3 positions : Jean-Pierre Amat
Carabine 60 balles couché : Philippe Joualin
Pistolet 10 m : Franck Dumoulin, Stéphane Gagne
Pistolet libre : Franck Dumoulin, Stéphane Gagne
Fosse olympique : Stéphane Clamens (plus un athlète à désigner)
Double trap : Jean-Paul Gros
Skeet olympique : Jean-François Dellac
DAMES
Carabine 10 m : Valérie Bellenoue
Carabine 3 positions : Valérie Bellenoue
Fosse olympique : Delphine Racinet

TIR À L'ARC

MESSIEURS
Individuels et équipe : Jocelyn Degrandi, Sébastien Flute, Lionel Torres
DAMES
Individuelles : Alexandra Fouace, Sylvie Pissis

TRIATHLON

MESSIEURS
Stéphan Bignet, Carl Blasco, Olivier Marceau
DAMES
Christine Hocq, Béatrice Mouthon, Isabelle Mouthon

VOILE

MESSIEURS
470 : Tanguy Cariou, Gildas Philippe
49er : Dimitri Deruelle, Philippe Gasparini
Finn : Xavier Rohart
Mistral : Alexandre Guyader
Soling : Jean-Marie Dauris, Philippe Presti, Pascal Rambeau
Tornado : Yann Guichard, Pierre Pennec
DAMES
Mistral : Lise Vidal

TABLES DE DEMAIN. 4

« Le plaisir de se voir acheté et croqué, ça c'est fort ! »

Pourquoi Christophe Felder a été atteint du « virus du sucre » dès l'enfance. Et comment, à 34 ans, il est devenu, au Crillon à Paris, pâtissier-prestidigitateur

GILLES COULON / TENDANCE FLOUE POUR « LE MONDE »

Christophe Felder pourrait se passer de salé pendant deux jours, mais s'avoue incapable de faire l'impasse sur le sucré.

CHRISTOPHE FELDER est né dans la pâte à choux. Ce jeune Alsacien aux yeux bleus vient de fêter, le 1er juillet, ses dix ans au poste de chef pâtissier du Crillon. Il a décroché cet emploi quand il n'avait que 24 ans. C'est que bon sang ne saurait mentir. La boulangerie paternelle à Schirmeck, au pied des Vosges, a été très tôt le théâtre de ses exploits. A onze ans déjà, quand il rentrait de l'école, il filait dans l'arrière-boutique pour faire de la pâtisserie avec Jacky, un Tourangeau qui travaille depuis maintenant plus de trente ans dans sa famille.

« Je faisais des tartes fines aux pommes. J'étais persuadé d'en être l'inventeur, ajoute-t-il en souriant. *Je réalisais des compotes en abusant des épices, je faisais des coupes glacées en mélangeant un maximum de parfums : bref, j'avais le virus du sucre comme mon père avait celui de la boulangerie. »* Son père, Armand, un modèle d'énergie, qui, à 67 ans, continue de se lever chaque jour à 5 heures et demie du matin pour ouvrir son magasin et surveiller son pain, n'est en revanche pas né dans le sérail.

Fils de bûcheron, il débute comme ouvrier dans une filature de l'Est. Mais ses journées ne s'arrêtent pas à ce travail à l'usine. Le soir , il apprend le métier qui lui plaît vraiment, dans la boulangerie de son village, à Natzwiller. Il fait ses études par correspondance, décroche son CAP de boulangerie et trouve, par l'intermédiaire d'un représentant en farine, une boulangerie en gérance. C'est à Verdun ? A 150 kilomètres de chez lui ? Peu importe, il ne passera que les week-ends en famille. Deux fois par semaine il fait le trajet sur sa vieille Vespa, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente.

« Quelques années plus tard, à force de travail, il avait sa propre boulangerie à Schirmeck, raconte Christophe. *Il y a une certaine fierté à ne devoir les choses qu'à soi-même, et cette fierté, mon père me l'a transmise. »* Pas toujours en douceur, puisque à quinze ans, alors que tout se passe bien en classe, quand il annonce à ses parents qu'il veut rentrer en apprentissage de pâtisserie, ces derniers ne sont pas franchement ravis. Ils le verraient plutôt dans la banque. Quant à ses amis d'enfance, ceux avec qui il joue au basket, ils n'arrivent pas à comprendre ce qui le pousse à travailler si jeune. *« L'apprentissage, c'est le bagne »,* lui disent-ils.

Son père veille d'ailleurs à lui trouver une pâtisserie où l'on ne compte pas ses heures. On ne sait jamais – si finalement il n'était pas si motivé, on s'en rendrait compte rapidement... *« En réalité, je suis entré en pâtisserie comme en religion,* raconte Christophe. *Et la maison où j'avais été placé à Strasbourg, c'était ce qui pouvait arriver de mieux à un apprenti. »* Chez Litzler-Vogel, tous les métiers du sucre sont pratiqués. Cet établissement strasbourgeois est à la fois pâtissier, chocolatier, confiseur et glacier. Nourri et logé, payé 250 F par mois, muni des dernières recommandations parentales (*« ne parle jamais d'argent »* dit son père, *« et sois bien avec la patronne »*, ajoute sa mère), Christophe fait ses débuts de mitron.

Pressé d'apprendre, pressé de ne pas être pris en défaut, le soir il reste tard pour faire du chocolat, le week-end il s'essaye aux décors en sucre. Il garde le souvenir du premier gâteau de sa composition mis à la vente. *« C'était un fond de tarte sablée surmonté d'une bavaroise vanille avec des raisins au rhum. Je crois qu'André Litzler lui avait donné le nom d'une de ses filles ou de l'une de ses nièces, comme il en avait l'habitude. Etait-ce le bénédicte ou le véronique ? Je ne me rappelle pas. La seule chose que je garde en mémoire, c'est le plaisir de se voir acheté, croqué et ça, c'était fort. »*

> « Le pâtissier est un prestidigitateur, beaucoup plus que le cuisinier. C'est une force et un écueil à la fois »

Il poursuit son apprentissage chez Bourguignon à Metz, aux compagnons du Tour de France, mais déjà il rêve de Paris. Un ami parle de lui à Pierre Hermé qui dirige alors la pâtisserie chez Fauchon. Il débarque le vendredi soir pour l'entretien d'embauche, le lundi il est à pied d'œuvre. Il y restera deux ans. Son chef est un pays, un gars de l'Est comme lui, mais surtout c'est le chef de file de ces nouveaux hussards de la pâtisserie. Des gens dont la créativité n'a rien à envier aux plus grands toqués.

Parfums, textures, associations de goûts : Christophe a beau être au poste des petits-fours ou à celui des décors, il n'en continue pas moins ses recherches personnelles. *« Avec de nombreux loupés,* ajoute-t-il, *car il faut de la rigueur en pâtisserie, plus encore que dans la cuisine. On peut toujours sauver, arranger les choses en cuisine. En pâtisserie, il n'y a rien qui pardonne, raté c'est raté. »* Il a 22 ans, il est encore dans l'ombre, mais il sait que c'est le moment de montrer ce qu'il sait faire. Guy Savoy cherche justement un pâtissier. *« Je suis allé le voir avec un album photo de mes plus belles réalisations en sucre filé et mes viennoiseries. J'ai tout de suite compris que j'étais à côté de la plaque. Je ne lui ai finalement rien montré. En réalité, beaucoup de cuisiniers prestigieux ont du mal à accepter que les pâtissiers s'épanouissent chez eux. Guy Savoy, c'est tout le contraire. Il leur laisse les mains libres, il veut les voir heureux. Il m'a demandé si je bandais pour mon métier. Pas conventionnel comme question, mais efficace. »* Et Christophe est engagé.

Les fondements de son style, c'est ici qu'il les distille. Dans sa première carte des desserts un petit gratin d'abricots à la lavande, un pavé de crème brûlée servi avec un baba au sirop de rose : des douceurs somme toute modestes. Un style frais avec des ingrédients dosés à sa manière. *« Le plus dur dans une création en pâtisserie, c'est de ne pas en rajouter. Le pâtissier est un prestidigitateur, beaucoup plus que le cuisinier. C'est une force et un écueil à la fois. »* Rien ne l'horripile autant que cette mode des légumes en dessert. *« En général, c'est purement de la poudre aux yeux,* juge-t-il. *Combien sont capables de réaliser un petit chef-d'œuvre comme le dessert à la betterave rouge mis au point par Pierre Gagnaire ? »*

Christophe, qui proposait au restaurant du Crillon un macaron au fenouil, a fini, pour éviter d'être tendance, par le remplacer par de l'anis. *« Et ce petit macaron cuit à la minute avec sa quenelle de glace à l'anis et ses fruits rouges poêlés est infiniment moins m'as-tu-vu que son prédécesseur. »* Depuis dix ans, il travaille désormais dans les entrailles de ce palace parisien. Dominique Bouchet, l'actuel chef du restaurant de l'hôtel, Les Ambassadeurs, forme avec lui un véritable binôme. *« Au moment des desserts, je lui passe le relais,* raconte-t-il. *Chaque service est un marathon et je ne peux que me féliciter de faire équipe avec lui. C'est bien simple, je ne mets pas mon nez dans la carte sucrée. »*

Les clients, Dieu merci, font tout le contraire. Millefeuille de rhubarbe pochée au miel de sapin, sablé breton à l'huile d'argan et fraises gratinées, truffe glacée à la fleur de thym frais : les trois quarts d'entre eux en croquent. Le contraire étonnerait Christophe. Lui-même avoue qu'il pourrait se passer de salé pendant deux jours, mais qu'il serait incapable de faire l'impasse sur le sucré, ne serait-ce qu'à un seul repas.

Guillaume Crouzet

★ Restaurant Les Ambassadeurs, Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde, 75008 Paris ; tél. : 01-44-71-16-16. Menu déjeuner à 380 F (57,93 €). Prévoir beaucoup plus à la carte.

LA SEMAINE PROCHAINE
Céline Viany, sommelière

ENTRÉE DES FOURNISSEURS

Fruits

« Je me sers en fruits chez Colom, une maison qui fournit aussi le Ritz, le Bristol, ou le Plaza. Leurs fruits rouges sont magnifiques. Je leur suis infidèle en la matière aux mois de mai et juin, car j'achète alors mes fraises des bois à une dame qui me les livre en direct d'Andalousie. On trouve chez Colom un très beau choix de variétés de pommes et aussi d'excellents fruits secs, parmi lesquels de la pêche et de la poire séchées (68 F le kilo). »
★ Colom, 150, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris ; tél. : 01-47-27-90-30.

Pain

« Depuis deux ans, je fais le pain pour les deux restaurants du Crillon. Un pain au levain inspiré de celui que fait mon père. Nous continuons cependant d'acheter chaque semaine presque 50 kilos de pain chez Jean-Luc Poujauran. Notamment des pains spéciaux pour accompagner le fromage. Mon préféré chez lui ? Le pain à la figue (16 F). Il est tellement bon que je le beurre, je le saupoudre de sucre et je le croque tel quel. A prendre aussi chez lui, les cannelés (6 F). Il n'y a qu'à Bordeaux que l'on sache les faire aussi bien. »
★ Poujauran, 20, rue Jean-Nicot, 75007 Paris ; tél. : 01-47-05-80-88.

Un peu de tout

« Cette maison fondée dans les années 1950 est bien connue des pâtissiers amateurs et professionnels. C'est à l'époque où je travaillais chez Guy Savoy que j'ai commencé à me fournir chez eux. Plus de 2 000 produits en boutique, dont la moitié pour l'élaboration des desserts. Du chocolat de couverture Valrhona (70 F le kilo de chocolat noir à 70 % de cacao), de la farine de châtaignes (51 F les 500 g), des pêches blanches au sirop, en provenance de Gascogne (30 F les 300 g), des dragées de Montauban (139 F le kilo). G. Detout mérite bien son nom. »
★ Detout, 58, rue Tiquetonne, 75002 Paris ; tél. : 01-42-36-54-67.

Fruits confits

« Une très ancienne maison spécialisée dans le fruit confit. Ils font de l'angélique notamment avec des plantes cultivées dans la région et des tranches de melon et des abricots confits avec des fruits provençaux. De beaux, gros morceaux, très tendres. 240 F environ le kilo. »
★ Cruzilles, 226, avenue Jean-Mermoz, 63100 Clermont-Ferrand ; tél. : 04-73-91-24-46.

Affûter les couteaux

« Tous les mois nous faisons aiguiser les lames de nos couteaux. La maison Charles, qui existe depuis plus d'un siècle, vient chercher le matériel après le service du déjeuner et le rapporte avant celui du soir. Pour les particuliers, ils demandent 24 heures de délai. Ils affûtent à la meule à eau. Ils redonnent vie aux couteaux de cuisine émoussés, refont le crantage des couteaux de table, et peuvent même changer les lames des couteaux anciens. Comptez entre 13 et 15 F pour affûter un couteau. »
★ Maison Charles, 57, rue Montmartre, 75002 Paris ; tél. : 01-42-36-59-45.

Chausson de pêches au miel de lavande

CHRISTOPHE FELDER fait souvent cette recette en été. Ce dessert est un vrai jeu d'enfant, ce qui change de la pâtisserie, en général bien plus complexe.

Ingrédients pour 4 personnes gourmandes. Un rouleau de pâte feuilletée toute prête ; 6 pêches bien mûres ; 100 grammes de poudre d'amandes ; 2 cuillères à soupe de miel de lavande ; 2 cuillères à soupe de sucre cassonade ; 1 cuillère à soupe de beurre.

Préparation. Déroulez la pâte feuilletée en laissant le papier en dessous. A l'aide de papier absorbant, humidifiez les bords de la pâte. Parsemez uniquement la moitié de votre disque de pâte avec la poudre d'amandes. Coupez les pêches en huit quartiers. Dénoyautez mais laissez la peau sur le fruit. Rangez les quartiers sur la poudre d'amandes. Versez le miel sur les pêches et repliez l'autre moitié de la pâte par-dessus, comme pour ces pizzas que l'on nomme *calzone.* Humidifiez le dessus de votre chausson et saupoudrez de sucre cassonade et de beurre en copeaux. Mettre au four à 180 (thermostat 6) pendant 25 minutes.

Présentation. Christophe Felder accompagne ce dessert de cerises poêlées au beurre et au sucre avec une pointe de porto. Comme ce fruit se fait rare sur les marchés à ce moment de l'été, vous pouvez aussi accompagner ce dessert de gelée de groseille que vous disposerez dans l'assiette avec une petite branche de romarin.

A boire en accompagnement. David Biraud, le chef sommelier du restaurant Les Ambassadeurs, accompagnerait volontiers ce dessert d'un vin méditerranéen, comme le rivesaltes ambré, millésime 95, du domaine Mas Christine. *« Ce vin de dessert n'est pas trop sucré. Il a une belle couleur d'abricot sec et des arômes de fruits à noyau un peu sur-mûris : pêche de vigne, coing, brugnon. Il possède aussi un léger parfum d'amande grillée qui se marie particulièrement bien à ce dessert. »* Disponible chez les cavistes, ce vin est aussi servi au verre (60 F, 9,14 €) au restaurant.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €
4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

		USA ETE DERNIERES DISPONIBILITES	
CORK	@ 890F		
IBIZA	@ 1490F	CHICAGO	@ 4310F
BARCELONE	@ 1290F	SAN FRANCISCO	@ 4590F
MARRAKECH	@ 1590F	LOS ANGELES	@ 4590F
REUNION	@ 4290F	BOSTON	@ 3970F

ET SI ON PARTAIT EN ITALIE...
(vol + 1 nuit hôtel 3* + 1 petit déjeuner)
BOLOGNE à partir de 1515F
VENISE à partir de 1595F
ROME à partir de 1570F
www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***
* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99F/min , *** 2,23F/min
cadran solaire
Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Baecque de Beau. ARCP : Générali Assurance et APS

Toujours nuageux au Nord

MERCREDI. Le flux perturbé circule sur les îles Britanniques et frôle le nord de la France, apportant de l'humidité dans les basses couches de l'atmosphère. La France se retrouve partagée en deux, avec une moitié nord dominée par les nuages et une moitié sud où le soleil a établi ses quartiers d'été.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel est bien nuageux au-dessus des côtes bretonnes et normandes. Des bancs de brume se forment en Bretagne intérieure et dans la vallée de Loire en fin de nuit ; de belles éclaircies se développent ensuite. Il fera de 21 à 28 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – L'atmosphère est nuageuse en matinée sur la Haute-Normandie, le nord de la Picardie et les Ardennes ; quelques éclaircies apparaissent en journée. Sur le Bassin parisien et le Centre, les passages nuageux alternent avec des éclaircies. Il fera de 20 à 29 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Beaucoup de nuages sont présents en matinée sur le nord-est avant de laisser place à un ciel plus variable dans l'après-midi. Le thermomètre affiche de 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des passages nuageux sont à signaler sur le Poitou-Charentes, mais la journée est agréable avec de belles périodes ensoleillées. Les températures s'échelonnent de 28 à 32 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Des bancs de nuages circulent sur le nord de l'Auvergne, mais ne gâchent pas l'impression de beau temps qui est générale du Limousin à Rhône-Alpes. Il fera de 26 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Il fait très beau du Languedoc-Roussillon aux côtes varoises. Le ciel est plus nuageux des Alpes du Sud à la Côte d'Azur, un orage isolé peut éclater sur les reliefs. Il fera 30 degrés ou plus.

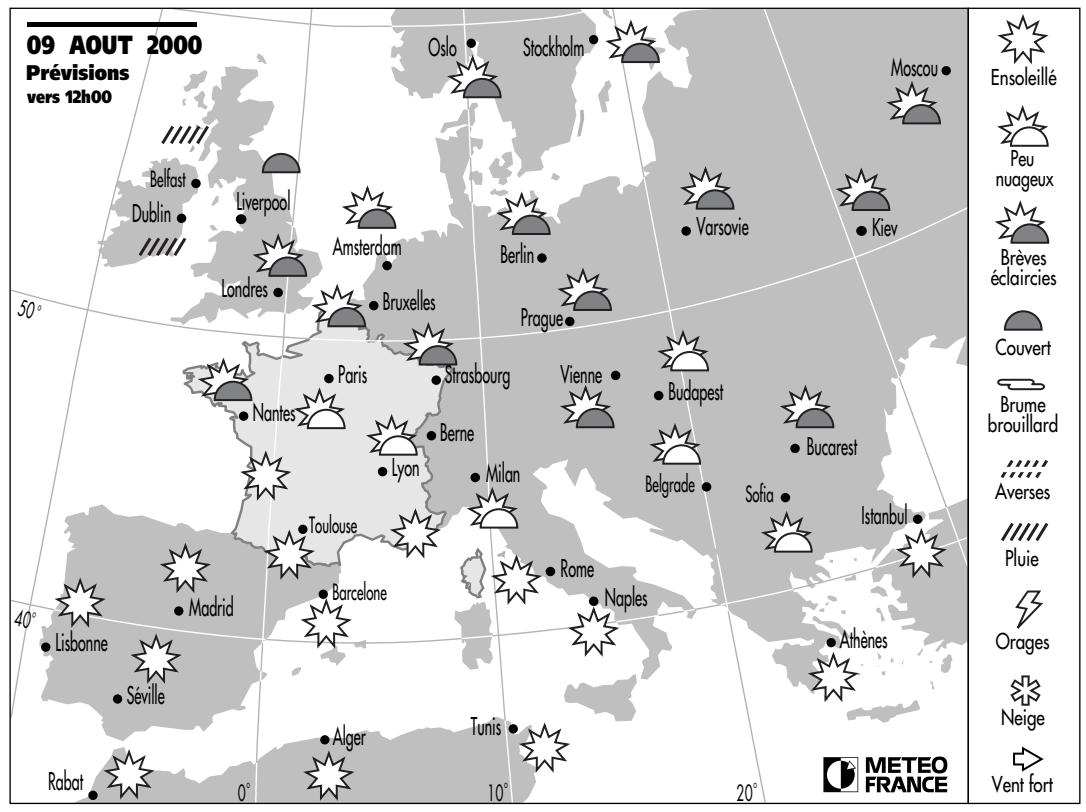

Publicité

PRÉVISIONS POUR LE 09 AOUT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	16/27	S
BIARRITZ	14/29	S
BORDEAUX	17/30	S
BOURGES	15/27	S
BREST	14/22	N
CAEN	15/21	N
CHERBOURG	14/21	N
CLERMONT-F.	15/28	S
DIJON	13/27	S
GRENOBLE	15/28	S
LILLE	13/24	N
LIMOGES	16/26	S
LYON	17/29	S
MARSEILLE	19/30	S
NANCY	14/25	N
NANTES	17/27	S
NICE	20/26	S
PARIS	14/26	S
PAU	12/27	S
PERPIGNAN	19/30	S
RENNES	17/27	N
ST-ETIENNE	13/26	S
STRASBOURG	15/26	N
TOULOUSE	15/30	S
TOURS	17/28	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/32	S
FORT-DE-FR.	26/27	P
NOUMEA	19/24	S
PAPEETE	22/28	S
POINTE-A-PIT.	25/30	C
ST-DENIS-RÉ.	19/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	14/22	N
ATHENES	25/33	S
BARCELONE	20/27	S
BELFAST	15/19	P
BELGRADE	15/29	S
BERLIN	14/21	N
BERNE	15/24	N
BRUXELLES	14/23	N
BUCAREST	16/27	N
BUDAPEST	16/27	S
COPENHAGUE	10/18	S
DUBLIN	15/20	P
FRANCFORT	14/25	P
GENEVE	15/24	N
HELSINKI	11/17	P
ISTANBUL	22/28	S
KIEV	14/22	N
LISBONNE	21/35	S
LIVERPOOL	14/19	C
LONDRES	17/20	N
LUXEMBOURG	14/24	P
MADRID	17/35	S
MILAN	19/29	S
MOSCOU	12/19	N
MUNICH	14/21	N
NAPLES	18/30	S
OSLO	8/19	N
PALMA DE M.	18/30	S
PRAGUE	14/20	N
ROME	19/28	S
SEVILLE	23/37	S
SOFIA	15/28	S
ST-PETERSB.	11/15	P
STOCKHOLM	12/20	N
TENERIFE	19/24	S
VARSOVIE	11/18	N
VENISE	20/28	N
VIENNE	16/24	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/30	S
BUENOS AIR.	6/13	S
CARACAS	25/32	S
CHICAGO	22/30	S
LIMA	14/18	C
LOS ANGELES	17/24	S
MEXICO	12/20	C
MONTREAL	19/27	S
NEW YORK	23/30	S
SAN FRANCIS.	12/18	C
SANTIAGO/CHI	2/18	S
TORONTO	19/26	S
WASHINGTON	22/33	S
AFRIQUE		
ALGER	17/29	S
DAKAR	27/29	S
KINSHASA	19/29	S
LE CAIRE	23/33	S
NAIROBI	15/26	S
PRETORIA	5/23	S
RABAT	22/29	S
TUNIS	21/30	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/30	P
BEYROUTH	26/30	S
BOMBAY	27/30	P
DJAKARTA	26/30	C
DUBAI	30/41	S
HANOI	26/31	P
HONGKONG	26/28	P
JERUSALEM	24/32	S
NEW DEHLI	30/36	S
PEKIN	25/29	P
SEOUL	24/27	P
SINGAPOUR	25/28	C
SYDNEY	12/19	S
TOKYO	27/30	P

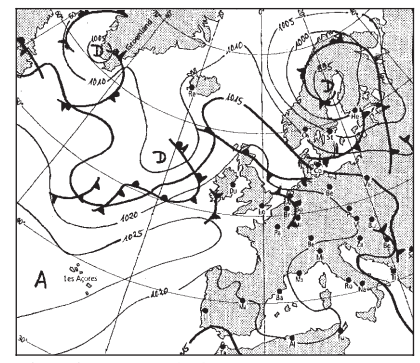

Situation le 8 août à 0 heure TU

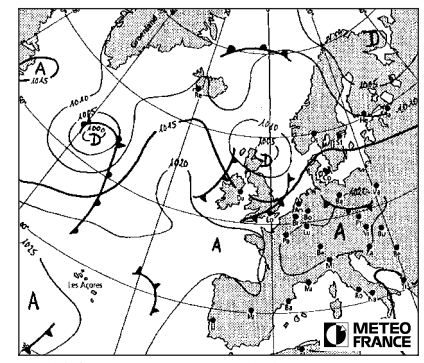

Prévisions pour le 10 août à 0 heure TU

Sur les plages

Le 8 août 2000 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche, le ciel est très nuageux, avec un risque de pluie de la Haute-Normandie à la frontière belge. Le soleil s'impose en allant du Finistère à la Vendée et le ciel est tout bleu des Charentes au Pays basque et près de la Méditerranée.

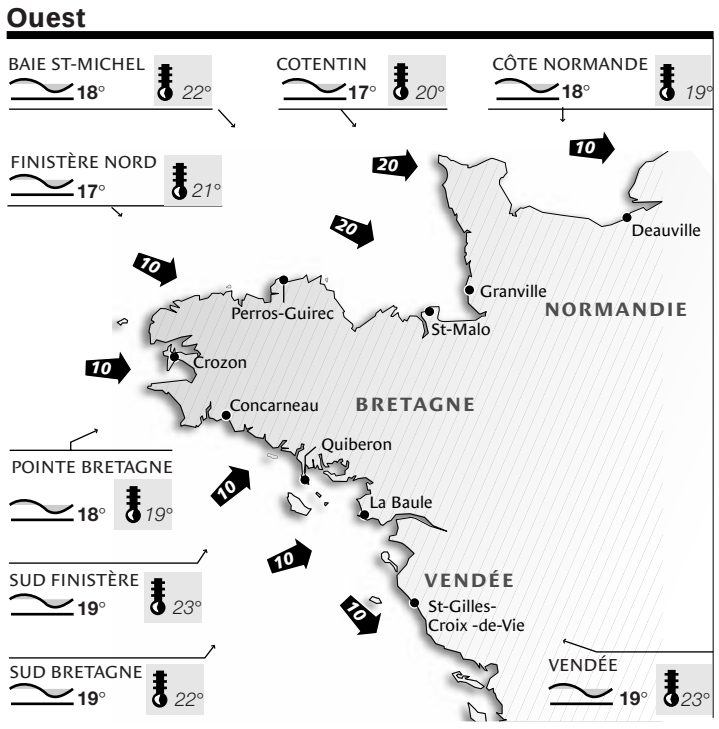

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 189

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

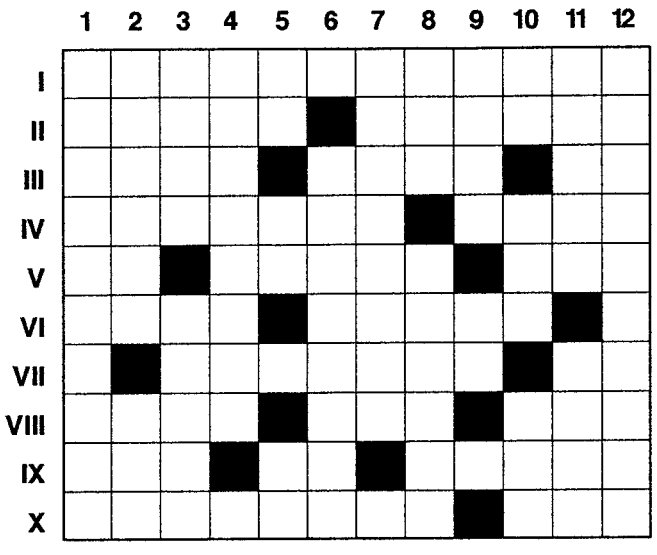

HORIZONTALEMENT

I. Un peu lourd mais plutôt sympathique. – II. Beaucoup trop lourd pour son entreprise. Trop lourdement grevée. – III. Fait le poids. Entente franco-allemande. Renvoi. – IV. Finition en chambre. Apprécia à sa juste valeur. – V. Personnel. Retour en force. Pris entre copains. – VI. Pour les bâtisseurs en herbe. Stupéfaite. – VII. Maintient les charges. Ouverte à tous les adhérents. – VIII. Maintient l'écartement. Manifesta sa mauvaise humeur. Plein de bons mots. – IX. En Suisse. Dans la gamme. Fournisseur d'huile. – X. Il ne fait pas bon de se cacher dans ce buisson. Point.

VERTICALEMENT

1. Doit faire attention s'il ne veut pas ressembler au I. – 2. Tache qui fait œil. Spécialiste. – 3. Hors d'usage. Un quart de carat pour les perles. – 4. Met en valeur les plus belles pièces du service. – 5. Points en opposition. Pour le premier tour du cadran. Affirmation. – 6. Provocation innocente. – 7. Bien incapable de prendre parti. – 8. Réfractaire au foyer. Qui manifeste son contentement. – 9. Rapport de dépendance. Pour tirer droit. – 10. Tour complet. En attente de la poutre. Sans retour sur le gazon. – 11. Un côté des choses. Parfum de Provence. – 12. Remet en forme.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 188

HORIZONTALEMENT

I. Equilibriste. – II. Cursus Eléis. – III. Hie. Ebéniste. – IV. Adéquate. Ur. – V. Na. Ir. Etabli. – VI. GMT. Sort. Ran. – VII. Ro (or). Inédite. – VIII. Spatule. Emu. – IX. Taies. Lacéré. – X. Entrée. Liées.

VERTICALEMENT

1. Echangiste. – 2. Quidam. Pan. – 3. Urée. Trait. – 4. Is. QI. Oter. – 5. Lueurs. Usé. – 6. Isba. Oïl. – 7. Eternel. – 8. Rénette. Al (la). – 9. Ili. Déci. – 10. Ses. Brimée. – 11. Titulature. – 12. Esérine. Es.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 186

Une leçon qui vaut un fromage

1. Tirage : E E I L M N U.

a) Ce tirage ne génère pas de Scrabble sec. Trouvez deux six-lettres et placez l'un d'eux en collante contre TOLUENE.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Tirage : E E I M N O T. En vous appuyant sur les quatre consonnes de RANGS, trouvez quatre huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 16 août.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 2 août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) RENAUDE, *proteste*, 2 F, 71 – DENUERA, B 3, 62.

b) TRUANDEE, 15 A, 80.

c) TILSITS, *fromages suisses*, 4 I, 79. Tilsit est aussi une ville de Prusse où se rencontrèrent Napoléon et le tsar Alexandre Ier. A Paris, la rue de Tilsitt, qui commémore le traité de Tilsit, perpétue une grossière faute d'orthographe.

d) COSYS, C 9, 38 – ORCHIS, *orchidée*, F 7, 40, faisant BAYLES, *bergers*.

e) FRAGONS, *petits houx*. AGRAFONS – GOINFRAS ou GIRAFONS – GAUFRONS.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ÉTÉ FESTIVAL

Ils sont venus, ils sont tous là, plus nombreux encore que les années précédentes, avec leurs cornemuses, leurs flûtes, leurs bombardes, leurs chants d'hier et d'aujourd'hui : la trentième édition du Festival interceltique de Lorient qui prendra fin le 13 août est leur point de ralliement, une grande fête populaire où se réunissent les natifs des terres celtiques et la diaspora portant au loin ses traditions et sa culture. Jusqu'au Japon, justement, où un ingénieur informaticien natif de Dublin a monté un festival à Tokyo. De son côté, le Centre Acanthes est allé promener son académie en Pologne et en Finlande. De jeunes interprètes et compositeurs ont ainsi pu se familiariser avec les techniques de l'Ircam et apprendre à apprivoiser les transformations du son en direct par la grâce de l'informatique. Retour en France, avec une exposition singulière à La Napoule : « Critique et Utopie » présente un aspect souvent inédit de l'œuvre officielle des artistes qui, dans la lignée de Francis Picabia, ont jeté des mots en marge de leur travail pour dire ce qu'ils pensent de leur époque : affiches, revues, opuscules, tracts, livres qui en disent long et restent pourtant méconnus.

Les images animées des Gianikian, la mémoire et la main

PORTRAIT

Le couple a présenté un « Inventario Balcanico » poétique et politique à Locarno

UN BÉBÉ DORT dans l'épaisseur de la pellicule. C'est l'une des mille images du plus poétique, du plus politique des inventaires, *Inventario Balcanico*, nouveau film de ceux qu'on appelle familièrement les Gianikian, Angela Ricci Lucchi et Yervant Gianikian. Au Festival de Locarno, ils sont un peu chez eux, et beaucoup connaissent le travail de ce couple qui depuis vingt ans construit une œuvre unique, par ses méthodes comme par sa force et sa beauté.

Dans l'immense salle du Palazzo Fevi, ils ont pourtant l'air intimidés comme des débutants, lui immensément grand et noble, elle toute petite et rieuse. Tous deux d'un charme retenu, ils rayonnent dès qu'on les approche, dès qu'on écoute ces deux voix à la douceur précise.

Dans les années 70, ils inventaient des installations composées de jouets, de cartes postales, les organisant selon des scénographies que bientôt ils allaient à filmer, organisant des projections combinées à la diffusion de parfums. La découverte d'un stock de films datant de la première moitié du siècle infléchit leur démarche. Les voici créant à partir de ce matériel déjà enregistré, qu'ils retravaillent en profondeur : images ralenties, recadrées, répétées, teintées, montées selon des règles inspirées de la composition musicale, accompagnées des mélodies de Djyvan Gasparyan.

Ces assemblages construisent des récits qui sont d'abord des poèmes, et toujours des appels à la conscience. Ils sont pétris dans la pâte même des photogrammes initiaux, des traces du monde qu'ils ont enregistrées, volontairement ou pas, des traces du temps qui les a transformées depuis soixante ou quatre-vingts ans. De *Du pôle à l'équateur* (1986) jusqu'à *Sur les cimes tout est en paix* (1998), un siècle de terreur et d'humanité, de fascisme et de sourires, de guerres et de corps dans la nature est ainsi retrouvé, invoqué. Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi revendiquent de « *tout faire à la main* ». Photogramme par photogramme, ils étudient les images, les assemblent, voyagent pour en collecter davantage, se

DANIEL KERYZAOUËN

disputent sans fin pour définir un recadrage, une rime visuelle, le degré de ralentissement d'une séquence.

Est-ce un concept ou une machine, cette « caméra analytique » dont ils se servent ? « *Les deux, à la fois* cosa mentale, *méthode intuitive de travail, et appareil fabriqué* » à partir d'une vieille caméra rebricolée sans cesse, installée chez eux à Milan. C'est ainsi qu'ils ont fomenté le magnifique *Inventario Balcanico*, à partir d'images enregistrées dans tous les Balkans durant les années 20, 30 et 40 – en particulier celles de l'occupation allemande et des collaborateurs croates. Pas de message chez les Gianikian, mais un concert d'intuitions, de suggestions, d'associations d'idées, tandis que défilent ces visions de guerre qui font voir ensuite une ville prospère comme un futur amas de ruines, un pont sur le Danube – le fleuve est la colonne vertébrale du film – comme une attente de carcasse tordue, une foule joyeuse au carnaval comme une masse de cadavres en sursis.

Images splendides, terribles, aujourd'hui que la guerre à nouveau ravage la région, et que le simplisme médiatique ajouterait volontiers sa rafale de clichés au chapelet de bombes. « *Nous sommes souvent allés en ex-Yougoslavie durant les conflits, nous avons vu énormément d'horreurs, mais nous refusions l'idée que cette zone n'était qu'une région barbare* », explique Angela Ricci Lucchi. Après *Retour à Khodorciur*, témoignage de première main sur le génocide arménien par le père de Yervant Gianikian, présenté au mois de juin par la Galerie du Jeu de paume à Paris, la Cinémathèque française prépare une rétrospective de leur œuvre, exemplaire par sa puissance émotionnelle comme par son ambition de compréhension du monde de ce que peut le cinéma.

Jean-Michel Frodon

HORS CHAMP

■ **MUSIQUE : le compositeur Pierre Henry, qui a porté la musique concrète sur les fonts baptismaux**, s'est vu passer commande d'un *Concerto sans orchestre pour piano solo et sons enregistrés*, par le Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Fasciné par Franz Liszt, par sa musique et par la relation de ce virtuose avec le public, Pierre Henry sera aux commandes de sa console pour spatialiser le son du piano de Nicholas Angelich, qui sera le soliste de la création mondiale, le dimanche 13 août à 21 h 30, dans les carrières de Rognes (Bouches-du-Rhône). De 130 F à 225 F (de 19,82 € à 34,30 €). Réservations, tél. : 04-42-50-51-15 et 51-16.

■ **Le festival Hestejada de las arts, prévu à Uzeste** (Gironde) du 11 au 20 août et annulé par la Compagnie Lubat, en raison de moyens financiers insuffisants (*Le Monde* des 26 et 27 juillet), sera finalement remplacé par une semaine de débats et de rencontres du 15 au 20 août. Sous l'intitulé « Hestejada en grève, pré occupé », la manifestation recevra de nombreux intervenants, qui auront à traiter de thèmes comme « La décentralisation culturelle », « La retraite active », « Où va le livre ? », « Elus et artistes, quelle dialectique ? » ou « Le monde n'est pas une marchandise ».

Lorient, épicentre estival de la culture celte

Lorient/Musique. Pour sa trentième édition, le Festival interceltique confirme ses qualités de fédérateur

FESTIVAL INTERCELTIQUE, Lorient, jusqu'au 13 août. Tél. : 02-97-21-24-29. Site Internet : www.festival-interceltique.com

LORIENT
de notre envoyé spécial

Dimanche matin, sur le cours de Chazelles, une longue avenue qui part de la gare pour mener au centre-ville, ils sont des milliers à se presser en rangs serrés. Certains se sont couchés fort tard, ont ingurgité moult bières et dansé la gavotte jusqu'à l'épuisement au fest-noz salle Carnot ou près des estrades montées devant les cafés. La parade, pas question de la rater. Les plus prévoyants ont apporté avec eux un tabouret, un pliant pour se jucher au-dessus des têtes. Pour voir défiler les nations celtes. La Bretagne, bien sûr, avec ses *bagadou* avançant en ordre strict, mais également la Galice, l'Ecosse, l'Irlande, les Asturies, la Cornouailles, le pays de Galles. Les diasporas n'ont pas été oubliées, fièrement représentées par le *pipe band* de Los Angeles ou encore celui de Wellington en Nouvelle-Zélande.

Toute la famille est là, tout le monde celte que l'Interceltique, pour son trentième anniversaire, entend fêter encore plus dans sa globalité. L'une des fiertés de ce festival et de son directeur Jean-Pierre Pichard, c'est d'être devenu le « *point de rencontre privilégié de toutes ces communautés celtiques qui existent dans le monde* », d'avoir su créer un vaste réseau, rapprocher des populations sœurs ou cousines qui s'ignoraient. « *En recoupant les chiffres des différentes associations à travers le monde, on estime à environ 120 millions le nombre de personnes qui se disent d'une origine celtique*, affirme l'homme-clé de l'événement. *Le fait de monter une famille celtique, cela a été notre truc. On l'a créé pour avoir plus de chances. On s'est dit qu'en mettant plusieurs minorités les unes à côté des autres, on serait moins minoritaires.* »

UN FEST-NOZ À SHANGHAÏ

Il y a deux ans, Jean-Pierre Pichard organisait un fest-noz dans une boîte de nuit à Shanghaï, à l'occasion d'une semaine bretonne proposée par l'Alliance française. Hirio, l'ensemble musical créé par l'Interceltique pour faire connaître le Festival et la musique bretonne dans le monde était chargé d'animer la soirée. « *La nouvelle s'est répandue dans toute la ville, notamment parmi les étudiants. Ils sont venus habillés sur leur trente et un. On leur a montré la manière de danser. Ils s'y sont tous mis comme un seul homme. Les boîtes, à Shanghaï, ferment normalement à 22 heures. A 3 heures du matin, on n'arrivait pas à les mettre dehors.* » La « Parade des nations celtes », c'est l'un des temps forts de l'Interceltique. Le concert donné la veille par les Chieftains avec l'Orchestre du Festival, dirigé par Guy Berrier, en est un autre. « *L'Orchestre du Festival a été monté pour la création de la* Symphonie celtique *d'Alan Stivell, il y a vingt-cinq ans. Nous le réactivons chaque année avec d'anciens élèves du Conservatoire de Lorient, des Bretons partis jouer dans d'autres orchestres comme le Philharmonique de Stuttgart ou l'Orchestre national de Belgique.* » Ardents défenseurs de la musique traditionnelle irlandaise, les Chieftains pratiquent depuis trente-cinq ans l'ouverture musicale. Ils fréquentent les rock-stars (Mike Oldfield, Elvis Costello, Paul McCartney, les Rolling Stones, Jethro Tull...) et sont des habitués de l'Interceltique où justement l'on aime à « *décloisonner les types musicaux* ». Même quand son groupe n'est pas programmé à Lorient, leur leader Paddy Moloney, joueur de *uilleann pipes* et de *tin whistle* – cornemuse et flûte irlandaises –, n'est jamais très loin. Il a acheté une maison dans le coin. « *Je n'appartiens pas au comité officiel du Festival, mais je leur fais des propositions artistiques. J'ai amené ici Van Morrison et Sinead O'Connor, par exemple.* »

A 22 h 50, le samedi 5, à l'Espace Kergroise, après une première partie où le groupe relit quelques pages de son répertoire, celui du dernier album *Water From the Well* (BMG) notamment, arrive le plat de résistance. « *Nous avons trouvé quelques musiciens dehors.* » Paddy Moloney et sa petite bande s'installent devant l'orchestre. Le programme commence avec *Galician Ouverture*, une pièce que le leader des Chieftains a composée pour l'Orchestre symphonique de Santiago (au Chili, comme en Argentine ou au Mexique, des Asturiens et des Galiciens ont émigré et constitué une communauté celte). Les premières minutes, emphase et grandiloquence laissent craindre le pire. Puis viennent de furieux envols, des assauts de tempête beaucoup plus convaincants. Parmi les moments qui feront dresser l'oreille avec curiosité, il y aura aussi *Planxty Mozart*, une rencontre, un match plus ou moins amical entre Mozart et la gigue irlandaise. Avantage à cette dernière. Les joyeux garçons des Trompettes du Mozambique, programmées sur la même scène la veille, feraient presque croire qu'ils ont oublié toute idée de celtitude : leur musique croisent funk, ska et rhythm'n'blues. Mais aux côtés du clavier, de la basse, des cuivres, il y a les bombardes. « *Nous avons baptisé notre collectif* Trompettes du Mozambique *en référence à l'expression d'un Ecossais qui disait* "*The black fucking African trumpet*" *en parlant de la bombarde, fabriquée le plus souvent en bois d'ébène du Mozambique* », explique Yann Bonnec, leader de cette aventure festive sans prétention mais plutôt euphorisante. Lui-même a commencé la bombarde il y a quinze ans dans le bagad d'Auray. « *Le bagad, c'est une excellente école de rigueur, et les concours comme ceux organisés par ce festival sont des occasions bienvenues pour les sonneurs. Après les épreuves, ils peuvent se lâcher dans des bœufs. Les Trompettes du Mozambique, c'est aussi un prolongement de cela.* »

RENÉ TANGUY POUR « LE MONDE »

Le « bagad » de Briec a détonné lors du championnat national, samedi après-midi.

RECORDS D'AFFLUENCE

Au stade du Moustoir, samedi après-midi, des milliers de spectateurs s'entassent sur les gradins sous un soleil coquin. Devant un jury très appliqué, les meilleurs *bagadou* de Bretagne passent l'épreuve ultime du championnat national. C'est un concours, un vrai, avec son règlement et tout le sérieux qui incombe à ce genre d'événement. Dans le public chacun a ses supporters. Ils se manifestent bruyamment à chaque fin de prestation. Quelques ensembles mettent un peu de fantaisie décalée dans le rituel. Ainsi verra-t-on au sein du bagad de Briec des musiciens déguisés en nettoyeurs de plage (allusion au naufrage de l'*Erika*). Dans la première catégorie, celle des meilleurs, c'est finalement Quimper qui emporte la victoire, volant son titre à Locoal-Mendon, impétrant l'année dernière.

Alors qu'il n'en est qu'à ses premiers jours, tout laisse à penser que l'Interceltique va cette année encore connaître des records d'affluence. « *On ne trouve plus un hôtel de libre à moins de 100 kilomètres* », affirme Jean-Pierre Pichard. Il se réjouit de voir qu'« *il y a comme une espèce d'osmose entre la ville, ses habitants et le Festival* ». Les grincheux, assure-t-il, ne sont pas nombreux et partent en vacances pendant que la cité est en fête.

Pourquoi vient-on à l'Interceltique ? Pour avoir une meilleure conscience de son identité celte, dira peut-être cet adolescent déambulant avec un drapeau breton sur l'épaule ; « *pour faire du relationnel* », déclare Gilles Lozac'hmeur, patron du label discographique L'Oz Production ; ou simplement pour faire la fête, telles ces deux Nantaises aperçues à l'affût des concerts gratuits. Toutes les motivations mènent à l'Interceltique.

Patrick Labesse

Les Celtes essaiment jusqu'au Japon

Tokyo a son festival et fête la Saint-Patrick

LORIENT
de notre envoyé spécial

« *Nul besoin d'avoir du sang celte dans les veines pour bien interpréter et sentir la musique celtique.* » Neil Day en est persuadé depuis qu'il a entendu le Tokyo Pipe Band ou des musiciens locaux jouer des gigues d'une manière irréprochable, depuis qu'il a assisté à une présentation de danses du pays de Galles, d'Ecosse et d'Irlande par des danseuses japonaises. Bien malin celui qui saurait faire la différence entre la copie et l'original. « *Au Japon, les gens ont une très grande curiosité pour les cultures étrangères.* » En matière musicale, on a vu des groupes faire leur ordinaire de la country, de la salsa, ou d'autres styles, avec un certain brio. La culture des pays celtes n'échappe pas à cet heureux penchant. « *U2 et les Chieftains y sont appréciés, à l'instar d'Oscar Wilde ou de James Joyce.* »

Originaire de Dublin, ingénieur informaticien, Neil Day fait partie de ceux qui viennent de très loin pour assister au Festival interceltique de Lorient. Il vit à Tokyo depuis 1987. Quand il a débarqué au Japon, il a immédiatement cherché à entrer en contact avec des compatriotes. « *A l'époque, l'ambassade d'Irlande avançait le chiffre d'un millier environ.* » Sans endroit où écouter de la musique du pays natal en buvant quelques bières. D'où la furieuse envie de monter un festival, juste pour se faire plaisir, pour retrouver aussi les autres Celtes présents à Tokyo, les Ecossais, les Gallois (« *Ils étaient à peu près mille pour les premiers et trois cents pour les seconds* »). Pas par nostalgie, non, mais plutôt parce que « *c'est naturel, instinctif chez les Irlandais, quand ils sont installés dans un pays étranger, de vouloir présenter leur culture. Comme toutes celles des pays celtes, une culture par essence très ouverte, disponible aux autres.* »

DOUZE PUBS IRLANDAIS

En 1992 se tient la première édition du Festival celtique de Tokyo. Un seul concert mais un franc succès : 550 personnes massées dans une petite salle où se produisent le fameux *Pipe Band* local et des musiciens celtes avec des Japonais. « *Ce Pipe Band est né, je pense, après que son leader a été invité en Ecosse. Il y a découvert cette musique pour la première fois et a eu l'idée de monter un ensemble à l'image de ceux qu'il avait vus là-bas.* »

Depuis la première édition, le festival a pris de l'envergure. En 1998, il a duré dix jours. La partie n'est pas pour autant gagnée. L'an dernier, faute de fonds suffisants, il n'a pu avoir lieu. Neil Day espère beaucoup d'une aide européenne, dans le cadre de la Mission 2000, pour organiser une nouvelle édition en novembre prochain. A Tokyo, comme dans d'autres villes du monde où les Celtes ont essaimé, on fête désormais la Saint-Patrick, et, dans les douze pubs irlandais qui ont ouvert ces dernières années, on célèbre comme il se doit le patron de la mère patrie, qui, aime-t-on le rappeler à Lorient, est originaire de Bretagne.

P. La

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC JOHN MALKOVICH

PAR DEREK HUDSON

●

« Je n'ai pas la moindre idée de ce que j'essayais de communiquer à ce moment-là. De toute façon, je suis sûr que ce n'était qu'un mensonge. J'aime cette photo parce que je suis brouillé, c'est peut-être la meilleure façon de me regarder et certainement la manière dont je me vois. » **J. M.**

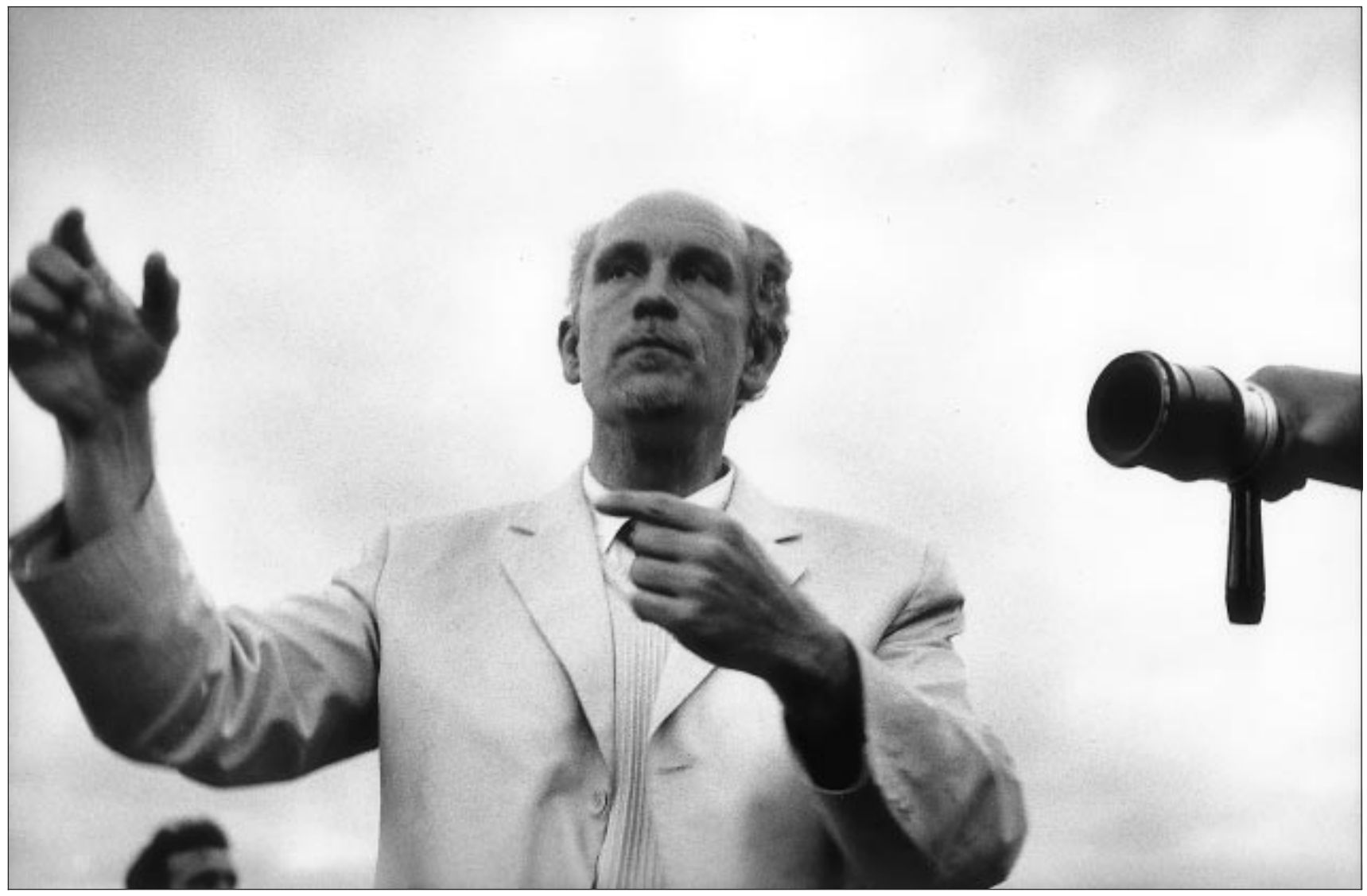

L'intrigant Valmont des *Liaisons dangereuses* de Stephen Frears (1988), devenu archiviste chez Manoel de Oliveira dans *Le Couvent,* photographe pour Roland Joffé dans *La Déchirure*, incarna Michelangelo Antonioni lui-même dans *Par-delà les nuages*, avant d'entrer *Dans la peau de John Malkovich* pour Spike Jonze (1999). Homme de théâtre, il passe pour la première fois derrière la caméra et tourne en Equateur *The Dancer Upstairs*, d'après un roman anglais de Nicholas Shakespeare, qui met en scène l'arrestation, au Pérou, d'Abimael Guzman, le chef du Sentier lumineux.

A Vaour, dans le Tarn, du théâtre pour en rire

Vaour/Théâtre. Durant une semaine en août, un petit village du Sud-Ouest s'ouvre à la passion du jeu et attire les spectateurs avec un programme où le farfelu le dispute au comique

L'ÉTÉ DE VAOUR. Tél. : 05-63-56-36-87 (programme différent chaque jour). De 70 F (10,67 €) à 100 F (15,24 €). Jusqu'au 9 août.

VAOUR (Tarn)
de notre envoyé spécial

Au sortir de la Fête des vins de Gaillac, prévoyez une vingtaine de kilomètres de virages serrés parmi les chênes de la forêt de Grésigne, avant de tomber nez à nez avec l'église de Vaour (235 habitants). Une semaine par an, une poussée de fièvre théâtrale fait éclore sur son clocher, couvert d'un ciment ingrat, une particularité saillante : un nez rouge géant. Le soir venu, en véritable étoile du berger, l'appendice rutilant attire sur ses pacages écartés des nationales des centaines d'automobiles venues d'Albi et de Caussade, de Montauban, de Castres et de Toulouse, et même du nord de la France.

L'Eté de Vaour est sous-titré : « Rires au pays ». Le *« vivre au pays »* des années 70 qui sentait son Causse et son néorural a été revisité. Chef-lieu de canton, le village maintient de part et d'autre de la rue Principale sa station-service et sa succursale bancaire, sa mairie, son école, son église et sa gendarmerie (seul bâtiment officiel dont la participation à la fête demeure invisible). La poste est sise rue de la Poste, et la perception rue de la Perception. Plus haut, les ruines, en cours de restauration, d'une commanderie des Templiers, commandent effectivement une vue panoramique s'étendant loin au-delà des vallées voisines.

Sur le parvis de l'église, un apéritif-concert sert d'angélus avant les spectacles du soir. La guinguette pratique le choc des cultures, entre bière blanche (pression) et gaillac, entre cante rondo et chanson réaliste, entre pizza et saucisse grillée de cochon noir (fermier). Escargots certifiés nés et grandis au pays, et fraises remontantes comme on ne sait plus trop qu'elles existent. Pour calmer d'autres faims, la bibliothèque départementale de prêt a ressorti le bibliobus des origines, et celle de Vaour des fauteuils pour enfants et adultes, exclusivement alimentés en bandes dessinées.

Dans la signalétique, le point rouge est sans rival. Il habille une carte routière aussi bien qu'un logo de forme d'animal clownesque qui regarde les lettres de l'Eté de Vaour comme stratus dans un ciel bleu, alors qu'il a dû les graffer vite fait avant de glisser ses mains dans ses poches. Cette année, il ouvre grand les portes de l'église à une exposition d'*« archéologie turakienne »*.

Père incontesté de la Turakie contemporaine, Michel Laubu y a installé des témoignages touchants à base de gamelles et de bois flotté en provenance de ce pays de fantaisie. Forte présence de moutons-patins à roulettes, de poules-sacs à main et de bovins. La vache, cantonnée au plancher du même nom chez nous, joue un rôle majeur dans la marine de Turakie.

TOUT CELA BAVE, CRACHE, PÈTE

Dans la cave de la Commanderie, Turak présente *2PiR tome 1 : Deux pierres*. A la différence de *Nid de galets* (*Le Monde* du 13 janvier 1999), Michel Laubu est ici seul aux manettes. Avec deux doigts, il balance des tempêtes infernales sur des coquilles de noix, envoie des vaches à leur secours, et déchaîne quelques jouets de sa composition. Tout cela bave, crache, pète sans relâche. Vaour consacre une large place à ces ressorts comiques inusables. Ils font leur office dans le burlesque des *Enfarinés* (Compagnie Smol-Humours à tiroirs), dont les grivoiseries fraîches de trois siècles paraissent se réincarner dans la libido élastico-écologique de Gustave Parking. Lequel a fait lever d'inlassables ola ! dans la cour de récréation de l'école pour saluer la fusion PSG-OM (*« Magie ! »*) ou la victoire de la poésie sur la bêtise (*« Non, j'rigole ! »*).

Pour sa quinzième édition, L'Eté de Vaour a décidé d'ôter un instant son nez rouge. Afin d'entendre Emmanuelle Devos créer un cruel monologue de Geneviève Serreau : *24 m³ de silence* (mise en scène : Gilles Cohen). Derrière des volets fermés qui ne s'ouvriront pas, la découverte d'une perte irrémédiable. Et le premier geste d'après : se lever et préparer une tasse de café. Perchée sur sa voix meurtrie, Emmanuelle Devos est d'autant plus juste qu'elle semble loin du personnage. Pendant une heure, elle va parcourir, centimètre par centimètre, ce qui l'en sépare. Trajet éprouvant, sans échappatoire possible. Coups de talons pour regagner l'air libre avant de s'enfoncer plus profond dans la hantise du geste suivant à accomplir, puis dans la recherche de la phrase salvatrice qui ne viendra pas. Jonction finale, réussie, avec l'absence.

Jean-Louis Perrier

Dada pas mort

La Napoule/Arts. Dans la lignée de Picabia, les plasticiens s'expriment à coup d'écrits critiques

CRITIQUE ET UTOPIE, château de la Napoule, avenue Henry-Clews, 06210 Mandelieu-La Napoule. Tél. : 04-93-49-95-05. Du mercredi au lundi de 14 h 30 à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 25 septembre.

LA NAPOULE
de notre envoyé spécial

Depuis Dada, c'est devenu une habitude : les artistes que l'on appelle aujourd'hui plasticiens n'hésitent pas à se faire écrivains quand ils ont besoin des mots pour jeter à la face de leur époque ce qu'ils pensent d'elle – rarement du bien. Ils fondent des revues. Ils publient des opuscules et des tracts, de courts ou de plus longs livres dans lesquels critiques et manifestes s'allient aux dessins, aux photos, à tout ce qui peut déconcerter, provoquer, irriter.

Cette pratique, dont Picabia a été le premier champion, demeure d'ordinaire dans une clandestinité involontaire, faute d'échos, faute de moyens de diffusion suffisants. Les tracts se perdent. Les affiches sont arrachées. Les opuscules ne sont tirés qu'à quelques centaines d'exemplaires. Aux livres des artistes, le marché et les musées préfèrent évidemment leurs œuvres plus visibles – plutôt une toile de Picabia que son *Jésus-Christ Rastaquouère*. L'exposition qu'Anne Moeglin-Delcroix a conçue au château de La Napoule, en lui-même l'un des lieux les plus extravagants de la région, n'en est que plus précieuse.

« ÉTABLIR LE DÉSORDRE »

« Ainsi la plus faible des armes, le papier imprimé, se prête-t-elle à la plus inactuelle des activités, celle d'agitateur artistique », écrit-elle en guise de préface. Sous une forme très simple – des documents dans des vitrines, selon un ordre chronologique –, elle livre les premiers éléments d'une histoire des écrits d'artiste en France dans le dernier quart du XXe siècle. Le titre, *Critique et Utopie*, annonce le propos, quoique la critique tienne ici une place plus large que l'utopie. Cette dernière n'apparaît plus guère qu'enveloppée de regrets et de désillusion, utopie qui sait à quoi s'en tenir sur son avenir et s'avance en martyre.

Les divertissements et les conformismes auront vite fait de lui couper la parole. Clandestinité, décidément. Du moins l'essentiel aura-t-il été tenté : *« Etablir le désordre »*, selon le titre d'une exposition d'André Cadere chez Ghislain Mollet-Viéville en 1977.Ce désordre tant désiré troublerait la société. Gette, Degottex, Bellegarde et Xenakis l'espéraient quand, en 1968, ils imprimaient en guise de slogan *« Non à tout »* et *« Oui créez la révolution continue »*.

N'attendant plus aucune révolution, d'autres mettent en évidence le fonctionnement de la société de consommation béate. Matthieu Laurette distribue des tracts pour apprendre à chacun *« comment faire ses achats remboursés »*. En compilant des réclames, Claude Closky obtient *Mon catalogue,* hilarante anthologie de la sottise publicitaire. Pendant ce temps, Hugues Renard invente un artiste conforme aux canons du marché de l'art et pousse la simulation au plus haut degré de perfection technique. Et Antonio Gallego jette sur la foule des papillons bleus, blancs et rouges qui portent ces trois ordres *« Servez-vous », « Servez-nous », « Servons-nous »*. Ces manifestations sont très récentes, à croire que la critique sociale ne s'est pas encore endormie, malgré la mort déclarée des idéologies et le retour de la prospérité.

Ce n'est pas le moindre mérite de l'exposition que d'insister sur ce point et, à l'appui de son diagnostic, de citer ensemble Moulène et Delahaye, Alberola et Eric Watier. Parce qu'elle est historique, elle rappelle aussi les interventions de Christian Boltanski, de Daniel Buren et de Ben, leurs livres, leurs boîtes, des plus anciens aux plus récents. Quelques raretés, bonheurs coûteux pour collectionneurs bibliophiles, réapparaissent à cette occasion, les *Tortures volontaires* d'Annette Messager de 1974, *Le Récit* de Le Gac de 1972, le *Poème collectif* de Robert Filliou de 1970. Ces textes, destinés à la subversion, sont devenus, à leur tour, des objets d'art.

Philippe Dagen

L'Ircam en tournée européenne avec le Centre Acanthes

Helsinki/Musique. Partenaire du Festival d'Avignon, le Centre Acanthes a promené les stagiaires de son académie d'été dans trois des neuf capitales européennes de la culture

ACADÉMIE D'ÉTÉ DU CENTRE ACANTHES. Œuvres de Kaija Saariaho, Edmund Campion et Ivan Fedele par les stagiaires du Centre Acanthes, technique Ircam. Académie Sibelius, Helsinki (Finlande). Le 5 août.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Fondé en 1977 par le journaliste, homme de radio et directeur de festival Claude Samuel, dans le but de favoriser la connaissance de la musique contemporaine, le Centre Acanthes (partenaire du Festival d'Avignon depuis 1987) a donné cette année une forme exceptionnellement itinérante à son académie d'été en l'installant dans trois des neuf villes européennes de la culture : en Pologne à Cracovie (du 3 au 7 juillet), en France à Avignon (du 10 au 23 juillet) et en Finlande à Helsinki (du 27 juillet au 5 août).

Des 138 stagiaires (représentant 37 nationalités différentes), 9 seulement ont effectué l'intégralité du périple européen. Exceptionnelle, cette session du Centre Acanthes l'a également été par sa thématique. Après avoir accueilli d'année en année des compositeurs à la réputation établie (Stockhausen, Xenakis ou Boulez), puis des créateurs fraîchement parvenus à maturité (Grisey ou Dusapin), Claude Samuel a souhaité inviter une institution française de stature internationale.

Un camion bourré de matériel indispensable à l'informatique musicale a donc quitté, début juillet, les abords du Centre Pompidou pour rejoindre une équipe d'intervenants constituée de six compositeurs (Tristan Murail, Jonathan Harvey, Magnus Lindberg, Michael Jarrell, Martin Matalon et Ivan Fedele), de cinq interprètes (les flûtistes Sophie Cherrier et Camilla Hoitenga, les percussionnistes Steven Schick et Daniel Ciampolini, le violoncelliste Anssi Karttunen) et de trois assistants musicaux « maison » (Olivier Pasquet, Manuel Poletti, Frédéric Voisin).

Cette excursion pédagogique d'un genre nouveau pour l'Ircam a permis à son directeur, Laurent Bayle, de constater que *« la demande des jeunes en matière de nouvelles technologies dépasse largement le cercle des "mordus" de la première heure et s'étend, un peu partout en Europe, sans lien toutefois avec une esthétique particulière »*.

Si, pour les apprentis compositeurs, l'abord de la nouvelle lutherie semble aujourd'hui assez naturel, il en va différemment pour les interprètes. *« Rien que le fait d'appuyer sur la pédale qui les relie à l'ordinateur devient pour eux un élément de déstabilisation »*, rapporte l'assistant musical Frédéric Voisin. Dans cette perspective, le concert donné à Helsinki par les stagiaires se révèle à la fois attachant et instructif : les premiers pas des jeunes interprètes sur le terrain miné (une connexion peut toujours sauter sans prévenir !) de la musique avec électronique avivent certains traits de personnalité.

L'Estonienne Monika Mattiesen interroge *« la technique »* d'un regard inquiet avant d'investir le fourmillant solo de flûte *NoaNoa* de Kaija Saariaho avec la candeur d'*Alice au pays des merveilles*. Plus impressionné encore, le percussionniste américain Russell Greenberg donne l'impression d'enfiler comme une précieuse chasuble le banal dispositif d'écouteurs prévu pour l'exécution de *Losing Touch* d'Edmund Campion, puis confère à ce vertigineux duo pour vibraphone et électronique le caractère d'un show religieux à la mode sensationnelle des Etats-Unis. Trois violoncellistes reviennent à l'univers intimiste de Kaija Saariaho. La Française Fabienne Venien contrôle plus que de raison les trilles introductifs de *Petals*, mais produit un tissage extrêmement raffiné d'une pièce qui ne recourt pas, comme *Près*, à l'usage de la « stressante » pédale pour déclenchements de séquences informatiques. Le Mexicain Jorge Amador paraît s'en servir comme d'une brosse d'artiste-peintre quand son collègue américain, Geoffrey Dean, l'intègre totalement à sa gestique très expansive.

De telles considérations ne nous traversent pas l'esprit à l'écoute de *Donacis Ambra*, exaltant duo d'Ivan Fedele pour flûte et électronique, dont la Finlandaise Hanna Kinnunen traduit remarquablement une qualité d'élévation, très au-dessus des contingences technologiques.

Pierre Gervasoni

Beaucoup de vagues pour une tempête de pacotille

En pleine tempête. Wolfgang Petersen se noie dans le mysticisme maritime

Film américain de Wolfgang Petersen. Avec George Clooney, Mark Wahlberg, Diane Lane, William Fichtner, Karen Allen. (2 h 09.)

Adapté du best-seller de Sebastian Junger (publié en France aux Editions de Fallois), consacré à la « tempête du siècle » survenue en 1991 dans la zone du Cap Flemish, *En pleine tempête* raconte le naufrage dramatique du navire *Andrea-Gail* et de ses marins ainsi que le sauvetage inespéré de trois plaisanciers. Conçu à grands renforts d'effets spéciaux numériques supposés restituer à l'écran la violence de l'événement, en y parvenant parfois de façon très convaincante, *En pleine tempête* brasse également une quantité invraisemblable de clichés. L'imagerie du film de Wolfgang Petersen semble empruntée à celle qu'on peut découvrir sur une boîte de thon avec des marins plus vrais que nature, immédiatement identifiables, c'est-à-dire bourrus, mal rasés, la peau ravinée et les yeux fatigués. Les six hommes qui embarquent à bord de l'*Andrea-Gail* sont formidables. Marins exemplaires, amants exemplaires, pères exemplaires, ils conjuguent à eux seuls une force de caractère qui rend leur tragédie encore plus navrante. La mer emportera donc des hommes remarquables qui multiplient les handicaps tout au long de leur odyssée. Le capitaine Billy Tyne (avec son bonnet de marin vissé sur la tête, George Clooney, on ne peut moins crédible, donne l'impression de s'être préparé pour Mardi gras) enchaîne les mauvaises pêches et décide de quitter sa zone habituelle pour dénicher des espadons. Cette excursion est risquée mais elle attire un nombre suffisant de marins, alléchés par la perspective de gagner une somme importante.

ROMANTISME DE LA MER

Ce n'est pas tant l'héroïsme de ces hommes, dédiés à leur métier et à leur famille, que le romantisme de la mer qui attire Wolfgang Petersen. Le réalisateur allemand déploie ainsi des efforts démesurés pour nous faire comprendre que Bobby Shatford (Mark Wahlberg) – l'un des marins de l'*Andrea-Gail* – et Christine Cotter (Diane Lane) ne sont pas seulement le couple le plus séduisant de la petite ville côtière de Gloucester. Ils sont liés par-delà la vie et la mort, dans une union marquée du sceau de l'absolu et par une mystique new age.

WARNER BROS

Le capitaine Clooney, héroïque même mouillé.

Le film entier baigne dans une superstition infantile. Elle se manifeste d'abord par les réticences de Bobby Shatford, qui entrevoit la catastrophe juste avant d'embarquer. Puis par une ambiance morose et bientôt désespérée à bord, quand un marin manque de voir sa jambe sectionnée par un requin tandis qu'un de ses compagnons évite de justesse la noyade après que sa main a été accidentellement prise par un hameçon. Alors que l'équipage se prépare enfin à atteindre le cap Flemish, un vieux matelot fait remarquer, accoudé à un bar de la ville de Gloucester, qu'il s'agit d'un endroit où il y a abondance de poisson et beaucoup de mauvais temps. Comme pour donner corps à son intuition, le présentateur météo d'une chaîne de télévision discerne, en observant une vue prise d'un satellite, une tempête *« aux proportions incroyables »*.

Wolfgang Petersen a au moins le grand mérite de ne pas nous faire patienter trop longtemps avant de nous affronter à cette tempête du siècle. Une fois son mysticisme de supermarché dévoilé, il nous abandonne enfin au milieu de la catastrophe attendue. Celle-ci est malheureusement entrecoupée de deux sauvetages et de plusieurs gros plans sur des aviateurs de l'armée américaine qui ralentissent exagérément son déroulement, mais l'essentiel est sauvé. Mortelle pour les marins de l'*Andrea-Gail*, cette tempête se révèle paradoxalement un soulagement pour le spectateur.

Samuel Blumenfeld

Mark Wahlberg, l'ancien voyou devenu un acteur versatile

PORTRAIT

Après avoir débuté au cinéma grâce à son physique avantageux, il cultive de plus en plus l'effacement

IL AURAIT PU être un personnage de Dickens. Au lieu de cela, Mark Wahlberg est devenu une vedette hollywoodienne habituée aux couvertures des tabloïds, alors qu'il semblait destiné à ne jamais quitter la page faits divers des journaux. A ses interlocuteurs, il répète qu'il n'a qu'un but dans la vie : *« Croire en Dieu, faire sa prière et s'améliorer comme individu. »* Mais force est de constater que cet objectif est tout à fait récent. Mark Wahlberg a mal commencé dans l'existence. Cadet d'une famille de neuf enfants, il grandit dans un deux-pièces et vit de rapine et de menus trafics de drogue. Après avoir tenté d'agresser un couple vietnamien puis violenté quelques gamins noirs de son quartier dans la banlieue de Boston, il écope, encore adolescent, d'une peine d'un mois de prison.*« Dans* En pleine tempête, *j'incarne un pêcheur qui crève de faim*, dit-il, *et je peux m'identifier à bien des égards à un tel personnage. Je me suis rendu compte à cette époque que j'allais droit dans le mur si je ne changeais pas tout dans ma vie. »* A sa sortie de prison, son frère aîné Donnie l'intègre à son groupe New Kids on the Block, dont l'énorme popularité, dans les années 80, en fait le premier Boy's Band de l'histoire. Mark Wahlberg enchaîne ensuite une carrière solo, devenant Marky Mark. Il ne sait pas chanter, ses chansons sont d'une médiocrité insondable, mais son physique poupin et sa facilité à se déshabiller sur scène pour n'évoluer qu'en caleçon suscite l'émoi des jeunes adolescentes.

Ce goût pour l'exhibition suscite l'intérêt du couturier Calvin Klein, qui en fait son mannequin vedette et le transforme en icône gay. *« Je reste très amer sur mon expérience de mannequin. J'ai tout fait par la suite pour me démarquer de cette image. »*

C'est pourtant encore sa plastique avantageuse qui lui permet de lancer sa carrière au cinéma avec *Boogie Nights*, de Paul Thomas Anderson, dans lequel il interprète une star du porno réputée dans le milieu pour son anatomie d'exception. *« Lorsque Paul Thomas Anderson m'a envoyé le scénario, j'ai cru que c'était pour me draguer. Je ne suis pas un dingue de pornographie et je n'ai pas envie qu'on se souvienne de moi parce que j'ai interprété un type dont le sexe mesure 22 centimètres. »*

Mark Wahlberg est apparu depuis dans *Les Rois du désert*, de David O. Russell, où il incarne un soldat américain durant la guerre du Golfe, et dans *The Yards*, de James Gray, présenté cette année à Cannes. Il s'agit de son meilleur rôle à ce jour, le mieux écrit également. Wahlberg excelle dans cette figure d'ancien délinquant qui replonge malgré lui dans le crime et dénonce sa famille. On perçoit très bien ce que l'acteur a insufflé de lui-même dans ce rôle effacé, presque muet, qui joue essentiellement sur la sobriété, à l'opposé de l'image de mannequin arrogant qu'il s'était bâtie auparavant.

Mark Wahlberg va pousser encore plus loin cet effacement. Dans *La Planète des singes*, que Tim Burton s'apprête à réaliser, il incarne un homme qui se transforme en singe.

S. Bd

NOUVEAUX FILMS

LE PIÈGE

■ D'abord, cela fait plaisir de voir un film tchèque. La raréfaction des œuvres issues des grandes cinématographies est-européennes, qui ont naguère offert aux cinéphiles tant de moments heureux, rend réjouissante toute hirondelle de cette provenance. Ensuite... ensuite, il faut bien dire que le film ballotte ses spectateurs de bien inconfortable façon, entre le réel intérêt de son scénario (signé Jiri Krizan) et le manque de finesse de la réalisation et de l'interprétation. Dans la campagne morave, pendant l'Occupation, un résistant sera forcé par les gros propriétaires terriens à se battre à mort contre le bâtard de l'un d'entre eux, qui met la main sur leurs biens et leurs femmes en collaborant avec les Allemands. Il s'agit à la fois d'un récit historique, d'un conte moral sur la réversibilité du bien et du mal et d'une parabole sur l'homme et la nature. A la riche complexité de cette composition narrative s'oppose la platitude d'une réalisation de téléfilm, tandis que l'insistance du choix des acteurs et de leur jeu achève d'affaiblir ce projet qui ambitionnait de se placer sous le signe de la violence brute et du mystère des âmes. ***J.-M. F.***

Film tchèque de Vladimir Michalek. Avec Boguslaw Linda, Olaf Lubaszenko, Jiri Bartoska, Agnieszka Sitek. (1 h 49.)

ACID HOUSE

■ Acid House est un film composé de deux courts récits tirés de l'œuvre de l'écrivain Irvine Welsh, auteur, entre autres, de *Trainspotting*. Nous sommes en Ecosse, dans les banlieues d'Edimbourg. Un jeune joueur de football amateur est chassé de son équipe, largué par sa petite amie, licencié de son travail. Il rencontre Dieu en la personne d'un pilier de pub barbu qui, pour le punir de son apathie, le transforme en mouche. Dans la seconde histoire, un jeune homme, après un mauvais « voyage » au LSD, voit son esprit intégrer celui d'un nouveau-né. Le comique du récit va reposer alors sur les décalages entre corps et esprit, la grossièreté libidinale d'un nourrisson et la régression mentale d'un jeune adulte. Le film de Paul McGuigan se distingue par la manière de transformer le naturalisme du cinéma social (à base de détails triviaux, de prolos ivres de bière et sur fond de désastre économique) en un fantastique volontiers grotesque souligné ici, pour le meilleur et pour le pire, par le traitement de l'image (souvent déformée par divers procédés) et du son (du rock tonitruant). ***J.-F. R.***

Film britannique de Paul McGuigan. Avec Stephen McCole, Ewen Bremner. (1 h 16.)

SHANGHAI KID

■ A l'époque où les films d'arts martiaux chinois ont commencé à supplanter les westerns italiens dans les salles de quartier, les producteurs transalpins avaient inventé une sorte d'hybridation des deux catégories de films, l'intrusion de l'univers des combats chorégraphiés à mains nues, grâce à l'importation de vedettes asiatiques, dans un Ouest américain reconstruit à Cinecittà. *Shanghai Kid* pourrait être un lointain rejeton, certes plus luxueux, de cette vague éphémère. Il s'agit ici d'acclimater une bondissante vedette chinoise aux conventions du film hollywoodien tout public. Un jeune membre de la garde impériale est ainsi envoyé de Pékin au Far West pour retrouver une princesse enlevée par des brigands. Les scénaristes lui ont adjoint un cowboy blondinet et bavard dont le talent comique est proche du néant. Le récit progresse laborieusement, et la mise en scène fait regretter l'absence du savoir-faire des studios de Hongkong. ***J.-F. R.***

Film américain de Tony Dey. Avec Jacky Chan, Owen Wilson. (1 h 55.)

HAPPY TEXAS

■ Deux malfrats trouvent refuge dans une petite ville des Etats-Unis où on les prend pour un couple homosexuel. Leur intégration se déroule mieux que prévu et ils prennent une place prépondérante dans la communauté. A partir d'un ressort de comédie éculé – des personnages contraints à un contre-emploi –, Mark Ilsley ne met en scène que des clichés et des quiproquos attendus. Cette absence de surprise (les deux malfrats vivent de plus en plus mal leur supposée homosexualité et multiplient les signes de virilité) suscite rapidement l'ennui et enlève tout rythme au film. ***S. Bd***

Film américain de Mark Ilsley. Avec Steve Zahn, Jeremy Northam, William H. Macy. (1 h 35.)

EN PLEINE TEMPÊTE

Lire nos articles ci-dessus.

LE PHARE DE L'ANGOISSE

FURIA

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Paco Séry/ Etienne M'Bappe Group

En tête de ce all star, l'une des rythmiques les plus souples et les plus énergiques de la planète jazz-groove et fusion, soit le batteur Paco Séry et le bassiste Etienne M'Bappe. Ces deux-là étant des gens de goût, ils sont bien entourés du guitariste Jean-Marie Ecay et du claviériste Eric Legnini. Ce qui devrait donner un mélange détonnant.

Le Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Jusqu'au 10 août, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F.

AUBE

Festival en Othe

Vingt-cinq villages des pays d'Othe et d'Armance sont, pour la dixième année consécutive, le théâtre d'un festival itinérant pluriculturel. Au programme, un large éventail de représentations : *les Noces de Figaro (le 18 août à Tonnerre) ;* du jazz avec le Didier Labbe Quartet *(le 11 août à Ervy-le-Châtel)* et le groupe Moreno *(le 13 août à Chailley) ;* de la danse grâce à la compagnie Jean Gaudin *(le 13 août à Pontigny) ;* du théâtre avec *Lysistrata*, d'Aristophane *(le 9 août à Saint-Florentin)* et la création originale de B. M. Koltes, *Quai Ouest (le 12 et le 14 août à Aix-en-Othe).* A noter, la troisième participation, à ce festival rural, du groupe de reggae Sinsemilia (le 15 août à Sens).

Festival en Othe, Auxon, Aube (10). Du 5 au 19 août. De 50 F. à 160 F. Tél. : 03-25-42-70-60. Internet : fest.oth@infonie.fr.

CHÂTILLON-EN-DIOIS

Les arts et la vigne

Dans la Drôme (sud-est de la France), Châtillon-en-Diois est l'exemple type d'un village médiéval, à vocation vinicole et agricole, sauvé de la mort par une reconversion insolite et heureuse. Peintres, sculpteurs, graveurs, photographes, plasticiens prennent possession d'une quarantaine d'anciennes bergeries, écuries, caves à vin... rénovées et transformées en galerie d'art. Les estivants peuvent, entre autres, découvrir les œuvres du sculpteur Djamal Bjalava, du peintre Djinn Bain, des calligraphes Majid Sagatni et Akiko Murayama et, pour les enfants, les marionnettes du Petit Théâtre des amourènes.

Festival des arts et de la vigne, rue du Reclus, Châtillon-en-Diois (26). Du 9 au 13 août. Tél. : 04-75-21-16-79.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Blood Simple (Sang pour sang) de Joël Coen. Amér., 1983, v.o. (nouvelle version).
L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6e ; tél. : 01-45-44-28-80. Le Balzac, 1, rue Balzac, Paris-8e ; tél. : 01-45-61-10-60. Majestic Bastille, 4, bd Richard-Lenoir, Paris-11e ; tél. : 01-47-00-02-48. Escurial, 11, bd de Port-Royal, Paris-13e ; tél. : 01-47-07-28-04.

Engrenages (House of Games) de David Mamet. Amér., 1987, v.o.
Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5e. Tél. : 01-43-54-42-34.

L'Inconnu du Nord-Express, d'Alfred Hitchcock (EU, 1951, v.o.) et **Laura**, d'Otto Preminger (EU, 1944, v.o.).
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-79-89.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en pleir air : les grands espaces

Lawrence d'Arabie, de David Lean (EU, 1962, 2 h 15).
Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris-19e. Tél. : 08-03-30-63-06.

Hong Kong, de Lewis R. Foster (EU, 1951, v.o.), *19 h.*

La Patrouille infernale, de Stuart Heisler (EU, 1954, v.o.), *21 h.*
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, av. Albert-de-Mun, Paris-16e. Tél. : 01-56-26-01-01. Le 9 août.

Brève Rencontre, de David Lean (GB, 1945, v.o.), *19 h.*

La Folle Ingénue d'Ernst Lubitsch (USA, 1946, v.o.), *21 h 30.*
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, bd Bonne-Nouvelle, Paris-1er. Tél. : 01-56-26-01-01. Le 9 août.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Alain Kremski (piano)
Œuvres de Schumann, Liszt.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4e. Les 9 et 16 août, 21 heures, jusqu'au 30. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.

Daniel D Dray Sextet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Du 9 au 12 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 40 F à 60 F.

Ahmet Gulbay Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Du 9 au 22 août, 22 h 30. Tél. : 01-45-48-81-84. 120 F.

Finn Ziegler
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris-3e. Du 8 au 12 août, 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05. 75 F.

Giovani Mirabassi Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. les 9 et 10 août, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Miguel M. and the Brachay's Blues Band
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Du 8 au 12 août, et du 15 au 19 août, 23 heures. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Ticket to Move
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11e. Les 9 et 10 août, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.

Hsin Chuan
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris-6e. Le 9 août, 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.

Marcello Colasurdo Paranza
Parc Georges-Brassens, rue des Morillons, Paris-15e. Le 9 août, 20 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre.

Amar Sundy
MCM Café, 92, boulevard de Clichy, Paris-18e. Le 9 août, 22 h 30. Tél. : 01-42-64-39-22. Entrée libre.

RÉGIONS

Le Cid
de Corneille, mise en scène de Thomas Le Douarec.
Château de Bonaguil, Fumel (47). Le 9 août, 21 h 30. Tél. : 05-53-71-17-17. 80 F et 150 F.

Boucher espagnol
d'après Rodrigo Garcia, mise en scène d'Oskar Gomez Mata.
Lycée Benoît, L'Isle-sur-la-Sorgue (84). Les 9 et 10 août, 21 h 45. Tél. : 04-90-38-67-81. 60 F et 80 F.

Théâtres comiques
de Jean-Gabriel Nordman, mise en scène de l'auteur.
Jardin des Enfeus, 24 Sarlat. Le 9 août, 21 h 45. Tél. : 05-53-31-10-83. 50 F.

Quatuor Sine Nomine
Haydn, Ligeti, Beethoven.
Abbatiale Sainte-Foy, Conques (12). Le 9 août, 21 heures. Tél. : 05-65-72-85-00. 130 F.

De 1 à 20 violoncelles
Cassado, Giardini, Bach, Pierre Petit, Villa-Lobos, Zygel, Casals.
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, Prades (66). Le 9 août, 21 heures. Tél. : 04-68-96-33-07. De 150 F à 180 F.

Intégrale des concertos pour piano de Mozart (2)
Scottish Chamber Orchestra, Christian Zaccharias (piano, direction).
Parc du château de Florans, La Roque-d'Anthéron (13). Le 9 août, 21 h 30. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 275 F.

La Flûte enchantée
de Mozart. Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
L'Usine, Saint-Céré (46). Les 9 et 14 août, 20 h 30. Tél. : 05-65-38-28-08. De 150 F à 260 F.

Musique à l'Empéri
Schumann, Schumann-Bert, Reger, Hindemith.
Château de l'Empéri, Salon-de-Provence (13). Le 9 août, 21 heures. Tél. : 04-42-92-73-88. 120 F.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Révisez cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

fauré. requiem.

Les grandes croix. La richesse d'une telle œuvre réside dans l'infinité de ses approches. Certains choisissent d'en traduire l'intimité, d'autres, comme Giulini, la grandeur mystique. L'orchestre et les chœurs sont imposants de ferveur, les solistes Kathleen Battle et Andreas Schmidt participent à un véritable service funèbre. Une telle sérénité conduit Giulini à allonger le temps, sans toutefois provoquer la sentimentalité. Ce requiem rompt en partie avec l'esprit "français" pour retrouver l'atmosphère automnale des grandes pages du romantisme allemand. Laissez-vous porter par ce climat hanté, douloureux et bouleversant.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde

MARDI 8 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.30 TV 5 l'invité. Jean-François Revel. **TV 5**
21.00 Infidélité, mon amour... **Forum**
22.00 Gay, gay, pacsons-nous. **Forum**
23.00 Homosexualité, « le gay savoir ». **Forum**

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 La Carte aux trésors. **France 3**
20.50 Zone interdite. Cigarettes : ça vous dérange ? **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Les grands débats du Gai Savoir : La liberté des mœurs, jusqu'où ? **Paris Première**
21.10 Les Rencontres de l'été. Invités : Philippe de Broca, Philippe Torreton. **22.45** Philippe Bouvard. **LCI**
22.05 Sud. Best of nº 1. **TMC**
22.15 Ça se discute. Que reste-t-il de la culture pied-noir ? **TV 5**
23.20 Le Plus Grand Bêtisier du monde. Edition 2000. **France 3**
23.55 Paris dernière. **Paris Première**
0.10 Science été. Invités : Claudie André-Deshays ; Jean-Pierre Haignère. **LCI**
0.25 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Killer Road au Kenya. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Le Grand « Chambranle ». **Arte**
20.25 Palettes, Claude Monet. **Histoire**
20.30 10 ans, 12 rounds. **Planète**
20.30 Histoire de chefs-d'œuvre. Les meilleurs ouvriers de France. **Odyssée**
20.40 La Vie en face. Skin or Die. **Arte**
21.25 La Guerre d'Algérie. [2/5]. **Planète**
21.25 Cyberspace. [1/3]. **Odyssée**
22.25 La Quête du futur. [5/22]. **Planète**
22.30 Stress à l'école. **Téva**
22.45 Danger réel. L'enfer du feu : soupçons. **13ème RUE**
22.45 Toutes les drogues du monde. La drogue et notre santé. **Odyssée**
22.55 Bombe atomique. **Planète**
23.15 Le Vaisseau spatial Terre. Corail, mer vivante. **Odyssée**
23.20 Thema. Montagnes de glace. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

19.45 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Linz (Autriche). **Eurosport**
23.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio) (2e jour). **Pathé Sport**

DANSE

22.45 « Emmy ». Ballet. Chorégraphie de Daniel Larrieu. Musique de Gorecki. Avec Daniel Larrieu. **Mezzo**

MUSIQUE

20.30 « L'Ouverture » de Sémiramis. Musique de Rossini. Avec G. Solti. **Mezzo**
21.00 Les 24 heures de Bach. *L'Art de la fugue.* Par le Quatuor Keller. **22.15** *Magnificat* BWV 243. Par Collegium Vocale de Gand. **23.00** *La Messe en si mineur.* Par l'Orchestre et le Chœur du Collegium Vocale de Gand, dir. P. Herreweghe. **Mezzo**
22.40 Marciac Sweet 99. **Muzzik**

THÉÂTRE

22.25 Le Surbook. Pièce de J.-F. Champion. **France 2**

TÉLÉFILMS

20.30 Nom de code P12. Nikolai Müllerschön. ○. **Canal +**
22.45 La Vengeance dans l'ombre. Catherine Cyran. ○. **M 6**

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. Lignes de vie. L es fantômes du passé. **Série Club**
21.20 Columbo. Jeux d'ombres. **RTBF 1**
22.00 Friends. Celui qui poussait le bouchon (v.o.). Celui qui était dans la caisse (v.o.). ○. . **Canal Jimmy**
23.15 Absolutely Fabulous. La poignée de porte (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
23.40 New York District. Valeurs familiales (v.o.). **13 ème RUE**
0.35 Fame. L'homme aux deux visages. **France 3**

FILMS

15.00 La Planète des singes ■ ■ Franklin J. Schaffner (EU, 1967, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
17.00 Le Chemin des étoiles ■ ■ Anthony Asquith (GB, 1945, N., v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
17.20 Love ■ ■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1969, 130 min) ○. **Cinétoile**
18.15 La Gueule de l'autre ■ ■ Pierre Tchernia (France, 1979, 100 min). **TV 5**
18.40 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■ ■ Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
18.55 L'Amérique des autres ■ ■ Goran Paskaljevic (Fr. - All., 1995, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
20.30 Le Ciel peut attendre ■ ■ Ernst Lubitsch (EU, 1943, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

20.35 Le Roi et l'Oiseau ■ ■ **Paul Grimault** (France, Animation, 1980, 85 min) ○. **TMC**
21.00 La Tradition de minuit ■ ■ Roger Richebé (France, 1939, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
22.30 Les Aveux de l'innocent ■ ■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 85 min) ○. **Paris Première**
22.30 Le Dossier 51 ■ ■ ■ Michel Deville (France, 1978, 110 min) ○. **Cinéfaz**
22.45 Sans lendemain ■ ■ Max Ophüls (France, 1939, N., 85 min) ○. **Cinétoile**
23.50 Le Seigneur de l'aventure ■ ■ Henry Koster (Etats-Unis, 1955, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.10 Stardust Memories ■ ■ Woody Allen (EU, 1980, N., v.o., 85 min) ○. **Cinétoile**
0.45 La Dernière Chasse ■ ■ Richard Brooks (EU, 1956, 90 min) ○. **TMC**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Bingo ! Film. Maurice Illouz ○.
22.40 Les Films dans les salles.
22.50 Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ Film. Jean Yanne.
0.40 Starsky et Hutch.

FRANCE 2

17.30 Brigade des mers.
18.20 JAG ○.
19.10 et 22.20 **Un livre, des livres.**
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes Film. Jean-Jacques Zilbermann.
22.25 Le Surbook. Pièce de Jean-François Champion.
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.50 La Carte aux trésors. Destination : L'Ardèche.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Le Plus Grand Bêtisier du monde. Edition 2000.
0.35 Fame. [1 et 2/2].

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars ○.
20.05 Les Simpson ○.
20.30 Nom de code P12. Téléfilm. Nikolai Müllerschön ○.
22.05 Lexx [11/33] ○.
22.55 Le Sous-marin jaune ■ Film. George Dunning (v.o.) ○.
0.20 L'Année de la comète Film. franco-hispano-mexicaine de Maryse Sistach et José Buil (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
20.40 La Vie en face. Skin or Die.
21.35 Thema. Les glaces de l'été. **21.40** Comfort and Joy. Film. Bill Forsyth (v.o.). **23.20** Montagnes de glace. Crèmes glacées au pays de l'oncle Sam. **0.05** Comme les hirondelles. Les deux saisons des « gelatieri ».
0.55 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ ■ Film. Eric Rohmer.

M 6

19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille ○.
20.40 E = M 6 Découverte.
20.50 Zone interdite.
22.45 La Vengeance dans l'ombre. Téléfilm. Catherine Cyran ○.
0.25 Les Chemins de l'impossible.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Carnets de routes.
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris (rediff.) [2/5].
22.30 Carnets de voyage. [2/5].
23.30 Mythologies du monde entier, lectures et relectures.
23.45 Coda Voix basques [2/5].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Franz Welzer-Möst : œuvres de Messiaen, Mozart, Ravel.
21.30 XXe Festival international de piano de La Roque d'Anthéron. Au parc de Florans. Hélène Grimaud, piano : œuvres de Bach et Busoni, Beethoven, Brahms, Rachmaninov.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Sonatine pour violon et piano* D 385 nº 2, de Schubert, Daniel Baremboïm, piano. **20.40** John Eliot Gardiner, chef d'orchestre. Œuvres de Bach, Beethoven, Janacek.
22.20 Les Soirées... (suite). Œuvre de Berlioz.

Le Monde TELÉVISION

CANAL+

18.30 Drôles de vies : le caté
Ils ont une dizaine d'années, l'âge où l'on commence à sortir de l'enfance, où les certitudes cèdent la place aux doutes. Elèves d'une sixième d'un collège catholique, ils suivent des cours de catéchisme, en classe et à la paroisse. Muriel Coulin les a observés en classe de caté et leur a demandé ce que représentait pour eux « avoir la foi ». A une exception près, tous avouent leur scepticisme.

TMC

0.45 La Dernière Chasse ■ ■
A la fin du siècle dernier, en Arkansas, deux chasseurs (Robert Taylor et Stewart Granger) s'associent pour abattre des bisons. L'un est cruel, raciste, et tue une famille d'Indiens, en gardant pour lui la seule survivante. L'autre est humain et sensible, écœuré par les massacres. Le premier western de Richard Brooks. Un grand film progressiste consacré au problème indien.

TEVA

22.30 Stress à l'école
Pendant un an, de septembre 1996 à juillet 1997, Maria Roche et Martin Blanchard ont suivi six élèves du lycée Hoche de Versailles. En salle de cours ou à la maison, la caméra a filmé la vie de ces enfants supposés « privilégiés ». Ce n'est pas l'enfer – les auteurs évitent la caricature – mais ça y ressemble parfois. Un document riche de moments pris sur le vif.

MERCREDI 9 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Latifa. **TV 5**
21.00 Rêveries d'un promeneur solitaire. **Forum**
22.00 Camargue d'hier et d'aujourd'hui. **Forum**

MAGAZINES

13.10 Les Rencontres de l'été. Invité : Philippe Bouvard. **13.40** et 18.40 La chirurgie esthétique. Invité : Jean-Marie Faure. **14.10** et 21.10 Invités : Michel Polac et Etienne Daho. **16.40** Invité : Andréa Ferreol. **LCI**
13.50 La Cinquième rencontre. L'Homme et son univers. La médecine : Les virus. **La Cinquième**
15.10 Mode. Invitée : Aude Dunoyer. **LCI**
16.05 Va savoir. Le réveil des marmottes. Le parc du Merlet. Chamonix. **France 3**
16.50 C'est l'été. Invités : Linda Lacoste ; Stéphane Naty ; les Yeux noirs ; Juliet Roberts ; Jean-Luc Crétier ;. **France 3**
17.00 Les lumières du music-hall. Trini Lopez. Antoine. **Paris Première**
19.00 Best of NPA. **Canal +**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. 140 000 Chinois pour la Grande Guerre. **Arte**
20.55 Sagas. Changements de vie. **TF 1**
21.00 Paris modes. Spécial workwear. **Paris Première**
22.10 Musiques. Pierrre Boulez. **LCI**
22.20 On en rit encore ! Invité : Patrick Bosso. **France 3**
22.35 Paris dernière. **Paris Première**
22.45 La Route. Best of. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

18.00 Palettes, Claude Monet. **Histoire**
18.00 L'Actors Studio. Holly Hunter. **Paris Première**
18.05 Indonésie, les vergers de l'enfer. **La Cinquième**
18.30 Drôles de vies. Ils ont trouvé leur voie Phuong, le phénix. **Canal +**
19.00 Connaissance. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les pâtes ! **Arte**
19.30 Nathalie Sarraute. [4/6]. **Histoire**
19.35 Tibet, pays suspendu. **Planète**
20.00 100 ans de films d'horreur. Des trucages horribles. **Ciné Classics**
20.00 La Chine, dragon millénaire. [11/13]. **Odyssée**
20.15 Reportage. Bonnes vacances ! **Arte**
20.30 Palestine, histoire d'une terre. [2/2]. 1950 - 1991. **Planète**
20.30 Palettes, Delacroix. **Histoire**
20.30 L'Australasie sauvage, terre des futurophages. **Odyssée**
21.00 Le XXe siècle. Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale [7/26]. **Histoire**
21.30 L'Univers de Stephen Hawking. [5/6]. Au-delà des trous noirs. **Planète**
21.40 Musica. Le Chant des Maoris. **Arte**
22.25 L'Angleterre confrontée au fascisme. **Planète**
22.35 Musica. Bel canto, les grands ténors. Helge Rosvaenge, 1897-1972. **Arte**
22.35 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [3/6]. **Odyssée**
23.05 Profil. Frank Lloyd Wright. [2/2]. **Arte**
23.20 Résistance. [4/7]. Civisme. **Planète**
23.30 Les Mots de l'architecte. Anne Lacaton et J.-P. Vassal. **Paris Première**
23.45 C'est la vie. Une mort programmée. L'histoire vraie d'un monde parallèle. **France 3**
23.45 La DEFA, miroir du cinéma est-allemand. **Ciné Cinémas**
23.50 10 ans, 12 rounds. Rêve d'un boxeur. **Planète**
0.05 La Lucarne. W.I.S.O.R. Robot en sous-sol. **Arte**
0.20 Monsieur Dior. **Odyssée**
0.45 Un siècle d'écrivains. Toute marche mystérieuse vers un destin : le cas Lovecraft. **France 3**
0.45 La Guerre d'Algérie. [2/5]. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 0.15 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio) (3e jour). **Pathé Sport**
17.45 Football. Ligue des champions (3e tour préliminaire). Match aller. Dynamo Kiev - Etoile Rouge de Belgrade. **Eurosport**

DANSE

19.55 « Le Sacre du printemps ». Ballet. Chorégraphie de Martha Graham. Musique d'Igor Stravisnky. Par la Martha Graham Dance Company. Avec Steve Rooks (le chaman), Christine Dakin (l'élue), et Christopher Dolder (un homme), Laura Jimenez (une femme). **Mezzo**

MUSIQUE

18.25 Le Beaux-Arts Trio joue le « Trio » de Ravel. Avec Menahem Pressler, piano ; Bernard Greenhouse, violoncelle ; Isidore Cohen, violon. **Muzzik**
19.00 Répons de Pierre Boulez. Lors du Festival d'Avignon, en 1998. Par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez. **Mezzo**
20.15 Le Trio Di Trieste joue le « Trio » de Charles Ives. Avec Dario De Rosa, piano ; Renato Zanettovich, violon ; Amadeo Baldovino, violoncelle. **Muzzik**
20.30 « Sonate pour piano en fa majeur KV 280 ». Musique de Mozart. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
21.00 « L'Amour des trois oranges ». Opéra de Prokofiev. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et les Chœurs du Festival de Glyndebourne, dir. Bernard Haitink. **Mezzo**
21.50 Motown Live. **Paris Première**
22.50 Marciac Sweet 99. **Muzzik**
23.30 Il Giardino Armonico, Katia et Marielle Labèque. **Mezzo**
0.20 Ismael Lo. Lors du festival Musiques Métisses, en 1998. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.50 Elle a l'âge de ma fille. Jacques Otmezguine. ○. **France 2**
20.50 Liés par le crime. Jennifer Warren. ○. **France 3**
20.50 Mort aux enchères. C. Rola. ○. **M 6**
22.30 Les Grandes Marées. Jean Sagols [6/8]. ○. **Téva**
0.12 L'Eté 36. Yves Robert [1/2]. ○. **Téva**

COURTS MÉTRAGES

21.35 Flash Bach. *Vite, vite.* **Arte**

SÉRIES

19.30 Mission impossible. Le prix du silence. ○. **Série Club**
20.50 Homicide. La guerre est finie. ○. **Série Club**
20.50 New York District. Compagnons d'armes. Bavure. **13ème RUE**
21.05 Star Trek Classic. Trois femmes dans un vaisseau. ○. **Canal Jimmy**
21.35 Leaving L.A. Give Them Names (v.o.). ○. **Série Club**
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Combat pour la mort. ○. **Canal Jimmy**
22.25 Les Contes de la crypte. Jusqu'à ce que la mort. ○. **Série Club**
22.35 Schimanski. Maldonne. **France 2**
22.40 Ally McBeal. On ne sait jamais. ○. La licorne. ○. **M 6**
22.50 Profiler. [2/2]. L'ombre des archanges (v.o.). ○. **Série Club**
0.00 Friends. Celui qui poussait le bouchon (v.o.). ○. Celui qui était dans la caisse (v.o.). ○. Celui qui savait faire la fête (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

13.00 Stardust Memories ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1980, N., 90 min) ○. **Cinétoile**
13.35 Trois places pour le 26 ■ ■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
13.45 Amour de poche ■ Pierre Kast (France, 1957, N., 90 min) ○. **Canal + Vert**
14.30 Romance à trois ■ Roger Richebé (France, 1942, N., 95 min) ○. **Cinétoile**
14.55 Les Géants ■ ■ Sam Miller (GB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
15.30 Voleur de vie ■ Yves Angelo (France, 1998, 110 min) ○. **Cinéstar 1**
15.30 Le Matelot 512 ■ ■ René Allio (France, 1984, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
16.40 Le Mystère Silkwood ■ ■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min) ○. **Cinéstar 2**

17.05 Le Ciel peut attendre ■ ■ **Ernst Lubitsch. Avec Gene Tierney, Don Ameche** (EU, 1943, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
18.00 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

18.25 La Bête humaine ■ ■ **Jean Renoir. Avec Jean Gabin, Simone Simon** (France, 1938, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 Le Seigneur de l'aventure ■ ■ Henry Koster (EU, 1955, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.25 La Chaîne ■ ■ Stanley Kramer (EU, 1958, N., 100 min) ○. **Cinétoile**
22.30 Une vie moins ordinaire ■ ■ Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.35 Frankenstein 90 ■ ■ Alain Jessua (France, 1984, 90 min) ○. **Cinéfaz**
1.20 Halfaouine, l'enfant des terrasses ■ ■ Ferid Boughedir (Fr. - Tun., 1990, 100 min). **Arte**
3.00 La Planète des singes ■ ■ Franklin J. Schaffner (EU, 1967, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 Les Feux de l'amour.
14.50 Les Vacances de l'amour.
15.45 Cinq sur 5 !
16.40 Medicopter.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Sagas. Changements de vie.
22.50 Ça vaut le détour.
0.00 Affaires non classées. [1 et 2/2] ○.

FRANCE 2

15.20 Tiercé. A Saint-Malo.
15.25 Chiquinha Gonzaga. [14/30].
16.20 La Fête à la maison.
16.45 Conan.
17.30 Brigade des mers.
18.20 JAG ○.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 Elle a l'âge de ma fille. Téléfilm. Jacques Otmezguine ○.
22.35 Schimanski. Maldonne.
0.00 Journal de la nuit.

FRANCE 3

14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
16.05 Va savoir.
16.50 C'est l'été. A Aix-Les-Bains.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.50 Liés par le crime. Téléfilm. Jennifer Warren ○.
22.20 On en rit encore !
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 C'est la vie.
0.45 Un siècle d'écrivains. Toute marche mystérieuse vers un destin : le cas Lovecraft.

CANAL +

15.15 Evamag ○.
15.40 Seinfeld ○.
16.05 Dilbert [5/30] ○.
16.30 Du sexe et des animaux. [2/6]. L'exigence des femelles.
16.55 Mumbo Jumbo. Téléfilm. Catherine Miller ○.
► En clair jusqu'à 21.00
18.29 Entre chien et chat ○.
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars ○.
20.05 Les Simpson ○.
20.30 Le Journal des sorties.
21.00 Shooting Fish Film. Stefan Schwartz ○.
22.40 Psycho ■ Film. Gus Van Sant (v.o.) ○.
0.20 Kansas Blues Film. John Patrick Kelley ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.45 Cafés philo. L'empirisme.
15.50 Net plus ultra.
16.00 Des hommes et des bêtes.
16.20 Jeunesse.
17.10 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question. Spécial collège.
18.00 Météo.
18.05 Indonésie, les vergers de l'enfer.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Bonnes vacances !
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
21.35 Flash Bach. Vite, vite.
21.40 Musica. Le Chant des Maoris. **22.35** Bel canto, les grands ténors. Helge Rosvaenge, 1897-1972. **23.05** Profil. Frank Lloyd Wright. [2/2]. « Je suis un architecte de génie ». **0.05** La Lucarne. W.I.S.O.R. Robot en sous-sol.

M 6

17.00 M comme musique.
17.35 Tintin. Au pays de l'or noir [2/2].
17.55 Code Eternity ○.
18.55 Loïs et Clark ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille ○.
20.40 Décrochage info, Jour J.
20.50 Mort aux enchères. Téléfilm. Carlo Rola ○.
22.40 Ally McBeal. On ne sait jamais ○. La licorne ○.
0.30 Wolff, police criminelle. Le déserteur ○. Porte à porte ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Carnets de routes.
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris (rediff.) [3/5].
22.30 Carnets de voyage. [3/5].
23.30 Mythologies du monde entier, lectures et relectures.
23.45 Coda. [3/5].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de jazz d'Aix-en-Provence. Le quartette de Liz Mc Comb, chant et piano, avec Regie Moore, orgue, Jay Golden, guitare basse et Christophe Gaillot, batterie.
21.30 XXe Festival international de piano de La Roque d'Anthéron. Au parc de Florans. Zoltan Kocsis, piano : œuvres de Mozart, Beethoven, Debussy, Bartok.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto* nº 14 *en mi bémol* K 449, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado. **20.40** Gershwin et la scène de Broadway. Œuvres de Gershwin, Joplin, Frey, Conrad & Robinson, Antheil, Kern.
22.00 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gershwin, Copland.

Le Monde TELÉVISION

ARTE

19.00 Connaissance
Inventées en Chine il y a plus de 4 000 ans, les pâtes se déclinent aujourd'hui presque à l'infini. Penne, farfalle, orrechiette, denti di cavallo, tortellini et, bien sûr, spaghetti font la richesse de la cuisine italienne. « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les pâtes », un documentaire réalisé par Edith Gerhards, qui retrace leur histoire et livre quelques secrets de fabrication.

PARIS PREMIÈRE

23.30 Les Mots de l'architecte
Dans l'esprit de la série de monographies d'édifices contemporains que l'on avait pu voir sur Arte, voici une nouvelle collection coproduite par Les Films d'ici, Paris Première (qui les diffuse depuis le 9 juillet) et la direction de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture. Aujourd'hui, deux jeunes Bordelais, déjà très repérés dans le milieu, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal.

FRANCE 3

0.45 Un siècle d'écrivains
L'itinéraire réactionnaire de Howard Phillips Lovecraft (1890-1937), tenu pour le plus grand écrivain de notre siècle, auteur de *Démons et merveilles*. Ce documentaire, réalisé par Anne-Louise Trividic, Pierre Trividic et Patrick Mario Bernard a été récompensé, à juste titre, par le Fipa d'or 1999 à Biarritz et par le Siver Spire des Golden Gate Awards de San Francisco.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
MERCREDI 9 AOÛT 2000

Indignation en France après les propos sur la Shoah d'Ovadia Yossef, leader du Shass en Israël

Ces théories ne sont pas très éloignées de celles exprimées par Joseph Sitruk, le grand rabbin de France

TOUS les samedis soir, le shabbat terminé, Ovadia Yossef se rend à la synagogue Yazdin, dans le quartier de Boukhara, à Jérusalem, où, depuis dix ans, il explique le monde aux fidèles. Samedi 5 août, le chef suprême du Shass, le parti ultra-orthodoxe des juifs séphardes, s'est lancé dans une vigoureuse diatribe contre le premier ministre, les Arabes et les victimes de la Shoah (*Le Monde* du 8 août). Relayé par son réseau de télévision privée, le rabbin commentait le prochain jeûne qui commémore la destruction du premier et du second temple juif.

Dès dimanche matin, le tollé était général, et les proches du rabbin, gênés, tentaient d'expliquer qu'on avait mal interprété les paroles du maître. Soutenu par un groupe parlementaire fort de dix-sept députés (sur cent vingt) capables de tenir la dragée haute au premier ministre, Ehoud Barak. Le Shass vient, en effet, de faire élire à la présidence de l'Etat, face au prestigieux Shimon Pérès, un modeste politicien du Likoud, Moshe Katsav. Les propos du rabbin Ovadia Yossef ont suscité une forte indignation dans la communauté juive de France.

Pourtant, les théories sur lesquelles il s'appuie ne sont pas très éloignées de celles qu'exprimait le grand rabbin de France dans un livre d'entretiens intitulé *Chemin faisant*(Éditions Flammarion) et publié en novembre 1999.

Le rabbin Yossef estime que *« les six millions de malheureux juifs que les nazis ont tués* [...] *étaient la réincarnation des âmes qui ont péché et ont fait des choses qu'il ne fallait pas faire »*.

Dans le chapitre « Shoah » de son livre, à la question *« y a-t-il une forme de responsabilité collective du judaïsme dans la Shoah ? »*, Joseph Sitruk répond : *« Oui. »* Si le grand rabbin de France récuse toute idée de *« sanction divine à l'égard des victimes »*, il évoque les *« erreurs »* commises selon lui par le peuple juif, et en particulier *« une tendance à l'assimilation »* : *« Pour nos sages, l'explication de la Shoah ressemble* [...] *à cette image du fumeur qui meurt d'un cancer pour n'avoir pas ménagé sa santé.* [...] *Israël ne peut pas mourir paisiblement dans son lit quand Israël n'est plus Israël »*.

Dans le même livre, le grand rabbin Sitruk évoque à propos des victimes de la Shoah la notion de réincarnation : *« Les maîtres de la Kabbale disent que la vie de chaque être humain appartient à un cycle de réincarnations : certaines âmes revivent et viennent terminer dans un cycle ce qu'elles n'ont pas terminé dans un cycle précédent, pour parvenir à une sorte de perfection »*.

> « Les six millions de malheureux juifs que les nazis ont tués [...] étaient la réincarnation des âmes qui ont péché et ont fait des choses qu'il ne fallait pas faire »

Dans l'entourage du grand rabbin Sitruk on précisait lundi 7 août que l'on ne voulait se faire *« ni l'avocat ni le procureur »* du chef spirituel du Shass. De leur côté, les rabbins français d'obédiences plus libérales que celle du consistoire ont exprimé leur *« indignation »*. Daniel Fahri, responsable du Mouvement juif libéral de France (MJLF), affirme qu'il n'est pas possible *« d'établir une équation entre les morts de la Shoah et un quelconque châtiment divin. L'idée que des innocents meurent pour les péchés commis par d'autres personnes est inadmissible pour le judaïsme. Les grandes catastrophes de l'histoire sont d'abord issues de l'irresponsabilité humaine. Je suis de ceux qui s'interrogent, comme Elie Wiesel, sur* "l'éclipse de Dieu" *»*. Le rabbin Fahri estime en outre que la doctrine de la réincarnation *« n'existe pas dans le courant principal du judaïsme fondé sur le Talmud. On la trouve seulement évoquée dans quelques passages de la Kabbale »*.

Le rabbin massorti (courant situé entre le judaïsme libéral et le judaïsme consistorial) Rivon Krygier juge que les propos d'Ovadia Yossef sont *« une forme de sacrilège et une insulte à la mémoire des victimes de la Shoah »*. Selon lui, *« les religieux qui tiennent ce genre de propos procèdent par intimidation à des fins de propagande, en mettant l'accent sur la culpabilité »*. Pour le rabbin massorti, *« des malheurs peuvent intervenir sans qu'une faute préalable ait été commise. Il existe plusieurs interprétations théoriques sur l'origine du mal, mais personne ne peut prétendre identifier les motivations de Dieu »*. Selon lui, la réincarnation est *« une croyance respectable »* mais qui n'est pas *« un dogme »* pour le judaïsme.

Interrogé par *Le Monde*, Henri Hajdenberg, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), a réagi fermement aux propos du chef spirituel du Shass : *« Le grand rabbin Yossef n'a plus tout son esprit, parce qu'il tient des propos irresponsables et dangereux, qu'il s'agisse de la Shoah ou des Palestiniens qu'il compare à des serpents. Ses propos dépassent le cadre de la théologie : on ne peut en aucun cas affirmer que les déportés ont été victimes d'un châtiment divin. C'est une question d'histoire et de responsabilité morale. »*

Xavier Ternisien

Les réactions du monde arabe

Le chef spirituel du Shass, le rabbin Ovadia Yossef, s'est employé lundi 7 août à adoucir ses propos controversés sur les victimes de la Shoah. *« Qui ne se lamente pas sur la Shoah ? »*, s'est-il interrogé lors d'un nouveau prêche télévisé destiné à ses fidèles. *« Six millions de juifs, dont un million d'enfants* (...)*, ont été tués par les affreux nazis. Ils étaient tous des purs et de véritables saints. »*

Ses propos sur les Arabes traités de *« serpents »* ont soulevé une très vive indignation de la presse arabe. Le plus important quotidien jordanien, *El Raï,* a demandé aux Arabes de réagir *« fermement »* aux propos de ce *« charlatan politique en habit religieux »*. Le journal *El Raya* du Qatar a vu dans les propos d'Ovadia Yossef *« le reflet d'une discrimination raciale des plus viles et des plus abjectes »*. Et pour le quotidien gouvernemental syrien *Techrine,* ils *« donnent une image claire de l'extrémisme et du racisme israéliens »*. – *(AFP, Reuters.)*

Soupçons d'entente illicite dans la maison Sotheby's

LVMH est indirectement mêlé au scandale

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le groupe de luxe français LVMH se trouve indirectement mêlé au scandale anti-trust frappant le groupe anglo-américain des ventes Sotheby's. La célèbre maison aux enchères a ordonné une enquête interne sur les circonstances de l'offre de rachat faite en septembre 1999 par LVMH, et la participation de l'ancien président et actionnaire majoritaire, Alfred Taubman épinglé par l'investigation judiciaire en cours.

D'un côté, le financier Ronald Baron, premier actionnaire de Sotheby's avec 55 % du capital, qui détonne dans le milieu feutré et cravaté des « auctioneers », avec son côté philistin, son manque d'humour, sa préférence pour les jeans et les t-shirts. De l'autre, le magnat Alfred Taubman, ancien promoteur immobilier du Michigan, pilier de l'Establishment new-yorkais, qui détient 23 % des parts mais 60 % des droits de vote au sein du conseil d'administration de Sotheby's dont il fut le président de 1984 jusqu'à à sa démission forcée le 21 février.

Depuis le déclenchement du scandale de la fixation des commissions par le duo Sotheby's-Christie's qui se partage 95 % du chiffre d'affaires des enchères mondiales d'art, le titre Sotheby's a du plomb dans l'aile. Lors du premier semestre 2000, les bénéfices de Sotheby's ont chuté de 5,2 % malgré une progression du chiffre d'affaires, conséquence en particulier du coût faramineux des honoraires de l'armée d'avocats chargés de sa défense. En échange de sa collaboration avec les enquêteurs fédéraux, Christie's est désormais protégée par l'« immunité conditionnelle ».

A la tête d'un *mutual fund*, Ronald Baron voit d'un mauvais œil la chute du cours provoquée par les soupçons d'entente illicite. Ce flibustier de la finance entend obtenir le départ de Taubman en recomposant le tour de table. Baron veut aussi rajeunir son conseil d'administration, en majorité des nobles anglais et des ex-banquiers américains d'un âge canonique choisis par Taubman, 74 ans. De plus, le gestionnaire new-yorkais exige une baisse draconienne des coûts d'opération en mettant davantage l'accent sur les ventes d'objets d'art sur internet.

Au mois de septembre (trois mois avant l'éclatement du scandale), un banquier d'affaires mandaté par Bernard Arnault aurait proposé à Taubman de lui racheter ses parts au meilleur prix permettant ainsi une prise de contrôle par LVMH du numéro deux mondial des enchères. Taubman aurait alors refusé, mais sans prévenir auparavant un conseil d'administration à sa solde. A ses yeux, il s'agissait là d'une affaire privée. De son côté, la firme Baron Capital estime que la non-présentation au conseil d'administration de la proposition de LVMH est *« une violation des obligations fiduciaires »*. LVMH n'a pas souhaité réagir le 7 août à ces informations dévoilées la semaine passée, lors de l'assemblée générale de Sotheby's.

En 1999, tous les coups sont permis dans la féroce bataille commerciale et d'egos entre François Pinault et Bernard Arnault. Vexé d'avoir été évincé par Pinault – propriétaire de Christie's depuis 1998 –, lors de la prise de contrôle de Gucci, Arnault, semble-t-il, a alors jeté son dévolu sur Sotheby's. Une cible de choix que ce véritable concentré de mondialisation avec son origine britannique (il y a deux cent cinquante-six ans) son siège social à New York et ses salles de vente partout dans le monde.

Après la ratage de l'opération Taubman, Bernard Arnault a du se contenter de « miettes », en l'occurrence Phillips, le numéro trois dans le monde et l'étude Tajan. De l'avis général, la campagne de déstabilisation lancée par Ronald Baron alliée à la menace d'emprisonnement de Taubman en cas de condamnation, devraient rendre Sotheby's « opéable » dans les mois qui viennent.

Marc Roche

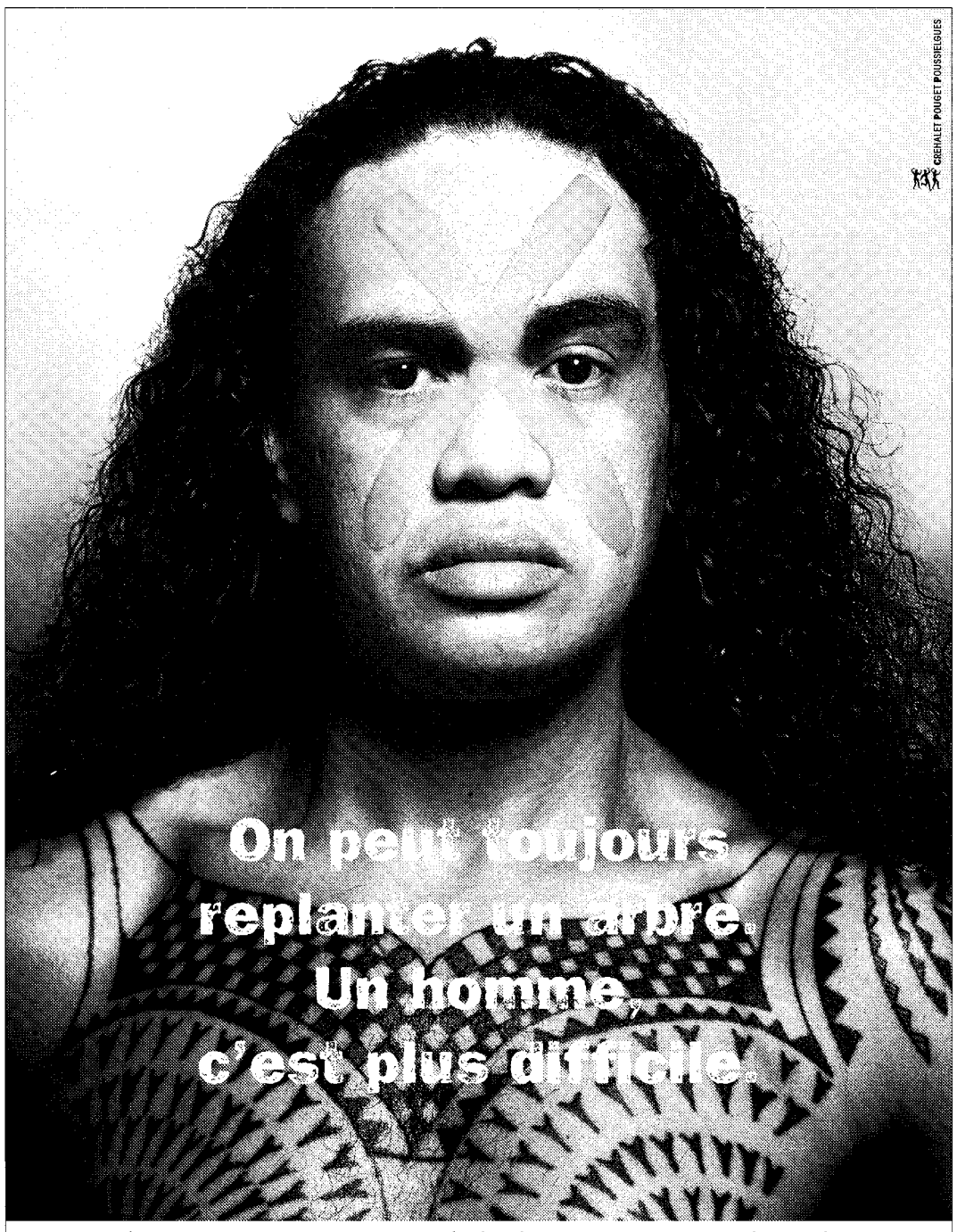

Survival est une organisation mondiale de soutien aux peuples indigènes.

Pour participer à notre action, envoyez vos dons à Survival : CCP 15850 J Paris.
45, rue du Faubourg du Temple, 75010 Paris.
Tél : 01 42 41 47 62.
www.survival-international.org

Survival pour les peuples indigènes

Espace offert par votre journal

Harrison Ford, un héros non reconnu

DANS LA VIE comme au cinéma. Harrison Ford, héros d'*Indiana Jones,* a secouru le 31 juillet une jeune femme en détresse, dans le Wyoming où il habite, cette fois sans son chapeau et son fouet mythiques mais, tout de même, aux commandes d'un hélicoptère. La jeune Sarah George, âgée de 20 ans, a été prise d'un malaise au cours d'une randonnée dans l'Idaho avec quelques amis. A 3 000 mètres d'altitude, elle est affaiblie et déshydratée.

Ses compagnons alertent les secours au moyen d'un téléphone portable. Un hélicoptère ne tarde pas à se poser... avec Harrison Ford aux commandes ! L'acteur qui domptait les avions dans *Blade Runner* et *Star Wars,* est dans la vie un pilote émérite et il s'est proposé pour seconder avec ses propres appareils, les sauveteurs de la région. Un moyen spécial pour le héros de retrouver des sensations fortes et de vivre son mythe.

Las, la jeune femme ne paraissait pas impressionnée, malgré l'emploi, on l'imagine, du plus craquant des sourires... *« Vous ne reconnaissez pas votre pilote ? »*, demande-t-il à l'héroïne. *« Son visage m'était familier mais je n'ai pas fait le rapprochement »*, expliquera la jeune fille. Mais ensuite quand le pilote révélera son identité, elle est restée incrédule...

Tirage du *Monde* daté mardi 8 août 2000 : 491 180 exemplaires. **1 - 3**

Mme Tasca contre le permis de démolir de la piscine Molitor

À PARIS, PORTE D'AUTEUIL, la piscine Molitor est fermée depuis 1989. De nombreux projets se sont succédé sur ce site. Le ministère de la culture vient de donner un avis défavorable au permis de démolir concernant certains éléments de cet édifice construit en 1929 et inscrit à l'inventaire. Catherine Tasca précisait le 3 août, dans une lettre versée au dossier du projet établi avec l'aval des services de la Mairie de Paris que *« l'ampleur des démolitions proposées est telle qu'elle remet fortement en cause l'existence même de l'édifice inscrit et induit une perte d'authenticité du monument »*. Le projet prévoit l'aménagement de deux hôtels et d'un parc de stationnement.

Ce refus a suscité, vendredi 4 août, *« l'étonnement »* du maire de la capitale, Jean Tiberi, car selon lui *« les autorités culturelles de l'Etat avaient jusqu'à présent toujours soutenu ce projet »*. En réponse, le ministère de la culture a proposé au maire de Paris *« le concours du laboratoire de recherches sur les monuments historiques »*, afin, précise un communiqué publié samedi 5 août, *« de favoriser un réel effort de préservation des matériaux d'origine »*. Mme Tasca indique que son refus ne remet pas en cause la *« réhabilitation de la piscine Molitor, permettant la réutilisation de ce lieu emblématique »*, et souhaite qu'un permis de démolir modifié lui soit soumis afin de permettre *« au plus vite »* l'examen du permis de construire.

DÉPÊCHES

■ **OGM : la Confédération paysanne de Gironde a décidé, mardi 8 août, de poursuivre les distributeurs en France de lots de semences de maïs** partiellement contaminés par des organismes génétiquement modifiés. Le syndicat entend également poursuivre les pouvoirs publics devant le Conseil d'Etat *« pour avoir, par inertie et non par décision, laissé s'implanter des cultures de maïs polluées notamment par des semences OGM non autorisées en France »* et dénonce *« la soumission du gouvernement à des intérêts privés »*.

■ **FOOTBALL : l'Olympique lyonnais a battu l'Inter Bratislava sur son terrain (1-2)** lors du match aller du troisième tour préliminaire de la Ligue des champions grâce à un but de Sony Anderson à la 50e minute et à une tête de Delmotte dans les arrêts de jeu (93e minute). Cette victoire lui permettra d'espérer rejoindre l'AS Monaco et le PSG au premier tour de la Ligue des champions.

■ **VOILE : « Biscuits La Trinitaine », le trimaran de Marc Guillemot**, en tête de la transat en équipage Québec-Saint Malo, comptait quatre heures d'avance, mardi 8 août à 1 h 03 (heure française), au passage du phare irlandais du Fasnet situé à 335 milles (620 km), soit à moins de vingt-quatre heures de l'arrivée. « Groupama», le trimaran skippé par Franck Cammas restait en 2e position suivi de celui d'Yvan Bourgnon (« Bayer-en-France ») talonné par Alain Gautier (« Foncia »).

JEAN-BERNARD POUY

L'Art de la fugue

Nouvelle inédite

Le Monde – GALLIMARD

JEAN-BERNARD POUY

JACQUES SASSIER/GALLIMARD

Fils de cheminot, défenseur ardent de la littérature de gare, papa du *Poulpe,* le célèbre justicier anar, grand frère adoptif de nombreux auteurs auxquels il a mis le pied à l'étrier, comme Benacquista, Jean-Bernard Pouy est, à cinquante-quatre ans, une sorte de parrain du roman noir français. Présent sur tous les fronts : édition, festivals, débats, ateliers d'écriture. Jamais avare d'une préface, d'une chronique, d'un encouragement ou d'un coup de pouce. Engagé dès l'origine dans le combat politique — tendance gauche libertaire —, il signe son premier titre à la « Série noire » en 1984 : *Nous avons brûlé une sainte* qui paraît sous le n° ... 1 968 de la célèbre collection. Profondément ancrés dans la réalité sociale, chahutés par la verve débridée d'un adepte de l'Oulipo, ses romans *(Suzanne et les ringards, L'Homme à l'oreille croquée, La Belle de Fontenay, RN 66)* tiennent de l'exercice de haute voltige. Délirants et graves, féroces et tendres, ils constituent aujourd'hui une œuvre singulière, piquée d'une fantaisie que les amateurs du genre reconnaissent au premier coup d'œil.

© Jean-Bernard Pouy, 2000

L’Art de la fugue

I.

J’ai mis un doigt tremblant sur la sonnette. Un coup.

II.

Ça fait la huitième fois. Et là, j’ai réussi.

J’ai été comme au bout du monde.

Mais je reviens. Comme toujours. C’est le seul truc qui ne change jamais. Cette fois, tout seul. Pas avec des pognes poilues qui me serrent les épaulettes. Une première.

Et alors, au moment où j’ai sonné, ça devait être comme ça, à l’instant où on va mourir, avec toute la vie qui défile, un petit 14 juillet personnel, eh bien, moi aussi, j’ai tout revu et ça me faisait un peu trembler, la crise cardiaque garantie, sauf que j’étais un peu jeune pour ça.

Je ne peux pas m’en empêcher. Quinze ans et toutes mes dents. Je ne peux pas m’en empêcher. Ce n’est pas que, chez moi, je m’ennuie. Enfin, un peu seulement. Comme tout le monde, à peu près. Quand je dis à ma mère que je m’ennuie, elle me répond toujours : t’as de la chance. Mes parents sont normaux. Ils m’aiment.

La première fois, quand les gendarmes m’ont ramené, j’ai pris une derrouillée. Enfin, pas terrible, celle que l’on peut décemment flanquer à un môme de huit ans sans lui causer de trauma. Une dégelée éducative. Une danse au goût plutôt amer, celui de la mauvaise conscience, avec les menaces de pension, maintenant j’ai l’habitude, l’avenir bouché, deux gifles un peu plus appuyées que d’habitude, et regarde ta mère qui pleure... Trois jours que tu es parti ! On était fous d’angoisse ! On te l’a dit cent fois ! Avec tous ces malades qui traînent ! Ah, on a l’air malin ! Les gendarmes, la police, les voisins, tout ça ! Quoi, le Parc Astérix ? T’es parti dans l’autre sens, pauvre andouille ! On t’a rattrapé à Provins ! Tu sais où c’est Provins ?

Je ne sais toujours pas où est précisément Provins, mais, en tout cas, maintenant, je connais la Calabre par cœur. Un bon mois en balade. A quinze ans, je ne voyage pas, je me sauve. La fugue, ils appellent ça. Mot magique, vaguement musical. C'est joli le mot fugue, plus que le mot fuite. Dans fuite, il y a l'impression que quelque chose s'en va. Le temps qui coule.

La deuxième fois, c'était juste avant d'entrer au collège. J'ai loupé la rentrée. Pourtant j'avais envie d'y aller, en sixième, mais je ne sais pas, quand je suis tombé sur les cinq cents francs oubliés par ma mère sur le buffet, je n'ai pas réfléchi, je devais être tendu, ailleurs, sur le fil, j'ai pris le train pour La Rochelle, et pourquoi, je ne sais pas, il y avait une course de bateaux autour du monde, on en parlait depuis deux jours à la télé, ça doit être ça, je n'ai pas pu m'en empêcher et, pourtant, j'entendais déjà mes parents, mais enfin qu'est-ce que tu veux ? T'as tout ! T'es pas malheureux ! Nous ne sommes pas des tortionnaires, hein ! Tu peux parler, quand même, tu peux nous dire ce que tu veux, ce qu'il te manque, t'es grand maintenant, merde ! Et ta sœur, qu'est-ce qu'on lui dit quand elle ne te voit plus, hein ? Que t'es parti en voyage ? En vacances ? Et alors, tu sais ce qu'elle dit, ta pauvre sœur, eh bien, elle dit pourquoi moi je vais à l'école et pas lui ?

Dans le train, personne n'a fait attention à moi, et ce jour-là, je n'ai même pas vu le contrôleur, lui, il aurait tout de suite compris le problème, je suis resté assis très sagement près de la fenêtre, il y a bien eu une vieille, au moins cinquante ans, qui m'a demandé si j'avais l'habitude de voyager tout seul, et je lui ai dit que oui, à cause de mon papa qui ne peut plus marcher et de ma maman qui n'est plus là. Du coup, elle m'a payé un Coca. A La Rochelle, j'ai essayé de me faire rembourser mon billet qui n'était pas composté et c'est là où le type de la SNCF s'est méfié et , deux heures après, je faisais l'aller-retour avec une jeune femme de la police qui, elle, m'a payé quand même un sandwich thon-salade.

Je n'ai pas pris de branlée, j'ai eu droit à une énorme engueulade et trois mois de psychologue, une mémé qui avait l'air de comprendre ce que, moi, je ne comprenais pas. Je ne peux pas m'en empêcher, je lui disais toujours, on ne réfléchit pas à ça, ça vient d'un coup, sinon... Sinon quoi ? Elle a répété, un peu paniquée. Ben sinon, j'aurais mieux préparé mon voyage. Elle semblait très légèrement effondrée.

III.

Personne. Ils doivent être aux courses.

IV.

La seule chose qui m'embêtait un peu, c'est ma mère qui avait très mal supporté le truc. Elle pleurait souvent sans raison, le soir, quand elle voyait des gosses faire les singes, dans les pubs à la télé. Elle trouvait toujours un prétexte pour m'accompagner au collège. Des fois, je suis sûr qu'elle était là aussi à

la sortie et qu'elle me suivait et qu'au dernier moment elle cavalait dans la rue d'à côté pour arriver avant moi à la baraque.

En tout cas, mes vieux ont juste eu le temps de ne pas trop sauter au plafond et me considérer comme un malade, que ça m'a repris, un peu avant Noël, la même année. Je ne sais pas, mais un jour, on était en train de manger des épinards, et à la télé, ils parlaient de la Somalie, alors j'ai pensé au village pourri du Jura sous la neige où l'on va tous les ans, on peut même pas sortir tant il fait froid, il n'y a que du ski de fond et, dans l'étable, ça sent le fromage un peu pourri, je me suis mis à nouveau à bourdonner de l'intérieur, mes jambes s'agitaient toutes seules sous la table. Je me suis dit comme ça, devant les traces vertes restant dans l'assiette, tout à fait comme de la chiasse de pigeon ramier, que j'allais faire un tour vers Biarritz, où, à la météo, ils disaient qu'il faisait encore très beau et puis après je me démerderais pour revenir dans la ferme pour les fêtes, qu'on puisse les passer tous en famille, c'est sacré la famille, comme disent les parents.

J'ai passé toute la journée du lendemain à la Porte d'Orléans, j'ai tenté le stop en faisant attention de ne pas prendre un monsieur tout seul dans sa voiture, ou un camionneur belge. Et c'est la police qui m'a embarqué, j'étais furieux, ils avaient vite compris que je fuguais, alors j'ai joué le tout pour le tout en leur disant que j'étais de Biarritz, que mes parents m'avaient fichu dehors et que j'étais parti, et qu'ils ne voulaient plus me revoir, et que ce n'était pas la peine de leur demander, à ces ordures, ils ne répondraient même pas. Ils ont téléphoné de tous les côtés, m'ont questionné à fond, et quelle est ton adresse, et quel est leur numéro de téléphone, et moi, à chaque fois, je pleurais en disant que j'avais oublié, que dans ma tête il n'y avait que des gens qui hurlaient, que je ne savais plus et qu'ils me laissent tranquille. Le plus incroyable, c'est que les flics ont toujours été sûrs que je débarquais de Biarritz. Je ne pouvais pas décemment leur mentir aussi grossièrement. Alors, hop, en Airbus, ils m'ont ramené là-bas. Biarritz, c'est nul. Surtout vu de l'aéroport. Quand je leur ai dit qu'en fait j'habitais Paris, je m'en souvenais maintenant, et les numéros de téléphone aussi, je m'en souvenais tout à coup, ils m'ont passé un savon maison. J'étais le petit con de base. Résultat des courses, ils ont fait payer à mes parents le montant du voyage, plus les frais de déplacement et le tarif horaire d'un fonctionnaire. L'adolescence, ça va être coton, a dit un des responsables à mes parents. Merci du renseignement, ils ont répondu, nerveux. C'est du fric que tu nous devras toujours, m'a menacé mon père.

Mais ça avait changé beaucoup de choses. Ils ont dû croire que je devenais dangereux, pour être capable d'embarquer aussi facilement une escouade de policiers. Ce qu'ils ne savaient pas, c'est qu'un flic, face à un garçon qui pleure, il ne sait jamais trop quoi faire. Mes parents sont devenus perplexes. Mais bavards. On en parlait souvent, de ÇA. De cette « force », comme ils disaient. Devant des nouilles à la tomate, généralement. C'est quoi partir ? Et c'est quoi, surtout, partir sans prévenir ? En douce. Une fuite ? Une vengeance ? L'ailleurs ? C'était quoi ? L'appel du large ? Non. On ne lit ça que dans les livres. Les voyages forment la jeunesse ? Eh ben, d'accord. On va faire en

sorte de voyager. Les voyages déforment surtout les valises, rajoutait finement mon père. Partir, c'est mourir un peu, j'ai dit une fois, j'avais entendu ça dans une chanson. Toi, t'as l'air de plutôt bien te porter, m'a coupé mon père, et c'est ta mère que tu vas faire mourir, si tu continues. Je sentais confusément que moi, justement, ce n'était pas pour mourir que je partais, mais le contraire. Et ça, je n'arrivais pas à leur dire. Pourtant, je vivais bien. Mais c'était toujours un peu pareil. Le bus pour le collège, c'était pas les mêmes que ceux que je voyais garés, pas loin du bahut, et qui venaient de Florence ou d'Amsterdam. La cantine du lycée, ça allait.

Partir, c'était surtout ne pas rentrer. Comme le soir, après les cours. Faire le trajet en sens inverse, c'était ça qui me faisait de temps en temps du mal. Le sens inverse. Revenir au point de départ. Je savais qu'il y avait quelque chose de cet ordre-là, quand, en moi, tout disparaissait subitement, à part l'idée de foncer droit devant. J'en parlais au psy. Elle comprenait parfaitement et hochait la tête. Tu sais, disait-elle, essaye de partir dans ta tête. Rêve. Imagine. C'est toujours mieux que le réel. Ecris-le, tu verras... Fais des poèmes.

V.

La douche familiale a été, à partir du coup de Biarritz, plutôt glaciale. Ils ne m'ont plus lâché d'une semelle. Institution vaguement spécialisée avec appui scolaire et psychologique, et, matin et soir, on m'accompagnait à l'école et on me rapportait à la maison. Mon père a réussi à faire passer l'information que ça lui coûtait la peau du cul. Ça me faisait tout drôle d'être vissé, surtout que je n'avais absolument plus envie de partir. Et puis, les parents ont pris une décision. Ils se sont mis à nous emporter en voyage. C'est ma sœur qui était contente. Ça n'arrêtait pas. Les week-ends dépaysants. Montargis, Venise, Saint-Nazaire, Madrid, le cap Blanc-Nez, la roche de Solutré. Comme s'ils voulaient épuiser à la base mes désirs inavouables. Mais, moi, j'en avais pas, de ce genre de désirs. Tout ce que je découvrais, c'était à peu près comme ce que je voyais à Paris. Rien à voir avec l'idée du bout du monde. Le dimanche, j'aurais préféré rester devant la télé regarder les Simpson. J'aimais pas voyager, moi. Et ils ne m'en donnaient absolument pas envie. Et puis, quand on revenait, la même porte, le même Digicode, la même serrure, le même geste pour allumer le compteur. Ils avaient l'impression de me vider suffisamment, la fatigue, l'ennui, la détestation des transports puants, tout ça. Ils m'épuisaient, et, en m'épuisant, ils pensaient tarir mes pulsions de fuite, comme disait la psy. En plus, claironnait toujours mon père, je te le promets, à seize ans, je t'émancipe, tu pourras te barrer où tu veux, t'auras le droit. Tu verras, quand t'auras le droit, tu ne te tireras plus, et finies les inquiétudes et les angoisses, tu seras l'unique responsable de tes actes. Mais je ne veux pas être responsable, je lui disais, je suis votre enfant, je n'ai rien demandé, moi, c'est à vous de s'occuper de moi. Tu te fous de ma gueule ? Il se mettait à hurler, j'en connais plusieurs qui aimeraient être aussi privilégiés que toi ! Mais je ne veux pas être privilégié, je criais en pleurant et en fonçant dans ma chambre pour

ne pas entendre ma mère faire de même. Tu vas terminer dans un asile attaché à une table ! il gueulait, ou en prison ! ou à la morgue ! Et là il se mettait à s'engueuler avec ma mère et puis ma sœur s'en mêlait et alors je mettais mon casque pour écouter la radio. Pendant plus d'un an, il ne s'est rien passé. Je n'y pensais pas. Ça ne me venait pas à l'esprit. J'en avais plus besoin. Ma tête était ailleurs. Mon père a même dit un jour que les fugueurs, c'était un peu comme l'épilepsie, que les crises s'espaçaient et puis, quelquefois, disparaissaient radicalement.

J'en connaissais un d'épileptique, à l'école. Un jour, il s'est tapé quatre crises dans l'après-midi. Et il ne se souvenait jamais de rien. Je ne comprenais pas pourquoi on comparait ce pauvre copain, qui était malheureux comme une pierre et toujours terrorisé, à quelqu'un qui tente d'aller le plus loin possible. A la télé, on entendait souvent parler de types qui meurent de froid dans des trains d'atterrissage d'avion, ou des camions frigorifiques, ou écrasés dans des conteneurs pleins de caisses, on ne disait jamais que c'étaient des fugueurs, mais des gens qui fuyaient.

Je ne comprends pas bien. Moi, je ne fuis rien. Je ne vois pas trop ce que je pourrais fuir, puisque, la plupart du temps, je me trouve très bien là où je suis.

VI.

Je me suis assis sur le palier. Ils allaient bien revenir. Ils prennent leur temps. Pour la première fois, ils ne sont pas inquiets, je leur ai envoyé régulièrement des cartes postales. Six ou sept en un mois.

VII.

Quand j'ai fugué à nouveau, ça a été, je l'ai su après, la panique totale. Un gosse de onze ans et demi qu'un témoin a vu embarquer sur le ferry Dieppe-Newhaven, ça en impose. Un matin, ça m'avait repris d'un coup, j'avais vu sur une carte que Newhaven, ce n'était pas trop loin de Brighton où Oasis donnait un superconcert géant. J'avais pris le train à la gare Saint-Lazare, sans billet, et j'avais joué au chat et à la souris avec le contrôleur qui, lui, cavalait avec des jeunes en survêtement qui tentaient d'aller à Rouen sans payer. Moi, avec mon blazer tout propre et ma casquette de marin, personne ne me regardait. Après, à Dieppe, facile, on suit le bord de mer, on arrive aux bateaux et on grimpe dessus en disant que les parents sont déjà passés, mais qu'on avait oublié la casquette sur la plage. Cette putain de casquette qu'avait repérée le fameux témoin. La police anglaise m'avait gaulé à la gare de Newhaven où j'attendais le train. Pour la première fois, mon père, qui était venu me récupérer à Dieppe, a dit que j'étais fou ou un truc du genre. Ma mère n'avait même plus l'air d'avoir pleuré.

Dans leurs regards, j'avais perçu de drôles de lueurs, comme s'ils me considéraient comme un étranger, comme un fils dont ils ne pouvaient pas

être les parents. Ça m'avait, sur le coup, fait peur. Mais qu'est-ce qu'on t'a fait ? ils disaient. Mais rien, je répondais. Eh ben alors ? ils enchaînaient. Alors quoi ? je rétorquais. Et quand j'en arrivais à l'explication fatidique, toujours la même, comme quoi c'était plus fort que moi, que c'était comme ça, ils arrêtaient. Le savon que j'ai vraiment pris, c'est de la part de la police, au port. On m'avait mis devant des cadors à moustaches qui m'ont expliqué les horreurs auxquelles j'avais échappé. On m'avait évoqué toujours les mêmes messieurs, me prenant rudement par le col pour me mettre devant des photos punaisées au mur, des enfants rieurs, et puis, très calmement, une femme, avec un chignon tiré en arrière, avait tenté de me mettre dans la tête des trucs que je ne comprenais pas bien, à l'étranger, avec des maisons dont je ne pourrais plus sortir et où on m'embrasserait tout le temps, t'as déjà vu des films où des gens s'embrassent ? Oui, j'avais dit, rougissant, eh bien, il y aura plein de gros messieurs tout en sueur qui feront pareil toute la journée, avec la langue dans ta bouche et c'est ça que tu veux ? Ah non, j'avais répondu, moi je veux rien, je veux même bien qu'on revienne me chercher. A quoi on se mettait invariablement à me lancer que j'étais un petit con, que je jouais au con et que j'allais terminer mal.

Après, changement de programme. Le paternel s'était mis dans la tête de me faire faire du sport. Je me suis cogné du judo, du kung-fu et de l'aïkido. J'ai échappé de peu au basket et au foot. Ma mère, elle, voulait absolument que je me tape toutes les boums organisées par les autres élèves de la classe. Moi, je voulais bien, c'était sympa, un peu toujours la même chose, mais bon. Et elle me demandait tout le temps si j'avais pas une petite copine, ou une fiancée. Bof, je lui disais, y'en a des sympa, des filles, mais bof.

Cette année-là, vers les mois de mai et de juin, je me suis barré trois fois à la suite. Sans trop savoir. Simplement pour le plaisir de claquer la porte derrière moi. Parce qu'après c'était plutôt le principe du tout droit devant, je ne comptais ni les heures ni les kilomètres et, la troisième fois, j'ai réussi à aller jusqu'à Brest où habite ma grand-mère. Mes parents sont venus eux-mêmes me chercher, mais c'était presque moins marrant que de revenir avec les policiers. Sur le chemin du retour, ils ne m'ont même pas adressé la parole, maman serrait les dents en regardant dehors, et mon père s'était remis à fumer. Il n'y avait que moi qui chialais. A un moment, il avait quand même craqué. Je sais plus quoi faire ! il avait dit tout haut, d'un ton sinistre.

Mais il avait quand même une idée, je le voyais à sa nuque toute hérissée.

Du coup, tout l'été, j'ai été en vacances, en Haute-Loire, dans une sorte d'institution où l'on s'occupait beaucoup de moi, je dormais beaucoup, ils me donnaient des médicaments, je faisais des tas de tests, je parlais tout le temps avec des animateurs et d'autres ados comme moi. Mais on n'avait pas grand-chose à se dire. Puisqu'on savait tous ce que c'est de ne pas pouvoir dire exactement les choses. C'est là que j'ai connu Alexia. Une petite, toute ronde, pleine de taches de rousseur et avec qui je me suis bien marré. Un soir, elle m'a même montré ses seins.

Après, je n'ai plus fugué. Je suis passé en troisième. Les parents se met-

taient à me sourire à nouveau, à me laisser seul à la maison et même à me permettre d'aller dans deux ou trois soirées organisées chez Alexia. Elle est gentille avec toi, Alexia ? demandait toujours ma mère, comme si elle s'adressait au dingue de la famille. De temps en temps, je parlais à mon troisième psy. Quand je voulais, il avait insisté. Le divan et tout le tremblement. Ce brave monsieur silencieux, je l'aimais bien et tout ce que je lui racontais était vrai. Puisque je n'avais aucune raison de lui mentir. Je lui répétais toujours la même chose. Je ne pouvais pas m'en empêcher. Que c'était absolument comme au Moyen Age. Les gens, à l'époque, ils pensaient que la Terre était plate et que donc, au bout, il y avait un moment où on tombait sur le vide, avant de peut-être même tomber dedans. Alors je lui disais que, toujours à l'époque, il y a eu sûrement plein de gens qui n'avaient pas pu se retenir d'y aller, au bord, au bord du monde, que c'était normal, un truc qu'on ne pouvait pas s'empêcher d'aller voir, c'était un peu comme le vertige. Eh bien moi, je lui assénais, c'est pareil. C'est comme si j'allais voir le bord du vide en sachant quand même qu'il n'y en avait pas. Mais fallait quand même vérifier, pas moyen de faire autrement. Quand je partais, le psy me regardait d'un drôle d'air en me disant que c'était très beau ce que j'avais dit.

VIII.

Qu'est-ce qu'ils foutaient ? C'est samedi. Ils ne sont pas au boulot. Ils mettent de plus en plus de temps pour faire les courses. Le délire des hypers. Il fait chaud. Ils ne sont pas partis en vacances, c'est dans une semaine, le mois d'août.

IX.

Et puis, ça m'a repris. Brutalement. Il y a un mois, fin juin. A deux semaines de mes seize ans. Quand j'ai appris que, pour les vacances, ils m'avaient réservé une place dans un super-stage de voile super-classe dans un super-village vacances de super-Tunisie, alors là j'ai craqué, je ne veux pas aller en Tunisie ! T'es raciste ? m'a demandé mon père, j'ai répondu que je ne voulais pas aller emmerder les pauvres, je voulais rester dans les parages, et s'ils avaient suffisamment de mauvaise conscience, ils n'avaient qu'à en envoyer direct du pognon en Tunisie. Pas question, j'ai versé des arrhes ! a gueulé mon père, et puis tu feras de la planche à voile, du hobie-cat et tout ce qui se fait de plus super-classe question trimaran, ou catamaran, ça serait comme la course au large. Alors, du coup, je lui ai obéi, au paternel, j'ai pris le large, le grand large.

Et me voilà revenu. Ma dernière fugue. Qui n'en est pas une. Pour au moins deux raisons. Je revenais tout seul, j'avais été très loin, j'étais parti longtemps, et j'avais l'impression d'être guéri. Enfin, si on veut bien admettre que j'ai pu être malade. Ce fut un vrai voyage. Grâce à Alexia. Elle partait en voiture en Italie, du côté de Gênes, ou un truc comme ça. Avec sa grande sœur et

deux autres types. Je leur ai demandé de m'emmener jusqu'à Menton et de me faire passer la frontière, on m'avait dit qu'à certains moments y'avait personne, on passait la douane sans même s'arrêter. Au cas où, ils n'avaient qu'à dire que j'étais un auto-stoppeur, qu'ils ne me connaissaient pas et qu'ils venaient de me charger après Nice. Ils ont accepté et, douze heures après, je me suis retrouvé à Vintimille. C'était vrai, le coup du personne à la douane. Les autres, ils flippaient tellement qu'ils avaient l'air très contents que je descende, que je les abandonne, que je débarrasse le plancher. Ils avaient envie de s'amuser entre eux.

J'étais en Italie. C'était bon. Attendre qu'on m'attrape. Ça ne durerait pas. En attendant, foncer. Le mental, mon mental, à plat. Rentrer, pourquoi pas, partir, pourquoi pas. C'était pareil. Mais j'étais en route.

Alors, j'ai été tout droit. Vers le sud, le bout du bout du sud. Avec le fric piqué aux parents, mes économies, et la vente d'une vingtaine de CD, j'avais en gros trois mille balles, je me suis vite retrouvé, trains après trains, sandwiches après tramezzini, San Pellegrino après San Pellegrino, en Calabre. Je suis même passé à Civitavecchia, ça aurait fait pIaisir à mon prof de français que je me souvienne, alors, de Stendhal... La Calabre, au bout du pied de la botte. Juste avant le détroit de Messine et la Sicile. Qui ne m'intéressait pas, je n'aimais pas le foot et ça ressemblait à un gros ballon dégonflé, sur les cartes. Notre prof de français nous avait bassiné avec Charybde et Scylla, mon pauvre garçon, depuis le deuxième trimestre c'est de Charybde en Scylla, eh ben Charybde, je pouvais pas dire, mais Scylla c'était formidable, Scilla, maintenant, un petit village du bout du pays des bandits calabrais, des bandits j'en ai pas vu la queue d'un. Le village longeait la mer, il y avait une grande route assez fréquentée, un bout du bled en hauteur, avec l'église au-dessus et surtout un château sur un piton, médiéval le château, genre attaque de Vikings, quoique ça m'étonnerait que les Vikings soient arrivés jusque-là, il faisait trop chaud, ça aurait dégouliné sous les casques et les moumoutes. Il y avait un phare militaire, en plein dans la cour ceinturée de gros remparts et, à côté, dans l'épaisseur des murs, l'auberge de jeunesse, il paraît que tout ça appartenait à Paola di Calabria, la reine des Belges.

La reine, ici, la mère-aubergiste, c'était une Suissesse, une dame à cheveux gris, yeux gris, dents grises, une terreur, une vraie maman comme on n'en faisait plus, en tout cas comme j'en avais jamais vu, les habitués l'appelaient Guillaume Tell, quand elle était dans les parages, on avait un peu l'impression d'être une pomme et qu'elle était en train de vous aligner avec une arbalète à la con. Mais une fois qu'on avait nettoyé la table, qu'on était rentrés à l'heure et qu'on n'avait pas dit de grossièretés, réglo la Suissesse. Elle parlait ses trois langues de Suisse plus l'anglais, y'en avait donc pas beaucoup qui échappaient à ses discours, moi, elle m'aimait bien, je me sentais bien dans les vastes salles fraîches, j'étais enfin arrivé. Si elle avait su que j'avais pas seize ans, une fausse carte d'auberge que m'avait refilée le nouveau chéri d'Alexia, que j'avais franchi la frontière en douce, avec du fric piqué aux parents, elle se serait sentie mal, je sais pas ce qu'elle aurait fait, peut-être appelé la Croix-

Rouge. Le Parigot, elle m'appelait. Très vite, au bout de trois ou quatre jours, je l'ai aidée à passer la serpillière et je lui faisais quelques courses, en bas, au village, des fruits, des tomates, et, surtout, je lui tenais le crachoir en lui racontant de fausses histoires de lycée et de vraies histoires de famille, et des histoires de famille, j'en connaissais un rayon, après mon stage en Haute-Loire.

Mais, très vite, je n'ai plus eu d'argent. Les trains, la bouffe, l'auberge, quelques vêtements de rechange. Je ne savais pas pourquoi, mais j'avais l'impression de ne plus pouvoir rester là, ça ressemblait à un échec. C'était la première fois que je pensais comme ça. Je ne savais pas trop comment remonter toute l'Italie, même en stop, sans pognon, sans pouvoir au moins boire. Mais c'était la première fois que je pensais à revenir, à organiser le retour. Je ne paniquais pas trop, car il me restait la porte de sortie nulle, le coup de bigo aux vieux, mais, le soir, j'oubliais un peu, je m'en foutais, il faisait doux, je mangeais mon pain, mes tomates, un peu de fromage, un truc délicieux qui ressemblait à une couille de buffle, deux pêches, ensuite, je demandais un clope à un Allemand de passage et après, sur le rempart, allongé, les mains sous la tête, au milieu des autres, je regardais le soleil se coucher, la nuit tomber, et au nord-ouest, un petit point rouge, le volcan du Stromboli. Si c'était ça tomber dans Scylla...

Un matin, j'ai parlé à la mère-aubergiste, j'étais un peu en panne d'argent et je proposais de bosser à l'auberge, contre le logis et un peu de bouffe. Elle était désolée, elle avait déjà embauché une Suissesse comme elle, mais brune et jeune et grosse, celle-là. Elle m'avait dit, juste après et à ma tête sûrement dépitée, qu'elle avait peut-être quelque chose, elle verrait ça demain, en bas au village, il y avait un type qui venait d'arriver pour fabriquer des décors de théâtre pour une troupe ambulante. En partance pour tous les sites grecs de Sicile. On ne savait jamais, il pourrait peut-être m'embaucher quelques jours, pour l'aider.

C'est ainsi que, le lendemain, j'ai fait la connaissance de Pierluigi, un petit mec tout rond, trente ans à peu près, le genre bondissant, avec des yeux verts incroyables, et Guillaume Tell lui a parlé, et il lui a répondu que ça serait au noir, ni vu ni connu, pas de pognon, jamais de pognon dans ces cas-là, qu'il pouvait pas me payer, juste assurer le quotidien, et encore, spartiate. Moi j'étais scié, c'était plus facile que prévu, et pourtant en Italie, y'avait plein de pauvres, et des chômeurs, des *disoccupati*, ils disent, maintenant je parlais un peu italien et ça, les parents, ça allait leur en boucher un rognon.

C'est comme ça que, pendant une dizaine de jours, tous les matins, je me suis levé tôt pour aller sur la place de l'église aider Pierluigi à construire ses décors, en fait d'immenses colonnes grecques, genre dorique, et des espèces de petites estrades emboîtables, tout ça en bois et contreplaqué. Plus tard, un camion viendrait et emporterait tout ça vers Tindari, en Sicile, où était prévue la première représentation de la pièce. *Les Trachiniennes* de Sophocle.

Ah ça j'ai bossé, à deux on allait plus vite. Alors, petit à petit, on s'est mis à prendre notre temps, et le soir, Pierluigi me payait à manger dans un petit

resto sur la plage et on buvait du vin blanc en mangeant de l'espadon. Mais surtout, en plantant nos clous, en courbant les plaques de contreplaqué, en taillant nos planches de parquet, on parlait, parce que lui maniait un peu le français et moi, un peu l'italien de l'école, alors on se comprenait et moi, je réalisais que Pierluigi était un mec pas possible, qui avait eu une jeunesse dure et amère, et qu'il s'était toujours démerdé. Et il parlait souvent de politique, c'était un communiste, Pierluigi, mais pas tendance Robert Hue, non, un vrai communiste qui disait qu'il fallait tout foutre en l'air pour que ça redémarre sur d'autres bases.

Dans tout ça, je n'avais pas grand-chose à lui dire, à lui opposer, mais ça ne faisait rien, j'étais pas toujours d'accord, mais j'apprenais plein de trucs. Et surtout je me sentais bien. Je commençais à regretter sérieusement que ça ne dure qu'un peu plus d'une semaine. La troupe allait arriver, et alors tout le monde partirait. Pierluigi m'aimait bien, il me tirait les vers du nez en douceur, il m'avait vite fait raconter mon histoire, et ça lui plaisait assez, lui, le communiste, d'avoir à aider un fugueur, et il me disait toujours en rigolant, t'es sûr, t'as tué personne, *sei sicuro, hai ucciso nessuno ? Non, ho ucciso la mia gioventù,* j'ai tué ma jeunesse, je lui répondais et il se marrait en gueulant, c'est pas ta jeunesse qu'il faut tuer, mais c'est ta vieillesse qu'il faut tuer à l'avance. Je ne comprenais pas bien ce qu'il voulait me dire, mais il riait, me frottait les cheveux et me passait le marteau et les clous, ah ça pour bosser, j'ai bossé. Quand les morceaux de colonne avaient été terminés, il avait fallu les monter, pour voir si ça allait, et puis surtout, on s'était mis à les peindre, d'une belle couleur ocre, genre pierre sous un coucher de soleil athénien, Pierluigi disait toujours que c'était nul, ce décor, mais alors d'un nul...

Le soir, j'étais totalement crevé. Je m'allongeais sur les remparts pour regarder la nuit tomber sur le Stromboli et à tous les coups je m'endormais. La Suissesse, elle, débarquait illico en me disant, espèce de con, retourne à ta paillasse, si tu tombes du mur, c'est dans une boîte de Sugus que je te renverrai à ta famille. Les Sugus, c'étaient des bonbons suisses, elle nous en donnait un quand on lui faisait un sourire, elle disait toujours : je suis plus maman qu'aubergiste, alors un petit sourire ça me fait du bien, ça me rappelle mes enfants, j'ai cru comprendre qu'ils étaient morts dans un accident de la route du côté de Lausanne, parce qu'elle répétait à tout bout de champ qu'une époque qui mise tout sur la bagnole, c'était pas une époque, c'était un peu comme la décadence de Rome, ça sentait la fin du monde.

Bref le soir, j'étais crevé, heureux, et je me disais que c'était bizarre de travailler, de se crever pour que dalle, uniquement le droit de dormir et de manger, et d'être content, le soir, en se reposant pour pouvoir travailler autant le lendemain, c'était en gros absurde.

X.

J'allais pas rester là cent sept ans, assis sur la marche devant la porte. Pourtant, ils devaient savoir que c'était à peu près aujourd'hui que je revien-

drais. A moins qu'on ne les ait pas prévenus. Ce qui m'étonnerait beaucoup. Après ce qui m'était arrivé. Je vais aller faire un tour, revenir dans une heure.

En me levant, je me suis accroché à la poignée. Elle a cédé sous mon poids et la porte s'est ouverte.

XI.

Quand la troupe est arrivée à Scilla, plein de jolies filles en vadrouille et trois ou quatre vieux acteurs guindés, Pierluigi m'a vaguement présenté et puis m'a amené auprès de l'administrateur, un type avec de grandes dents blanches et une chemise ouverte. On a discuté, Pierluigi avait une idée derrière la tête. Ils m'ont proposé de me payer le billet de train jusqu'en France, après je me débrouillerais, à condition que je passe par Milan et que je dépose une valise pleine de documents importants, les feuilles de paye et d'assurance sociale des acteurs, *sai, ragazzo,* les Postes, en Italie... Quand j'ai dit oui, j'étais sauvé, j'avais une chance de pendu, ils se sont agités. J'ai eu à peine le temps d'aller embrasser Guillaume Tell qui m'a glissé, me regardant dans les yeux, toi, le Parigot, ne fais pas trop de conneries...

Ils m'ont emporté à Villa San Giovanni et m'ont mis dans le train pour Rome. Après, changement pour Milan. J'y serais le lendemain matin. Si tout allait bien. *Sai, compagno,* les trains, en Italie...

Mais tout s'est bien passé. La valise cadenassée sur les genoux, mon petit sac à l'épaule, j'ai pris sur moi, concentré sur cette fin de fugue qui, c'était clair désormais, ressemblait plus à une fin de vacances, la première. Ce n'était pas que j'étais content de revenir, non, mais ça me semblait plutôt normal. J'avais chargé Pierluigi de prévenir mes parents de mon retour, le surlendemain au plus vite. A Rome, je ne suis pas sorti de la gare, serrant contre moi la valise. On me faisait confiance, il ne fallait pas décevoir. La nuit, dans le train pour Milan, avec changement à Gênes, j'ai à peine dormi, j'ai simplement de temps en temps somnolé, avec la valoche comme oreiller. J'ai vu plein de gens, des grands, des petits, des matois, des inquiétants, mais j'étais comme inaccessible, sur un petit nuage lourd, presque hors du monde. Au petit matin, j'ai traversé une bonne moitié de Milan à pied. J'aimais l'air un peu plus frais de la grande ville du Nord. Les gens prenaient des cafés en mangeant des brioches et il y avait déjà beaucoup d'animation. Les Italiens, en costumes clairs, journal ou serviette à la main, parlent fort, s'interpellent, disent à tout moment qu'ils sont vivants, qu'ils ont de la voix, et que la vie est comme une répétition d'opéra.

Je suis enfin arrivé, après une bonne heure de pérégrinations, à l'adresse indiquée par Pierluigi et l'administrateur. La circulation automobile devenait à moitié démente, et il n'était pas encore neuf heures du matin. Milan s'éveillait. Moi aussi, je me suis réveillé, quand, devant la porte, quand j'ai appuyé sur l'interphone, trois types me sont tombés dessus, m'ont arraché la valise des mains, pris par le col et enfourné dans une grosse Alfa Romeo. Je me suis dit, je me fais braquer, c'est la première fois, ça devait arriver, c'est normal. Je

n'avais même pas eu le temps d'avoir peur, car j'ai tout de suite pensé que c'était pour la valise. Je n'étais plus en Sardaigne ou en Calabre, et je ne me voyais pas l'objet d'une rançon, personne ne savait que j'étais là, à part mes parents, Alexia et ses potes, la Suissesse et Pierluigi. Je n'étais pas angoissé, c'était bizarre, ça me rappelait tous ces moments où l'autorité me mettait la main dessus dès que je sortais de chez moi tout seul, comme si c'était une facilité, une évidence, quelque chose qui était en moi. Et je me suis vite rendu compte que c'étaient des flics en civil, la radio de bord et un talkie-walkie. C'était donc la valise. Pierluigi. Le communiste. C'était peut-être un truc politique. L'administrateur. Du fric volé et blanchi, va savoir. De la drogue.

L'espèce de commissaire local, qui parlait français d'une manière impeccable, m'a gardé une heure à peine. Je lui ai tout raconté patiemment, sans omettre un seul détail. Tant pis pour Pierluigi et l'autre. Ils s'étaient servis de moi. Et puis si les flics m'attendaient devant la porte, c'est qu'ils savaient. Le commissaire a compris mes pensées, *« povero stronzo »,* il m'a dit, Pierluigi est de la maison. C'est pas possible, c'est un communiste, j'ai dit. Ce qui l'a fait bien rigoler. Pire que ça, même, il a rajouté. Je lui ai demandé de m'expliquer à quoi j'avais servi. Il m'a répondu que je n'avais pas besoin de savoir, que j'étais un crétin, que j'avais de la chance, mais qu'il ne fallait pas tirer sur la corde. Il a ajouté qu'il préviendrait ma famille et les autorités françaises si je ne me montrais pas sage comme une image. A partir de maintenant, je n'avais qu'à obéir et oublier.

Ils m'ont conduit manu militari jusqu'à la gare. Direction Turin et Grenoble. Un taciturne m'a accompagné jusqu'à la frontière. A salué ses collègues et m'a mis direct, à Modane, dans le Corail. Il est descendu au dernier moment. La confiance régnait. Ils avaient peut-être peur que je reparte dans l'autre sens. Alors que je n'avais qu'une envie, tout à coup, celle d'arriver le plus vite possible devant la maison, sonner à la porte et dire à mes parents que tout ça, c'était formidable, et que les fugues, c'était fini.

XII.

Dans la maison, personne, bien évidemment. J'ai quand même appelé, au cas où ils me feraient une blague. J'ai posé mon sac, j'ai bu un verre d'eau, j'ai ouvert le frigo, il était plein. Il y avait un reste de salade de tomates à la mozzarella. Mais ça, j'en avais absolument plus envie. Je me suis affalé sur le canapé, j'ai allumé la télé. Mais rien ne me paraissait réel dans tout ça. J'étais vaguement inquiet et je ne savais pas pourquoi.

Je suis monté à l'étage, et je me suis mis à faire une putain d'enquête de détective nul. La salle de bains : comme s'ils l'avaient quittée le matin même. Les brosses à dents, plantées dans le verre comme de petits palmiers étiques. Dans les placards, toutes les fringues, à première vue. Les valoches à leur place, sur les étagères du haut. Dans la chambre de ma sœur, toutes ses Barbie, en vrac sur le lit. Dans le bureau paternel, tous les papiers, y compris les passeports, ceux que j'avais failli, un jour, piquer.

Je suis ressorti à toute vitesse, en emportant un double des clefs. Ces crétins avaient tout laissé ouvert, ce qui ne leur ressemblait pas. Je commençais à vraiment paniquer, je les voyais déjà dans un accident de bus, ou écrasés dans la rue par un camion fou, ou à l'hosto à cause d'un mauvais champignon. J'ai fait le tour de tout le quartier, toutes les rues dans un rayon de cinq cents mètres, et j'ai retrouvé la Clio, garée sagement dans un parking payant, avec déjà deux contraventions sur le pare-brise. Mon cœur battait un peu plus vite.

Je suis revenu à la maison. Entre-temps, ils seraient peut-être revenus.

Mais personne.

J'ai encore attendu une heure. J'ai bu au moins un litre de flotte.

Et puis j'ai téléphoné aux urgences des deux hôpitaux du secteur. Non, pas de patients enregistrés à ce nom-là.

Alors quoi... Les flics ? Et je vais leur dire quoi, aux flics ?

Fallait s'occuper, ne pas penser, ne pas supputer, ne rien échafauder. J'ai été ranger mon sac dans ma piaule.

Exactement dans l'état où je l'avais laissée, un mois avant. A part la radio, dont ma sœur a dû se servir, la vache.

Le lit, même pas fait, un peu de poussière sur la table de nuit. Il y avait une enveloppe sur l'oreiller.

Eh ben voilà, ouf, ils avaient pensé à moi.

J'ai respiré à fond, j'étais mieux, un peu plus d'air frais dans la tête. Je ne voyais pas pourquoi je m'étais tant énervé. C'était tellement con de s'inquiéter. Mes parents... Si organisés, si prévisibles. Bien sûr que c'était là, dans ma chambre, qu'ils avaient décidé de me laisser un mot. Pour pas que je m'inquiète. Ils savaient que c'était là que je serais allé en premier.

J'ai déchiré l'enveloppe.

L'écriture de mon père, et, en bas, les trois signatures.

« Nous sommes partis, t'as pas à savoir où. On n'a pas pu s'en empêcher, ça nous a pris subitement. On ne sait pas du tout quand on va revenir. Ça dépend. T'as qu'à nous attendre. Mais surtout, hein, surtout, t'inquiète pas. »

XIII.

Les salauds.

FIN

DÉJÀ PARUES

Vendredi 30 juin daté samedi 1er juillet
JEAN VAUTRIN
Voyage au pied d'un arc-en-ciel

■

Vendredi 7 daté samedi 8 juillet
CHRIS OFFUTT
Le Nid de l'année passée
La Bonne Raison

■

Vendredi 14 daté samedi 15 juillet
JEAN-MARIE LACLAVETINE
Complicata

■

Vendredi 21 daté samedi 22 juillet
NICHOLAS BLINCOE
Ma première expérience de possession démoniaque

■

Vendredi 28 daté samedi 29 juillet
CHANTAL PELLETIER
L'Autre Côté de la mer

■

Vendredi 4 daté samedi 5 août
BARRY HANNAH
Willifox

À PARAÎTRE

■

Vendredi 18 daté samedi 19 août
ELIZABETH STROMME
La Cave

■

Vendredi 25 daté samedi 26 août
MARC VILLARD
Amer Eldorado

■

Vendredi 1er daté samedi 2 septembre
JEROME CHARYN
Sous l'œil de Dieu

Dix nouvelles proposées par MICHEL ABESCAT et LAURENT GREILSAMER